

Vers le développement minier durable

Rapport d'étape

2017



The Mining Association
of Canada | L'association minière
du Canada



Towards Sustainable Mining
Vers le développement minier durable

Rapport d'étape 2017

Table des matières

Introduction

À propos de l'initiative <i>Vers le développement minier durable</i> ^{MD} (VDMD ^{MD})	3
Principes directeurs de l'initiative VDMD	4
Message du président de l'équipe de direction de l'initiative VDMD et du président et chef de la direction de l'AMC	5
Communiqué du Groupe consultatif des communautés d'intérêts	7
Fonctionnement du programme VDMD	12

Rendement de l'industrie

Comprendre les résultats	16
Collectivités et gens et des communications	17
Relations avec les autochtones et les collectivités	17
Planification de la gestion de crises et des communications	19
Santé et sécurité	20
Prévention du travail forcé et du travail des enfants	22
Intendance environnementale	25
Gestion des résidus	25
Gestion de la conservation de la biodiversité	28
Efficacité énergétique	32
Gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES	32

Mise en oeuvre de l'initiative VDMD ailleurs dans le monde 35

Prix VDMD

<i>Prix d'excellence VDMD</i>	38
<i>Prix du leadership VDMD</i>	41

Rendement VDMD des entreprises 42



Introduction

À propos de l'initiative Vers le développement minier durable

L'initiative primée *Vers le développement minier durable*^{MD} (VDMD^{MD}) propose un système d'évaluation du rendement qui aide les sociétés minières à évaluer et à gérer leurs responsabilités environnementales et sociales. Il s'agit d'un ensemble d'outils et d'indicateurs visant à stimuler le rendement, tout en veillant à ce que les principaux risques liés aux activités minières soient gérés de façon responsable dans les installations minières et métallurgiques participantes. Les sociétés minières qui participent à l'initiative VDMD affirment leur engagement envers l'exploitation minière responsable.

En adoptant les principes de l'initiative VDMD, les sociétés minières font preuve de leadership dans les domaines suivants :

Relations avec
les collectivités

Pratiques
environnementales
de calibre mondial

Santé et sécurité du
personnel et des
collectivités avoisinantes

Créée en 2004 par l'Association minière du Canada (AMC), l'initiative a pour principal objectif de permettre aux entreprises minières de répondre aux besoins de la société en matière de produits minéraux, métalliques et énergétiques de manière responsable sur les plans social, économique et environnemental.

L'initiative VDMD exige ce qui suit :

Responsabilité

La participation à l'initiative VDMD est obligatoire pour les sites situés en territoire canadien exploités par les membres de l'AMC. La mise en œuvre de l'initiative est en cours pour les membres de l'Association minière du Québec et la Mining Association of British Columbia (Association minière de la Colombie Britannique). Des évaluations sont menées à l'échelle des établissements où l'activité minière a lieu; le programme VDMD est le seul au monde à remplir cette fonction dans notre secteur.

Transparence

Chaque année, les sociétés minières doivent publier le rendement de leurs installations par rapport aux indicateurs VDMD dans le *Rapport d'étape VDMD*. Les résultats sont vérifiés par un tiers tous les trois ans.

Crédibilité

L'initiative VDMD est supervisée par une entité indépendante, le Groupe consultatif des communautés d'intérêts. Ce groupe représentant plusieurs intérêts a pour mandat de favoriser le dialogue entre les sociétés minières et les communautés d'intérêts, d'améliorer le rendement de l'industrie et d'orienter l'initiative VDMD en vue de la faire progresser continuellement.

Rendement

Les entreprises doivent montrer une amélioration continue et mesurable.



Vers le développement minier durable Principes directeurs de l'initiative VDMD

En tant que membres de l'Association minière du Canada, nous devons combler de façon responsable les besoins en produits minéraux, métalliques et énergétiques de la société. Pour ce faire, nous procédons à l'exploration, à la découverte, au développement, à la production, à la distribution et au recyclage de ces produits. Nous croyons qu'il nous faut mériter la possibilité de contribuer à la société et de croître dans l'économie où nous évoluons par un engagement manifeste envers le développement durable.*

Ainsi, nos actions doivent révéler une approche responsable envers le rendement social, économique et environnemental qui coïncide avec les priorités changeantes de nos communautés d'intérêts. Ces actions doivent aussi refléter une vaste gamme de valeurs, comme l'honnêteté, la transparence et l'intégrité, que nous partageons avec nos employés et nos communautés d'intérêts. Elles doivent aussi mettre en évidence nos efforts soutenus envers la protection de nos employés, de nos clients et du milieu naturel.

Nous prouverons notre leadership à l'échelle internationale :

- en faisant participer les communautés d'intérêts à la conception et à l'instauration de notre initiative *Vers le développement minier durable*;
- en recherchant, en provoquant et en appuyant, de façon proactive, des discussions sur nos activités;
- en encourageant le leadership dans nos sociétés afin d'atteindre une gestion responsable des ressources durables sans égard au lieu d'exploitation;
- en intégrant l'excellence, la transparence et la responsabilité à chaque aspect de nos activités;
- en protégeant la santé et la sécurité de nos employés, de nos entrepreneurs et de nos collectivités;
- en respectant les droits de nos travailleurs et en n'ayant pas recours au travail forcé ou au travail des enfants, tels que définis dans les Conventions 29, 138 et 182 de l'Organisation internationale du travail (OIT);
- en essayant de minimiser l'incidence de nos activités sur l'environnement et la biodiversité, à toutes les étapes de l'exploitation, depuis l'exploration jusqu'à la fermeture;
- en collaborant avec les communautés d'intérêts pour traiter les enjeux liés au legs du passé, tels que les mines orphelines ou abandonnées;
- en s'améliorant continuellement par l'adoption de nouvelles technologies, innovations et meilleures pratiques dans tous les secteurs de nos activités.

Pour chaque aspect de nos activités, nous allons :

- respecter les droits de la personne et traiter les gens avec qui nous faisons affaire avec justesse et dignité;
- respecter les cultures, les mœurs et les valeurs des gens avec qui nous devons interagir;
- Reconnaître et respecter la contribution, les préoccupations et le rôle particuliers des Autochtones (Premières nations, Inuits et Métis) et des peuples autochtones du monde entier;
- faire des affaires dans les limites de l'éthique;
- nous conformer aux lois et règlements de chaque pays où nous sommes présents et nous allons instaurer des normes qui refléteront notre respect des principes directeurs et des meilleures pratiques internationales;
- encourager les collectivités à participer aux occasions offertes par les nouveaux projets d'exploitation minière et par les projets existants;
- être sensibles aux priorités, aux besoins et aux intérêts collectifs tout au long des étapes d'exploration, de développement, d'exploitation et de fermeture de sites miniers;
- offrir des avantages permanents aux collectivités locales par l'entremise de programmes durables destinés à améliorer les normes économiques, environnementales, sociales, éducatives et de soins de santé qu'elles chérissent.

* L'AMC s'inspire de la définition du développement durable de la Commission Brundtland de 1987 : « Toute forme de développement qui permet de combler les besoins de l'heure sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

** Le terme « communauté d'intérêts » fait référence à l'ensemble des personnes et des groupes qui ont ou qui pensent avoir un intérêt dans la gestion des décisions sur nos activités qui peuvent avoir une incidence sur eux. Cela comprend les employés, les contractants, les autochtones, les membres de la collectivité minière, les fournisseurs, les clients, les organismes environnementaux, les gouvernements, les milieux financiers et les actionnaires.

Message du président de l'équipe de direction de l'initiative VDMD et du président et chef de la direction de l'AMC

Voici le *Rapport d'étape VDMD 2017*. Nous sommes heureux de vous présenter ce rapport qui étudie de façon approfondie le rendement de nos membres au cours de l'année 2016 sur les plans environnemental et social.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS DE 2016

Le présent rapport comprend les résultats VDMD 2016 de 65 établissements canadiens appartenant à 22 de nos sociétés membres, dont 20 ont fait l'objet cette année d'une vérification externe dans le cadre du cycle de vérification externe de trois ans du programme. Deux mines ont publié leur rendement pour la première fois et sont incluses dans les graphiques globaux de chacun des protocoles. Encore une fois, nous avons noté des améliorations générales du rendement pour bon nombre de protocoles de l'initiative VDMD :

- 98 % déclarent publiquement leurs activités de communication et de dialogue par rapport à 94 % en 2015.
- 93 % disposent d'un plan de gestion de crises et des communications par rapport à 86 % en 2015.
- 72 % des établissements déclarent publiquement leurs activités et leur rendement en matière de conservation de la biodiversité par rapport à 66 % en 2015.
- 56 % des membres ont établi et atteint des objectifs de rendement en matière d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 44 % en 2015.

CHANGEMENTS ET AMÉLIORATIONS APPORTÉS À L'INITIATIVE VDMD

L'AMC continue de mettre l'accent sur la mise en œuvre d'améliorations de l'initiative VDMD. L'organisme s'est principalement concentré sur les recommandations du *groupe de travail indépendant sur la gestion des résidus* dans le cadre de l'initiative VDMD. Au cours de 2016, le conseil d'administration de l'AMC a approuvé plusieurs modifications apportées au *protocole VDMD de gestion des résidus*, conformément aux recommandations formulées à la suite de l'évaluation interne et externe des exigences et des guides de l'AMC sur la gestion des résidus.

Pour répondre aux exigences du protocole, toutes les installations doivent respecter le nouveau *Guide de gestion des parcs à résidus miniers* publié au début de l'année et dont les règles sont plus strictes. Le document intègre en outre les recommandations du groupe de travail indépendant et du Groupe de travail sur les résidus.

En plus de travailler à renforcer la gestion des résidus de l'initiative VDMD, l'AMC a mis à jour le *protocole VDMD de gestion de crises et des communications* et le guide de référence qui s'y rattache afin de veiller à ce que ces documents tiennent compte des pratiques exemplaires actuelles. En 2016, on a revu le *protocole VDMD sur la santé et la sécurité* et on y a apporté plusieurs améliorations, dont l'intégration des leçons tirées des premières années de sa mise en œuvre.

Tout au long de l'année 2016, l'AMC et l'équipe de direction de l'initiative VDMD ont étudié la possibilité d'adopter un nouveau protocole sur la gestion de l'eau. En 2017, l'AMC élabore un *protocole VDMD sur la gestion de l'eau* avec la collaboration du Groupe consultatif des communautés d'intérêts et d'experts en la matière.

GRUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (GCCCI)

Le GCCCI a joué un rôle clé dès le début de la création de l'initiative VDMD et demeure un élément important de son évolution et de sa mise en œuvre. En 2016, le GCCCI a établi trois priorités principales : la gestion des résidus, les changements climatiques et l'engagement communautaire.

Il a examiné plus précisément les recommandations du *Groupe de travail sur les résidus* et du *groupe de travail indépendant sur la gestion des résidus* de l'AMC. Il a fourni de précieux conseils sur la mise en œuvre des recommandations, particulièrement celles qui touchent l'engagement communautaire.

Concernant les changements climatiques, le GCCCI a diffusé une déclaration consultative destinée à l'AMC dans laquelle il propose des idées et des actions précises pour aider l'organisme et ses sociétés membres à tirer parti des progrès déjà réalisés en matière de lutte contre les changements climatiques, et orienter les projets en ce qui a trait à la planification, à la gestion et à l'exploitation des mines et activités connexes.



Un sous-comité du GCCI s'est également penché sur la manière dont les entreprises peuvent mesurer et évaluer l'efficacité de leurs efforts de mobilisation des communautés d'intérêts. L'AMC tiendra compte des conseils du sous-comité dans le cadre du processus d'examen du *protocole VDMD de relations avec les Autochtones et les collectivités* qu'elle réalisera en 2018.

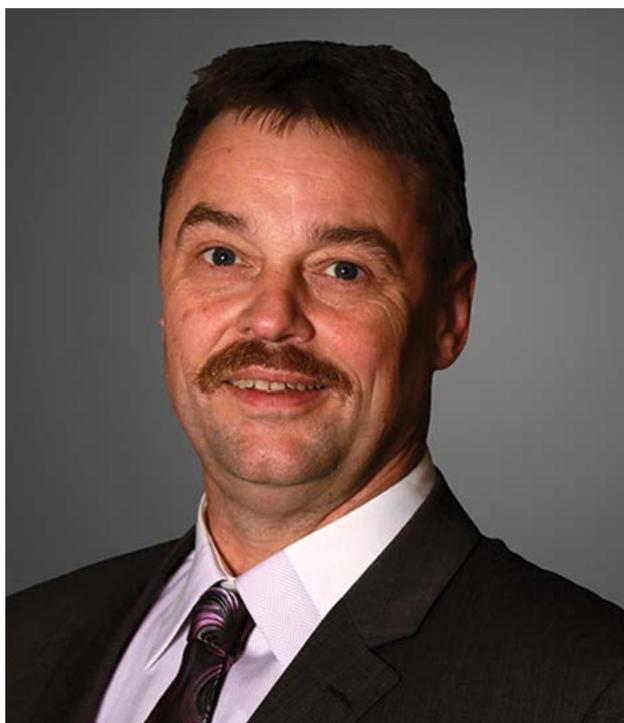
RECONNAISSANCE ACCRUE DE L'INITIATIVE VDMD ET AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION

L'AMC contribue toujours à augmenter les capacités de l'industrie minière mondiale en partageant son savoir-faire en matière de pratiques d'exploitation minière durable. L'une des méthodes les plus efficaces qu'elle utilise pour y parvenir est de faire part de *l'initiative VDMD* aux associations minières d'autres pays qui cherchent des outils afin d'améliorer le rendement environnemental et social de leur secteur.

En 2015, l'adoption de *l'initiative VDMD* par l'association minière de la Finlande marquait une étape importante pour l'AMC : c'était la première fois qu'une association minière de l'étranger adhérait officiellement à l'initiative. En 2016, l'association minière nationale de l'Argentine (Cámara Argentina de Empresarios Mineros [CAEM]) emboîtait le pas, une première en Amérique latine. Récemment, en février 2017, la Chambre des mines du Botswana est devenue la première association minière d'Afrique à adhérer à *l'initiative VDMD*.

L'intérêt envers l'initiative ne cesse de croître à l'échelle internationale. À l'heure actuelle, l'AMC est en pourparlers avec des gouvernements, des associations minières et des organismes de normalisation de partout dans le monde.

Voici donc le *Rapport d'étape VDMD 2017*. Bonne lecture!



Peter Read
Synchrude Canada Itée
Président de l'équipe de direction de l'initiative VDMD



Pierre Gratton
Président et chef de la direction
Association minière du Canada

Communiqué du Groupe consultatif des communautés d'intérêts

Le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCCI) a été mis sur pied en 2004. Il joue un rôle clé dans la conception, la mise en œuvre et l'évolution de l'initiative *Vers le développement minier durable*^{MD} (VDMD^{MD}). Il est composé de représentants des diverses « communautés d'intérêts » directement et indirectement touchées par les activités des industries d'extraction et de certains membres du Conseil d'administration de l'AMC, qui participent activement aux discussions, fournissent des renseignements liés aux entreprises et aident à mettre en relation les travaux du GCCCI avec ceux des membres de l'AMC. Actuellement, le Groupe comprend 18 membres issus de groupes autochtones et de groupes de développement international, de développement communautaire et de développement économique, d'ONG à vocation environnementale et sociale, du secteur des finances et des investissements, et de syndicats, ainsi que d'experts et de représentants de l'industrie. Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur le Groupe à l'adresse www.mining.ca/fr/linitiative-vdmd/le-groupe-consultatif-des-communautés-dinterets.

Ce communiqué présente les réflexions indépendantes des membres du GCCCI n'appartenant pas à l'industrie minière sur les enjeux prioritaires et les progrès réalisés depuis le communiqué précédent. Il traite de la réunion d'octobre 2016, qui a eu lieu à Ottawa, de celle de mars 2016, qui a eu lieu à Toronto, et de toutes les activités entre les deux.

Au moment où le Canada fête ses 150 ans, il est important de se rappeler que les industries d'extraction ont joué un rôle central dans la définition de l'identité canadienne, et ce, non seulement depuis un siècle et demi, avant même l'arrivée des premiers Européens. Bien que les anniversaires soient évidemment l'occasion de célébrer, ils doivent aussi être l'occasion de réfléchir sur le passé et les objectifs que nous souhaitons atteindre pour l'avenir. Et c'est particulièrement vrai pour les industries d'extraction. Plusieurs progrès ont été réalisés au cours des dernières années, dont la mise en œuvre de l'initiative VDMD et la création du GCCCI, mais les industries d'extraction doivent encore relever plusieurs défis, anciens comme nouveaux. À plusieurs égards, cette évolution reflète celle du GCCCI, qui a vu son rôle et ses activités à titre d'organisme consultatif indépendant de l'AMC évoluer considérablement depuis sa première réunion, en 2004. Les activités que le GCCCI a menées au cours de la dernière année et qui sont présentées dans ce document en sont de bons exemples.

RÔLE ÉVOLUTIF DU GCCCI

Le GCCCI a grandement changé depuis sa création en 2004 notamment parce qu'on a achevé la mise en œuvre de l'initiative VDMD, ce qui a permis aux membres du Groupe de se consacrer à d'autres activités que celles liées à cette initiative. En 2011, suite à un processus de renouvellement, le GCCCI a modifié son mandat, lancé un nouveau mode de fonctionnement et facilité le recrutement de nouveaux membres. Plus particulièrement, le nouveau mandat prévoit la nomination de participants individuels et non plus de représentants d'organisations, et élargit la portée du GCCCI pour lui permettre de traiter d'autres questions que celles liées à l'initiative VDMD. Pour ce faire, les membres du GCCCI ont décidé d'intensifier leurs activités entre les deux rencontres annuelles, ce qui est probablement le meilleur indicateur de leur dévouement.

Ce changement permet également à l'AMC de tirer parti de l'atout que représente le GCCCI pour poursuivre l'atteinte des objectifs de l'initiative VDMD. Le GCCCI représente une grande variété d'intervenants qui ne font pas partie de l'industrie, et chacun de ses membres apporte une expérience et des connaissances pertinentes. Même s'il joue toujours un rôle essentiel dans le processus de révision post-vérification et dans l'évolution de l'initiative VDMD, le GCCCI conseille de plus en plus l'AMC sur de nombreux défis et occasions clés des industries d'extraction. Grâce à ses membres d'office qui représentent l'industrie, le GCCCI est devenu un important lieu de discussion entre de multiples intervenants sur le secteur d'extraction.

RELEVER LE DÉFI :

Déclaration consultative du GCCCI sur les changements climatiques présentée à l'AMC et aux membres de l'AMC

La déclaration consultative du GCCCI sur les changements climatiques constitue un bon exemple de ce que la portée élargie du Groupe lui permet d'accomplir. Un groupe de travail a été créé en 2015, et la rédaction de la déclaration a entraîné une vaste discussion très constructive au sein du GCCCI, ainsi qu'avec l'AMC et ses membres. Cette discussion a débouché sur la possibilité de modifier le modèle de déclaration lors de la rencontre du GCCCI en octobre. À cette occasion, les participants ont également pu discuter des changements climatiques avec de hauts fonctionnaires et des représentants élus d'Environnement et Changement climatique Canada, et de Ressources naturelles Canada.

S'appuyant sur les échanges lors de cette rencontre, le GCCI a conçu la déclaration, dans laquelle il « met au défi l'AMC et ses membres et les invite fortement à demeurer des chefs de file et à innover » dans divers secteurs liés aux changements climatiques. Pour ce faire, le GCCI propose des idées et des actions précises pour aider l'AMC et ses membres à tirer parti des progrès déjà réalisés en matière de lutte aux changements climatiques, et pour orienter les projets en ce qui a trait à la planification, à la gestion et à l'exploitation des mines et activités connexes dans ce contexte mondial en évolution. La déclaration contient des « appels à l'action » et des recommandations pour intégrer la prise en compte des changements climatiques dans le cadre de six activités menées par l'AMC et ses membres :

1. mise en œuvre et évolution continue de l'*initiative VDMD*;
2. activités opérationnelles (p. ex. activités dans des sites miniers, des usines de traitement et des fonderies);
3. relations avec les collectivités locales et autochtones;
4. chaînes d'approvisionnement;
5. relations avec le public et les décideurs;
6. divulgation des risques associés au climat et des occasions.

Les recommandations présentées dans la déclaration sont vastes et concernent d'importantes questions comme la mobilisation des intervenants, des détenteurs de droits et des groupes d'intérêts autochtones régionaux; la recherche active de mesures d'atténuation efficaces des effets des changements climatiques; le déploiement d'efforts pour permettre une transition harmonieuse et une adaptation appropriée visant la résilience à long terme; et la mobilisation des investisseurs et des partenaires de la chaîne d'approvisionnement quant à ces efforts. L'AMC a favorablement accueilli la déclaration et a émis une réponse officielle en juin 2017.

PROCESSUS DE RÉVISION POST-VÉRIFICATION DU GCCI

Cet évolution du rôle du GCCI se reflète dans les principales activités qu'il a menées au cours de la dernière année. La réalisation de révisions post-vérification reste une de ses principales activités. L'objectif des discussions est maintenant de renforcer le dialogue entre le GCCI et les entreprises membres de l'AMC, plutôt que d'examiner les résultats VDMD de ces dernières. Ce changement leur permet de mieux profiter de l'expérience et de l'expertise des membres du GCCI.

En 2016, le GCCI a réalisé des révisions post-vérifications avec des représentants de Hudbay Minerals et de Suncor Énergie. Après les discussions, le GCCI a pris une importante mesure : elle a conseillé aux entreprises de continuer leurs tentatives de mobilisation des communautés et des intervenants autochtones dans les régions où la tâche est ardue. Le GCCI leur a précisé que les relations peuvent changer à tout moment en raison de facteurs contextuels que l'industrie ne connaît pas nécessairement. Le GCCI a également recommandé que l'AMC envisage d'appuyer, dans une certaine mesure, l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation voulant que les entreprises adoptent la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme cadre de réconciliation par la mise en œuvre de politiques d'entreprise adéquates et leur harmonisation avec les appels à l'action destinés aux autres intervenants sociétaux. Le GCCI a par ailleurs précisé que le processus de réconciliation constitue un dialogue permanent. Finalement, le GCCI a recommandé que les entreprises accordent plus d'attention au lien entre leur consommation d'énergie et les changements climatiques, notamment en envisageant la mise sur pied d'un approvisionnement en énergie renouvelable.

DISCUSSION AVEC LES REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT

Comme il a déjà été mentionné, le GCCI a rencontré à l'occasion de la réunion d'octobre de hauts fonctionnaires et des représentants élus d'Environnement et Changement climatique Canada, et de Ressources naturelles Canada. En plus de discuter des questions liées aux changements climatiques, ils ont abordé de nombreux thèmes comme l'amélioration des mesures de mobilisation des communautés autochtones, la responsabilité sociale de l'industrie minière mondiale et la mise sur pied d'infrastructures stratégiques.

¹ Pour faciliter le processus, des webinaires sont offerts avant la rencontre pour présenter un grand nombre des constatations et précisions techniques découlant du processus de vérification.

RÉFLEXIONS DES MEMBRES DU GCCI

Au cours d'une activité de la réunion d'octobre, les participants ont échangé sur les objectifs du GCCI pour s'assurer que tous s'entendent et pour ajuster les attentes des membres du GCCI selon les ressources disponibles. En général, les membres sont satisfaits des objectifs établis dans le mandat du GCCI. Les participants ont souligné plusieurs thèmes importants, dont l'harmonisation des priorités du GCCI avec les celles du conseil d'administration de l'AMC et la possibilité de mettre en œuvre un processus d'évaluation de l'importance des questions pour concevoir le programme du GCCI. On a convenu de mettre sur pied un groupe de travail du GCCI, qui se penchera sur ces questions. Les membres du GCCI ont reconnu l'importance des révisions post-vérification et ont discuté de divers moyens d'améliorer le processus, y compris d'atteindre un équilibre entre les activités principales les activités secondaires du Groupe, comme celles liées aux questions émergentes. Habituellement, la rencontre automnale du GCCI a lieu dans les installations d'une des mines qui font l'objet d'une révision. Ainsi, les membres du GCCI peuvent visiter les installations et échanger avec des représentants des communautés d'intérêts régionales. En 2016, la réunion d'octobre a eu lieu à Ottawa. La visite d'installations n'a donc pas été possible.

Les membres du GCCI ont souligné le caractère inhabituel de cette situation en raison de l'importance qu'ils accordent aux visites d'installation, en particulier l'occasion de rencontrer leurs homologues locaux. Il a également été question de l'amélioration du travail de l'AMC avec le GCCI. Il est à noter que les participants ont discuté à plusieurs reprises de questions liées aux Autochtones. Cependant, il n'a pas été possible d'établir les prochaines étapes à franchir. Ces questions s'inscrivent de manière plus générale sous le thème de la mobilisation des collectivités et ont déjà été abordées par le groupe de travail sur la mobilisation des collectivités, qui a présenté une mise à jour sur ses activités au cours de la rencontre.

ÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME ET TABLE RONDE D'OUVERTURE

Un important objectif de la réunion de mars 2017 découlait directement de la discussion d'octobre sur l'établissement de programmes et le processus suggéré d'évaluation de l'importance des questions et de leur suivi. Pour atteindre l'objectif en question, les membres du GCCI et les représentants de l'industrie ont participé à une table ronde au début de la rencontre pour échanger sur les questions d'importance pour les membres du GCCI quant à leurs communautés d'intérêts. Cette activité fera maintenant partie de l'ordre du jour des réunions du GCCI. Riche et dynamique, la discussion a porté sur plusieurs sujets, dont l'inégalité des revenus, l'incidence de l'automatisation des activités minières pour les postes peu spécialisés et les occasions qu'elle présente, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, les changements climatiques, les objectifs de développement durable des Nations Unies, la cybersécurité, les fermetures de mines, la reconnaissance et la réconciliation, les droits des Autochtones, l'internationalisation de l'*initiative VDMD* et la compétitivité de l'industrie minière canadienne à l'échelle mondiale. Bien que la plupart des membres aient indiqué que les discussions étaient intéressantes, ils ont également mentionné qu'on devrait se concentrer sur les questions pertinentes pour l'industrie minière afin de maximiser l'utilité pour établir le programme du GCCI.

INTERNATIONALISATION DE L'INITIATIVE VDMD

Dans le cadre du processus d'internationalisation de l'*initiative VDMD*, deux représentants de l'association nationale minière de l'Argentine (Cámara Argentina de Empresarios Mineros), qui a adopté l'initiative en octobre 2016, et un représentant du ministère équatorien des Mines, qui envisage de l'adopter, ont participé à la réunion de mars. Le GCCI a également assisté à un webinaire offert par FinnMin (l'association minière finlandaise, qui a adopté l'initiative en novembre 2015) sur son processus de conception d'un protocole d'utilisation de l'eau. Le GCCI est reconnaissant de cette occasion de discuter avec des intervenants d'autres pays qui mettent en œuvre ou qui envisagent d'adopter l'*initiative VDMD*. Le GCCI accorde une valeur à ce type de partenariat sur les questions communes. Les discussions qui en découlent sont animées et utiles, et aident le GCCI à replacer l'industrie minière dans un contexte mondial.

NORMES EN MATIÈRE DE GESTION DE L'EAU

L'objectif de la réunion du mois de mars 2017 était, pour l'AMC, de recueillir les commentaires du GCCI alors qu'elle commence le processus de conception d'un *protocole VDMD de gestion de l'eau*. Les participants ont discuté en détail de quatre normes en matière de gestion de l'eau : 1) l'énoncé du Conseil international des mines et métaux (ICMM) sur la gestion de l'eau, 2) la norme de l'alliance pour la gestion de l'eau (Alliance for Water Stewardship), 3) le *protocole VDMD de gestion de l'eau* de la Finlande et 4) le programme de gestion de l'eau de l'organisme Disclosure Insight Action (CDP). Pour préparer la discussion, l'AMC a présenté un webinaire sur ces quatre normes de gestion de l'eau.

Pendant la rencontre, on a invité les membres du GCCI à discuter de chaque norme et à établir les particularités desquelles l'AMC devrait tenir compte dans son processus de conception du *protocole VDMD de gestion de l'eau*.

Les participants ont discuté en détail de ces quatre normes, et plusieurs conclusions générales ont été tirées. Tous ont convenu de l'importance d'établir un protocole de gestion de l'eau. Ce dernier serait un des quelques protocoles pour aider les entreprises à gérer l'incidence de leurs activités sur la communauté. Il enverrait le message que la gestion de l'eau constitue un des plus grands problèmes pour les communautés, en particulier du point de vue des Autochtones. On a souligné que pour les Canadiens, l'eau est abondante, mais que ce n'est pas nécessairement le cas ailleurs dans le monde. En fait, il est nécessaire de tenir compte du débit de l'eau, même au Canada. À plusieurs égards, l'industrie minière est liée à la gestion de l'eau; il faut en souligner l'importance dans le cadre de *l'initiative VDMD*. La gestion de l'eau est complexe, et l'AMC pourrait devoir faire appel à des experts (p. ex. hydrologues, experts sur la rareté de l'eau) pour comprendre l'ensemble de la question. Les participants ont indiqué que l'industrie peut aider les communautés à résoudre leurs problèmes, en particulier dans les régions où le gouvernement ne remplit pas cette fonction. De manière plus générale, l'exercice a montré comment le GCCI peut jouer un rôle important dans l'examen des normes. Cette discussion constructive a eu lieu en temps opportun, même si elle a sorti les participants de leur « zone de confort » à plusieurs reprises.

ALLER DE L'AVANT

Un sujet qui revient souvent au cours des réunions du GCCI est l'efficacité de la mobilisation communautaire. En 2016, on a mis sur pied un groupe de travail sur la question. De manière plus précise, on a évoqué la confiance des entreprises quant à leurs mesures de mobilisation. Les membres originaux du groupe de travail ont d'abord discuté de la manière dont l'AMC pouvait aider les entreprises à s'assurer que leurs mesures de mobilisation sont efficaces. L'ensemble du GCCI soutient le groupe de travail, et l'équipe de direction de *l'initiative VDMD* continuera à faire progresser le travail. Le groupe de travail a décidé d'accueillir des membres du comité des chefs de *l'initiative VDMD*. Au cours de la réunion du mois de mars, les commentaires formulés par deux participants sortants du GCCI, qui faisaient également partie du groupe de travail, ont mené à une discussion sur l'efficacité de la mobilisation communautaire.

En raison de l'importance des relations avec les Autochtones et de leur participation au GCCI, l'AMC examinera en 2018 le *protocole VDMD de relations avec les Autochtones et les collectivités*. On s'attend à ce que le GCCI saisisse cette occasion pour faire de cette question une priorité. Les participants ont par ailleurs discuté de la manière dont le GCCI pourrait accorder plus d'attention à la mise en œuvre des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation et de l'appui de l'AMC quant à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Les anniversaires comme le 150e du Canada sont des occasions de célébration et de réflexion. Ainsi, ces deux questions constitueraient des priorités tout à fait adéquates pour le GCCI au cours de la prochaine année.

Groupe consultatif des communautés d'intérêts

CATÉGORIE DU GCCI		REPRÉSENTANT
ONG à vocation sociale, y compris les organisations religieuses	Personnes qui représentent la société civile et qui connaissent bien les problèmes associés à la justice sociale.	Joy Kennedy
Peuples autochtones	Personnes qui représentent les intérêts des Métis, des Premières Nations et des Inuits.	Dan Benoit Vacant Theresa Hollet
ONG à vocation environnementale	Experts en matière d'environnement et promoteurs de la protection de l'environnement.	Nathan Lemphers Stephen Hazell** Alan Young*
Développement international	Experts en développement responsable visant à combattre la pauvreté et à rehausser le niveau de vie de la population.	Dr. Philip Oxhorn
Développement économique et communautaire	Experts en développement des affaires au sein des communautés et en matière d'interactions entre les collectivités et les installations minières.	Chef David Walkem Tim Johnston
Finance et investissement	Experts en matière de finance et d'investissement responsable sur le plan social.	Stephen Kibsey
Main-d'œuvre	Experts en matière de sécurité qui comprennent les besoins et intérêts des travailleurs.	Doug Olthuis
Experts	Le Groupe peut sélectionner des experts pour régler des problèmes spécifiques.	Alan Penn* Maya Stano Luc Zandvliet*
Représentants de l'industrie	L'industrie est représentée par quatre membres du conseil de l'AMC, un représentant du secteur de l'exploration et le président et chef de la direction de l'AMC. On encourage fortement d'autres membres du conseil de l'AMC à assister aux séances en tant qu'observateurs. Les membres du personnel de l'AMC participent en tant que personnes-ressources.	Cory McPhee Scott Yarrow Pierre Gratton Peter Read Mark Travers Michel Julien Joseé Méthot

*A quitté le GCCI en 2016

**S'est joint au GCCI en 2016

Fonctionnement du programme VDMD

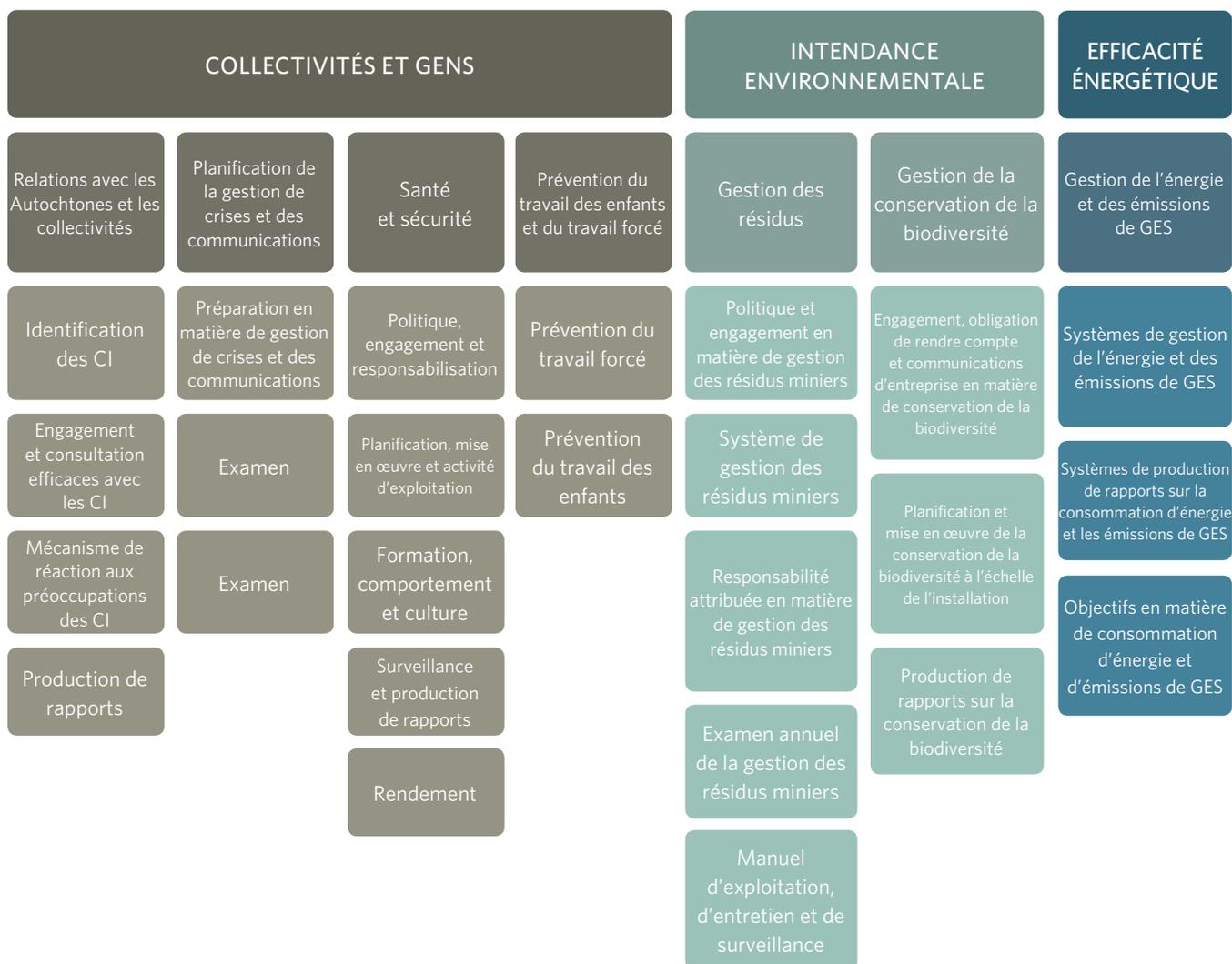
NOS ENGAGEMENTS

Les sociétés minières qui participent à l'*initiative VDMD* ont manifesté leur engagement envers l'exploitation responsable en adoptant les *principes directeurs de l'initiative VDMD*. Ces principes directeurs, qui constituent l'essence de l'initiative et représentent l'engagement des sociétés minières envers les collectivités, l'intendance environnementale et l'efficacité énergétique, ont pour but d'offrir des avantages durables aux collectivités et aux générations futures.

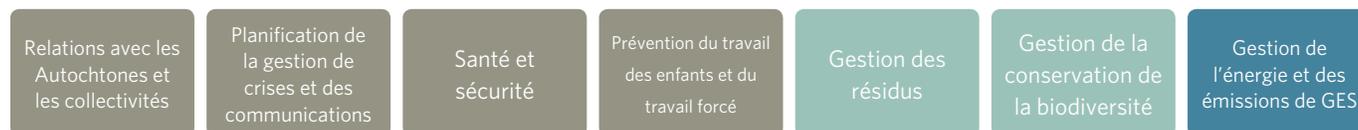
ÉLÉMENTS ÉVALUÉS

Pour s'assurer que ces engagements se traduisent par des actions aux installations minières, l'AMC utilise des outils d'évaluation du rendement classés dans trois grandes catégories : collectivités et gens, intendance environnementale et efficacité énergétique. Les protocoles de rendement sont conçus pour aider les entreprises à développer et évaluer leurs systèmes et processus en lien avec d'importants éléments de l'exploitation minière, et à rendre compte aux Canadiens de leur rendement environnemental et social et des moyens à utiliser pour l'améliorer.

Protocoles et indicateurs de rendement de l'initiative VDMD



Chaque protocole de rendement comprend un ensemble d'indicateurs qui portent sur différents éléments du système de gestion. Les installations participantes doivent évaluer leurs pratiques de gestion selon les indicateurs de sept protocoles de rendement VDMD :



Pour chaque domaine, des protocoles d'évaluation détaillés aident les entreprises à conduire leurs auto-évaluations, en plus de faciliter la mise en application uniforme de l'initiative VDMD dans l'industrie.

Pour chaque indicateur, les installations reçoivent une cote sur une échelle de cinq niveaux en fonction des critères qu'elles ont respectés. En voici la description ci-dessous.

Échelle d'évaluation de l'initiative VDMD

AAA	Excellence et leadership.
AA	Les systèmes/processus sont intégrés aux décisions de gestion et aux fonctions opérationnelles.
A	Des systèmes/processus ont été élaborés et mis en place.
B	Les interventions ne sont pas entièrement uniformes ou documentées; des systèmes/processus sont prévus et en cours d'élaboration.
C	Aucun système n'est en place; les interventions tendent à être réactives; des procédures existent peut-être, mais ne sont pas intégrées aux politiques et systèmes de gestion.

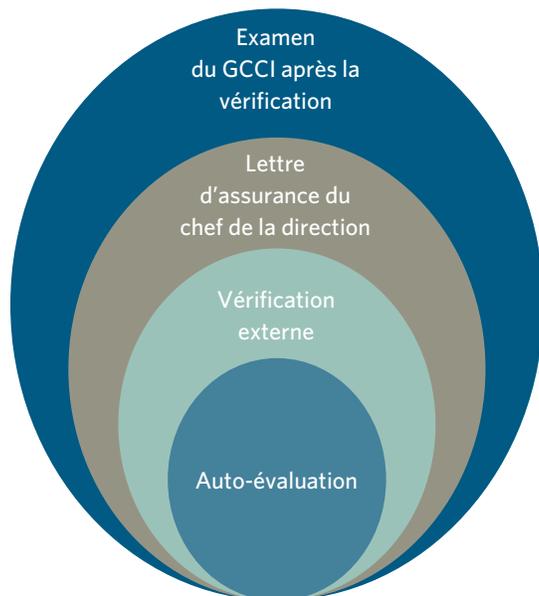
L'initiative vise à aider les entreprises à atteindre au moins le niveau A, niveau attribué aux installations qui utilisent des pratiques et procédures exemplaires pour *les relations avec les Autochtones et les collectivités, la santé et sécurité, la gestion des résidus, la gestion de la conservation de la biodiversité et la gestion de l'énergie et des émissions de GES*. Pour le protocole de planification de la gestion de crises et des communications, les sièges sociaux et installations doivent simplement répondre aux questions par « oui » ou « non ».

RAPPORTS ET VÉRIFICATIONS EXTERNES

Les principaux objectifs de l'initiative VDMD sont d'améliorer le rendement et, en démontrant cette amélioration, de gagner la confiance des communautés d'intérêts. Il faut donc s'assurer que les collectivités comprennent l'initiative VDMD et qu'elles peuvent se fier aux rapports de rendement des sociétés minières. Pour établir cette confiance, l'initiative VDMD met en place des vérifications et des mécanismes pour veiller à ce que les résultats déclarés dressent un portrait exact du rendement et des systèmes de gestion de chaque établissement.



Niveaux de vérification externe



Auto-évaluation : Chaque année, les établissements évaluent leur propre rendement par rapport aux indicateurs VDMD. Pour chaque indicateur, elles s'attribuent une cote alphabétique entre le niveau C et le niveau AAA, selon leur rendement. Ces cotes sont indiquées dans la section *Rendement VDMD des entreprises du présent rapport*. Les nouveaux membres disposent de trois ans pour commencer à publier leurs résultats, ce qui leur donne le temps de former leurs employés pour assurer une mise en application complète.

Le présent rapport inclut les résultats vérifiés à l'externe pour 20 des 65 établissements évalués en 2016.

Vérification externe : Tous les trois ans, un fournisseur de services de vérification (FSV) formé effectue un examen critique des auto-évaluations d'une entreprise pour déterminer dans quelle mesure les résultats rapportés par cette dernière sont plausibles. Les FSV sont des auditeurs expérimentés qui n'ont aucun lien avec l'entreprise qui subit l'examen. Ils sont chargés d'appliquer rigoureusement les protocoles et de modifier les cotes de rendement au besoin pour s'assurer qu'elles reflètent bien les pratiques de gestion et le rendement de l'établissement.

Lettre d'assurance du chef de la direction : Au cours de l'année de la vérification externe, le chef de la direction de la société ou le plus haut

dirigeant au Canada doit remettre à l'AMC une lettre confirmant que la vérification externe a été effectuée conformément au mandat du FSV. La lettre est ensuite publiée sur le site Web de l'AMC (www.mining.ca/fr).

Révision post-vérification du GCCI : Chaque année, le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCCI), indépendant de l'AMC, invite deux sociétés qui doivent lui présenter et expliquer leurs résultats VDMD. Le GCCCI profite de ces discussions pour déterminer si les systèmes utilisés par l'établissement entraînent une amélioration de la performance et de quelle manière. Il détermine les difficultés que les installations doivent surmonter et les étapes à suivre pour le faire.

Mise en œuvre graduelle pour les nouveaux membres : Les membres ou installations qui entrent dans la phase de production ont trois ans pour commencer à publier leur rendement VDMD. Cette période d'adaptation donne aux entreprises le temps d'évaluer les écarts par rapport aux critères VDMD et de former le personnel concerné.

PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE GRADUELLE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES:

1^{re} année Formation et analyse des écarts

2^e année Déclaration de résultats globaux

3^e année Publication des résultats des installations

4^e année Vérification externe

En 2016, deux installations ont commencé à déclarer leurs résultats VDMD pour la première fois, et leur rendement est incorporé dans les graphiques de résultats globaux de chacun des six protocoles.

PRODUCTION DE RAPPORTS ET PROCESSUS DE VÉRIFICATION POUR LES ÉTABLISSEMENTS À HAUT RENDEMENT

En 2014, un nouveau procédé de production de rapports et de vérification a été créé pour les établissements qui affichent toujours un bon rendement VDMD. Pour ces établissements, ces changements réduisent la charge de travail rattachée à la production de rapports et permettent une plus grande flexibilité pour harmoniser les exigences de la vérification VDMD aux autres activités de vérification obligatoires.

LE NOUVEAU CADRE EST APPLIQUÉ DE LA FAÇON SUIVANTE :

Niveau A ou AA vérifié à l'externe

Lorsqu'un établissement atteint le niveau A ou AA à tous les indicateurs d'un protocole ou qu'il répond « oui » à la question

sur la planification de la gestion de crises et des communications, l'auto-évaluation annuelle devient volontaire pendant trois ans pour les protocoles qui se situent à ces niveaux.

L'établissement doit alors subir une nouvelle vérification externe avant la fin de cette période de trois ans. Durant cette période, les établissements demeurent au même niveau pour les indicateurs vérifiés, mais ils peuvent tout de même déclarer leurs résultats chaque année pour démontrer une amélioration de leur rendement.

Deux cycles pour les niveaux A et AA/vérification externe pour le niveau AAA

Si, pour un protocole donné, une installation atteint le niveau A ou AA lors de deux cycles de vérification consécutifs, ou si elle atteint le niveau AAA lors d'une vérification, cette installation peut adopter un cycle de vérification réduit pour ce protocole. Elle peut donc effectuer une vérification interne et publier une lettre d'assurance signée par son chef de la direction après trois ans. La prochaine vérification externe de cet établissement aurait lieu six ans plus tard.

En 2016, plusieurs entreprises pouvaient adopter le nouveau cadre de déclaration et de vérification pour au moins un protocole. Cette année, trois installations ayant obtenu un niveau AAA à la suite de vérifications externes précédentes ont effectué des audits internes au lieu de faire l'objet d'une vérification externe pour au moins un des protocoles.

GROUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (GCCCI)

L'AMC a créé le GCCCI en 2004 pour favoriser la conception et la mise en place de *l'initiative VDMD* et pour établir un dialogue entre l'AMC et ses communautés d'intérêts au Canada. À ce jour, le GCCCI a tenu 27 réunions officielles et traité de nombreux sujets comme la conservation de la biodiversité, la gestion des résidus, les droits de la personne, le développement international et, plus récemment, les changements climatiques et l'efficacité des mécanismes d'engagement communautaire. Voici certaines des principales fonctions du GCCCI :

- Établir les problèmes prioritaires émergents et actuels (environnementaux, sociaux, culturels et économiques) qui touchent le secteur.
- S'informer sur le rendement de l'industrie quant à des questions d'intérêts, notamment la manière dont les entreprises mobilisent les communautés locales.
- Fournir un espace de dialogue riche et être une source de rétroaction et d'orientation pour l'AMC et ses membres sur *l'initiative VDMD* et d'autres domaines.
- Conseiller et encourager l'AMC et ses membres pour qu'ils améliorent et relèvent la barre sur le plan du rendement environnemental, social et économique.
- Conseiller l'AMC sur l'évolution et la mise en œuvre continues de *l'initiative VDMD* et examiner les résultats de cette mise en œuvre.

🔗 Pour vous renseigner au sujet du GCCCI, visitez : www.mining.ca/fr/vers-le-developpement-minier-durable.

Rendement de l'industrie

Comprendre les résultats

Les évaluations de l'*initiative VDMD* sont effectuées dans les installations même, là où elles sont les plus significatives. En 2006, 15 entreprises ont déclaré le rendement de leurs établissements, et ce nombre est passé à 22 en 2016, pour un total de 65 établissements. Le présent rapport comprend les résultats vérifiés de sept sociétés : ArcelorMittal Mines Canada, De Beers Canada, Glencore, New Gold, Rio Tinto, Syncrude et Teck.

En 2006, tous les membres de l'AMC ayant rendu compte de leurs résultats ont fait l'objet d'une vérification externe de leur rendement VDMD. Les diagrammes suivants indiquent la proportion d'installations ayant atteint au moins le niveau A en 2006 par rapport à la proportion d'installations ayant atteint au moins un niveau A en 2015 et 2016 pour le *protocole DVMD de relations avec les Autochtones et les collectivités* et le *protocole VDMD de gestion des résidus*. Le graphique sur le *protocole VDMD de planification de la gestion de crises et des communications* indique la proportion d'entreprises et d'installations ayant répondu « oui » pour chaque indicateur. Le graphique sur le *protocole VDMD de gestion de la conservation de la biodiversité* et le *protocole VDMD de santé et sécurité* comparent les résultats globaux de 2012, 2015 et 2016, puisque 2012 est l'année repère pour ces deux protocoles. Le graphique pour le *protocole VDMD de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES* compare les résultats globaux de 2013, 2015 et 2016, l'année 2013 servant de référence pour le nouveau protocole à trois indicateurs. Pour voir les résultats détaillés par installation, veuillez consulter la section *Rendement VDMD des entreprises* dans le présent rapport.



Surveillance des milieux humides à l'exploitation des sables bitumineux de Suncor, près de Fort McMurray, en Alberta.



Rendement de l'industrie

Collectivités et gens

Nos actions doivent révéler une approche responsable envers le rendement social, économique et environnemental qui coïncide avec les priorités changeantes de nos communautés d'intérêts.

– Principes directeurs de l'initiative VDMD

La présente section indique le rendement de nos membres pour les protocoles suivants : le *protocole de relations avec les Autochtones et les collectivités*, le *protocole de planification de la gestion de crises et des communications* et le *protocole de santé et sécurité*.

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

Le *protocole VDMD de relations avec les Autochtones et les collectivités* aide les établissements miniers à évaluer leurs activités et pratiques rattachées aux relations avec les Autochtones et les autres communautés d'intérêts. Pour atteindre le niveau A, l'établissement doit identifier les parties avec qui communiquer, s'assurer que le dialogue demeure constant et constructif, réagir efficacement aux problèmes soulevés par la communauté, et déclarer ses activités dans le domaine de manière ouverte et transparente. La figure 1 décrit les exigences à satisfaire pour atteindre les niveaux A, AA et AAA.

Ce protocole évalue le rendement en fonction de quatre indicateurs :

Indicateur 1 : Identification des communautés d'intérêts

Indicateur 2 : Communication et dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts

Indicateur 3 : Mécanismes d'intervention auprès des communautés d'intérêts

Indicateur 4 : Production de rapports

Au cours des premières années de l'initiative VDMD, des mécanismes informels régissaient les activités de nombreux établissements au sein des communautés. En 2006, environ la moitié des établissements participants ont atteint le niveau A, et quelques-uns seulement ont atteint le niveau AAA.

FIGURE 1 - PROTOCOLE VDMD DE RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS : QUELLES SONT LES PRATIQUES RECOMMANDÉES?

AAA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les communautés elles-mêmes sont invitées à contribuer à l'identification des communautés d'intérêts. ✓ Les communautés d'intérêts contribuent à l'examen des processus de communication. ✓ Des accords négociés avec les peuples autochtones sont en vigueur au besoin. ✓ Les établissements collaborent avec les communautés d'intérêts pour établir et atteindre des objectifs communs.
AA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les communautés d'intérêts touchées de façon indirecte ou concernées par des enjeux précis ont été identifiées (par exemple, un organisme national non gouvernemental). ✓ Les besoins des communautés d'intérêts en matière de renforcement des capacités sont cernés pour leur permettre de participer efficacement aux discussions sur les enjeux qui les concernent ou les préoccupent. ✓ De la formation appropriée axée sur des cultures précises est offerte au personnel désigné. ✓ Les communautés d'intérêts ont l'occasion de s'exprimer au sujet des rapports publics.

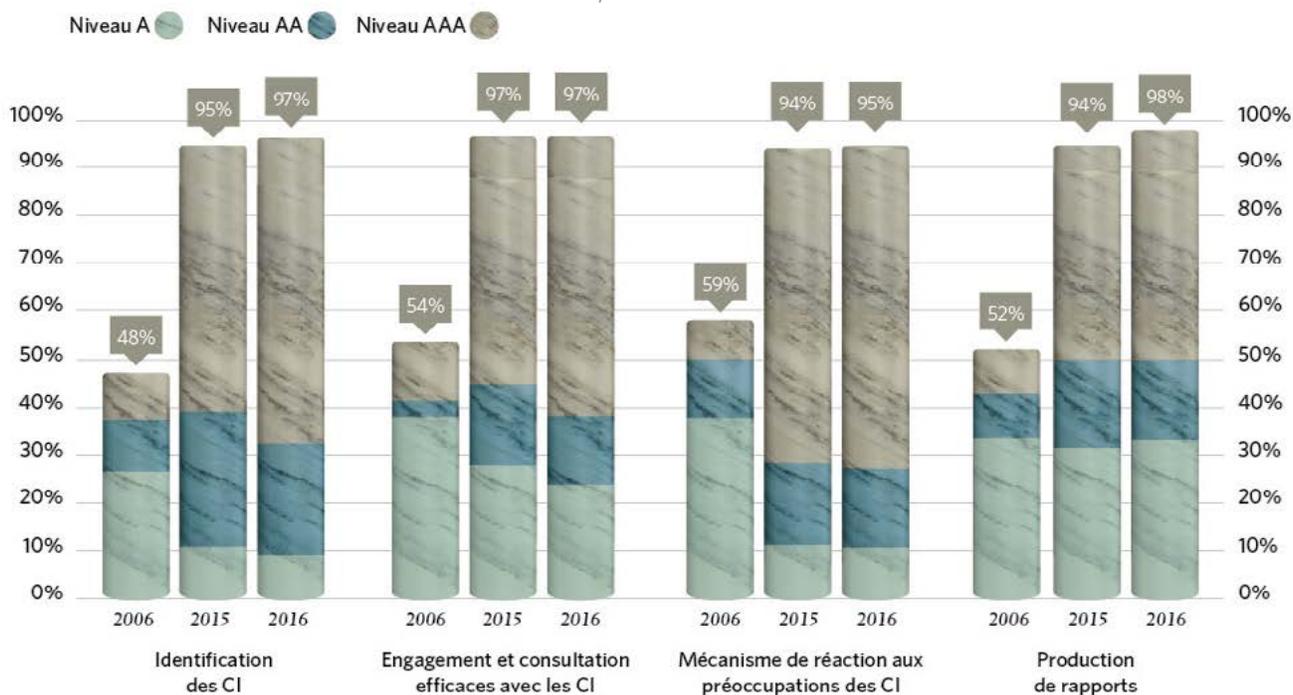


A

- ✓ Les communautés d'intérêts ont été identifiées.
- ✓ Un dialogue constructif avec les communautés d'intérêts est maintenu.
- ✓ Les employés désignés ont été renseignés et formés sur l'obligation de consulter les peuples autochtones.
- ✓ Au besoin, l'établissement offre son assistance pour s'assurer que les communautés d'intérêts sont en mesure de prendre part aux processus de communication et de dialogue.
- ✓ Des processus pour recevoir les plaintes et les préoccupations des communautés d'intérêts sont en place pour aider l'établissement à mieux comprendre les préoccupations des communautés d'intérêts.
- ✓ L'opinion des communautés d'intérêts est prise en compte dans le processus décisionnel.
- ✓ La production de rapports sur les activités au sein des communautés d'intérêts comprend les réponses à leurs préoccupations.

Depuis 2015, des améliorations ont été apportées aux quatre indicateurs du protocole. Parmi les établissements qui atteignent au moins le niveau A, plus de 50 % atteignent maintenant le niveau AAA pour l'indicateur 2. À ce niveau, l'établissement communique de manière constante et significative avec les communautés d'intérêts. Comme l'indique la figure 2, les résultats sont bons pour ce protocole, et la vaste majorité des établissements surpassent le niveau A.

FIGURE 2 - ÉVALUATIONS DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS
POURCENTAGE D'ÉTABLISSEMENTS AYANT AU MOINS ATTEINT LE NIVEAU A
2006, 2015 ET 2016



Faits saillants de 2016

- 97 % ont adopté un système pour identifier les communautés d'intérêts.
- 97 % entretiennent un dialogue constructif avec leurs communautés d'intérêts.
- 95 % ont adopté un système de réaction aux préoccupations des communautés d'intérêts.
- 98 % déclarent publiquement leurs activités de communication et de dialogue.

PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

Le *protocole VDMD de planification de la gestion de crises et des communications* fournit aux sociétés minières les outils nécessaires pour préparer un plan de communication efficace en cas d'incident grave qui toucherait leurs établissements ou l'ensemble de l'entreprise. Dans le cas d'une crise causée par une urgence d'ordre matériel, comme un incendie ou une inondation, les outils offerts sont conçus pour fonctionner conjointement avec les plans d'interventions d'urgence des établissements touchés.

Selon le protocole, tant le siège social que les établissements d'une entreprise doivent élaborer des plans de gestion de crises et mettre sur pied des équipes de communication pour appuyer la mise en œuvre de ces plans. Entre autres choses, les établissements doivent démontrer que des programmes de communication sont en place pour alerter les employés et le public en cas de crise, et les tenir au courant de la situation jusqu'à ce que le problème soit résolu. Ils doivent aussi démontrer que leur plan de gestion de crises est régulièrement testé et mis à jour. La figure 3 décrit les exigences de ce protocole.

En 2016, le *protocole VDMD de planification de la gestion de crises et des communications* (anciennement le *protocole de planification de la gestion de crises*) a été revu. On y a apporté plusieurs modifications pour s'assurer qu'il tient compte des pratiques exemplaires actuelles.

Les établissements répondent par « oui » ou « non » aux questions liées aux trois indicateurs :

Indicateur 1 : Préparation en matière de gestion de crises et de communication

Indicateur 2 : Examen

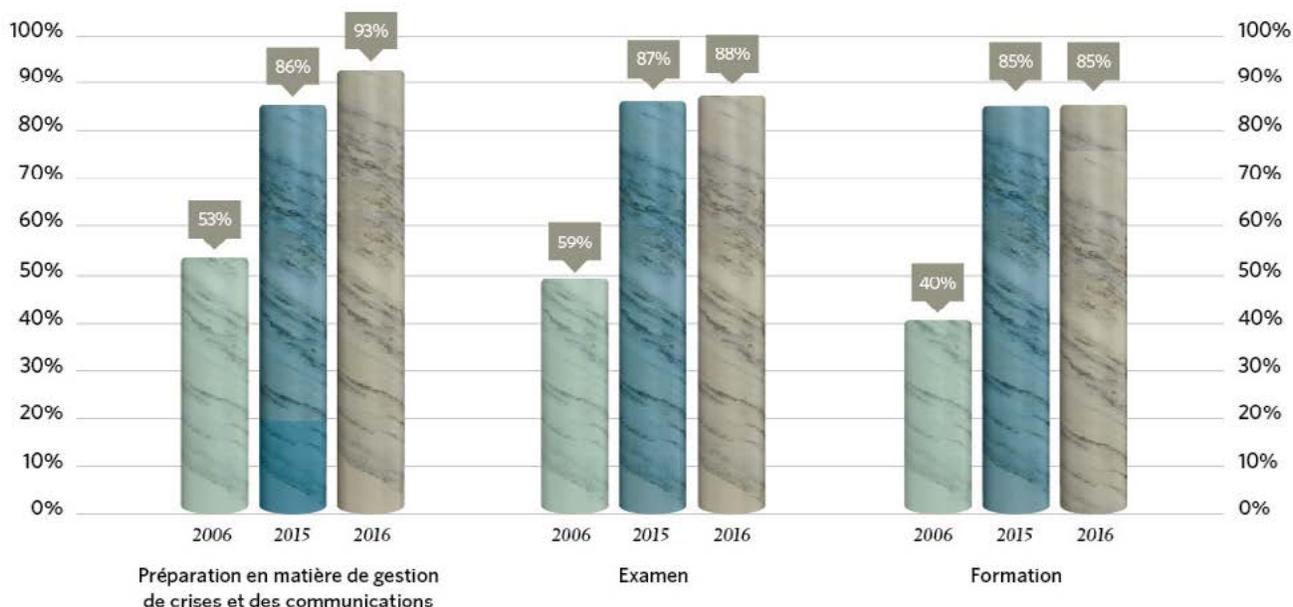
Indicateur 3 : Formation

FIGURE 3 - PROTOCOLE DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS : QUELLES SONT LES PRATIQUES RECOMMANDÉES?

OUI	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'établissement met en œuvre un plan de gestion de crises et des communications, et le met à jour régulièrement. ✓ Le chef de la direction a approuvé le plan de gestion de crises et des communications. ✓ L'établissement a formé un porte-parole pour s'adresser aux médias. ✓ Les risques et dangers ont été relevés. ✓ Un mécanisme de notification est en place pour la mise en œuvre du plan de gestion de crises et des communications. ✓ Des listes des principaux contacts médiatiques et des fiches d'appels ont été préparées. ✓ Une équipe de gestion des crises a été nommée et formée. ✓ Un centre de contrôle de crises est en place avec l'équipement nécessaire. ✓ Des rencontres sont tenues chaque année avec les dirigeants des services locaux d'intervention d'urgence. ✓ Des mécanismes conçus pour communiquer avec les employés et les principaux intervenants en cas de crise ont été testés. ✓ Des exercices de simulation de crise sont effectués chaque année.
-----	--

En 2006, environ la moitié des entreprises et des établissements participants disposaient d'un plan de gestion de crises conforme aux exigences de l'initiative VDMD. Depuis, les résultats globaux se sont améliorés dans l'ensemble et ont continué de progresser après 2015. La figure 4 indique les résultats obtenus pour chaque indicateur.

FIGURE 4 - ÉVALUATIONS DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS
POURCENTAGE D'ENTREPRISES ET D'ÉTABLISSEMENTS QUI ONT RÉPONDU « OUI »
2006, 2015 ET 2016



Faits saillants de 2016

- 93 % disposent d'un plan de gestion de crises et des communications.
- 88 % révisent régulièrement leur plan de gestion de crises et de communications.
- 85 % font des exercices de simulation de crise.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le protocole *VDMD de santé et sécurité* vise à évaluer les pratiques de gestion des établissements en matière de santé et sécurité. Le souci de la santé et de la sécurité des employés et des entrepreneurs fait partie intégrante de l'initiative VDMD, et est profondément inscrit dans la culture de l'industrie minière canadienne. Pour atteindre le niveau A, l'établissement doit avoir clairement défini les responsabilités liées à la gestion de la santé et de la sécurité, avoir établi des mesures de prévention des incidents, offrir une formation adéquate et déclarer son rendement à l'interne et à l'externe. La figure 5 décrit les exigences à satisfaire pour atteindre les niveaux A, AA et AAA.

Ce protocole évalue le rendement en fonction de cinq indicateurs :

Indicateur 1 : Engagement et obligation de rendre des comptes

Indicateur 2 : Planification et opération

Indicateur 3 : Formation, comportement et culture

Indicateur 4 : Surveillance et déclaration

Indicateur 5 : Rendement

FIGURE 5 - PROTOCOLE VDMD DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ : QUELLES SONT LES PRATIQUES RECOMMANDÉES?

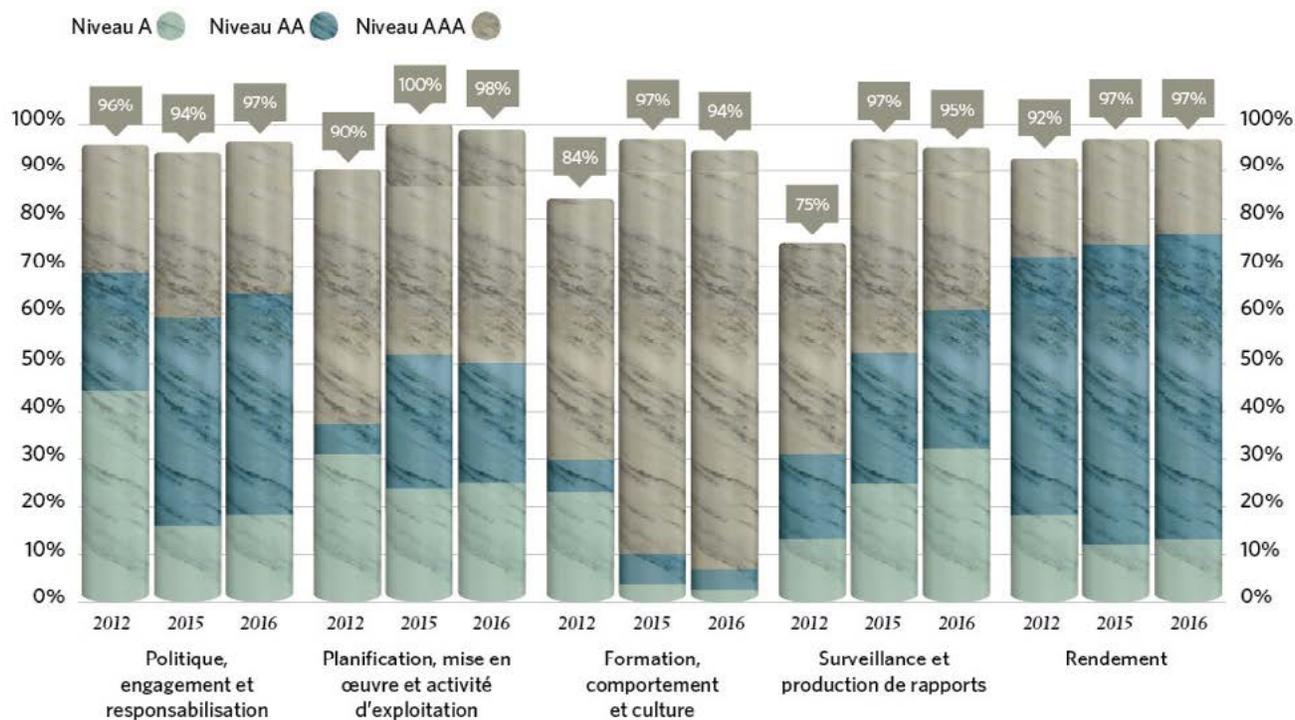
AAA

- ✓ Vérification externe du respect des engagements envers la santé et la sécurité ainsi que des systèmes de gestion et de production de rapports.
- ✓ Le souci de la santé et de la sécurité est évident dans tout l'établissement.
- ✓ L'établissement atteint ses objectifs d'amélioration continue et n'a connu aucun incident mortel depuis au moins quatre ans.

AA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vérification interne du respect des engagements envers la santé et la sécurité ainsi que des systèmes de gestion et de production de rapports. ✓ L'établissement fait la promotion d'une culture de la sécurité en intégrant des critères de santé et sécurité dans les processus opérationnels (comme les décisions d'achat). ✓ L'établissement compare son rendement en matière de santé et de sécurité à celui d'autres entreprises. ✓ Des objectifs de rendement sont fixés pour les indicateurs révélant les points forts et les points faibles.
A	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La haute direction appuie les engagements de l'établissement envers la santé et la sécurité et les communique à tout le personnel. ✓ L'établissement suit des normes et procédures documentées en matière de santé et sécurité. ✓ Des inspections sont effectuées en milieu de travail. ✓ Tout le personnel comprend son rôle et ses responsabilités en matière de santé et sécurité. ✓ L'établissement offre une formation initiale et des cours sur la sécurité à tout le personnel. ✓ La formation est axée sur la reconnaissance des risques et les mesures de prévention. ✓ L'établissement surveille son rendement de santé et sécurité pour relever ses points forts et points faibles. ✓ L'établissement produit des rapports publics sur le rendement en matière de santé et sécurité. ✓ Des objectifs de rendement en matière de santé et sécurité sont établis et communiqués au personnel.

Dans l'ensemble, les résultats de ce protocole sont bons depuis que l'entreprise a commencé à les publier, en 2012. Plus de 90 % des établissements ont atteint au moins le niveau A pour les cinq indicateurs, et bon nombre d'entre eux ont récolté des cotes AA et AAA. Comme le montre la figure 6, les résultats de 2016 reflètent bien ceux des *rapports d'étape VDMD* précédents.

FIGURE 6: ÉVALUATIONS DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ
POURCENTAGE D'ÉTABLISSEMENTS AYANT AU MOINS ATTEINT LE NIVEAU A
2012, 2015 ET 2016



Faits saillants de 2016

- 97 % démontrent un engagement envers la santé et sécurité et rendent les comptes nécessaires.
- 98 % des établissements possèdent un système officiel de gestion de la santé et de la sécurité.
- 94 % offrent des formations sur la santé et la sécurité.
- 95 % surveillent et déclarent leur rendement en matière de santé et sécurité.
- 97 % se sont fixé des objectifs de santé et sécurité.

En 2016, on a effectué un examen complet du *protocole VDMD de santé et sécurité*. L'objectif était d'intégrer les leçons apprises durant les premières années de mise en œuvre du protocole. Ainsi, plusieurs modifications ont été apportées, dont la plus importante, l'ajout d'exigences en matière d'hygiène industrielle. Pour atteindre le niveau A, un programme d'hygiène industrielle doit être en place. Pour atteindre le niveau AA, elles doivent faire examiner les contrôles et les risques d'hygiène industrielle par un hygiéniste. Pour atteindre le niveau AAA, elles devront dorénavant faire surveiller le programme d'hygiène industrielle par un hygiéniste qualifié. Les établissements mettront en œuvre les nouvelles exigences au courant de 2017 et établiront un rapport sur le respect du protocole modifié à compter de 2018. La prochaine évaluation complète du *protocole VDMD de santé et sécurité* est prévue pour 2022. D'ici là, une évaluation intermédiaire devrait être effectuée en 2019.

PRÉVENTION DU TRAVAIL FORCÉ ET DU TRAVAIL DES ENFANTS

En 2017, les *principes directeurs de l'initiative VDMD* ont été revus pour y incorporer des engagements en matière de prévention du travail des enfants et du travail forcé dans les établissements miniers :

Les membres de l'AMC s'engagent à respecter les droits de nos travailleurs et à ne pas avoir recours au travail forcé ni au travail des enfants, tels que définis dans les Conventions 29, 182 et 238 de l'Organisation internationale du travail.

Le respect de cet engagement sera mesuré dans le cadre du processus de vérification externe. Puisque le niveau de risque associé à ces enjeux varie considérablement en fonction du territoire et que la complexité des processus organisationnels devrait être fondé sur celui-ci, les processus différeront d'une entreprise à l'autre. Ils pourraient aller de la mise en conformité des pratiques en ressources humaines aux lois nationales et infranationales, à la mise en œuvre de processus perfectionnés de diligence raisonnable.

On commencera à mesurer le respect du nouveau *protocole VDMD de prévention du travail forcé et du travail des enfants* à compter de 2018.

Les études de cas suivantes donnent des exemples concrets d'excellence et de leadership dans le cadre du programme VDMD. Les initiatives décrites ci-dessous concordent avec les principes directeurs et les protocoles VDMD sur les collectivités et les gens.



Glencore étude de cas

Attirer et retenir les travailleurs inuits de talent

Située au Nunavik, dans le Grand Nord québécois, la Mine Raglan du groupe canadien Glencore s'est donné pour priorité d'embaucher le plus grand nombre d'employés inuits possible. En 2008, l'entreprise a lancé le programme Tamatumani, une initiative d'enrichissement des compétences qui a contribué à la formation et à l'embauche de centaines de Nunavimmiuts. Aujourd'hui, 176 employés inuits travaillent à la Mine Raglan, ce qui représente environ 20 % de son effectif. En fait, la mine est devenue l'un des plus importants employeurs du Nunavik.

La Mine Raglan a établi le programme Tamatumani en collaboration avec plusieurs partenaires communautaires, notamment le gouvernement régional et la commission scolaire Kativik, qui continuent par ailleurs d'en surveiller l'évolution. Cette collaboration contribue à faire en sorte que le programme réponde aux besoins et aux réalités des communautés locales. Le faible degré de scolarité dans la région représente un important obstacle à l'emploi. Durant les années précédant le lancement du programme, 94 % des élèves inuits du secondaire décrochaient avant l'obtention de leur diplôme. Le programme Tamatumani, mot qui signifie « second départ » en inuktitut, comble une grave lacune.

Aujourd'hui, Tamatumani propose un ensemble diversifié de programmes scolaires. Il propose un programme de compétences essentielles, qui comprend des cours de français et d'anglais, un programme de transition vers le milieu du travail, ainsi que de la formation technique appliquée en vue d'occuper différents postes. Il comporte également un programme de stages de deux ans appelé Mine école, dans le cadre duquel les employés inuits reçoivent la formation nécessaire pour devenir mineurs souterrains. En 2013, la Mine Raglan créait le programme RIDE (Rapid Inuit Development and Employment) afin d'accélérer la mobilité interne des employés ayant le plus grand potentiel. En 2014, la mine a mis sur pied une formation axée sur la conscientisation culturelle, avec l'aide de l'Institut culturel Avataq, en vue de promouvoir la sensibilité culturelle et la communication entre tous les employés.

De concert avec les centres d'emploi locaux du Nunavik, Tamatumani gère une banque de candidatures et se rend dans les communautés afin de s'assurer que leurs résidents sont au courant des postes à pourvoir. Toutes les parties partagent l'objectif commun de voir évoluer le plus grand nombre possible d'employés Nunavimmiut à des postes variés au sein de la Mine Raglan.



IAMGOLD étude de cas

Soutenir les foyers vulnérables

La région du Sahel du Burkina Faso, qui abrite la mine d'or Essakane d'IAMGOLD, est assujettie à une longue saison sèche et à une courte saison des pluies. Le climat rend la culture alimentaire difficile, ce qui représente l'une des raisons pour lesquelles quatre familles sur 10 vivent sous le seuil de la pauvreté. Depuis 2008, IAMGOLD procure un soutien alimentaire à celles qui habitent à proximité de sa mine. Au départ, le programme mettait l'accent sur 1 000 personnes vulnérables, y compris des personnes âgées, des personnes handicapées et des femmes chefs de famille. Après avoir réévalué le programme, cependant, IAMGOLD a choisi de réorienter le tir vers les familles afin de générer des avantages à plus long terme autant pour les personnes vulnérables que leurs familles.

En 2015, IAMGOLD a incité les chefs des collectivités et l'organisation non gouvernementale A2N à définir des indicateurs de pauvreté pour pouvoir déterminer les foyers qui bénéficieraient le plus du soutien offert. Cette initiative a aussi guidé les types d'appui qui seraient offerts, avec l'objectif de contrer la pauvreté et d'augmenter la sécurité alimentaire à long terme. Les suggestions de ces intervenants ont conduit IAMGOLD à fournir l'aide suivante à 258 foyers vulnérables : deux chèvres et les soins vétérinaires pour ces animaux, deux sacs de marchandises agro-industrielles et deux sacs de 100 kilogrammes de millet. L'élevage de chèvres a été choisi en raison de l'excellente adaptation de ces animaux à la région du Sahel et de leur faculté à se reproduire rapidement. L'entreprise a également fourni une forme d'aide alimentaire afin d'empêcher les familles de vendre les chèvres pendant les périodes de famine et leur permettre de maintenir un certain stock de céréales.

IAMGOLD et les collectivités réexaminent régulièrement le programme, et des données récentes ont montré que le nombre de foyers vulnérables avait chuté de 50 %. Le programme s'est donc avéré un outil important en vue d'aider ces familles à faire échec à la pauvreté, à améliorer leur sécurité alimentaire et à accroître leur prestance sociale au sein de leurs collectivités. Le nombre de repas quotidiens par famille est passé de deux à trois, et cette augmentation s'est produite autant sur le plan de la quantité que de la qualité. En outre, plus de 140 chèvres sont nées, donnant ainsi aux enfants accès à du lait nutritif.



Membres de la communauté participant à l'initiative d'IAMGOLD pour soutenir les foyers vulnérables, au Burkina Faso.



Rendement de l'industrie

Intendance environnementale

L'un des objectifs de l'initiative VDMD est de réduire au minimum les répercussions des activités minières sur l'environnement et la biodiversité, à toutes les étapes du cycle minier, de l'exploration à la fermeture.
– Principes directeurs de l'initiative VDMD

La présente section décrit comment les établissements ont développé des systèmes pour améliorer l'intendance environnementale en adoptant des pratiques exemplaires en *gestion des résidus* et de la *conservation de la biodiversité*.

GESTION DES RÉSIDUS

L'actuel *protocole VDMD de gestion des résidus* est conçu pour aller au-delà du respect des normes techniques et pour assurer la gestion responsable des parcs à résidus miniers. Pour obtenir une cote de niveau A ou supérieure, les établissements doivent actuellement démontrer qu'ils respectent les guides de gestion des résidus. Ils doivent notamment avoir une politique en place et démontrer leur engagement envers la gestion responsable des parcs à résidus. Pour atteindre au moins le niveau A, l'établissement doit posséder un solide système de gestion des résidus, effectuer l'évaluation annuelle du rendement en matière de gestion des résidus, et confier la responsabilité de la gestion des résidus à la personne la plus haut placée de l'entreprise (comme le Chef de la direction). La figure 7 décrit les exigences à satisfaire pour atteindre les niveaux A, AA et AAA.

Ce protocole évalue le rendement selon cinq indicateurs :

Indicateur 1 : Politique de gestion des résidus miniers et énoncé des engagements

Indicateur 2 : Système de gestion des résidus miniers

Indicateur 3 : Délégation de la responsabilité de la gestion des résidus miniers et de l'obligation de rendre des comptes

Indicateur 4 : Examen annuel de la gestion des résidus miniers

Indicateur 5 : Manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance (EES)

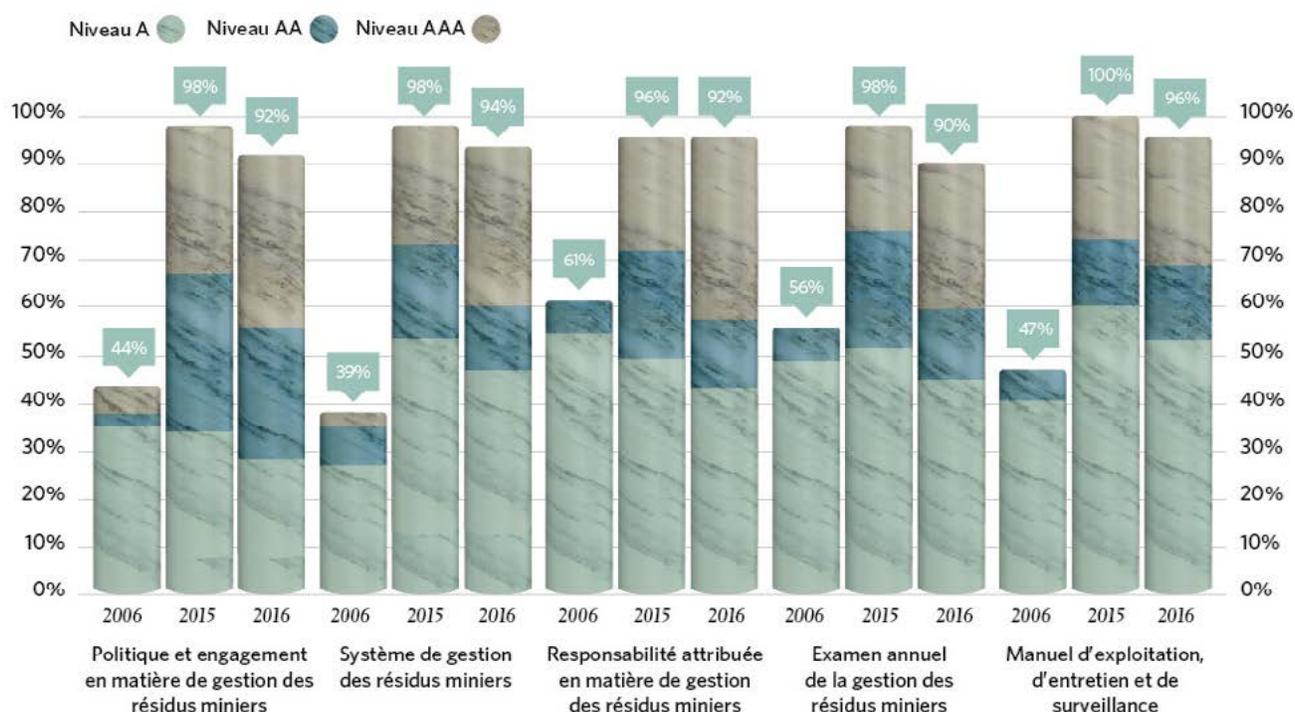
FIGURE 7 - PROTOCOLE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS VDMD :
QUELLES SONT LES PRATIQUES RECOMMANDÉES?

AAA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire vérifier ou évaluer par un tiers la politique, le système et les procédures de gestion des résidus de l'établissement.
AA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vérifier ou évaluer à l'interne la politique, le système et les procédures de gestion des résidus de l'établissement.
A	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en œuvre la politique de gestion des résidus et démontrer son engagement. ✓ Le système de gestion des résidus doit comprendre des critères et procédures visant à : <ul style="list-style-type: none"> - réduire les conséquences pour l'environnement; - protéger la santé et la sécurité du public; - planifier la mise hors service et la fermeture; - assurer le respect des exigences réglementaires et des politiques de l'entreprise.. ✓ Confier la responsabilité de la gestion des résidus au Chef de la direction général ou au directeur de l'exploitation. ✓ Effectuer l'évaluation des risques. ✓ Développer des plans de préparation aux situations d'urgence. ✓ Évaluer tous les ans le système de gestion des résidus. ✓ Posséder un manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance.



Les résultats globaux demeurent excellents pour cet indicateur : plus de 90 % des établissements participants ont atteint au moins le niveau A. Comme l'indique la figure 8, un nombre croissant d'établissements atteignent le niveau AA ou AAA pour les cinq indicateurs. Notez qu'en 2016, 63 % des établissements ont atteint au moins le niveau AA pour l'indicateur 1, une amélioration par rapport à 36 % en 2014. Cela dit, le nombre d'établissements ayant atteint au moins le niveau A entre 2015 et 2016 est à la baisse, comme le montrent les résultats des niveaux B et C. Cette baisse s'explique par le fait que certains établissements viennent d'adopter l'initiative VDMD et qu'ils harmonisent toujours leurs systèmes avec les critères du programme. Cette année, deux établissements qui ont déjà atteint les niveaux AA et AAA ont vu leur niveau baisser à B pour l'indicateur 4 à la suite d'une vérification externe.

FIGURE 8 : ÉVALUATIONS DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
POURCENTAGE D'ÉTABLISSEMENTS AYANT AU MOINS ATTEINT LE NIVEAU A
2006, 2015 ET 2016



Faits saillants de 2016

- 92 % ont adopté une politique de gestion et démontré leur engagement envers la gestion responsable des résidus.
- 94 % ont mis en œuvre un système de gestion des résidus.
- 92 % ont confié la responsabilité de la gestion des résidus au chef de la direction général ou au directeur de l'exploitation.
- 90 % ont effectué une revue annuelle de la gestion des résidus.
- 96 % des établissements ont créé et utilisent un manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance.

EXAMEN DE LA GESTION DES RÉSIDUS

Tout de suite après la défaillance de la digue à résidus au mont Polley en 2014, le conseil d'administration de l'AMC a entrepris un examen minutieux du *protocole VDMD de gestion des résidus* et des guides qui s'y rattachent. Dans le cadre de cet examen, l'AMC a fait appel à un groupe de travail indépendant sur la gestion des résidus en mars 2015 pour l'évaluation externe des exigences et des guides VDMD sur la gestion des résidus.

En novembre 2015, le groupe a remis à l'AMC son rapport final comprenant 29 recommandations pour améliorer le protocole et les guides. Le rapport complet du groupe est accessible à la page www.mining.ca/fr/ressources/rapports.

Depuis la publication du rapport du groupe de travail indépendant en 2015, l'AMC travaille avec ses membres à appliquer ses 29 recommandations ainsi qu'à renforcer les règles du *protocole VDMD de gestion des résidus* et des guides. Les modifications apportées au protocole et aux indicateurs sont présentées ci-dessous. Elles entreront en vigueur en 2019.

Politique de gestion des résidus miniers et énoncé des engagements communiqués efficacement et bien compris

La nouvelle version de l'indicateur 1 permettra d'assurer que la politique et les engagements de l'établissement sont bien communiqués aux employés. De plus, l'indicateur exige maintenant que la politique sur la sécurité des parcs à résidus miniers soit bien comprise par le personnel concerné directement et indirectement. Les politiques doivent donc être bien comprises par le personnel directement concerné (p. ex. un directeur d'usine qui est responsable de la gestion des résidus), et des processus doivent être établis pour faire en sorte que les personnes indirectement concernées (p. ex. les décideurs en matière d'achats liés à la gestion des résidus) comprennent bien les engagements de l'établissement dans le cadre de ce protocole.

Approbation de la haute direction de l'entreprise

L'indicateur 1 exige maintenant que la gouvernance ou le conseil d'administration de l'entreprise approuve la politique et les engagements de l'entreprise en matière de gestion des résidus. Auparavant, la haute direction approuvait la politique et les engagements.

Exigences de vérification renforcées

L'AMC a renforcé les exigences de vérification liées aux cinq indicateurs du protocole. Une vérification interne est maintenant requise pour atteindre le niveau A, tandis que le niveau AA requiert une vérification externe et que le niveau AAA exige une vérification externe avec évaluation de l'efficacité. Grâce à ces modifications, les établissements pourront satisfaire plus efficacement aux critères des guides de gestion des résidus.

Plans d'action pour atteindre le niveau A

L'AMC a préféré modifier le protocole pour qu'il exige que les établissements qui n'ont pas atteint le niveau A conçoivent et publient un plan d'action (dans le Rapport d'étape VDMD) pour y arriver. La modification exige aussi que ces mesures soient prises dans un délai de trois ans.

Exigences resserrées par rapport à la préparation aux situations d'urgence et à la responsabilisation

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du groupe de travail, l'AMC a relevé d'autres occasions de renforcer les exigences du protocole par rapport à la préparation aux situations d'urgence et à la responsabilisation.

Le protocole exige actuellement que les entreprises élaborent leurs plans de préparation aux situations d'urgence pour atteindre le niveau A et qu'elles mettent leurs plans à l'épreuve pour atteindre le niveau AA. L'AMC a modifié le protocole pour qu'il exige que les entreprises élaborent et testent leur plan de préparation aux situations d'urgence pour atteindre le niveau AA.

Elle a aussi modifié les critères d'atteinte du niveau B pour l'indicateur 3. Pour atteindre le niveau B, les établissements doivent confier à un cadre et aux employés appropriés la responsabilité des enjeux liés aux résidus miniers et au rendement de l'établissement à cet égard. Actuellement, l'obligation de nommer des responsables est rattachée au niveau A. L'AMC a renforcé les critères du niveau A en précisant que les entreprises doivent déléguer la responsabilité des parcs à résidus miniers à un personnel *qualifié*.

Application dans les parcs à résidus miniers inactifs

Les parcs à résidus miniers inactifs qui sont liés à un établissement sont visés par l'initiative VDMD, et les membres doivent appliquer le protocole dans ces installations. Selon la recommandation du groupe de travail, on a élaboré un processus visant les parcs à résidus miniers inactifs à risques élevés dans le cadre de l'initiative VDMD. Le processus exige que tous les membres évaluent les risques liés aux parcs à résidus miniers inactifs et appliquent le *protocole VDMD de gestion des résidus miniers* aux parcs à résidus inactifs à risques élevés. En 2017, certains membres mettront à l'essai le processus et le protocole modifié dans des parcs à résidus miniers inactifs. Les entreprises ayant effectué la mise à l'essai présenteront un rapport au reste des membres et communiqueront les leçons tirées. Au besoin, il faudra élaborer des éléments d'orientation supplémentaires sur la gestion des parcs à résidus inactifs.

AMÉLIORATION DES GUIDES SUR LA GESTION DES RÉSIDUS DE L'AMC

En plus des modifications apportées au protocole de gestion des résidus, l'AMC travaille à la mise à jour des guides qui s'y rattachent, qui sont reconnus dans le monde entier en matière d'orientation sur le fonctionnement et la gestion sécuritaires des parcs à résidus miniers.

En 2016-2017, le Groupe de travail sur les résidus de l'AMC, composé de membres experts, a mis à jour le *Guide de gestion des parcs à résidus miniers* pour y intégrer les recommandations du groupe de travail et d'autres éléments pour renforcer les règles. À l'automne 2017, l'AMC a publié la troisième édition du Guide. En plus de fournir des conseils essentiels sur les systèmes de gestion, le guide :

- contient des instructions supplémentaires sur les aspects techniques de la gestion responsable des résidus miniers;
- présente une approche fondée sur le risque et met l'accent sur l'importance de sélectionner et de mettre en œuvre les meilleures techniques existantes et les meilleures pratiques applicables en fonction du site pour assurer une gestion plus efficace des résidus;
- souligne l'importance d'un examen indépendant et fournit des lignes directrices en la matière.

On a élaboré un nouveau tableau de conformité, qui définit en quoi consiste la conformité au *Guide de gestion des parcs à résidus miniers*, aux fins de l'application du *protocole VDMD de gestion des résidus miniers*. Ce tableau remplacera le *Guide de vérification et d'évaluation de la gestion des parcs à résidus miniers*.

Le Groupe de travail sur les résidus revoit actuellement le guide *Comment rédiger un manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance*. Il y travaillera au cours de 2017 et s'est fixé comme objectif de finaliser le document d'ici le début de 2018. Le *protocole VDMD de gestion des résidus miniers* révisé entrera en vigueur pour l'année de déclaration 2019, une fois que les guides connexes de gestion des résidus auront été mis à jour.

GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

L'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion de la conservation de la biodiversité est une priorité au sein de l'industrie, tout au long du cycle de vie d'une mine. Le *protocole VDMD de la gestion de la conservation de la biodiversité* évalue l'engagement des établissements envers la conservation de la biodiversité. Les établissements qui atteignent le niveau A pour ce protocole communiquent avec d'importantes communautés d'intérêts, comme les gouvernements, les collectivités autochtones et les organismes de conservation, pour établir des objectifs et une stratégie en matière de conservation de la biodiversité. Ils doivent aussi avoir des mécanismes pour évaluer, atténuer et compenser les effets des activités sur la biodiversité. La figure 9 décrit les exigences à satisfaire pour atteindre les niveaux A, AA et AAA.

Ce protocole évalue actuellement le rendement selon trois indicateurs :

Indicateur 1 : Engagement, obligation de rendre compte et communications d'entreprise en matière de conservation de la biodiversité

Indicateur 2 : Planification et mise en œuvre de la conservation de la biodiversité à l'échelle de l'établissement

Indicateur 3 : Production de rapports sur la conservation de la biodiversité

FIGURE 9 : PROTOCOLE VDMD DE GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ QUELLES SONT LES PRATIQUES RECOMMANDÉES?

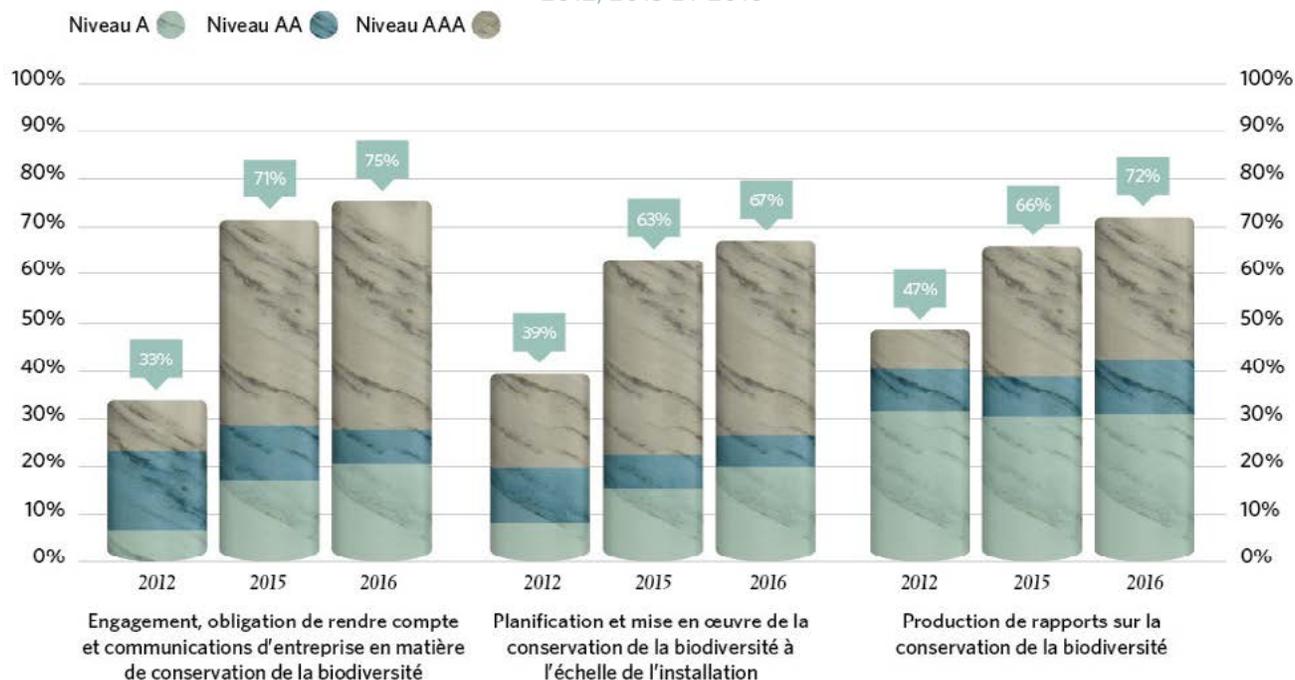
AAA

- ✓ L'établissement cherche à établir des partenariats avec d'autres organisations (comme une organisation non gouvernementale de l'environnement) pour atteindre les objectifs en matière de conservation.
- ✓ L'établissement investit dans la recherche et le développement afin de permettre à l'industrie de mieux comprendre la conservation de la biodiversité, la science et le savoir traditionnel.
- ✓ Amélioration de la biodiversité dans des secteurs extérieurs à la propriété de l'établissement.
- ✓ L'établissement encourage les employés à appuyer bénévolement des initiatives communautaires de conservation de la biodiversité.
- ✓ Les avis des communautés d'intérêts sur les rapports relatifs à la conservation de la biodiversité sont activement sollicités et publiés.

AA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'établissement démontre que la gestion de la conservation de la biodiversité est intégrée dans les principaux processus opérationnels, notamment le processus budgétaire annuel. ✓ L'établissement vérifie à l'interne ses engagements, son modèle de gestion et ses rapports publics en lien avec la conservation de la biodiversité.
A	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La haute direction a démontré son engagement envers la conservation de la biodiversité. ✓ Les conséquences et les risques pour la biodiversité sont évalués et atténués. ✓ Les principales communautés d'intérêts (gouvernements, collectivités autochtones et groupes de conservation) participent aux activités de conservation de la biodiversité. ✓ Les programmes de formation de l'établissement comprennent des volets sur la conservation de la biodiversité. ✓ Les activités et le rendement en matière de conservation de la biodiversité sont publiés.

Les membres de l'AMC ont continué de s'améliorer considérablement aux trois indicateurs depuis 2012, première année de publication des résultats pour ce protocole. Comme le montre la figure 10, dans l'ensemble, les résultats des trois indicateurs se sont améliorés au cours de la dernière année.

**FIGURE 10 : ÉVALUATIONS DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
POURCENTAGE D'ÉTABLISSEMENTS AYANT AU MOINS ATTEINT LE NIVEAU A
2012, 2015 ET 2016**



Faits saillants de 2016

- La haute direction de 75 % des établissements s'est engagée envers la conservation de la biodiversité.
- 67 % des établissements ont mis en œuvre un système de gestion de la conservation de la biodiversité.
- 72 % des établissements déclarent publiquement leurs activités et leur rendement en matière de conservation de la biodiversité.

Les études de cas suivantes donnent des exemples concrets d'excellence et de leadership dans le cadre du programme VDMD. Les initiatives décrites ci-dessous concordent avec les principes directeurs et les protocoles VDMD sur l'intendance environnementale.



Cameco étude de cas

Améliorer la protection environnementale grâce à l'information

L'exploitation de Key Lake de Cameco compte 600 employés, dont environ la moitié proviennent du nord de la Saskatchewan. En 2011, la société constatait que plusieurs des incidents touchant l'environnement qui s'étaient produits étaient dus à des comportements complaisants, donc évitables. Le personnel est passé à l'action et a lancé, en 2012, la semaine de sensibilisation environnementale de Key Lake pour l'ensemble des employés sur place. Au fil des ans, cette semaine annuelle a non seulement amélioré les connaissances des travailleurs en matière de protection de l'environnement, mais a aussi diminué considérablement les incidents environnementaux. Elle a aussi été reconnue comme pratique exemplaire, à l'échelle de l'entreprise et par les communautés du nord de la Saskatchewan, et comme un moyen efficace d'inciter les gens à agir comme des intendants diligents de l'environnement.

Les activités tenues chaque année se veulent amusantes et informatives. La semaine est remplie de démonstrations interactives et d'ateliers composés de présentations et d'exercices pratiques qui permettent aux employés de s'informer et de mettre en pratique leurs apprentissages. Chaque jour, le personnel reçoit des conseils environnementaux et prend connaissance d'anecdotes, tandis que des films axés sur ce thème sont projetés tous les soirs au cinéma. Toutes les activités sont conçues pour communiquer de façon engageante des informations techniques faciles à comprendre à un auditoire souvent néophyte.

L'initiative a permis à Key Lake d'atteindre ses objectifs environnementaux en ciblant les problèmes à la source des incidents et en instaurant une culture attentive et protectrice envers l'environnement sur place. Elle est aussi à l'origine de changements dans la manière dont le personnel de Cameco communique avec les parties prenantes à l'occasion de la tournée communautaire annuelle du nord de la Saskatchewan pour rendre l'activité plus interactive et attirante. En 2015, Cameco a déployé une approche interactive de type expo-sciences durant sa tournée de cinq communautés nordiques. Cette approche a permis au personnel de Key Lake d'expliquer l'extraction d'uranium aux membres de ces communautés, y compris les jeunes et les aînés, de manière constructive pour eux. Étant donné le succès de ce projet, Cameco prévoit adopter des semaines de sensibilisation de la sorte à d'autres endroits.



De Beers étude de cas

Programme de surveillance de caribous

Le programme de surveillance de la faune sauvage de la mine Victor (DeBeers Canada) est un programme à long terme lancé en 2001. Les études initiales ont été menées dans le cadre du processus d'évaluation environnementale de la mine de diamants Victor. Le programme de surveillance a ensuite été accepté dans le cadre du rapport d'étude détaillé par De Beers Canada, la Première Nation Attawapiskat et le gouvernement du Canada, signataires autorisés de l'entente sur le programme de suivi de la mine Victor.

Le programme de surveillance prévoit l'observation continue par radio-télémesure des caribous des bois (*Rangifer tarandus*) et la réalisation de relevés aériens de la faune aux deux ans, au début (décembre) et à la fin de l'hiver (fin février, début mars), tant et aussi longtemps que la mine sera en activité ou selon les modalités convenues par les parties dans l'entente. Le programme de surveillance fonctionne selon un cadre de gestion passive adaptative. Ainsi, on révisé les résultats pour déterminer s'il faut modifier les méthodes en raison des phénomènes et des problèmes cernés.

Des membres de la Première Nation Attawapiskat ont participé au programme et repéré des caribous et récupéré les colliers émetteurs perdus. Pendant la réalisation de relevés aériens hivernaux, les aînés ont également aidé les responsables à repérer les caribous. Des membres de la Première Nation chassent régulièrement des caribous, et les données obtenues grâce aux colliers dotés d'un émetteur par satellite ont confirmé les renseignements fournis par les chasseurs et les aînés sur le déplacement de ces animaux.

Selon les études, les écotypes de caribous des bois de la toundra et de la forêt boréale sont présents dans l'aire étudiée, qui est située dans une zone mixte où ces deux écotypes cohabitent pendant certains hivers. Cependant, au cours de la période de vêlage (printemps), et de la période de post-vêlage (été), les deux types de caribous se trouvent très souvent dans l'aire étudiée. Ces comportements sont restés les mêmes entre 2004 et 2016, ce qui suggère que les zones de vêlage n'ont pas changé pendant l'aménagement et depuis l'entrée en fonction de la mine.



La mine Victor (De Beers), près de la Première Nation d'Attawapiskat, dans le nord-est de l'Ontario.



Rendement de l'industrie

Efficacité énergétique

Les sociétés minières qui participent à l'initiative VDMD pratiquent l'amélioration continue en utilisant les nouvelles technologies, l'innovation et les meilleures pratiques dans toutes les facettes de leurs activités.
– Principes directeurs de l'initiative VDMD

La présente section fait état du rendement de nos sociétés membres en matière de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES.

GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

L'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de GES figurent parmi les priorités de l'industrie minière du Canada, dans la mesure où elles contribuent à la gestion des changements climatiques, à l'atténuation des incidences sur l'environnement et à la réduction des coûts d'exploitation d'une installation. Le *protocole de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES* permet aux établissements d'évaluer leurs pratiques et leurs procédés liés à la conservation de l'énergie et à la réduction des émissions de GES. Pour atteindre le niveau A, les établissements doivent s'assurer que les données sur l'énergie sont examinées régulièrement et bien intégrées aux interventions de l'opérateur. Ils doivent aussi établir et atteindre des objectifs de rendement. La figure 11 décrit les exigences à satisfaire pour atteindre les niveaux A, AA et AAA.

Ce protocole évalue le rendement selon trois indicateurs :

Indicateur 1 : Systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de GES

Indicateur 2 : Systèmes de production de rapports sur la consommation d'énergie et les émissions de GES

Indicateur 3 : Objectifs de rendement en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES

**FIGURE 11 : PROTOCOLE DE GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES :
QUELLES SONT LES PRATIQUES RECOMMANDÉES?**

AAA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Politiques d'approvisionnement qui comportent des critères relatifs à l'efficacité énergétique et à la réduction des GES. ✓ Investissements en recherche et développement et dans des projets d'énergie renouvelable. ✓ Les rapports sur la consommation d'énergie et les émissions de GES sont soumis à une vérification externe. ✓ Certaines émissions de GES du champ d'application 3 sont incluses dans les rapports. ✓ Des objectifs d'amélioration continue sont fixés, et les résultats sont comparés aux tendances antérieures.
AA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La planification des affaires tient compte de la consommation d'énergie et des émissions de GES. ✓ Les rapports de rendement sur la consommation d'énergie et les émissions de GES sont soumis à une vérification interne. ✓ La consommation d'énergie de l'entreprise et sa stratégie de réduction des émissions de GES sont publiées. ✓ L'établissement atteint toujours ses objectifs de rendement en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES.
A	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des procédures et pratiques complètes liées à la consommation d'énergie et aux émissions de GES sont en place. ✓ La consommation d'énergie et les émissions de GES de l'établissement sont surveillées et publiées. ✓ La haute direction tient compte des données sur l'énergie et les émissions de GES dans son processus décisionnel. ✓ Les responsabilités en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES sont confiées aux gestionnaires des opérations. ✓ Une formation sur l'efficacité énergétique est offerte aux employés. ✓ L'établissement établit et atteint des objectifs de rendement en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES.

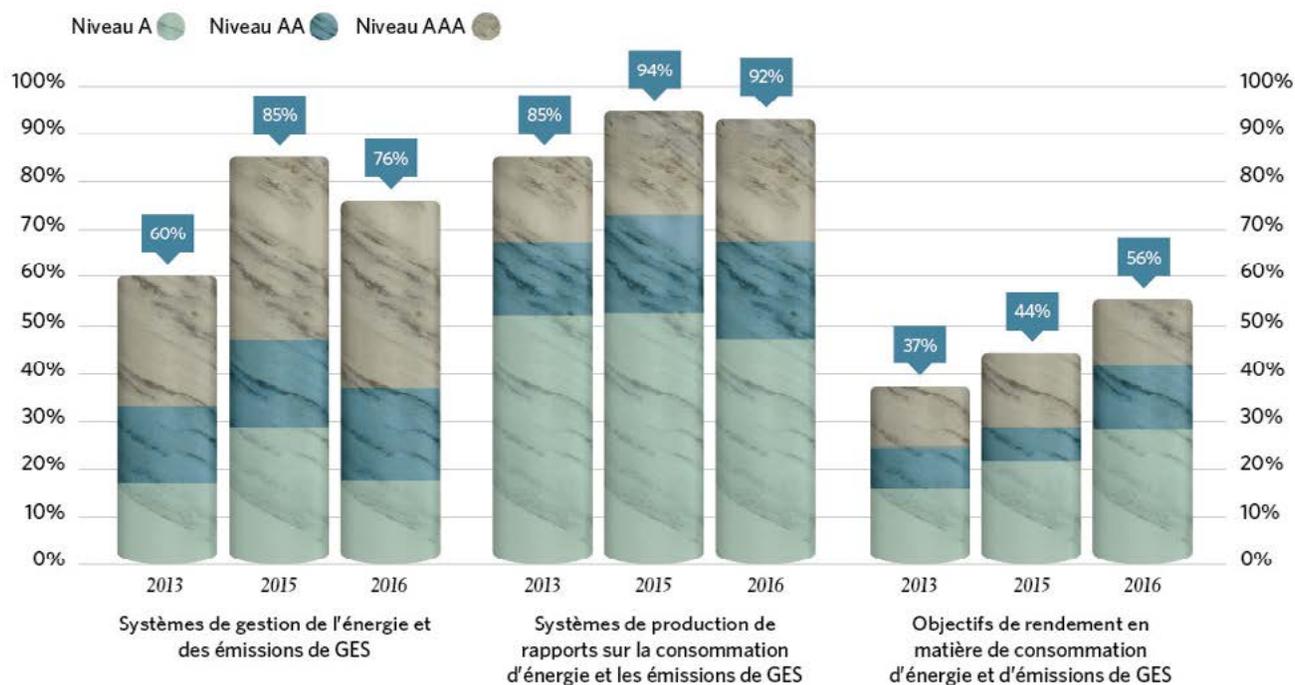


L'AMC, qui reconnaît que la consommation d'énergie et les émissions de GES ne sont pas des risques opérationnels importants pour toutes les sociétés et tous les établissements, a intégré un seuil d'importance à ce protocole. Les établissements dont les émissions de gaz à effet de serre sont inférieures à 25 kilotonnes d'équivalents CO₂ ou ceux dont la consommation d'énergie est de moins de 25 000 gigajoules ne sont pas tenus de faire rapport sur les indicateurs 1 ou 3 de ce protocole.

En 2013, l'AMC a révisé le protocole, faisant passer le nombre d'indicateurs de six à trois. Ce changement reconnaît que, dans le secteur minier, les établissements produisent des GES principalement à partir de combustibles fossiles et que ces GES sont contrôlés par la gestion de la consommation d'énergie. Des données historiques de 2006 à 2012 sont présentées dans le Rapport d'étape VDMD 2014. La figure 12 présente le rendement pour les trois indicateurs en 2013, 2014 et 2015 et montre les améliorations constantes depuis 2013 pour les indicateurs 1 et 2.

Cela dit, le pourcentage des établissements ayant atteint au moins le niveau A pour l'indicateur 1 a baissé depuis 2015. Cette baisse s'explique par le fait que deux établissements ont perdu du terrain : ils sont passés d'un niveau A ou d'un niveau supérieur, en 2015, à un niveau B, en 2016. Par ailleurs, cinq établissements qui faisaient l'objet d'une évaluation pour la première fois ont obtenu un niveau B ou C. La baisse de 2 % pour l'indicateur 2 est due à l'obtention d'un niveau C par un nouvel établissement. Pour l'indicateur 3, qui exige que les établissements fixent et atteignent des objectifs de rendement en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES au cours de l'année visée, les résultats ont bondi de 12 %.

**FIGURE 12 : ÉVALUATIONS DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES
POURCENTAGE D'ÉTABLISSEMENTS AYANT AU MOINS ATTEINT LE NIVEAU A, 2013, 2015 ET 2016**



Faits saillants de 2016

- 76 % possèdent un système complet de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES.
- 92 % des membres ont mis en œuvre un système de production de rapports de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES;
- 56 % des membres ont établi et atteint des objectifs de rendement.

🔍 L'étude de cas suivante donne des exemples concrets d'excellence et de leadership dans le cadre du programme VDMD. L'initiative décrite ci-dessous concorde avec les principes directeurs et protocole VDMD liés à l'efficacité énergétique.



IAMGOLD étude de cas

Engendrer de puissants avantages pour la communauté grâce à l'énergie solaire

La région de Brokopondo, au Suriname, qui abrite la mine d'or Rosebel d'IAMGOLD, est souvent affectée par des pannes de courant causées par la surcharge du réseau électrique. IAMGOLD a perçu une occasion de se servir de l'énergie solaire pour contribuer à l'alimentation de la mine et soutenir les communautés avoisinantes. En 2014, l'entreprise a collaboré étroitement avec cinq communautés et un effectif local de 150 personnes afin d'ériger un imposant parc solaire de 5 MW (le premier au Suriname). Ce projet a déchargé une part importante du fardeau du réseau électrique national, a diminué la production de gaz à effet de serre et a incité IAMGOLD à investir dans des projets communautaires reposant sur l'énergie solaire afin de rehausser la qualité de vie des résidents des communautés situées à proximité.

En 2015, IAMGOLD et ses partenaires communautaires ont inauguré une salle de classe multifonction alimentée par énergie solaire exploitée par la communauté de Nieuw Koffiekamp. Cette salle est équipée d'ordinateurs, d'un accès Internet sans fil et d'une bibliothèque. Un programme de cyberformation a également été lancé pour améliorer l'accès à l'éducation des élèves de la région. Quelques mois après l'ouverture, IAMGOLD introduisait un cours d'informatique qu'elle proposait à la communauté tout entière. Jusqu'ici, 26 hommes et femmes ont réussi ce cours, qui inclut de la formation sur Internet et des programmes de Microsoft.

La communauté de Galibi, un village autochtone accessible uniquement par bateau, a aussi profité des investissements d'IAMGOLD et de son expertise en matière d'énergie solaire. En effet, elle a demandé à l'entreprise de l'aider à surmonter les difficultés importantes qu'elle rencontrait en vue d'avoir accès à une source fiable d'énergie. La génératrice centrale du village se révélait de plus en plus instable, laissant la plupart des résidents dans le noir pour des périodes prolongées. IAMGOLD est intervenue et a financé la construction d'un projet solaire en 2015, celui-ci ayant été remis à la communauté en novembre 2016. Le nouveau système à énergie solaire achemine de l'électricité au cœur du village et alimente des classes, un dispensaire et d'autres bâtiments essentiels.



Parc solaire d'IAMGOLD, au Suriname.

Mise en œuvre de l'initiative VDMD ailleurs dans le monde

Bien que l'adoption de l'initiative VDMD et la production de rapports de rendement publics ne soient obligatoires que pour les installations canadiennes, un nombre croissant de membres de l'AMC appliquent également ces exigences à leurs établissements à l'étranger. First Quantum Minerals, Mines Agnico Eagle Limitée, IAMGOLD Corporation et New Gold comptent parmi ces membres. Pour sa part, Hudbay Minerals a adopté l'initiative dans son établissement Constancia, au Pérou, et son rendement est présenté dans les résultats globaux pour chacun des six protocoles. L'entreprise devrait publier tous les résultats de l'établissement à compter de 2018. En adhérant au programme, ces sociétés démontrent qu'elles gèrent leurs établissements à l'étranger selon les mêmes normes élevées qu'au Canada.

Cela dit, la mise en œuvre du programme VDMD n'est pas toujours possible à l'étranger. Bon nombre de membres de l'AMC suivent d'autres normes et participent à diverses initiatives internationales qui favorisent le rendement social et environnemental dans le secteur minier et encouragent l'amélioration. Le tableau à la page 37 résume l'application des normes à l'échelle mondiale.

PARTICIPATION MONDIALE À L'INITIATIVE VDMD

L'AMC contribue à augmenter la capacité au sein de l'industrie minière mondiale en partageant son savoir-faire en matière de pratiques d'exploitation minière durable. L'une des méthodes les plus efficaces qu'elle utilise pour y parvenir est de communiquer l'initiative VDMD aux pays qui recherchent des outils pour améliorer le rendement de leurs industries minières.

L'année 2015 a marqué une étape importante pour l'initiative VDMD, car l'association minière de Finlande (FinnMin) a adopté le programme pour les établissements de ses membres en Finlande. Depuis, l'association minière nationale de l'Argentine (Cámara Argentina de Empresarios Mineros) et l'association minière du Botswana l'ont également mis en œuvre officiellement. Ces trois organismes travaillent à l'adoption complète du programme.

Même si tous les établissements miniers peuvent mettre en œuvre l'initiative VDMD, peu importe le territoire où ils se trouvent, ils pourraient devoir l'adapter à leur contexte en raison des priorités propres au pays. Par exemple, FinnMin a modifié le *protocole VDMD de relations avec les Autochtones et les collectivités* pour tenir compte de la relation du secteur minier finlandais avec les Samis. Cependant, chaque association doit établir un groupe consultatif des communautés d'intérêts semblable à celui de l'AMC et mettre en œuvre les composantes fondamentales suivantes.

1. **Principes directeurs** : Les associations doivent s'engager à suivre des principes directeurs qui reflètent les objectifs sociaux et environnementaux de l'industrie et de ses communautés d'intérêts.
2. **Indicateurs de rendement** : Les associations doivent élaborer des indicateurs de rendement pour déterminer dans quelle mesure elles arrivent à adhérer aux principes directeurs.
3. **Production de rapports dans les établissements** : Les associations doivent pouvoir mesurer les progrès des établissements miniers par rapport aux indicateurs de rendement.
4. **Vérification indépendante** : Les associations doivent créer un cadre approprié pour la vérification indépendante du rendement et s'assurer que les résultats des auto-évaluations reflètent le rendement réel des établissements.
5. **Publication des rapports des établissements** : Un système doit être en place pour faciliter la publication du rendement des établissements.
6. **Condition d'adhésion** : Le programme VDMD doit constituer une condition de l'adhésion à l'association responsable de sa mise en œuvre.
7. **Groupe consultatif des communautés d'intérêts** : Les associations doivent s'assurer de la présence d'un groupe consultatif des communautés d'intérêts chargé de se pencher sur les intérêts pertinents et de représenter de nombreux points de vue sociaux.



L'intérêt international envers l'initiative VDMD continue de croître. Au cours de la dernière année, l'AMC s'est réunie avec des représentants d'entreprises minières de l'Équateur, de l'Espagne, de la Norvège, de l'Afrique du Sud, de Cuba et de la République dominicaine pour discuter du programme. En 2017, l'AMC concevra une stratégie pour que d'autres intervenants adoptent l'initiative VDMD.

PRINCIPES VOLONTAIRES SUR LA SÉCURITÉ ET LES DROITS DE LA PERSONNE

Au mois de mars 2017, l'AMC et ses membres se sont engagés à mettre en œuvre les principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne. Ces principes créés en 2000 sont des normes qui aident les sociétés de l'industrie extractive à concilier l'obligation de respecter les droits de la personne et la nécessité de protéger leurs actifs et leurs employés. Le gouvernement du Canada a déterminé que les principes volontaires constituent l'une des six normes reconnues de la Stratégie de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) du pays pour le secteur de l'extraction. Pour obtenir plus de renseignements sur les principes, visitez le site www.voluntaryprinciples.org (en anglais seulement).

Les membres de l'AMC sont déjà nombreux à participer officiellement à l'initiative des principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne, tandis que plusieurs autres appliquent les principes volontaires dans leurs installations à l'étranger. Grâce à cette nouvelle condition d'adhésion, les sociétés membres de l'AMC qui recourent à des forces de sécurité privées ou publiques s'engagent à adopter une approche relative à la sécurité et aux droits de la personne en harmonie avec les principes volontaires et fondée sur une évaluation du risque aux installations minières qu'elles exploitent. De plus, les membres de l'AMC qui possèdent des installations minières à l'étranger feront rapport de la mise en œuvre des principes tous les ans dans le *rapport d'étape VDMD* à compter de 2018.

L'AMC a évalué les risques en matière de droits de la personne quant à la sécurité dans les installations canadiennes de ses membres. En raison des lois canadiennes, de la formation rigoureuse des policiers et des processus d'accréditation pour les tiers fournisseurs de services de sécurité, l'AMC a déterminé que les risques étaient faibles. De plus, la mise en œuvre du *protocole VDMD de planification de la planification de crises et des communications*, qui prévoit deux critères pertinents, permet d'atténuer les risques pour les installations canadiennes des membres. Le premier de ces critères exige que les entreprises aient déterminé à quels risques et menaces crédibles elles sont exposées et élaboré des protocoles d'intervention en conséquence. Selon le deuxième critère, les entreprises doivent tenir une réunion annuelle avec les principaux membres des services d'urgence locaux. Grâce à ces critères, les entreprises peuvent mettre en œuvre les principes volontaires dans des situations à faibles risques.



Mine Cayeli de First Quantum en Turquie.

INITIATIVES INTERNATIONALES

Application des normes et programmes internationaux par les sociétés membres de l'AMC

*L'initiative VDMD est appliqué aux installations à l'étranger.
**L'initiative VDMD est appliquée aux installations internationales mais les résultats ne sont pas divulgués publiquement.

	Initiatives de l'industrie en matière de durabilité			Normes relatives au système de gestion		Initiatives volontaires à l'étranger				Normes relatives à la reddition de comptes, à la divulgation et à la transparence				Normes financières		Fait partie d'un indice d'investissement socialement responsable		Normes propres aux produits de base		
	Initiative Vers le développement minier durable de l'AMC	Cadre stratégique de l'ICMM en matière de développement durable	WGC Conflict Free Gold Standard	ISO 14001: EMS Standard	OHSAS 18001	Pacte Mondial des Nations Unies	Initiative pour la transparence des industries d'extraction	Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne	Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	AA 1000	Global Reporting Initiative	Carbon Disclosure Project	Water Disclosure Project	Carbon Pricing Leadership Coalition	Critères de rendement de la Société financière internationale en matière de durabilité sociale et environnementale	Indice de durabilité Dow Jones	Indice social Jantzi	Pratiques responsables en joaillerie	Code international de gestion du cyanure	Processus de Kimberley

Sociétés et unités commerciales basées au Canada et exerçant des activités à l'étranger

Mines Agnico Eagle limitée	✓		✓								✓	✓	✓			✓		✓	✓	
Société aurifère Barrick		✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	
IAMGOLD Corporation	✓			✓	✓				✓		✓	✓			✓		✓			
Kinross Gold Corporation			✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓		✓		✓		✓	
HudBay Minerals Inc.**	✓			✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓					
First Quantum Minerals Inc.	✓					✓	✓	✓				✓			✓					
Teck Resources Limited **	✓	✓		✓		✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓				
Vale (Base Metals)				✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓					
New Gold Inc.**	✓		✓	✓	✓	✓					✓	✓					✓		✓	
Eldorado Gold			✓	✓	✓	✓					✓	✓	✓						✓	
Goldcorp		✓	✓		✓	✓	✓		✓		✓	✓		✓					✓	
Lundin				✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓								

Sociétés basées en dehors du Canada et exerçant des activités au Canada

Glencore		✓		✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓		✓	✓				
De Beers Canada Inc.**	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓			✓		✓
Newmont Mining Corporation		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓		
Rio Tinto		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓			✓		✓
ArcelorMittal				✓	✓		✓				✓									





Prix VDMD - Lauréats 2017

Prix d'excellence VDMD

Le prix VDMD en engagement communautaire et le prix VDMD en excellence environnementale soulignent le travail des sociétés, établissements et personnes qui ont mis en place des projets et des initiatives pour accroître et promouvoir le développement durable au sein du secteur minier.

PRIX VDMD EN ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

gagnant et finalistes de 2017

GAGNANT

Vale : Un programme d'expédition reconnaît le lien des Inuits à la banquise côtière

FINALISTES

Glencore : Attirer et faire progresser les travailleurs inuits de talent

IAMGOLD : Soutenir les foyers vulnérables

PRIX VDMD EN EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

gagnant et finalistes de 2017

GAGNANT

Dominion Diamond : Transformer la gestion des déchets

FINALISTES

IAMGOLD : Engendrer de puissants avantages pour la communauté grâce à l'énergie solaire

Cameco : Améliorer la protection environnementale grâce à l'information

IAMGOLD : Remise en état progressive de zones d'extraction minière

GAGNANTS DES PRIX D'EXCELLENCE VDMD 2017

Le 1er mai, l'AMC a remis les *prix d'excellence VDMD 2017* à la mine de diamants Ekati de Dominion Diamond Corporation et à la mine Voisey's Bay de Vale Newfoundland and Labrador Itée pour leurs projets novateurs visant la durabilité.

Cette année, un total de 20 candidatures a été présenté par des entreprises minières participant à l'initiative VDMD. Le comité de sélection, composé de membres du Groupe consultatif des communautés d'intérêts, a choisi les finalistes et les gagnants en fonction de critères comme l'innovation, la participation et l'engagement communautaires ainsi que les résultats des projets. Le rendement VDMD a également servi d'indicateur de l'engagement continu à l'égard de la responsabilité sociétale.

PRIX VDMD EN ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE - GAGNANT 2017 : VALE

Les Innus et Inuits de la côte nord du Labrador entretiennent un lien culturel étroit avec la banquise côtière. En hiver, la glace leur permet de transporter leurs récoltes et d'accéder à d'autres communautés côtières. Pour sa mine et son concentrateur de Voisey's Bay installés dans la région, Vale se sert de la route de navigation d'Anaktalak Bay pour transporter ses produits et se réapprovisionner. Les priorités pour la société et les communautés locales consistent à veiller à ce que les expéditions s'immiscent le moins possible dans le mode de vie autochtone traditionnel, mais aussi que les résidents puissent traverser en toute sécurité la voie tracée par le navire. Depuis plus de dix ans, Vale, les communautés locales et les parties prenantes collaborent afin d'atteindre ces objectifs, ce qui a permis d'innover en matière de technologies et d'approches.

Plusieurs années avant le début de l'exploitation de sa mine à Voisey's Bay, Vale et la Labrador Inuit Association (désormais le gouvernement du Nunatsiavut) ont élaboré une entente d'expédition reposant sur le savoir traditionnel inuit et nécessitant la participation des Autochtones pour sa mise en œuvre. Le programme d'expédition hivernale a été lancé en 2005, lorsque les installations de Voisey's Bay sont devenues opérationnelles. En 2007, Vale a passé en revue son programme. En réaction aux commentaires des communautés locales, la société a mis en œuvre des moyens de réduire le temps nécessaire pour traverser de façon sécuritaire la voie d'expédition. Vale a travaillé avec Sikumiut Environmental Management, une entreprise inuite locale chargée par la société minière de surveiller et de soutenir son programme d'expédition hivernale, en vue de concevoir un ponton flottant. Un prototype a été testé avec succès, et un système complet a été mis en œuvre en 2008. Les pontons sont déployés à des endroits clés le long de la voie d'expédition fraîchement tracée, qui s'étend sur 40 km. Des indicateurs et panneaux réfléchissants sont postés le long de la voie pour assurer la sécurité de la traversée. Lorsque la voie gèle, des « pontons de glace » supplémentaires sont installés à d'autres endroits. Une fois que des points de traverse sûrs sont établis, un système de communication multiple informe les résidents de leur emplacement et des activités d'expédition à prévoir.

Les rétroactions des communautés ont joué un rôle de premier plan dans le succès du programme, en plus d'avoir influé sur d'autres aspects de l'entente. À titre d'exemple, deux périodes de six semaines de non-expédition sont prévues, l'une à l'automne, lorsque la glace se forme, et l'autre au printemps, lorsqu'elle se rompt. Des périodes de non-expédition sont également prévues en fonction des conditions météorologiques et des jours fériés.

PRIX VDMD EN EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE - GAGNANT 2017 : DOMINION DIAMOND

En 2013, Dominion Diamond Corporation a fait l'acquisition de la mine de diamants Ekati dans les Territoires du Nord-Ouest. Depuis, la société travaille à transformer la gestion des déchets sur place afin d'accroître la durabilité et de restreindre les effets sur l'environnement. Les diverses mesures prises au fil des ans ont réduit de façon importante les déchets et les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la mine, ce qui a incité des communautés et d'autres sociétés minières de la région à suivre l'exemple de Dominion.

En 2013, la société a commencé à se procurer des produits respectueux de l'environnement pour la mine, par exemple des sacs à ordures à base d'huile de maïs, des contenants alimentaires faits de sucre de canne ainsi que des ustensiles jetables compostables, afin de diminuer la quantité de plastique riche en chlore éliminé dans l'incinérateur à ordures. Elle a ensuite restreint l'incinération au papier et aux déchets organiques, et lancé une campagne de sensibilisation à la gestion et à la ségrégation des déchets échelonnée sur deux ans à l'intention de l'ensemble de son personnel. Des articles comme les chiffons graisseux, le verre, le plastique, les canettes et autres produits recyclables sont recueillis à la mine et expédiés en vue de leur recyclage ou de leur élimination. Ces mesures ont permis d'éviter l'incinération de près de 75 000 kg de plastique et de quelque 193 000 kg de chiffons graisseux, ce qui a réduit les émissions des deux incinérateurs de la mine, qui se maintiennent bien en deçà des lignes directrices fédérales.

En 2015, Dominion a installé un composteur en contenants, une première pour une mine du Nord canadien. Maintenant, environ la moitié des déchets organiques issus de la mine Ekati sont compostés. Au terme de l'année 2016, plus de 67 000 kilogrammes de déchets organiques avaient été détournés, ce qui a réduit de 210 tonnes d'équivalents CO₂ les émissions de GES et de 74 000 litres la consommation de carburant diesel. Grâce à son composteur en contenants, Dominion arrive souvent à arrêter complètement un de ses incinérateurs, ou les deux, ce qui a permis de réduire d'environ 25 % la consommation d'eau de récurage.

En 2016, Dominion a lancé une étude afin d'évaluer l'utilisation de compost produit sur place pour des initiatives de restauration dans le but d'ajouter des nutriments à la kimberlite traitée et de favoriser la croissance de la végétation. Si cette étude donne des résultats favorables, elle créera une nouvelle occasion de transformer des déchets produits sur place en un puissant outil de valorisation.

« Chez Dominion, nous prenons notre responsabilité environnementale au sérieux, comme en témoigne notre programme de gestion des déchets, et nous sommes honorés d'être récompensés pour ces efforts. Nous sommes particulièrement fiers de nos équipes qui ont travaillé si fort pour transformer la gestion des déchets sur le site et ainsi réduire les émissions, améliorer la durabilité et préserver un environnement propre et sécuritaire », a dit Brendan Bell, chef de la direction de Dominion Diamond Corporation.



Visite communautaire de la mine Ekati de Dominion Diamond (2016).



Prix VDMD - Lauréats 2017

Prix du leadership VDMD

Un *prix du leadership VDMD* n'est remis qu'à un établissement qui atteint au moins le niveau A pour les protocoles VDMD en matière de *gestion des résidus, de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES, de relations avec les Autochtones et les collectivités, de gestion de la conservation de la biodiversité et de santé et sécurité*, et qui répond à toutes les exigences du protocole VDMD de *planification de la gestion de crises et des communications*. Pour qu'un établissement soit admissible aux prix du leadership VDMD, ses résultats doivent avoir été vérifiés par un tiers.

LES ÉTABLISSEMENTS SUIVANTS ONT OBTENU LE PRIX DU LEADERSHIP VDMD POUR LEURS RÉSULTATS DE 2016

Glencore, mine Raglan
 Glencore, fonderie Brunswick
 Glencore, établissement de Kidd Operations
 New Gold, mine de Cerro San Pedro
 Rio Tinto, mine de diamants Diavik
 Syncrude Canada, installation de traitement des sables bitumineux
 Ressources Teck Limitée, établissement à Cardinal River
 Ressources Teck Limitée, établissement à Greenhills
 Ressources Teck Limitée, fonderie de Trail

Cette année, l'établissement à Cardinal River, celui à Greenhills et la fonderie de Trail, propriétés de Ressources Teck Limitée, ont remporté le *prix du leadership VDMD* pour avoir atteint le niveau AAA et répondu « oui » aux questions sur la planification de la gestion de crises et des communications pour les 23 indicateurs lors de la vérification externe. Jusqu'à maintenant, seule une autre installation, l'établissement à Elkwiew de Ressources Teck Limitée, a atteint le niveau de rendement AAA.

Rendement VDMD des entreprises

Évaluation du rendement d'une entreprise



Cette section du rapport présente les résultats des établissements de toutes les entreprises qui participent à l'initiative VDMD. Le nombre d'établissements participants ne cesse d'augmenter. En 2006, 49 installations ont déclaré leur rendement, et ce nombre est passé à 65 en 2016. Ces déclarations comprennent les résultats de vérification externe de sept entreprises (ArcelorMittal Mines Canada, De Beers Canada, Glencore, New Gold*, Rio Tinto, Syncrude et Ressources Teck Limitée**).

Bon nombre d'entreprises, en plus d'être membres de l'AMC, sont aussi membres de l'Association minière du Québec ou de la Mining Association of British Columbia (l'Association minière de la Colombie-Britannique), qui adhèrent toutes deux officiellement au programme. L'affiliation de chaque entreprise est indiquée par les logos suivants :



* Chaque année, New Gold fait effectuer la vérification externe de quelques-unes de ses installations. En 2016, la mine de Mine de Cerro San Pedro a fait l'objet d'une vérification externe.

** Chaque année, Ressources Teck Limitée fait effectuer la vérification externe de quelques-unes de ses installations. En 2016, les installations de Teck à Cardinal River et à Greenhills, ainsi que la fonderie de Trail ont fait l'objet d'une vérification externe.

Rendement VDMD des entreprises

Mines Agnico Eagle Limitée



Agnico Eagle est une grande société minière aurifère canadienne qui produit des métaux précieux depuis 1957. Ses huit mines sont situées au Canada, en Finlande et au Mexique, et elle mène ses activités d'exploration et d'aménagement dans chacune de ces régions, ainsi qu'aux États-Unis et en Suède. Elle est inscrite aux Bourses de Toronto et de New York sous le symbole boursier « AEM » et emploie plus de 8 000 personnes.

Les quatre valeurs fondamentales d'Agnico Eagle – travailler en toute sécurité, respecter ses employés, protéger l'environnement et respecter ses communautés – font partie intégrante du leadership dont la société fait preuve en matière de culture sécuritaire et de responsabilité sociale. En 2016, elle a amélioré son rendement dans les domaines de la santé et sécurité, la gestion de l'eau et l'engagement communautaire. Elle a également cerné des occasions d'améliorer sa gestion de l'énergie et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Au cours de cette même année, Agnico Eagle a également pris des mesures pour améliorer davantage son système de gestion interne de la santé, la sécurité, l'environnement et les relations communautaires (SSEC), connu sous le nom de système de gestion minière responsable (SGMR). La vérification interne du système de gestion a permis de tirer des conclusions et de cibler des pratiques exemplaires.

RÉSUMÉ DU RENDEMENT VDMD

Relations avec les Autochtones et les collectivités

Toutes les exploitations d'Agnico Eagle ont obtenu une cote minimale de niveau A pour le protocole VDMD des relations avec les Autochtones et les collectivités, sauf la mine Meadowbank, qui a atteint le niveau B pour l'indicateur 3. Meadowbank travaille à la mise en application complète de ses mécanismes formels de réponse et s'attend à atteindre le niveau A en 2018.



Planification de la gestion de crises et des communications

Le siège social et les activités des établissements d'Agnico Eagle satisfont constamment aux exigences du protocole VDMD de planification de la gestion de crises et des communications.

Santé et sécurité

À l'exception de la mine Kittila, qui a obtenu le niveau B pour l'indicateur 5 du *protocole VDMD de santé et sécurité*, les exploitations d'Agnico Eagle ont toutes atteint une cote minimale de niveau A. Bien que la mine Kittila ait tous les éléments nécessaires à l'obtention du niveau A pour l'indicateur 5, elle reçoit plutôt une cote de niveau B en raison d'un tragique accident de travail qui a coûté la vie à un entrepreneur à la fin du mois de décembre 2016. En 2016, la fréquence combinée de pertes de temps et de travaux restreints s'est chiffrée à 0,97, soit une diminution de 21 % par rapport à l'année précédente et un résultat nettement en deçà de l'objectif de 1,4 que s'était fixé la société. Il s'agit de la septième année consécutive où Agnico Eagle affiche son taux combiné le plus bas jamais atteint.

La mine Lapa a reçu le trophée régional pour la sécurité John T. Ryan en 2016 pour son rendement exceptionnel en matière de sécurité. Il s'agit là d'un couronnement remarquable, surtout si l'on tient compte du fait que la mine Lapa avait entrepris de réduire progressivement ses activités en vue de sa fermeture, que de nombreux employés étaient en processus de transfert vers d'autres divisions et que la mine avait recours aux services de plus d'entrepreneurs.

La mine Meadowbank d'Agnico Eagle a également été nommée l'un des Employeurs les plus sécuritaires au Canada dans le cadre de la remise annuelle des prix Canadian Occupational Safety.



Travailleurs de fond de la mine de Pinos Altos de Agnico Eagle, au Mexique.

Gestion des résidus

Tous les établissements d'Agnico Eagle atteignent le niveau A pour l'ensemble des indicateurs du *protocole VDMD de gestion des résidus*. L'entreprise a également mis son expertise technique au service de l'AMC dans le cadre de la révision et de la mise à jour du *Guide de gestion des parcs à résidus miniers*, et veille à ce que tous les établissements mettent en œuvre les nouveaux critères du protocole révisé.

Gestion de la conservation de la biodiversité

Les résultats d'Agnico Eagle dans ce domaine sont élevés, et la plupart des établissements atteignent au moins le niveau A pour les trois indicateurs du *protocole VDMD de gestion de la conservation de la biodiversité*. La mine La India a obtenu le niveau C pour l'indicateur 2, mais travaille à la mise en œuvre de son plan de conservation de la biodiversité. Comme la mine La India est une exploitation relativement nouvelle, elle n'a pas eu suffisamment de temps pour établir des tendances dans le temps à partir des données de suivi et ainsi placer les aspects importants de la biodiversité en ordre de priorité.

Gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES

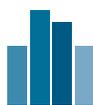
Le rendement global de l'entreprise dans ce domaine est excellent; de nombreux établissements atteignent au moins le niveau A pour les trois indicateurs du *protocole VDMD de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES*. Les mines Goldex et Lapa ne déclarent pas leur rendement pour les indicateurs 1 et 3 puisque leurs émissions annuelles sont inférieures à 25 000 tonnes d'équivalent CO₂. En 2016, l'intensité moyenne des émissions de GES d'Agnico Eagle (tonnes d'équivalent CO₂ par tonne de minerai traité) pour l'ensemble de ses mines en exploitation se situait à 0,0189, soit une diminution de 6 % par rapport à 2015. Ces résultats sont attribuables à l'achèvement des deux projets de construction de la mine La India et du ralentissement du développement à la mine Lapa alors que la date de sa fermeture approche.

Parmi les autres réalisations notables :

- Agnico Eagle Mexique continue d'être reconnue comme l'un des meilleurs employeurs du pays :
 - L'entreprise est la seule compagnie minière à être reconnue pour une cinquième année consécutive dans le cadre du programme « Milieux de travail par excellence » pour la région du nord-ouest du Mexique. Elle occupe également un rang élevé dans les catégories « Millénaire » et « Administrateur inspirant la confiance ».
 - De plus, elle a été reconnue pour la neuvième année consécutive à titre d'entreprise socialement responsable, et la mine La India l'a été pour la première fois.
 - Agnico Eagle Mexique a reçu le prix honorifique « Mexique sans travail infantile », décerné annuellement par le gouvernement mexicain en reconnaissance des milieux de travail qui mettent au point et en œuvre des pratiques visant à prévenir et à éliminer le travail des enfants ainsi qu'à protéger leurs employés et les jeunes travailleurs du Mexique.
- En avril, Agnico Eagle a reçu le Prix de l'entreprise lors de la remise des Prix miniers de NorTerra, tenue dans le cadre du Symposium minier du Nunavut, afin de souligner sa contribution substantielle au développement économique et social de la région du Nunavut. Elle s'est classée pour la quatrième fois dans le palmarès des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada. Cet honneur, remis chaque année par Corporate Knights inc., consacre Agnico Eagle comme l'une des meilleures entreprises du pays en matière de développement durable. L'entreprise a également obtenu son meilleur classement jusqu'à présent : elle est désignée comme la 32^e meilleure entreprise citoyenne du Canada, ce qui représente une amélioration par rapport à sa position initiale au 39^e rang en 2012.
- En 2016, Agnico Eagle a également adopté formellement les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne, une des séries de normes créées dans le but d'aider les sociétés de l'industrie extractive à concilier l'obligation de respecter les droits de la personne et la nécessité de protéger leurs actifs et leurs employés.

🔗 Pour obtenir plus de renseignements, visitez le www.agnicoeagle.com/french/accueil/default.aspx.





Résultats VDMD pour 2016

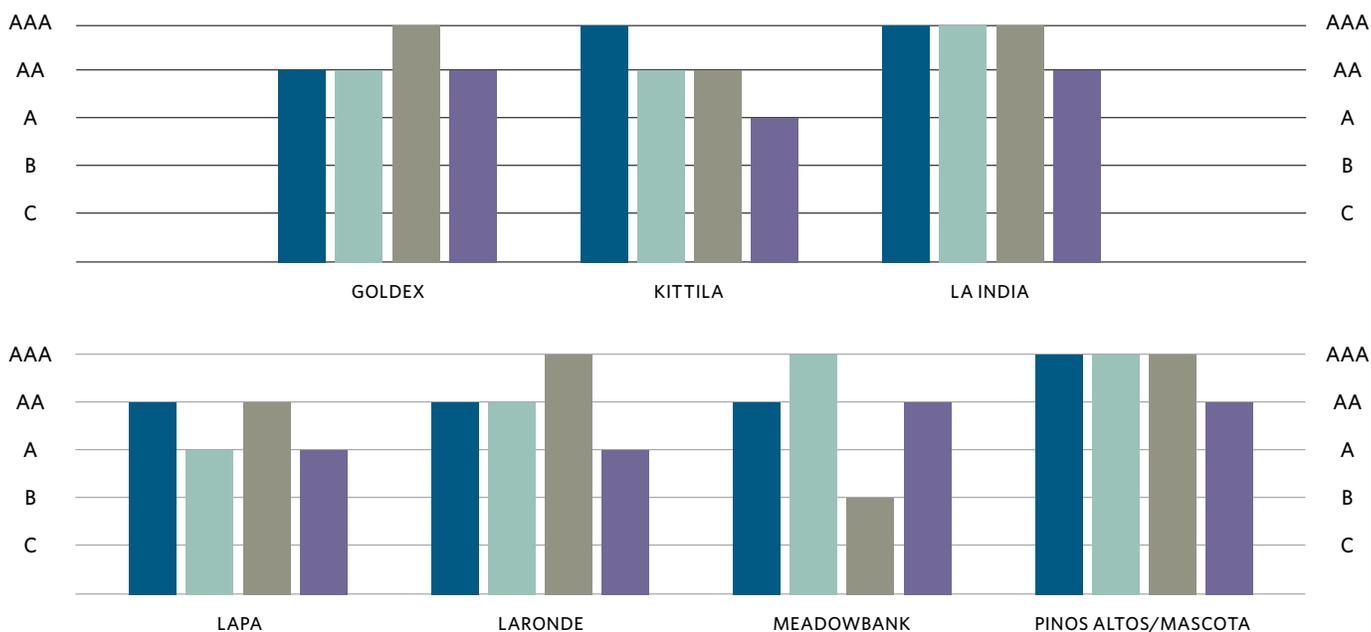
Mines Agnico Eagle Limitée

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE	✓	✓	✓
GOLDEX	✓	✓	✓
KITTILA	✓	✓	✓
LA INDIA	✓	✓	✓
LAPA	✓	✓	✓
LARONDE	✓	✓	✓
MEADOWBANK	✓	✓	✓
PINOS ALTOS/MASCOTA	✓	✓	✓

Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

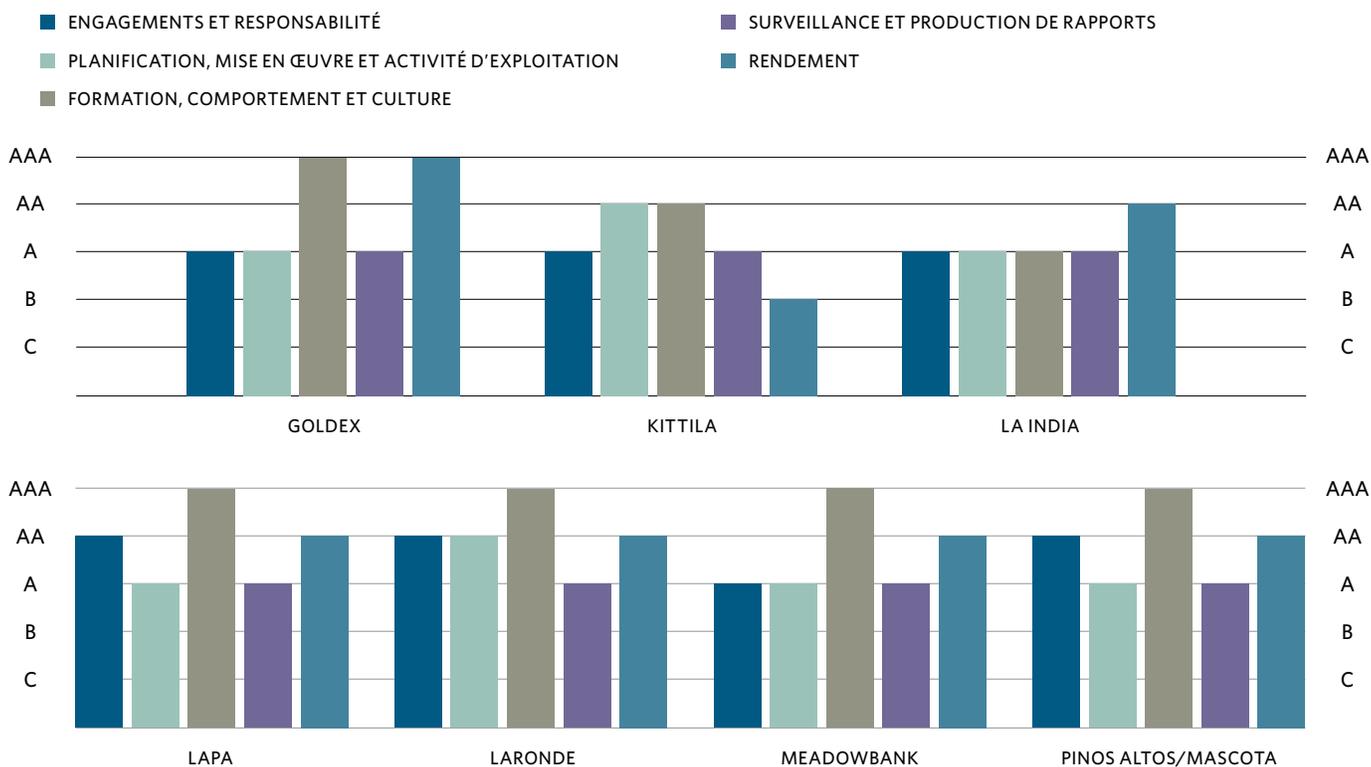
- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



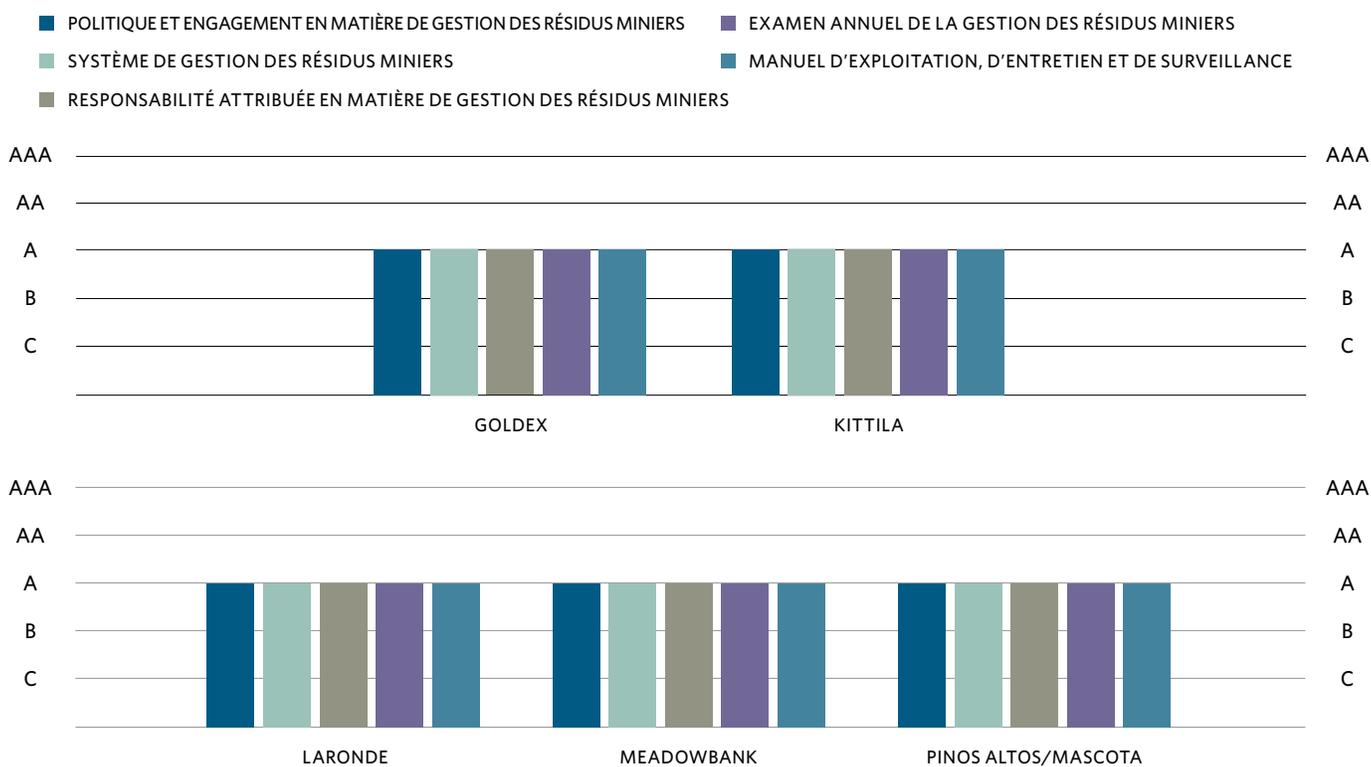
Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018



Évaluation de la santé et sécurité



Évaluation de la gestion des résidus miniers

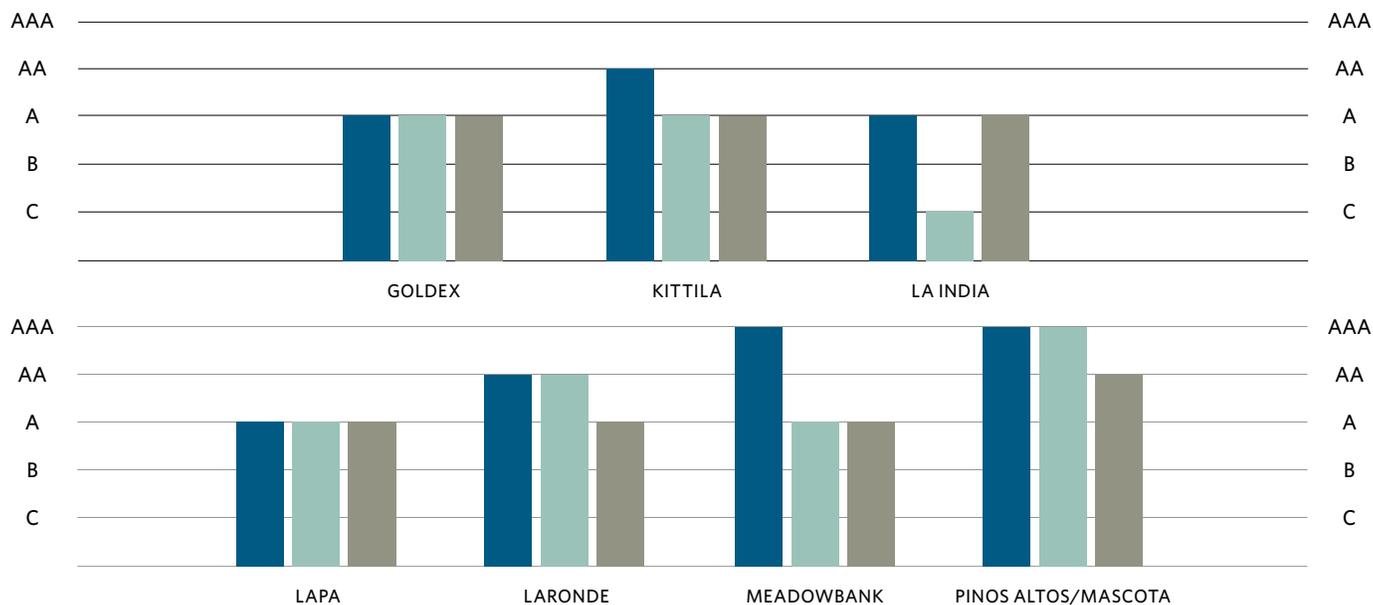


Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018



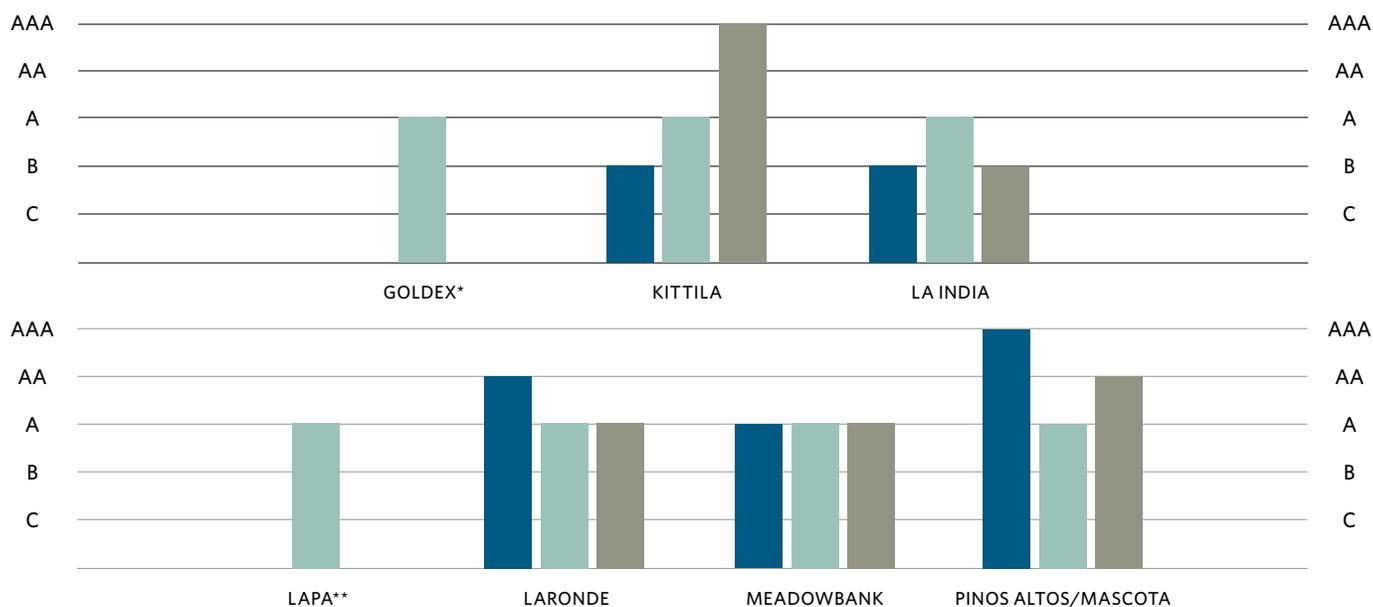
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018

*La mine Goldex ne déclare pas son rendement pour les indicateurs 1 et 3 puisque leurs émissions annuelles sont inférieures à 25 000 tonnes d'équivalent CO₂.

**La mine Lapa ne déclare pas son rendement pour les indicateurs 1 et 3 puisque leurs émissions annuelles sont inférieures à 25 000 tonnes d'équivalent CO₂.



Rendement VDMD des entreprises

ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c.



ArcelorMittal Exploitation minière Canada s.e.n.c. est la plus importante filiale d'ArcelorMittal active dans l'extraction du minerai de fer et le principal fournisseur canadien de produits de minerai de fer sur le marché mondial de l'acier. Active dans les secteurs minier et de la première transformation, l'entreprise a produit 26 millions de tonnes de concentré de minerai de fer dans ses installations du Québec en 2016. ArcelorMittal est à la tête d'un complexe minier à Mont-Wright, d'une mine à Fire Lake et d'un concasseur-concentrateur, ainsi que d'un chemin de fer de 420 kilomètres, d'une usine de bouletage, d'un port et d'ateliers ferroviaires à Port-Cartier. En 2016, ArcelorMittal Infrastructure Canada s.e.n.c. a expédié 25,3 millions de tonnes de concentré et de boulettes d'oxyde de fer à des clients en Amérique, en Europe, en Afrique et en Asie.

À titre de membre de l'Association minière du Canada (AMC), l'entreprise soutient l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) et perfectionne sans cesse l'application des divers protocoles. ArcelorMittal s'engage à protéger la santé et la sécurité de ses employés, ainsi que de l'environnement, comme le démontre son adoption d'autres normes liées aux systèmes de gestion. De plus, l'entreprise met en œuvre les mesures requises pour conserver la certification de son système de gestion environnementale à la norme ISO 14001:2015 révisée, ainsi que de son système de gestion de la qualité à la norme ISO 9001:2015.

Le système de santé et sécurité d'ArcelorMittal a reçu l'homologation à la norme OHSAS 18001:2007 en 2011. Depuis plusieurs années, l'entreprise met de l'avant l'initiative « Leadership courageux » en santé et sécurité. Les mots « en action » ont été ajoutés à la politique de l'entreprise afin de favoriser l'établissement d'un dialogue permanent entre la direction et les employés afin de réduire les risques sur les lieux de travail. Tous les travailleurs ont le droit de rentrer chez eux sains et saufs à la fin de chacun de leurs quarts de travail. L'initiative « Leadership courageux » a grandement contribué à réduire le taux de blessures entraînant une perte du temps de travail, qui est passé de 4,1 à 0,8 de 2011 à 2016. ArcelorMittal poursuit ses efforts en ce sens et vise à réduire ce taux à zéro.

Entreprise responsable, ArcelorMittal a mis sur pied un système de gestion rigoureux aux sites de résidus miniers de Mont-Wright et de Port-Cartier. Elle a atteint le niveau AAA pour l'ensemble des indicateurs du *protocole de gestion des résidus du programme VDMD* pour les deux sites dans le cadre de la vérification externe. À l'été 2016, l'entreprise a fait appel aux consultants externes de SRK Consulting, une société de renommée mondiale, pour mener une vérification technique de son plus grand site de résidus miniers, celui de Mont-Wright. ArcelorMittal travaille également à un projet de remise en végétation à ce même site. À ce jour, 150 hectares ont été remis en végétation de façon permanente et transformés en prairies.

ArcelorMittal travaille sans relâche à améliorer son efficacité énergétique et à réduire ses émissions globales de gaz à effet de serre. ArcelorMittal a conclu une entente d'investissement pouvant atteindre 4,5 millions de dollars avec le gouvernement du Québec afin de diversifier son portefeuille énergétique. Ces fonds servent à financer un projet pilote lancé en 2017 visant à faire passer une partie du processus de production de boulettes vers le gaz naturel liquéfié. Ce projet est une autre étape vers l'atteinte des objectifs de l'entreprise relatifs à l'efficacité énergétique et vient s'ajouter à l'ensemble des efforts déployés pour utiliser de nouvelles sources d'énergie à base de biomasse. En outre, depuis novembre 2016, le personnel d'ArcelorMittal propriétaire d'une voiture électrique peut recharger son véhicule gratuitement à Port Cartier au moyen des stations de chargement rapide qui y ont été installées.

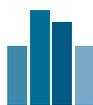
ArcelorMittal est d'entrée de jeu très active au sein des communautés où elle est présente. Elle appuie actuellement des initiatives de bénévolat des employés et verse des dons à différents organismes à but non lucratif. L'entreprise collabore aussi avec deux comités mixtes officiels qui forment un forum où les représentants des communautés locales peuvent discuter directement avec elle de différents enjeux. En 2012, ArcelorMittal a signé une entente sur les répercussions et les avantages avec la collectivité inuite Uashat mak Mani-Utenam, qui est maintenant conjointement mise en œuvre.

L'entreprise s'engage plus que jamais à poursuivre l'amélioration de son approche de l'initiative VDMD.

🔗 Pour obtenir plus de renseignements, visitez le : www.transformerlavenir.com.



Port et ateliers ferroviaires d'ArcelorMittal à Port-Cartier.



Résultats VDMD pour 2016

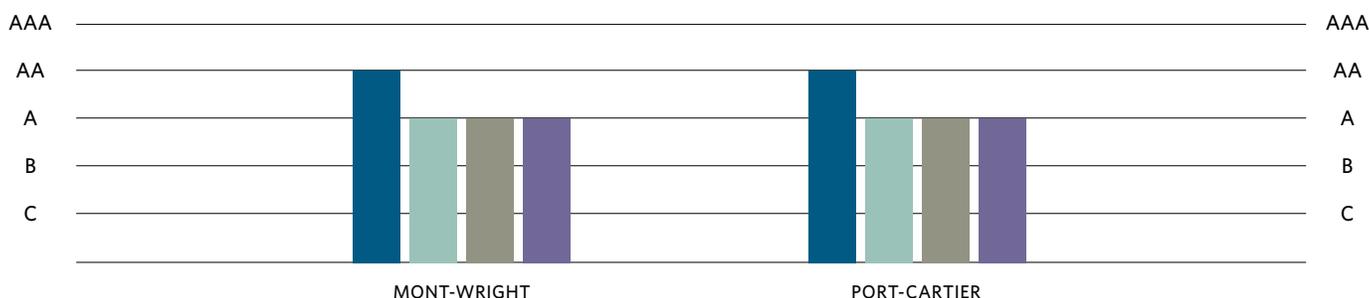
ArcelorMittal Exploitation Minière Canada s.e.n.c.

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
ARCELORMITTAL EXPLOITATION MINIÈRE CANADA S.E.N.C.	✓	✓	✗
MONT-WRIGHT	✓	✓	✓
PORT-CARTIER	✓	✓	✓

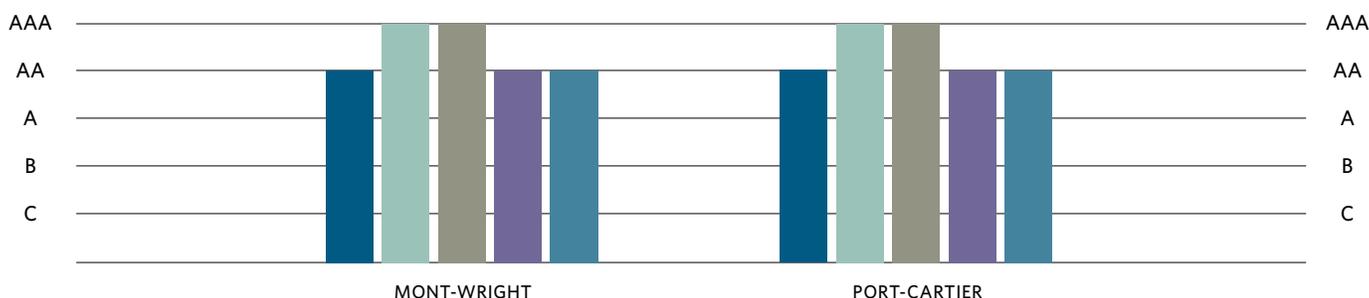
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

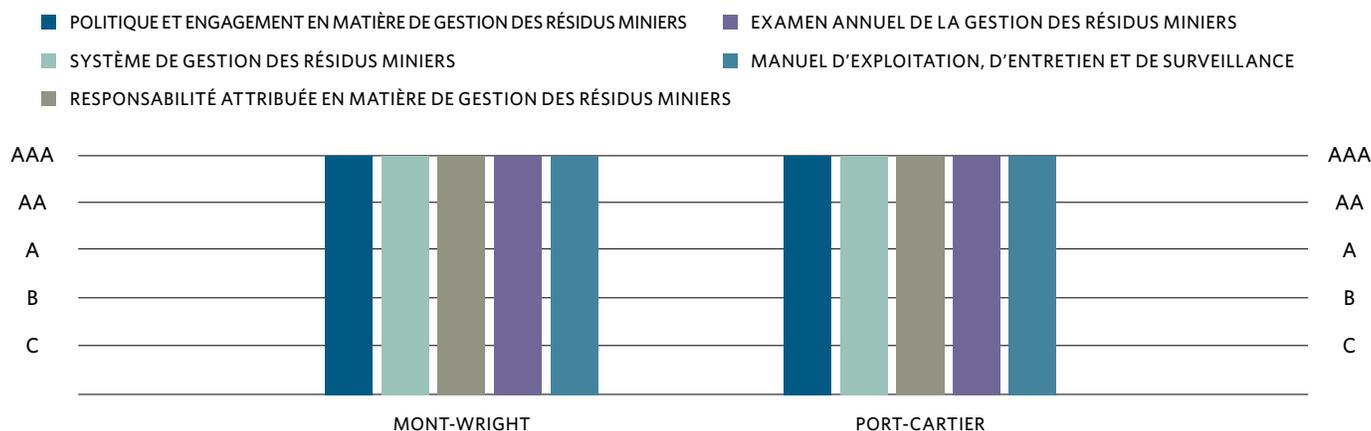
- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT



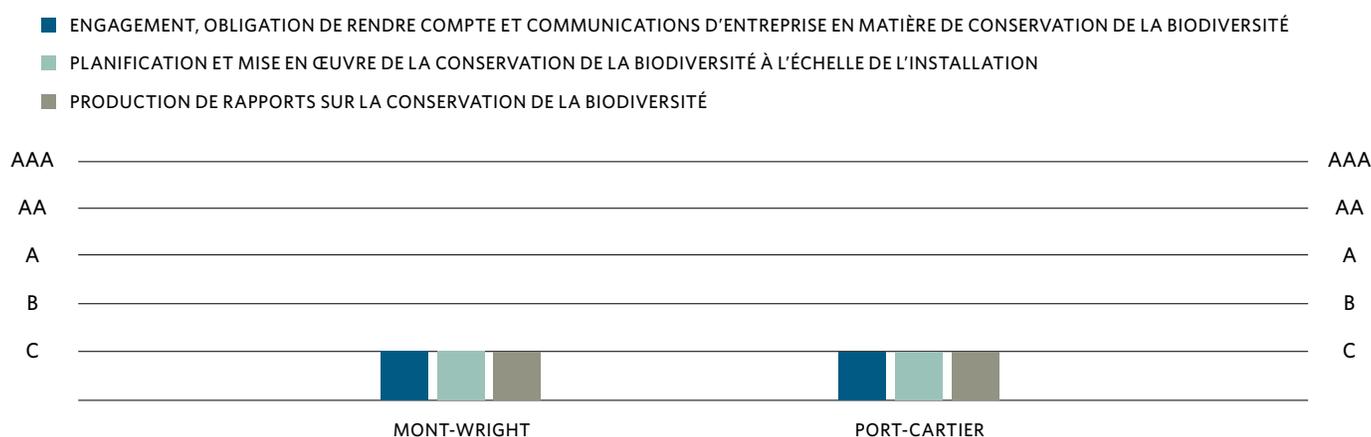
Résultats vérifiés à l'externe



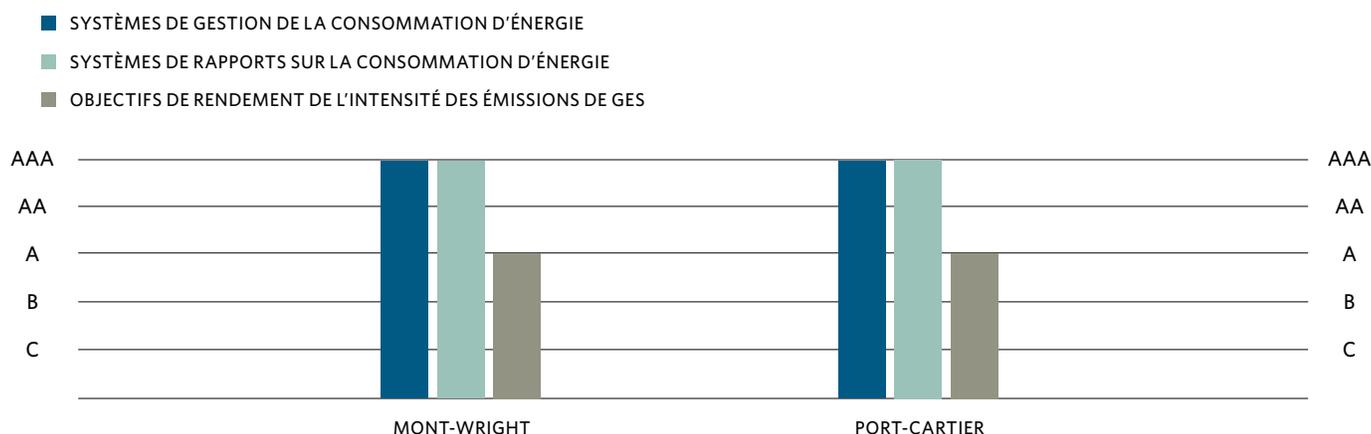
Évaluation de la gestion des résidus miniers



Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

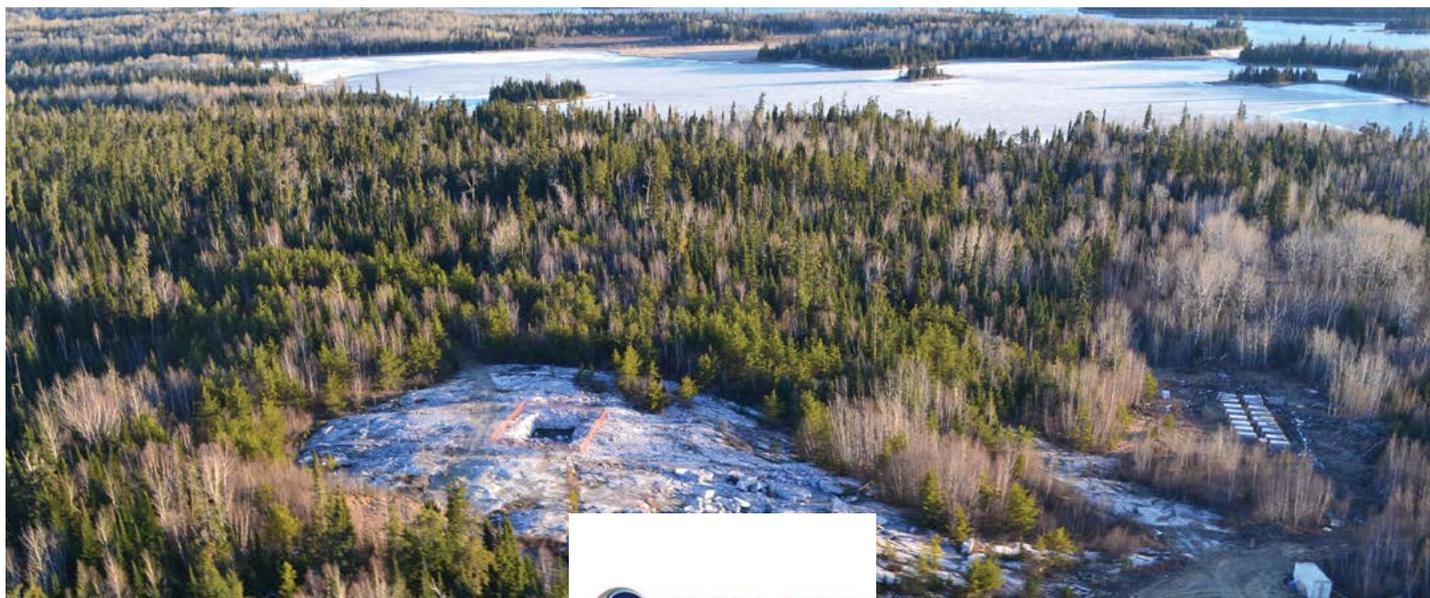


Résultats vérifiés à l'externe



Rendement VDMD des entreprises

Avalon Advanced Materials



Avalon Advanced Materials est une société d'exploration minière canadienne qui concentre ses activités sur les métaux et les minéraux destinés à des marchés de niche et en demande croissante pour les technologies de pointe. La société exploite trois projets de stade avancé à l'échelle canadienne, tous en propriété exclusive. Ceux-ci sont axés sur le lithium, l'étain, l'indium, le zirconium et les métaux des terres rares. Avalon se concentre actuellement sur son projet d'extraction de lithium de Separation Rapids, près de Kenora, en Ontario, et celui d'indium et d'étain d'East Kemptville, à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse.

Avalon croit qu'il est essentiel de disposer d'un cadre de durabilité solide pour assurer son succès à long terme. La société a adopté les principes directeurs de l'initiative VDMD en vue de répondre ou de surpasser les meilleures pratiques de l'industrie et d'améliorer continuellement son rendement en matière de santé, de sécurité et de responsabilité sociale et environnementale. Puisqu'Avalon est une société qui œuvre dans l'exploration, son auto-évaluation VDMD annuelle est volontaire.

L'entreprise a fait la preuve de son leadership parmi les petites sociétés minières du secteur de l'exploration en produisant un rapport annuel de durabilité conforme aux directives de l'organisme Global Reporting Initiative (GRI). La société fait rapport de ses activités en vue de se tenir responsable, d'améliorer le rendement de l'entreprise et de démontrer les avantages de pratiques durables à ses intervenants.

En décembre 2016, Avalon a publié son cinquième rapport sur le développement durable et son troisième en conformité avec les lignes directrices G4 du GRI. En 2015 et en 2016, Avalon a figuré sur la liste des 40 futurs leaders canadiens en responsabilité sociale des entreprises de l'organisme Corporate Knights.

Faits saillants de l'auto-évaluation volontaire VDMD 2016 d'Avalon

Pendant la période visée par le rapport de 2016 (du 1er septembre 2015 au 31 août 2016), Avalon a continué de faire avancer ses projets de façon ouverte et transparente, en se souciant du bien-être économique et social des collectivités locales où elle exerce ses activités.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Avalon a réalisé des évaluations du risque et a préparé des plans de gestion de la sécurité pour ses projets spéciaux d'étain-indium à East Kemptville, dans le comté de Yarmouth en Nouvelle-Écosse.

Pendant la période du rapport, Avalon a en grande partie terminé la diligence raisonnable pour son projet d'East Kemptville et une étude externe sur l'installation de gestion des résidus. La société a aussi préparé le modèle d'installation de gestion des résidus pour son projet de lithium de Separation Rapids, dans le nord-ouest de l'Ontario.

GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

La mesure de la consommation d'énergie s'est poursuivie pendant les activités de forage du projet d'East Kemptville. Avalon a également étudié des solutions d'énergie propre pour son projet de Separation Rapids.

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

Pendant la période visée par le rapport, Avalon a fait des relations externes sa priorité pour le projet de Separation Rapids. Les discussions se sont poursuivies avec deux gouvernements autochtones.

PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

Avalon a mis à jour son plan d'intervention en cas d'urgence pour le projet d'East Kemptville et a révisé son plan de gestion des crises. Le personnel d'East Kemptville en a été informé et a suivi de la formation.

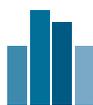
GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Avalon a réalisé une analyse des lacunes pour une évaluation des répercussions sur l'environnement et sur la société, y compris l'évaluation de la biodiversité, à son projet de Separation Rapids. Le contrat de l'évaluation des répercussions et de la biodiversité a été commencé, mais le travail a été suspendu dans l'attente du financement de projet.

🔗 Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.avalonadvancedmaterials.com (en anglais seulement).



Chris Pedersen, géologue principal d'Avalon, discute devant une étagère à noyaux du projet d'extraction de lithium de Separation Rapids, près de Kenora, en Ontario.



Résultats VDMD pour 2016

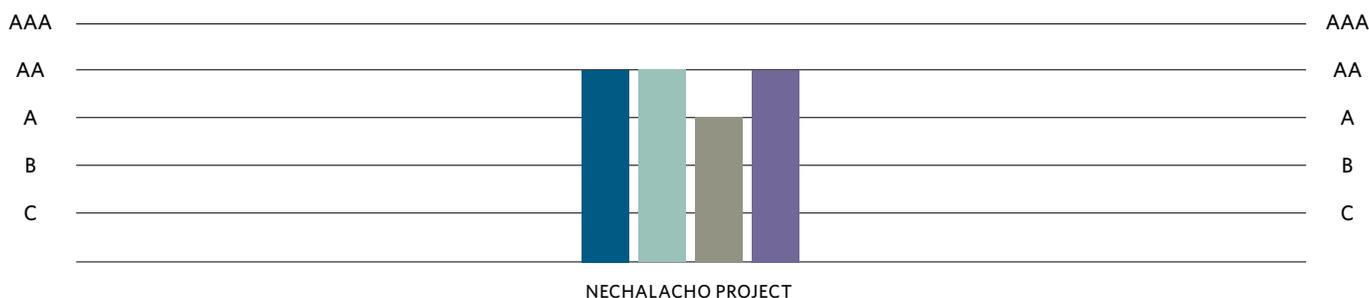
Avalon Advanced Materials

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
NECHALACHO PROJECT	✓	✓	✓

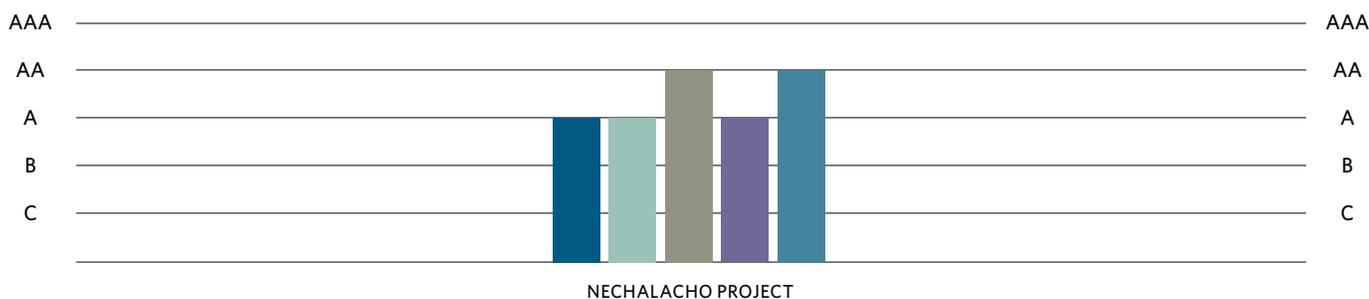
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT

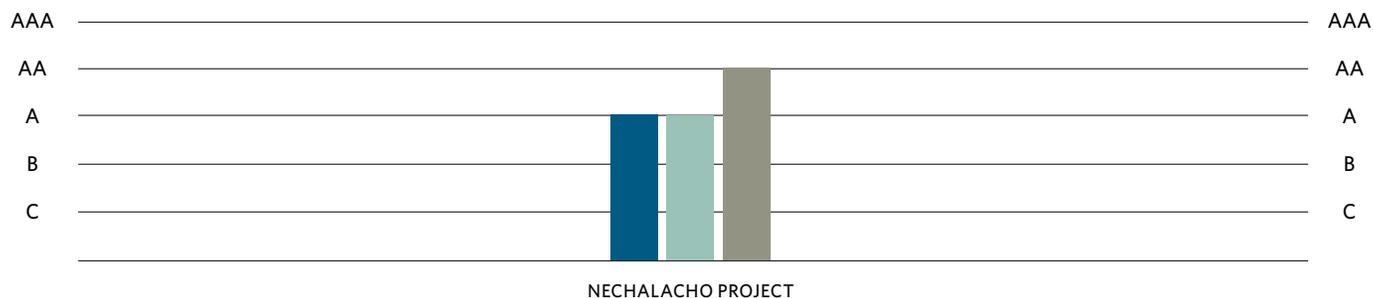


Auto-évaluation volontaire.



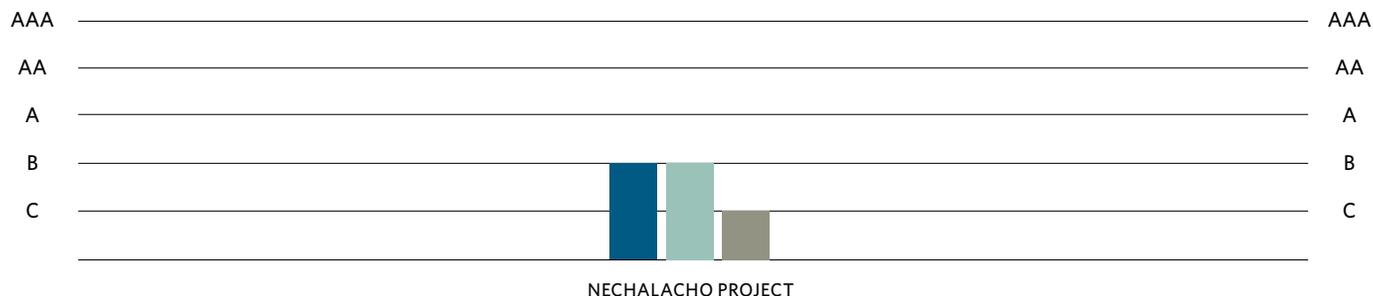
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



Auto-évaluation volontaire.



Rendement VDMD des entreprises

Société aurifère Barrick



Barrick exploite des établissements miniers en Argentine, en Australie, au Canada, au Chili, en République dominicaine, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Pérou, en Arabie saoudite, aux États-Unis et en Zambie. Plus de 75 % de sa production aurifère provient du continent américain. La société a été fondée en 1983 par l'entrepreneur et philanthrope canadien Peter Munk. Son siège social est situé à Toronto. Les actions de Barrick se transigent aux bourses de New York et de Toronto (symbole : ABX).

La vision de Barrick est de créer de la richesse au moyen d'un développement minier responsable pour les propriétaires et le personnel de l'entreprise, ainsi que les pays et communautés avec lesquels elle a noué des partenariats.

Barrick a pour objectif d'être une société aurifère de premier plan et d'augmenter son flux de trésorerie par action en exploitant et en faisant croître ses actifs de première qualité grâce à son excellence opérationnelle et à l'allocation rigoureuse de ressources humaines et de capitaux financiers.

L'établissement minier de Hemlo, situé à environ 46 km à l'est de Marathon en Ontario, produit de l'or en permanence depuis 1985. Il comprend une mine de fond et une exploitation à ciel ouvert disposant d'une installation de transformation. Récemment, l'établissement a entamé une nouvelle phase de production grâce à l'acquisition de terres adjacentes, qui a permis d'augmenter ses réserves exploitables. Le cycle de vie de la mine s'étend désormais jusqu'en 2020, et d'autres mesures de croissance sont encore possibles.

L'objectif VDMD initial pour cet établissement était d'atteindre et de maintenir au moins un niveau A pour chaque protocole. La durée de vie de l'établissement étant maintenant prolongée, la société dispose de nouveaux moyens pour améliorer les pratiques et les normes opérationnelles. Ainsi, la société cherche maintenant à obtenir de meilleurs résultats grâce à une diligence soutenue et à la mise en application des principes de l'initiative VDMD, ainsi que d'autres pratiques et normes internationales.

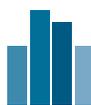
L'engagement de l'établissement à l'égard de l'amélioration est également souligné par le maintien d'une certification attribuée par des vérificateurs indépendants quant à la conformité de ses activités au code international de gestion du cyanure et à la norme ISO 14001 pour les systèmes de gestion environnementale. Ces certifications et l'adoption des pratiques du programme VDMD renforcent l'engagement de Barrick pour l'environnement et le développement durable. L'aspect novateur du programme de conservation de l'énergie de l'établissement d'Hemlo a été reconnu par le ministère des Ressources naturelles du Canada. En effet, le Prix de leadership du Programme d'économies d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC) lui a été décerné pour souligner la mise en œuvre d'un projet ayant réduit de 24 % les émissions de GES et de 10 % la consommation d'énergie entre 2013 et 2015.

Dans le cadre de cet engagement pour le développement durable, l'établissement d'Hemlo continue d'accroître sa mobilisation externe et ses partenariats. Il a été le premier au Canada à participer au programme de formation L'Essentiel des mines et au programme de formation en surveillance environnementale à l'intention des Autochtones. Grâce à ce programme, dix membres de la Première Nation Pic River et de la Première Nation Pic Moberg ont assisté à une formation. L'établissement continue de collaborer à plusieurs initiatives avec des communautés des Premières Nations et d'autres communautés d'intérêts.

🔗 Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.barrick.com (en anglais seulement).



Établissement d'Hemlo de Barrick, près de Marathon (Ontario).



Résultats VDMD pour 2016

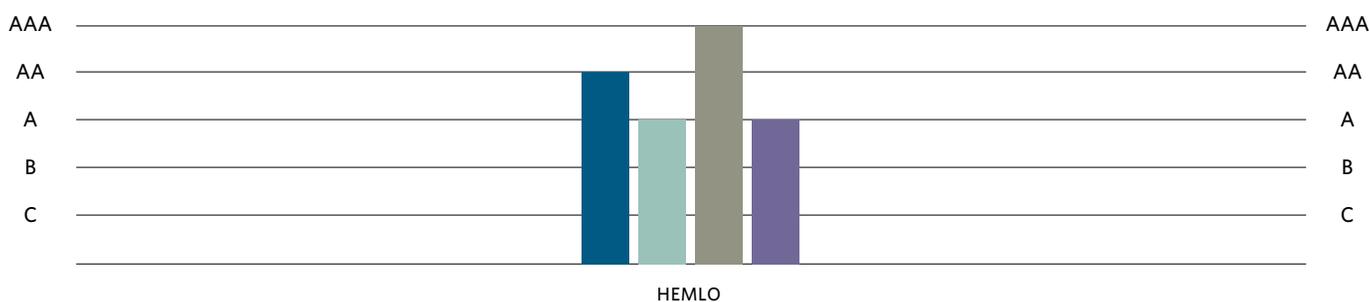
Société aurifère Barrick

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK	✓	✓	✓
HEMLO	✓	✓	✓

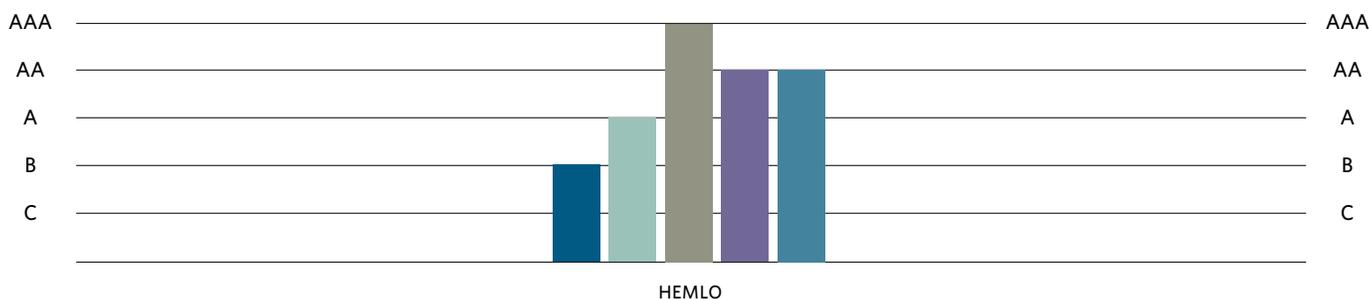
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE

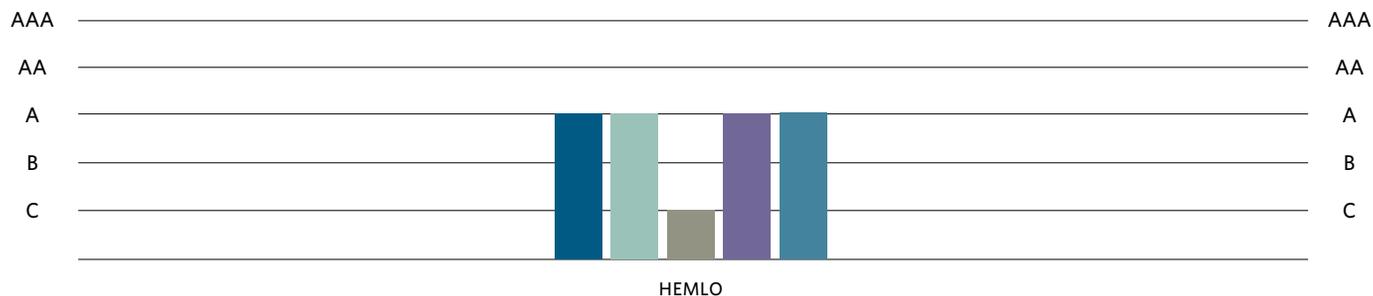


Résultats vérifiés
à l'externe



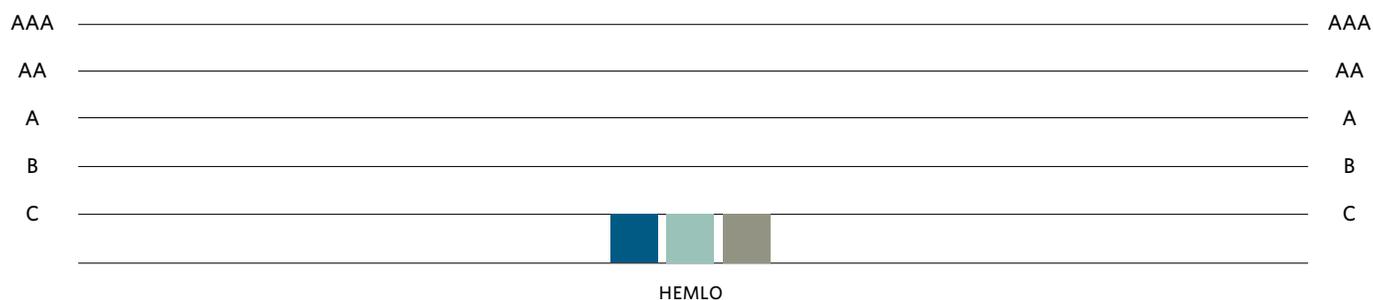
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS



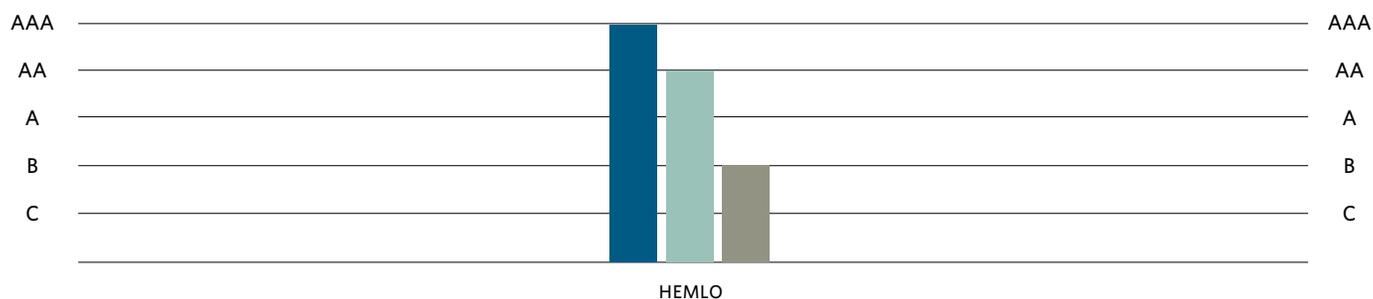
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



Résultats vérifiés
à l'externe



Rendement VDMD des entreprises

Cameco Corporation



Cameco Corporation est l'un des plus importants producteurs d'uranium au monde. Les centrales nucléaires à l'échelle planétaire utilisent l'uranium pour générer l'une des sources d'électricité les plus propres à l'heure actuelle. L'entreprise Cameco s'engage à livrer des produits de manière sûre et responsable. Les principes et les pratiques de développement durable sont intégrés à chaque niveau de l'organisation, de la stratégie globale de l'entreprise aux pratiques individuelles des employés dans leurs opérations quotidiennes.

Les objectifs d'entreprise de Cameco se déclinent selon quatre mesures de réussite : un milieu de travail sûr, sain et gratifiant, un environnement sain, le soutien des communautés et un rendement financier exceptionnel.

UN MILIEU DE TRAVAIL SÛR, SAIN ET GRATIFIANT

Cameco s'engage à favoriser une culture fortement axée sur la sécurité, tout en cherchant une amélioration continue. Grâce à cet engagement, l'entreprise connaît un rendement solide en matière de sécurité à l'échelle de ses exploitations et dans l'ensemble de l'organisation.

Faits saillants de 2016

- Plusieurs exploitations ont franchi des étapes clés en matière de sécurité, notamment l'affinerie Blind River et l'exploitation de Crow Butte, qui enregistrent respectivement dix et neuf ans sans accident avec perte de temps.
- La mine de McArthur River a été la grande gagnante du trophée John T. Ryan, remis à la mine la plus sécuritaire au pays, pour la troisième année consécutive.

ENVIRONNEMENT SAIN

Cameco aspire à être un chef de file en matière de rendement environnemental. L'entreprise s'efforce de réduire le plus possible le niveau de risque et étudie les possibilités de dépassement des exigences réglementaires.

Cameco fait le suivi de la progression en surveillant l'air, l'eau et les terres près de ses installations ainsi qu'en mesurant la quantité d'énergie qu'elle consomme et de déchets qu'elle génère. Elle utilise ensuite ces renseignements pour cibler les possibilités d'amélioration. L'engagement de Cameco envers l'environnement a été reconnu cette année lorsque l'initiative de sensibilisation environnementale de Key Lake a été sélectionnée comme finaliste au prix VDMD en engagement communautaire 2017.

Faits saillants de 2016 :

- Cameco a réussi à améliorer l'efficacité de traitement des effluents à la mine de McArthur River.
- La mise en mode de surveillance et de maintien de l'exploitation de Rabbit Lake a eu lieu sans incident environnemental majeur.
- Les activités de recherche et d'innovation à la fine pointe de l'industrie en matière de restauration des nappes d'eau souterraine se sont poursuivies dans les installations de valorisation de l'entreprise situées aux États-Unis.

SOUTIEN DES COMMUNAUTÉS

La confiance et le soutien des communautés, des populations autochtones et des gouvernements sont essentiels au développement minier durable. Cameco obtient le soutien et la confiance grâce à un rendement exemplaire en matière de sécurité et d'environnement, et à son engagement proactif, ouvert et transparent envers les intervenants. Elle fait bouger les choses dans les communautés où elle opère.

Faits saillants de 2016 :

- Cameco a fait appel aux services d'entreprises locales du nord de la Saskatchewan pour un total de plus de 210 millions de dollars (80 % du total).
- L'entreprise a employé 1 088 travailleurs locaux du nord de la Saskatchewan (704 employés de Cameco et 384 entrepreneurs).
- Une entente de collaboration a été signée avec sept communautés du bassin d'Athabasca, dont trois Premières Nations. Il s'agit de la troisième entente de l'entreprise dans le nord de la Saskatchewan.

RENDEMENT DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE VDMD

Relations avec les Autochtones et les collectivités

L'engagement concret de Cameco envers les communautés se reflète dans les résultats de l'initiative VDMD de ses établissements. Les exploitations de Key Lake, de Rabbit Lake et de McArthur River maintiennent une cote de niveau A ou supérieure pour tous les indicateurs liés au protocole des relations avec les Autochtones et les collectivités.

Planification de la gestion de crises et des communications

Le siège social et trois des établissements participants de Cameco satisfont aux exigences du protocole VDMD de planification de la gestion de crises et des communications.

Santé et sécurité

Le rendement de Cameco demeure élevé sur le plan de la santé et sécurité. Les exploitations de Key Lake, de McArthur River et de Rabbit Lake ont atteint au moins le niveau A pour les cinq indicateurs du protocole VDMD de santé et sécurité.

Gestion des résidus

Cameco a maintenu sa cote de niveau A pour le protocole de gestion des résidus miniers VDMD pour les établissements de Key Lake et de Rabbit Lake. L'entreprise s'est engagée dans l'examen du protocole effectué par l'AMC et travaille à mettre en place de nouvelles normes dans ses établissements.

Gestion de la conservation de la biodiversité

Les exploitations de Key Lake, de Rabbit Lake et de McArthur River maintiennent une cote de niveau A ou supérieure pour tous les indicateurs liés au protocole de la gestion de la conservation de la biodiversité.

Gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES

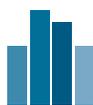
La gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES est une possibilité d'amélioration pour les établissements de Cameco.

L'entreprise travaille à l'amélioration de sa gestion de l'énergie et s'attend à ce qu'un meilleur rendement pour le protocole VDMD de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES soit visible dans les prochaines années.

ACCOMPLISSEMENTS

Cameco a obtenu cinq fois la médaille d'or dans le cadre du programme Progressive Aboriginal Relations du Conseil canadien pour le commerce autochtone. L'entreprise est le principal employeur d'Autochtones au Canada et a dépensé 3,5 millions de dollars en services de fournisseurs locaux du nord de la Saskatchewan depuis 2004. Pour plus d'information sur le rendement social et environnemental de Cameco, consultez le rapport de l'entreprise sur le développement durable à l'adresse www.cameco.com/about/sustainability (en anglais seulement).

🔗 Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site de Cameco : www.cameco.com.



Résultats VDMD pour 2016

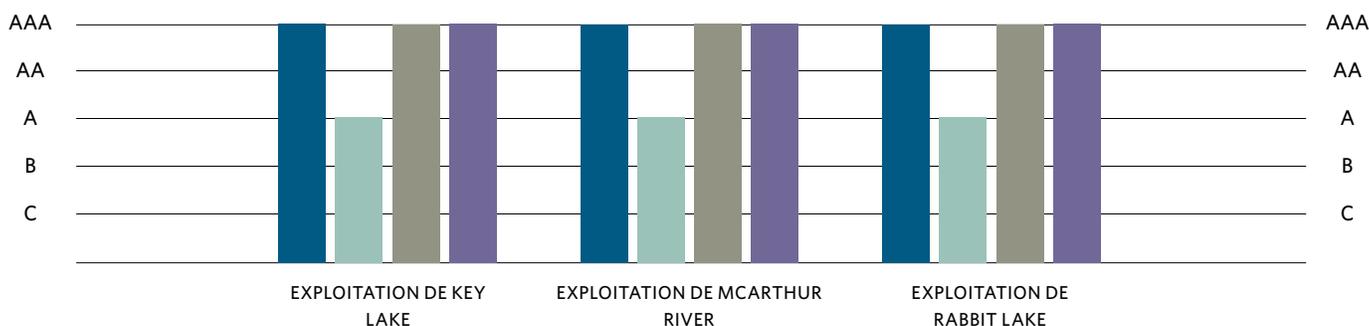
Cameco Corporation

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
CAMECO CORPORATION	✓	✓	✓
EXPLOITATION DE KEY LAKE	✓	✓	✓
EXPLOITATION DE MCARTHUR RIVER	✓	✓	✓
EXPLOITATION DE RABBIT LAKE	✓	✓	✓

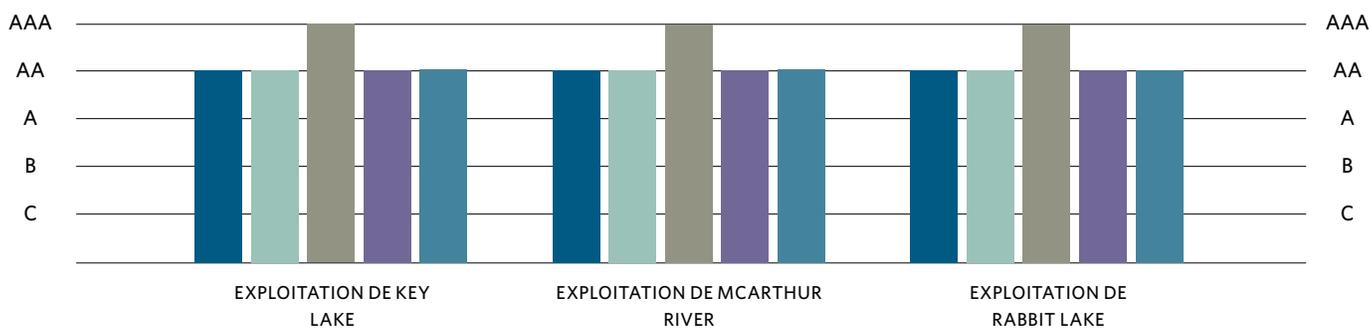
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE

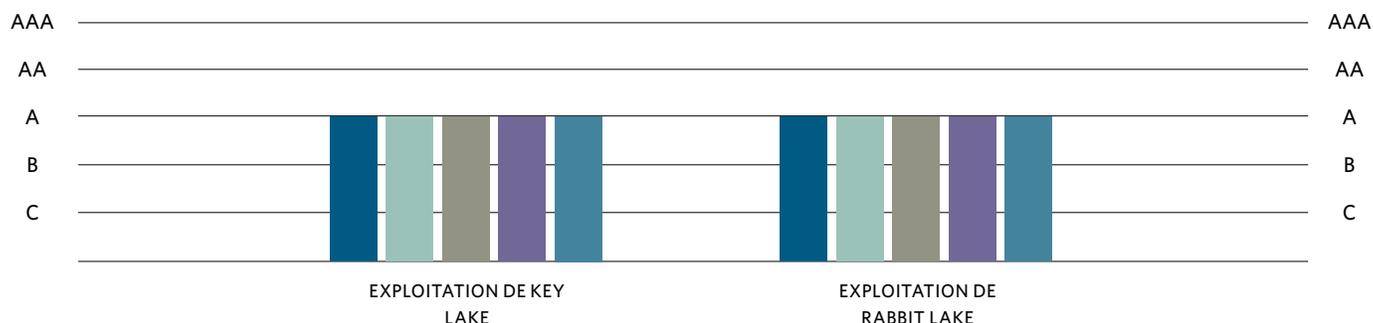


Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2014; prochaine vérification externe : 2017.



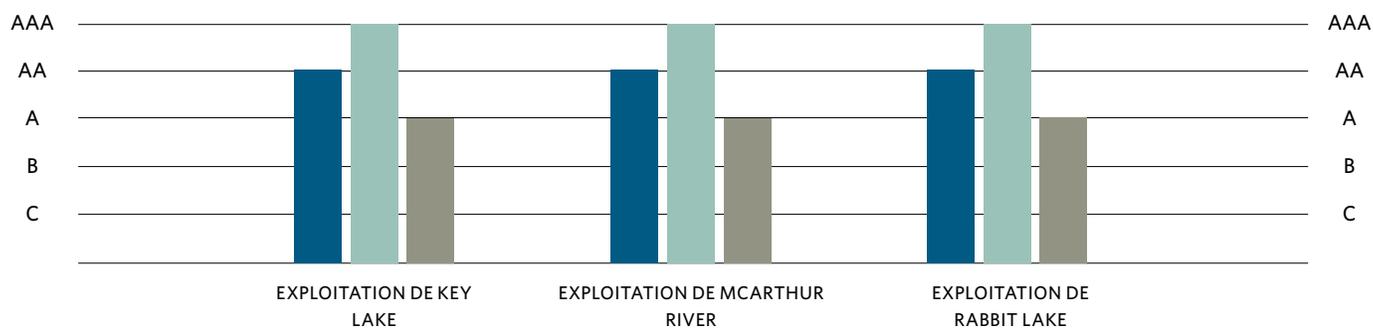
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE



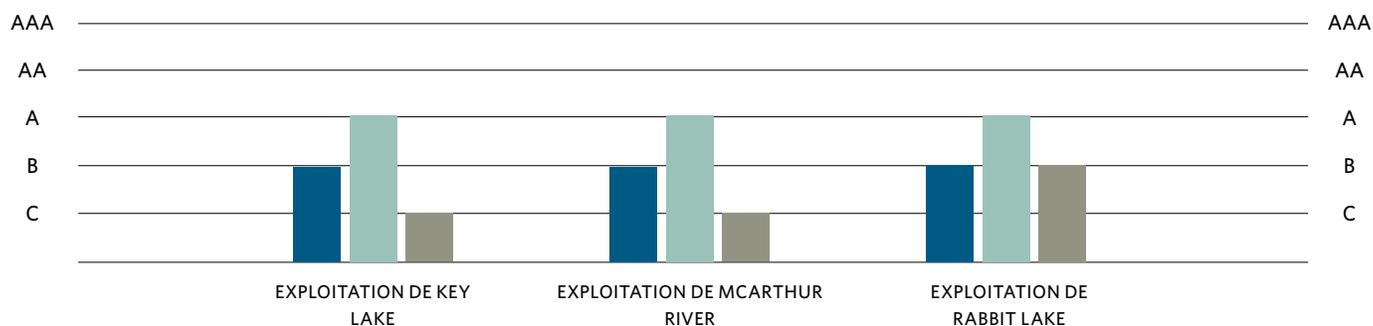
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2014; prochaine vérification externe : 2017.



Rendement VDMD des entreprises

Canadian Natural Resources Limited



L'année 2017 en a été une de transition pour le projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca (PSBA). En 2016, Shell Canada Énergie (Shell) a exploité la mine de la rivière Muskeg et la mine Jackpine, situées à 75 kilomètres au nord de Fort McMurray, en Alberta, pour le compte des propriétaires du PSBA : Shell Canada Énergie (60 %), Chevron Canada Limited (20 %) et Marathon Oil Canada Corporation (20 %). En juin 2017, Canadian Natural Resources a fait l'acquisition d'une part de 70 % dans le PSBA, devenant ainsi l'exploitant d'Albian Sands et de ses mines de sables bitumineux. Voici un résumé du rendement VDMD pour 2016 des activités d'exploitation des sables bitumineux, anciennement menées par Shell; dorénavant, Canadian Natural rendra compte du rendement.

COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Depuis des décennies, Shell collabore étroitement avec les peuples autochtones du Canada. Ces interactions incluent des consultations directes liées aux projets et aux activités d'exploitation, des échanges et une collaboration constantes par l'entremise de comités de relations industrielles, de même que des rencontres officielles avec les aînés et chefs autochtones et métis.

Shell accorde une grande importance aux opinions et aux conseils des communautés autochtones. Elle a réussi à conclure des ententes avec plusieurs groupes autochtones et métis locaux. De plus, Shell offre des possibilités aux entreprises et aux résidents qualifiés de la région tout en veillant à ce que les entreprises autochtones puissent participer aux processus de conclusion de contrats et d'embauche. Depuis 2005, le PSBA a investi presque 1,9 milliard de dollars au profit de plus de 70 entreprises et sous-traitants autochtones qui lui procurent un vaste éventail de produits et de services permettant à Shell de mener ses activités.

Shell a reçu une certification du Conseil canadien pour le commerce autochtone pour son travail avec les Autochtones dans quatre domaines : l'emploi, le développement commercial, les investissements communautaires et la mobilisation communautaire. Celle-ci est le gage d'une solide assurance donnée par un jury de personnes d'affaires autochtones sur le rendement.

INVESTISSEMENTS DANS LA COMMUNAUTÉ

Les investissements sociaux représentent la contribution volontaire de Shell dans les communautés canadiennes. L'entreprise cherche à instaurer et à soutenir des programmes utiles aux activités commerciales et concentre les investissements sociaux dans les domaines de la science, de l'éducation, de l'innovation et des compétences en affaires. En 2016, Shell a versé environ 2,2 millions de dollars en contributions au nom du PSBA et relativement à ses activités in situ.

Elle appuie, par exemple, Indspire, un organisme de bienfaisance dirigé par des Autochtones qui investit dans l'éducation des jeunes Autochtones au Canada. Le partenariat entre Shell et Indspire, qui dure depuis presque 30 ans, a commencé avec des investissements ciblant l'éducation postsecondaire autochtone. Depuis, l'approche a été étendue pour englober des programmes de la maternelle à la 12e année, des bourses d'études postsecondaires et des activités mettant à l'honneur des leaders autochtones.

RENDEMENT ENVIRONNEMENTAL

L'exploitation sécuritaire des sables bitumineux, de manière à en atténuer les incidences sur l'environnement et la société, est d'une importance cruciale pour Shell.

En 2004, la mine de la rivière Muskeg a obtenu la certification de conformité à la norme ISO 14001 (2004), devenant ainsi la première exploitation de sables bitumineux au monde à décrocher cette attestation. Ce certificat a été renouvelé en 2013, sa portée ayant été élargie pour inclure la mine Jackpine. L'audit de surveillance ISO 14001 (2004) le plus récent a été achevé en février 2016. Même s'il s'agit d'une initiative volontaire, cette norme ISO fait l'objet d'une vérification externe et elle est reconnue comme la meilleure norme internationale pour les systèmes de gestion environnementale.

Shell est l'un des membres fondateurs de l'Alliance pour l'innovation dans les sables bitumineux (COSIA). La COSIA est la toute première alliance de producteurs de sables bitumineux qui collaborent en innovation et en technologies en vue d'accélérer l'amélioration du rendement environnemental. Shell mise sur son expertise technique générale et prend part à des associations collaboratives de l'industrie comme la COSIA pour trouver les occasions prometteuses, en tirer avantage et faire de la recherche, le tout de façon efficace et rentable.

Shell s'efforce de réduire l'empreinte carbone de l'exploitation des sables bitumineux. Selon une étude de IHS Markit, les émissions de GES sur l'ensemble du cycle de vie pour le pétrole brut provenant de sables bitumineux sont plus élevées que les émissions moyennes du pétrole brut raffiné aux États-Unis. Cependant, l'intensité des émissions de GES produits par l'exploitation des sables bitumineux de Shell a diminué depuis plusieurs années grâce aux améliorations opérationnelles. Le succès de l'opération du projet Quest de captage et de stockage du CO₂ a permis d'améliorer encore plus le rendement de Shell.

Grâce à l'excellence opérationnelle, Shell a réduit d'environ 3 % par année l'intensité de ses émissions en GES depuis les six dernières années pour une diminution totale de 18 %. En 2016, Shell a réalisé un programme pilote sur le site de Shell Albian Sands qui a permis de réduire la quantité de matière de mauvaise qualité difficile à traiter, ce qui a mené à une plus grande efficacité énergétique et à une réduction d'émissions.

Lancé en 2015 par Shell en Alberta, le projet Quest de captage et de stockage du CO₂ a permis de recueillir plus d'un million de tonnes de CO₂ en 2016 (l'équivalent des émissions de 250 000 voitures) de l'usine de traitement Scotford, qui seront ensuite emmagasinées profondément sous terre. Ce projet comporte un rigoureux programme de surveillance afin de veiller à ce que le CO₂ reste en place de façon sécuritaire. Cela comprend une surveillance permanente, la mise en oeuvre de systèmes de détection précoce et la réalisation d'échantillonnages des eaux souterraines et des levés sismiques tridimensionnels.

En captant un tiers des émissions directes de CO₂ de l'usine de traitement Scotford, le projet Quest contribue à diminuer l'intensité des GES des activités de Shell. Ainsi, les émissions des produits des sables bitumineux de Shell se rapprochent des émissions moyennes produites par le forage du pétrole brut en Amérique du Nord.



Le projet Quest est le premier projet de captage et de stockage du CO₂ pour les sables bitumineux et sert de modèle pour le déploiement d'un plus grand nombre de ce type d'installations dans d'autres contextes industriels dans le monde et leur amélioration.

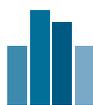
RENDEMENT VDMD

Shell respecte des normes élevées conformément aux protocoles de *planification de la gestion de crises et des communications* et de *relations avec les Autochtones et les collectivités* dans le cadre de l'initiative VDMD à l'aide de programmes de gestion en place, qui sont examinés, éprouvés et documentés. Shell informe les intervenants de son rendement environnemental dans son rapport annuel sur le rendement des sables bitumineux.

Ses initiatives de gestion des résidus se sont poursuivies en 2016, mettant l'accent sur des technologies évolutives permettant de traiter les résidus fins liquides et de se conformer au cadre albertain de gestion des résidus établi en mars 2015. En 2014, Shell a achevé un fructueux projet d'essai d'une centrifugeuse de traitement des résidus. Ce projet a été élargi aux activités commerciales en 2015. Depuis 2005, l'entreprise a investi quelque 474 millions de dollars en vue de la création de technologies qui accélèrent le processus d'assèchement ou de déshydratation des résidus fins liquides. Shell continue d'œuvrer à l'amélioration des technologies de traitement des résidus pour la transformation de résidus fins liquides recelant un pourcentage élevé de particules fines.

🔗 Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.shell.ca/fr_ca.html.





Résultats VDMD pour 2016

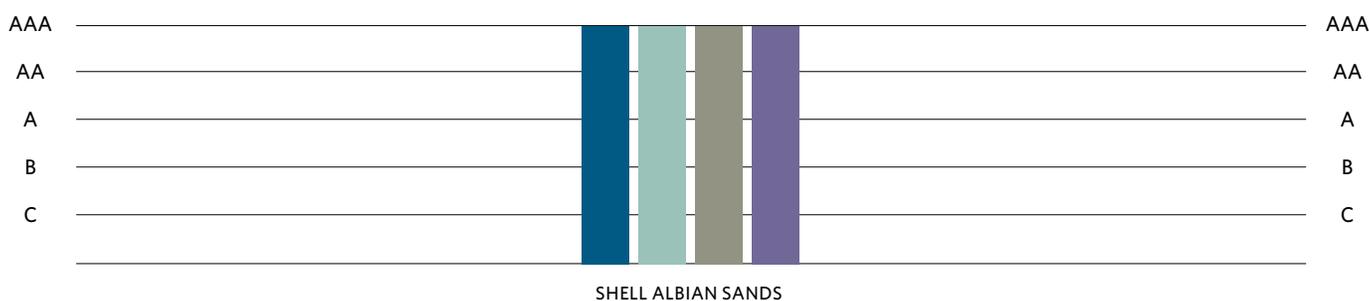
Canadian Natural Resources Limited

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
SHELL CANADA ÉNERGIE	✓	✓	✓
SHELL ALBIAN SANDS	✓	✓	✓

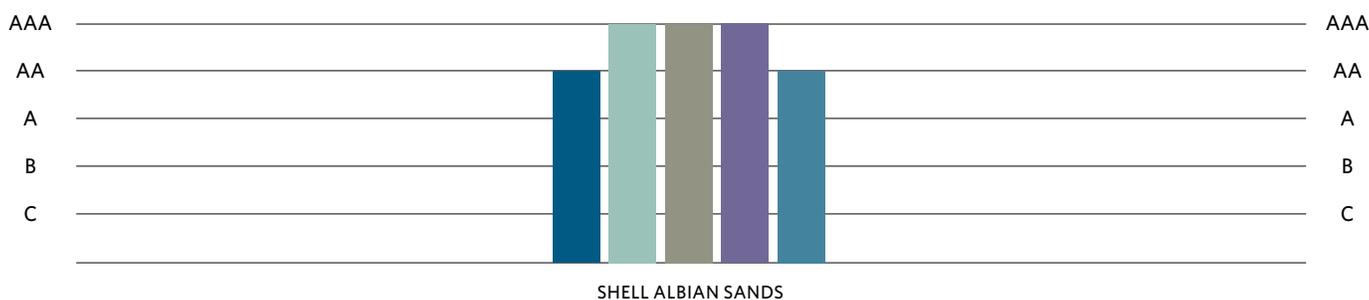
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



Résultats d'une auto-évaluation. Dernière vérification externe : 2016. Prochaine vérification externe : 2019.



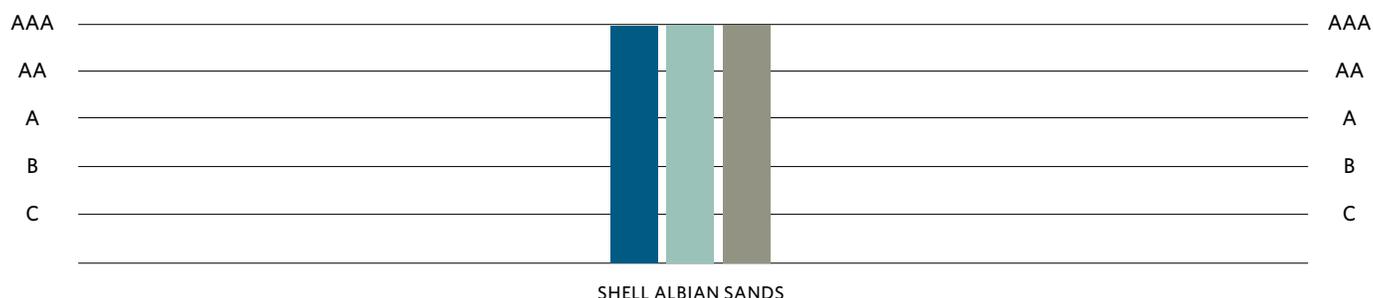
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE



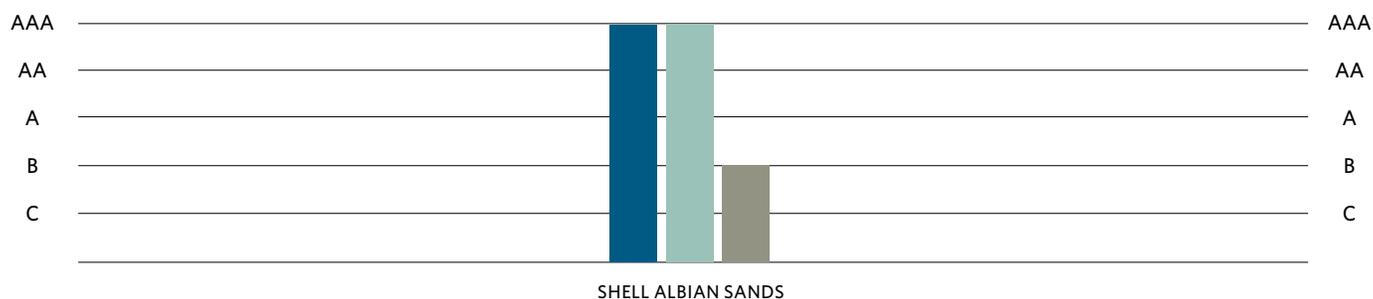
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

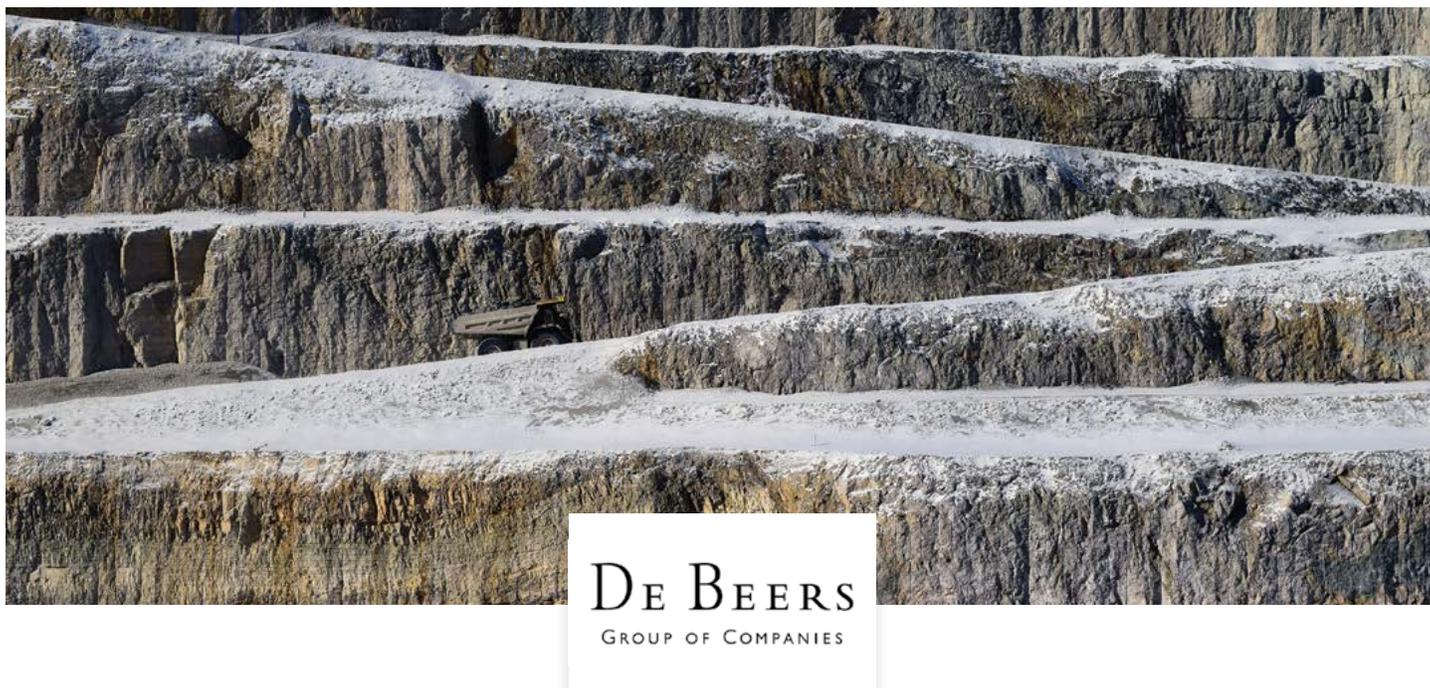


Résultats d'une auto-évaluation. Dernière vérification externe : 2016. Prochaine vérification externe : 2019.



Rendement VDMD des entreprises

De Beers Canada Inc.



De Beers compte trois importants actifs au Canada : les mines Victor, Snap Lake et Gahcho Kué. La mine Victor, la seule et unique mine de diamants de l'Ontario, se situe à 90 kilomètres à l'ouest de la Première Nation d'Attawapiskat, dans le nord-est de l'Ontario. La mine Snap Lake, à environ 200 km au nord-est de Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), a été la première mine de diamants canadienne entièrement souterraine. En décembre 2015, cette exploitation a été placée en mode veille et maintenance en raison d'un ralentissement du marché. De Beers est également le partenaire majoritaire et exploitant du projet Gahcho Kué, une mine située à 280 kilomètres au nord-est de Yellowknife qui est entrée en production en août 2016.

Les activités de De Beers Canada reflètent son engagement envers le développement durable. En tout, les mines Gahcho Kué, Snap Lake et Victor font l'objet de 14 ententes sur les répercussions et les avantages avec des communautés autochtones et métisses canadiennes. Dans les mines en exploitation (Gahcho Kué et Victor), des systèmes de gestion environnementale certifiés conformes à la norme ISO 14000 sont utilisés. La mine Victor a obtenu sa certification OHSAS 18001, une norme de santé et sécurité, tandis que celle de Gahcho Kué prévoit le faire dans un avenir rapproché.

De Beers Canada est conforme au Code de conduite sur les diamants canadiens et membre de Joailliers Vigilance du Canada. Au sein du groupe De Beers, De Beers Canada est aussi un défenseur, un participant ou un signataire de la Global Reporting Initiative, des normes du Responsible Jewellery Council, du Pacte mondial des Nations Unies, de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives et du Processus de Kimberley.

Vous trouverez ci-joint un résumé des résultats de De Beers Canada concernant l'initiative VDMD pour 2016.

PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

Les plans de gestion de crises pour le siège social et la mine Victor sont conformes à l'ensemble des exigences de l'initiative VDMD, comme le sera celui pour la mine Gahcho Kué très bientôt.

GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

La mine Victor mise sur un système de gestion énergétique mûr, deux indicateurs sur trois étant de niveau AA. Le niveau A a été décerné au système de signalement de la consommation énergétique et des émissions de GES.

À Gahcho Kué, l'élaboration d'un système de gestion de l'énergie est en cours.

GESTION DES RÉSIDUS

La mine Victor a maintenu un niveau AAA pour trois des indicateurs de rendement liés à la gestion des résidus. L'indicateur 4 a fait l'objet d'une évaluation externe et a obtenu le niveau B, tandis que l'indicateur 5 a reçu un niveau A.

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

La mine Victor a maintenu des cotes de niveau AA ou AAA pour tous les indicateurs de rendement des relations avec les Autochtones et les collectivités.

GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La mine Victor s'est améliorée et a reçu une cote de niveau AA ou supérieure. Cette mine mise sur des programmes exhaustifs de surveillance environnementale, qui avaient déjà été mis en place en vue d'adhérer à diverses exigences d'octroi de permis, de programmes de suivi des contrôles environnementaux et d'initiatives de recherche. Des améliorations ont été axées sur l'élargissement des communications avec les communautés d'intérêts et la diffusion publique de l'information sur la performance en matière de préservation de la biodiversité de la mine.

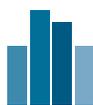
SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le système de gestion de la santé et de la sécurité de la mine Victor a été certifié conforme à la norme OHSAS 18001 en 2016. La mine a obtenu la cote AAA après vérification externe pour tous les indicateurs de ce protocole.

🔗 [Pour en savoir plus, visitez www.debeersgroup.com/canada/en/](http://www.debeersgroup.com/canada/en/) (en anglais seulement).



La mine Victor (De Beers), près de la Première Nation d'Attawapiskat, dans le nord-est de l'Ontario.



Résultats VDMD pour 2016

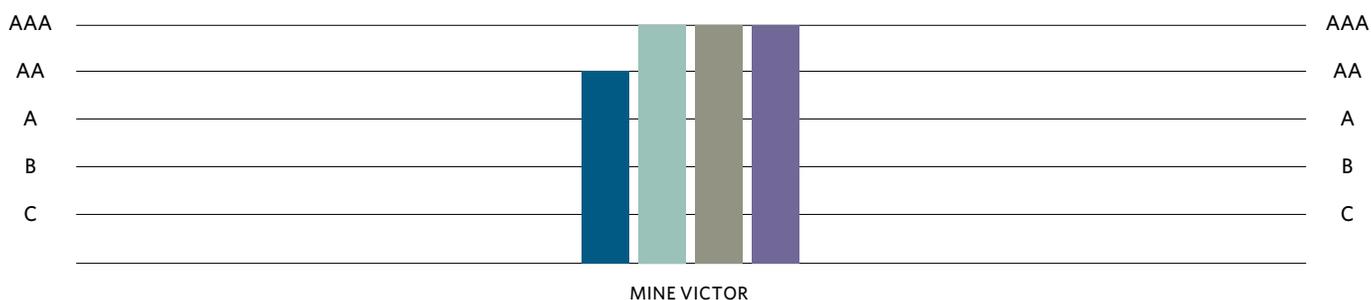
De Beers Canada Inc.

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
DE BEERS CANADA INC.	✓	✓	✓
MINE VICTOR	✓	✓	✓

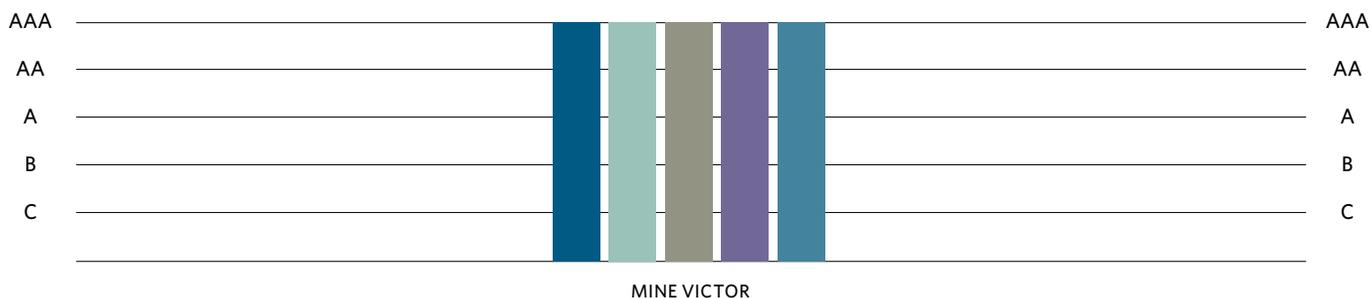
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE

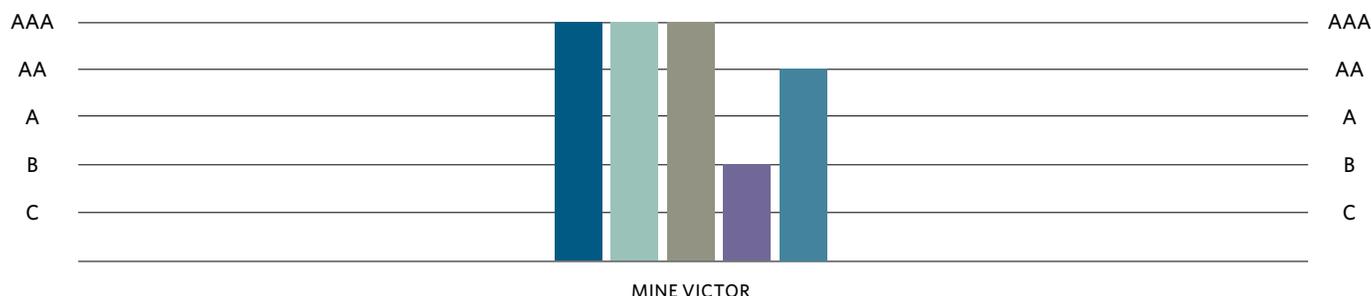


Résultats vérifiés
à l'externe



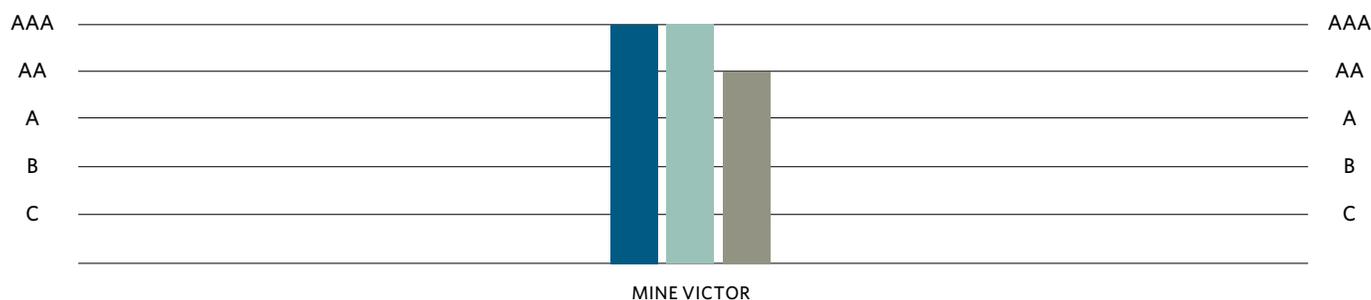
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS



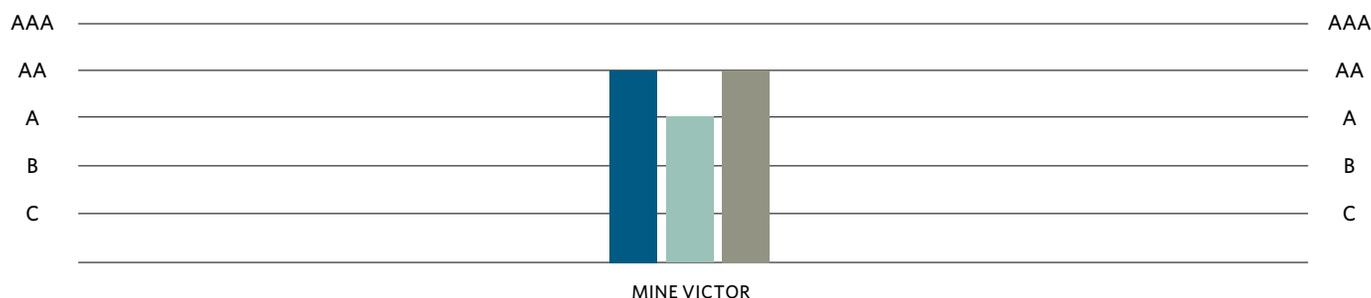
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



Résultats vérifiés
à l'externe



Rendement VDMD des entreprises

Dominion Diamond Corporation



Dominion Diamond Corporation est une société canadienne d'extraction de diamants qui détient des intérêts dans deux importantes mines situées à environ 200 km au sud du cercle arctique, dans les Territoires du Nord-Ouest. L'entreprise exploite la mine de diamants Ekati, dont elle possède une participation majoritaire, et détient également 40 % de la mine de diamants Diavik. Dominion Diamond propose des diamants bruts sur le marché mondial grâce à ses installations de triage et ses services commerciaux basés au Canada, en Belgique et en Inde. Elle est inscrite aux Bourses de Toronto et de New York.

La mine de diamants Ekati est située à environ 300 kilomètres au nord-est de Yellowknife. On y accède par avion ou par une route de glace qui s'étend sur 400 kilomètres en hiver. Diavik Diamond Mines Inc., une filiale de Rio Tinto plc, exploite cette mine. Les résultats de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de Diavik sont fournis par Rio Tinto et figurent à la page 110 du présent rapport.

Pour Dominion Diamond, le rendement signifie assurer une croissance durable en investissant dans l'avenir. Cette notion exige d'appuyer l'excellence en leadership et de s'acquitter de l'engagement à ne causer aucun tort, que ce soit aux travailleurs (grâce à des pratiques de travail uniformes axées sur le risque), aux communautés hôtes (en entretenant un dialogue avec leurs membres et en intégrant leurs opinions et préoccupations au sujet de la mine et de la prolongation de la durée de vie de la mine) ou à l'environnement (par une gestion adaptative novatrice et une surveillance soutenue des effets miniers).

Dominion Diamond est fière du rendement de la mine Ekati et s'efforce de préserver son héritage. Elle continuera de travailler en étroite collaboration avec les autres parties des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) pour maintenir les efforts favorisant l'autonomie et la durabilité des collectivités nordiques. Forte d'une telle fondation, Dominion Diamond mettra l'accent sur l'amélioration et la mise en valeur.

L'entreprise utilise le mécanisme redditionnel de l'initiative VDMD et d'autres outils pour améliorer continuellement ses différentes exploitations. Elle s'est dotée de processus exhaustifs de surveillance interne et de vérification externe pour toutes ses pratiques de développement durable, et l'initiative VDMD rassemble bon nombre de ces processus pour permettre de produire des rapports de portée élargie à l'échelle nationale. Ce niveau additionnel d'autorégulation représente une valeur ajoutée, les processus étant examinés à partir d'une perspective différente de celle des systèmes de gestion SSEC (santé, sécurité, environnement et communauté) et ISO.

La mine Ekati a toujours obtenu d'excellents résultats en ce qui a trait à la *gestion de la conservation de la biodiversité et des relations avec les Autochtones et les collectivités* dans le cadre de l'initiative VDMD, et cette tendance s'est maintenue en 2016. L'entreprise rencontre régulièrement les intervenants pour présenter ses activités et ses projets à venir ainsi que pour entendre leurs réactions aux décisions pouvant les concerner. La mine Ekati a mis sur pied des plans de développement communautaire pour aider l'entreprise à mieux cibler ses efforts là où ils feront la plus grande différence dans la collectivité. Bien que les ERA dont elle a hérité soient en vigueur jusqu'à la fin de la durée de vie de la mine, Dominion Diamond entretient un dialogue avec les partenaires dans le but d'explorer d'autres avenues de développement communautaire.

Dominion continue de déployer des efforts considérables au chapitre de l'intendance environnementale. Les résultats de 2016 témoignent que les efforts de l'entreprise portent leurs fruits en ce qui concerne la compréhension et la conservation de la biodiversité, l'élimination efficace de la kimberlite traitée et la gestion de la qualité de l'eau.

En juin 2016, l'équipe d'intervention en surface et l'équipe d'intervention souterraine de la mine Ekati ont toutes deux terminé premières au concours annuel de sauvetage minier à Yellowknife. Il s'agit d'une septième victoire consécutive pour l'équipe d'intervention en surface et d'une quatrième pour l'équipe d'intervention souterraine.

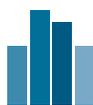
Ces résultats témoignent de la volonté de Dominion Diamond de réaliser sa vision de solidifier et d'approfondir ses relations avec les intervenants dans la collectivité, et de prolonger la durée de vie de la mine. L'entreprise s'efforce d'améliorer les bilans socioéconomiques et environnementaux de la mine Ekati, où le développement durable des ressources et la croissance de la collectivité sont primordiaux.

Dominion Diamond intègre le savoir traditionnel et suscite la participation de ses partenaires communautaires afin d'améliorer continuellement ses programmes. L'entreprise se soucie réellement des membres de sa collectivité et vise à réaliser des investissements qui généreront des avantages à long terme.

📄 Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.ddcorp.ca



Mesure de surveillance environnementale à la mine Ekati de Dominion Diamond.



Résultats VDMD pour 2016

Dominion Diamond Corporation



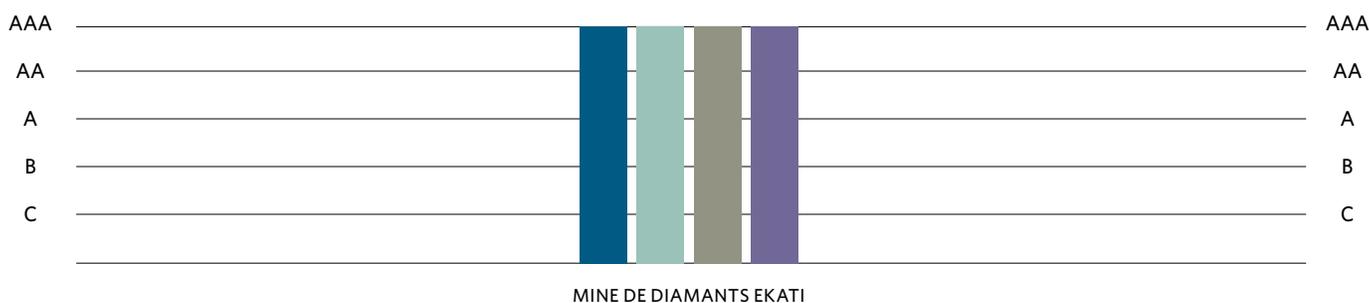
Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
MINE DE DIAMANTS EKATI	✓	✓	✓



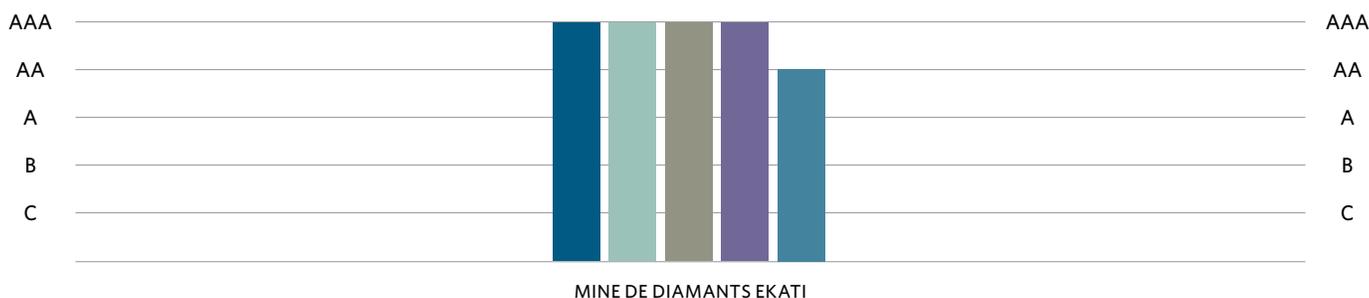
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT

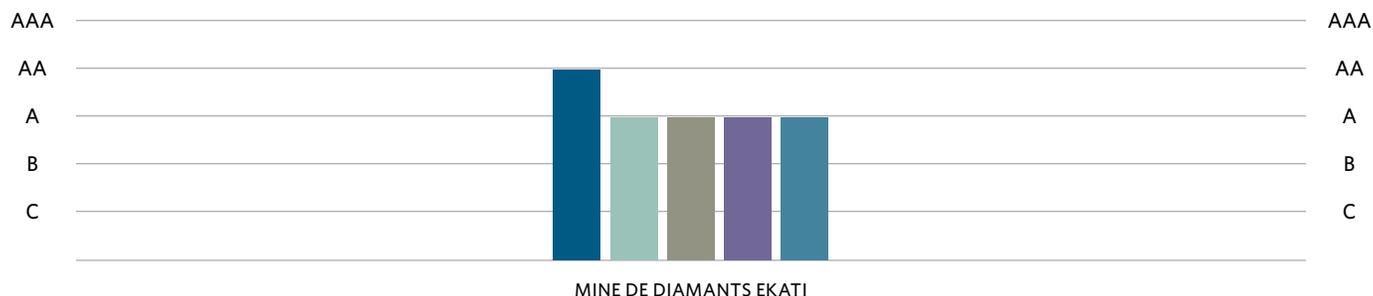


Résultats d'une auto-évaluation, dernière vérification externe : 2014, prochaine vérification externe : 2017.



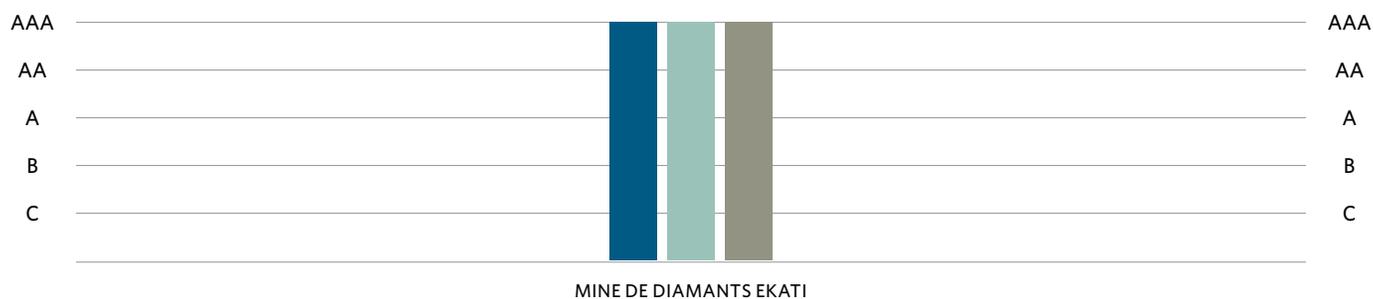
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS



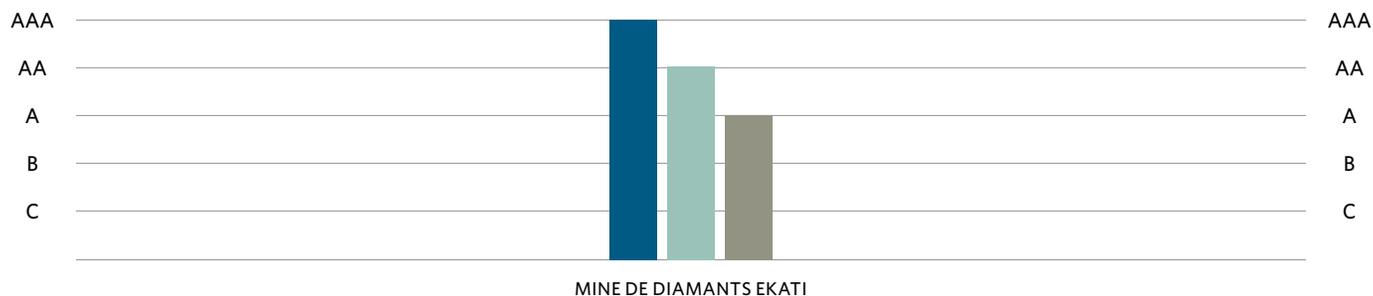
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

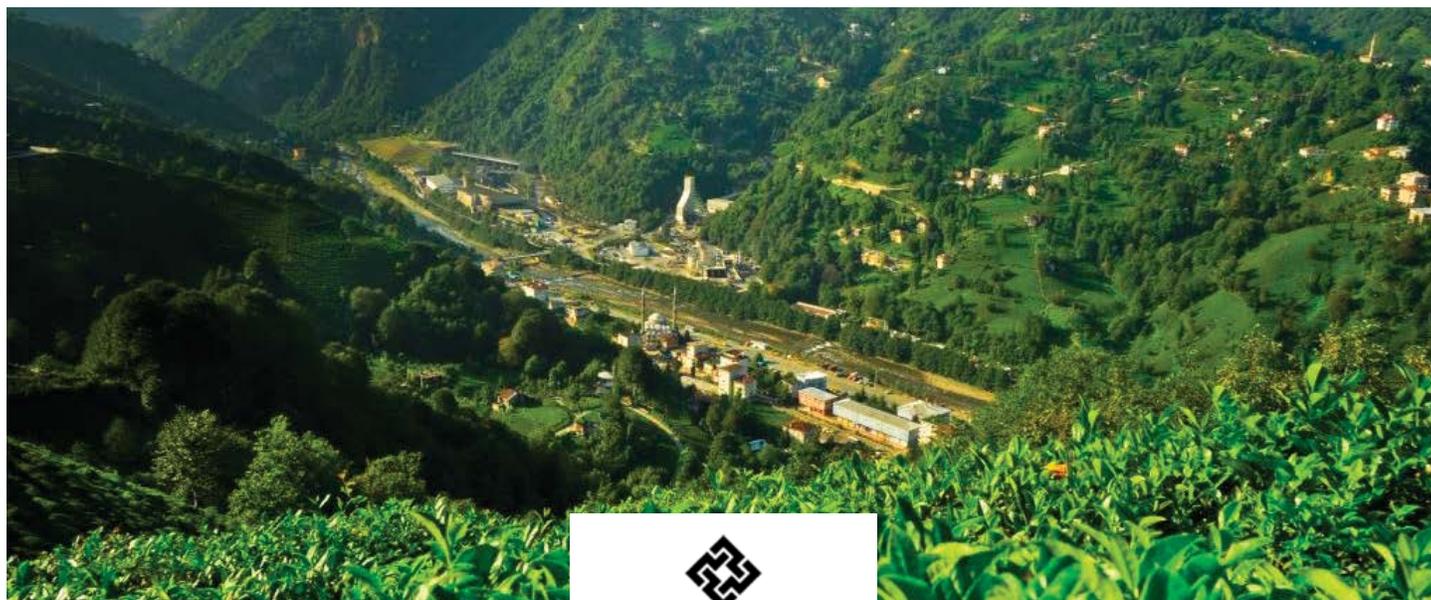


Résultats d'une auto-évaluation, dernière vérification externe : 2014, prochaine vérification externe : 2017.



Rendement VDMD des entreprises

First Quantum Minerals Ltd.



First Quantum Minerals Ltd est une société minière et métallurgique bien établie qui connaît une croissance importante. Ses activités portent sur l'exploration, le développement et l'extraction minière. Elle produit du cuivre, de l'or, du nickel, du platine, du palladium, du zinc et de l'acide sulfurique.

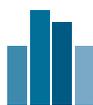
Tous les établissements canadiens de First Quantum, qui sont des mines fermées, participent à l'*initiative VDMD*. En outre, les exploitations turques de la société participent volontairement à l'*initiative VDMD* et rendent compte de leurs progrès.

Par le passé, First Quantum a fait un rapport sur le rendement de la mine finlandaise de Pyhäsalmi. Cependant, en 2015, l'association minière finlandaise (FinnMin) a adopté l'*initiative VDMD* pour ses membres, dont ceux de la mine de Pyhäsalmi. À l'avenir, FinnMinn fera des rapports sur le rendement de cette exploitation.

L'ensemble des établissements participants a obtenu un taux de conformité de 85 %, soit une cote de niveau A ou plus élevée pour tous les indicateurs du protocole VDMD. Notamment, toutes les installations de First Quantum ont atteint au moins un niveau A pour les protocoles VDMD en matière de *Santé et sécurité*, de *gestion des résidus miniers* et de *relations avec les Autochtones et les communautés* et ont répondu à toutes les exigences du protocole VDMD lié à la *Planification de la gestion de crises et des communications*. En 2016, la mine exploitée par la société en Turquie a été jugée conforme aux exigences de niveau A ou plus élevé pour tous les indicateurs. Elle a aussi reçu le *Prix du leadership VDMD* en 2015.

Bien que First Quantum soit satisfaite de son rendement global cette année, son engagement à s'améliorer constamment l'a poussée à mettre en place des mesures pour continuer d'exceller. L'entreprise vise à améliorer son rendement en établissant des objectifs en matière de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES et de gestion de la conservation de la biodiversité dans ses mines fermées au Canada, et en les atteignant.

🔗 Pour de plus amples renseignements, visitez le www.first-quantum.com [en anglais seulement].



Résultats VDMD pour 2016

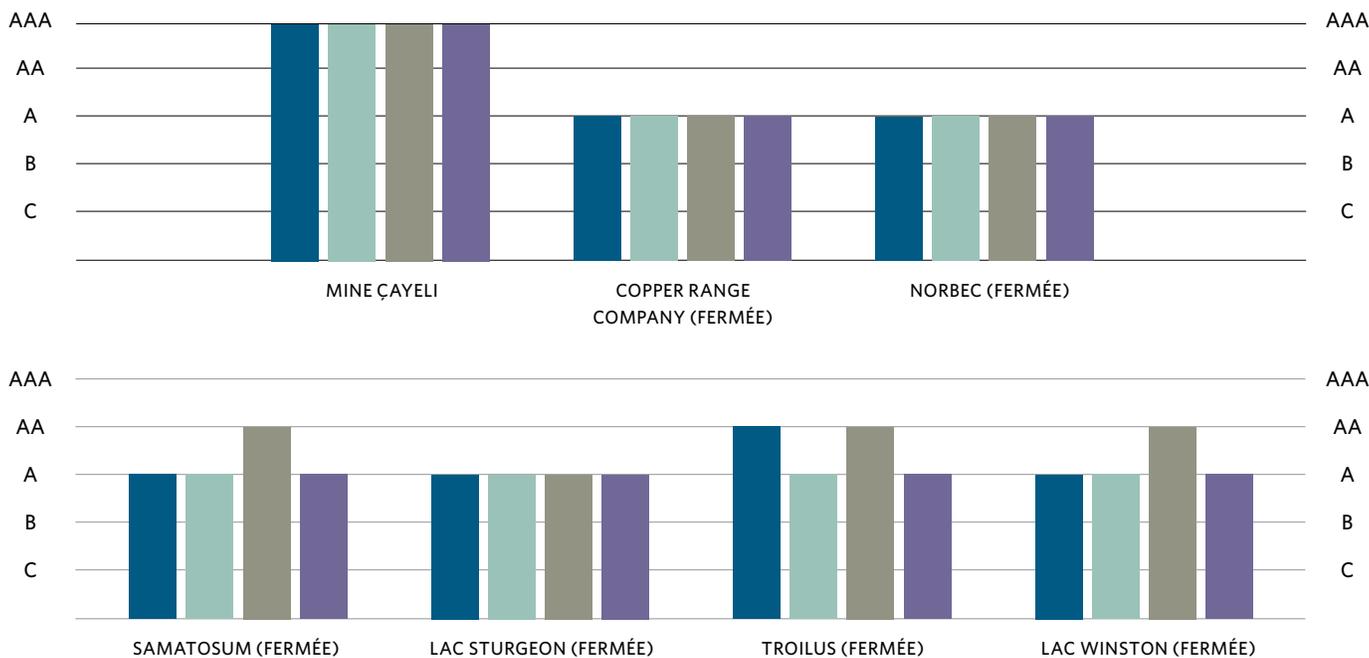
First Quantum Minerals Ltd.

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
MINE ÇAYELI	✓	✓	✓
COPPER RANGE COMPANY (FERMÉE)	✓	✓	✓
FIRST QUANTUM MINERALS	✓	✓	✓
NORBEC (FERMÉE)	✓	✓	✓
SAMATOSUM (FERMÉE)	✓	✓	✓
LAC STURGEON (FERMÉE)	✓	✓	✓
TROILUS (FERMÉE)	✓	✓	✓
LAC WINSTON (FERMÉE)	✓	✓	✓

Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

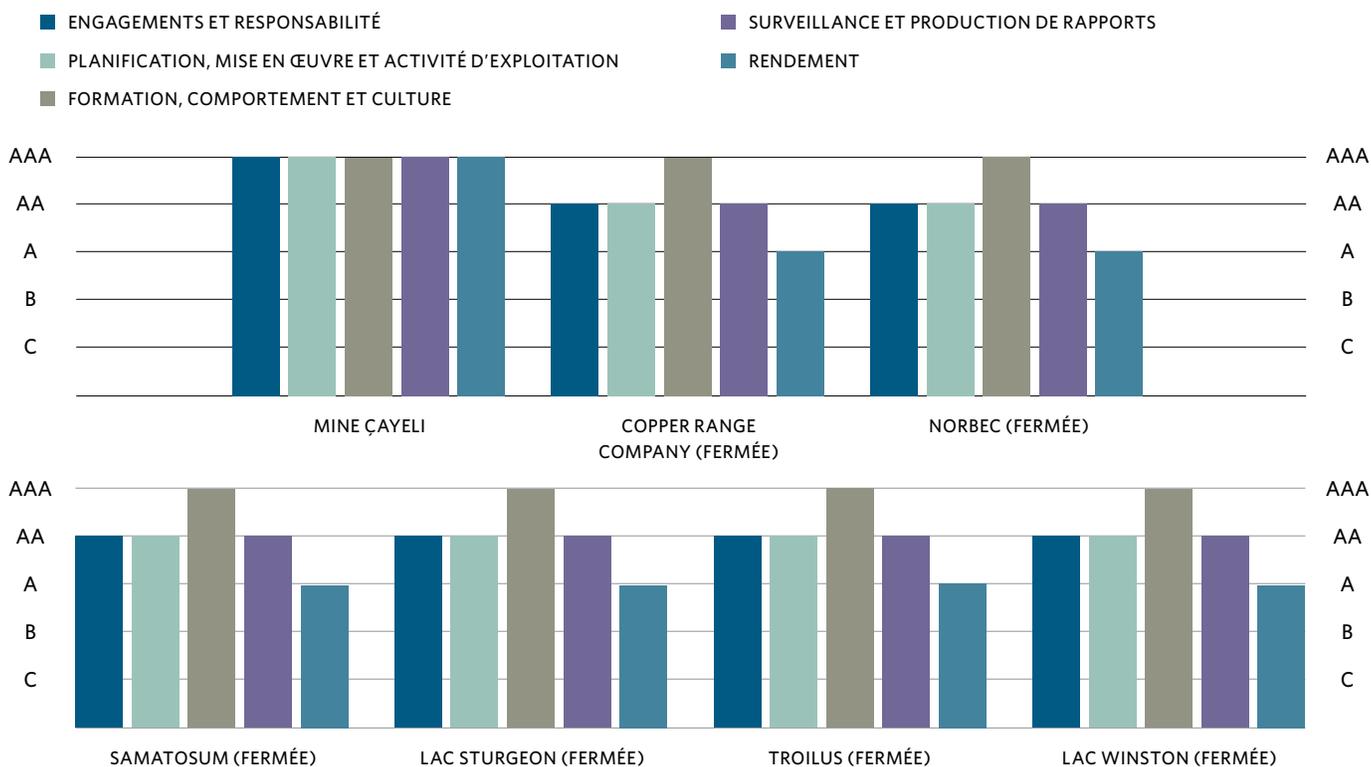
- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



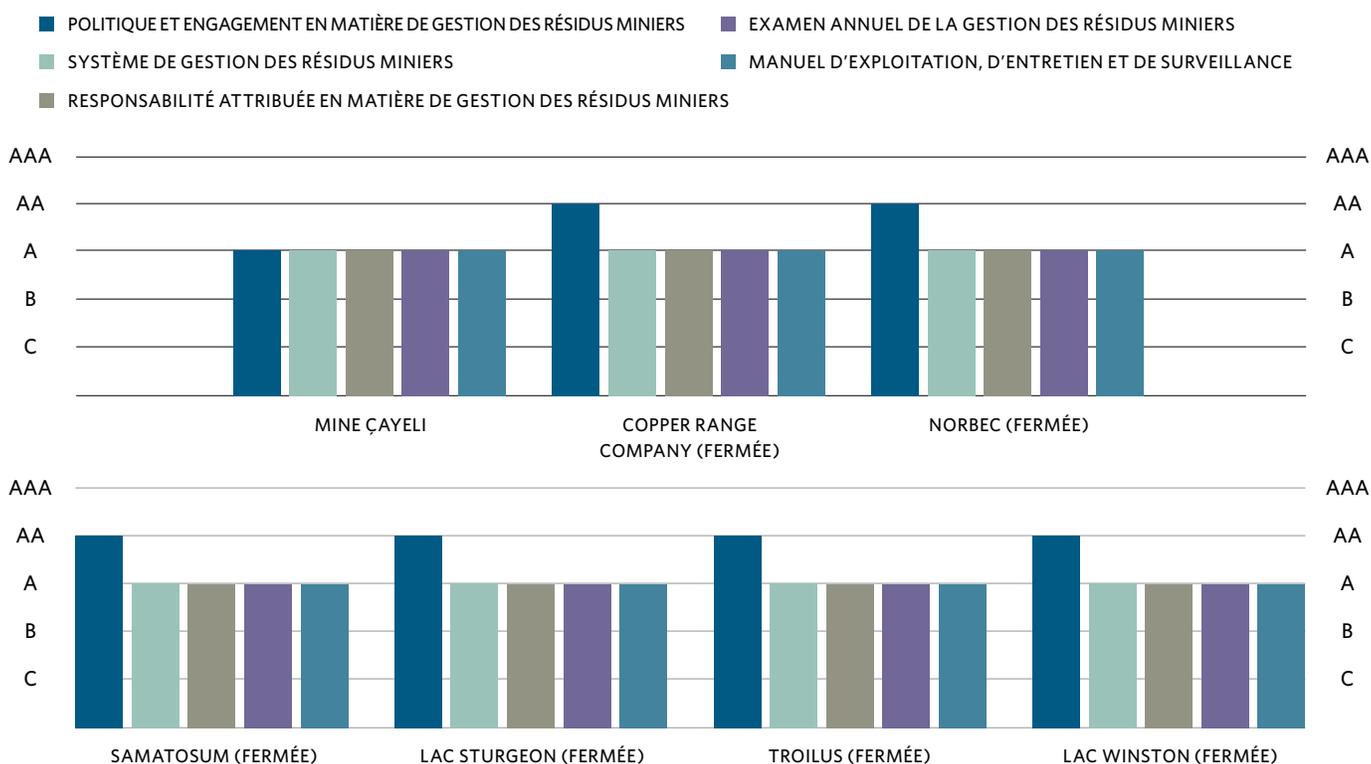
Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018



Évaluation de la santé et sécurité



Évaluation de la gestion des résidus miniers

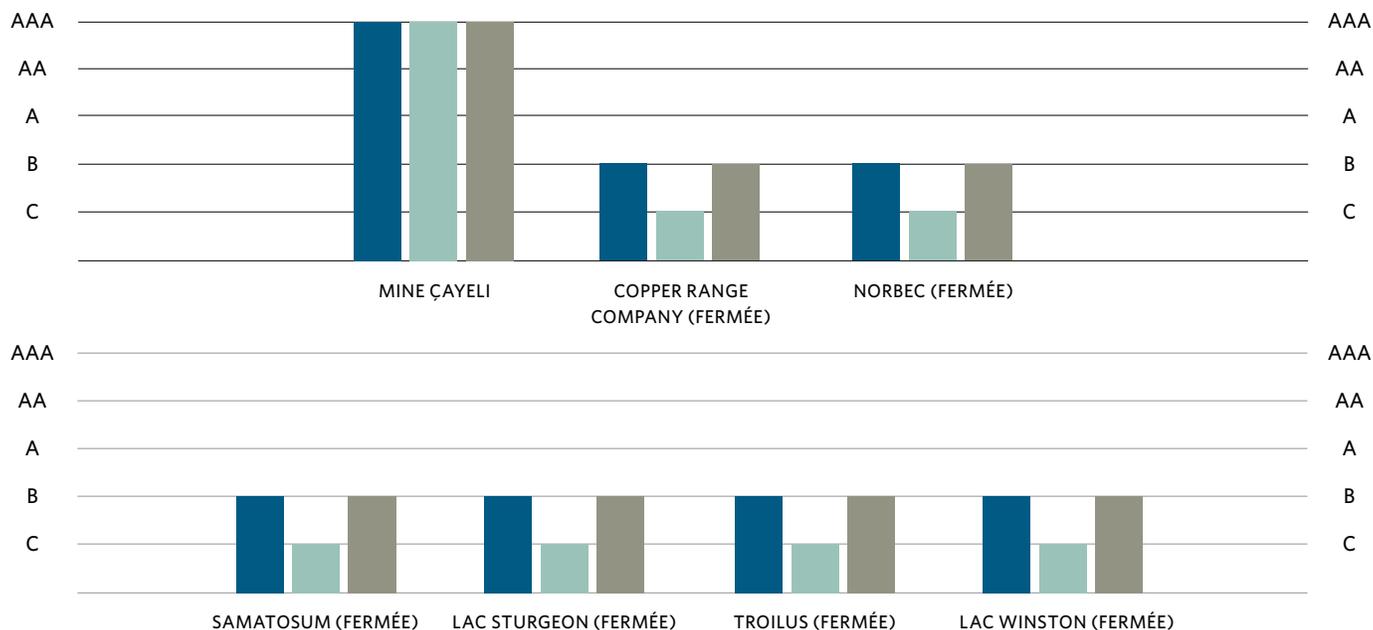


Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018



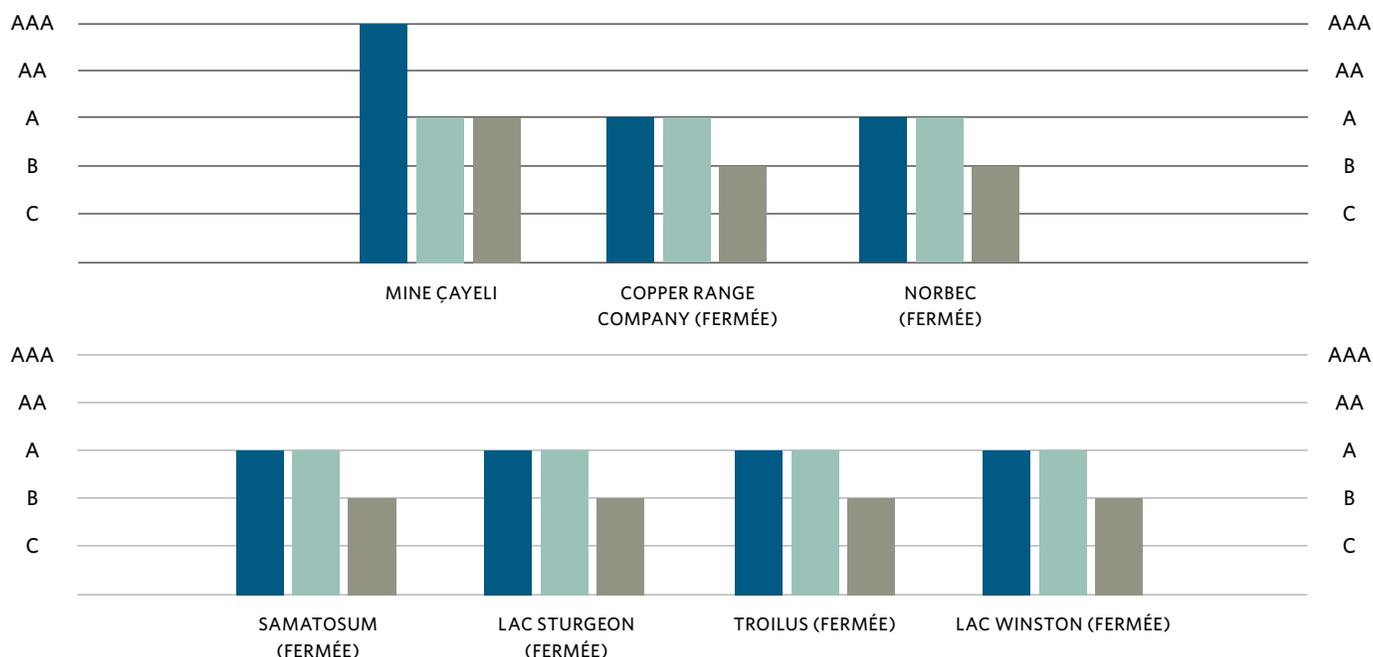
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018



Rendement VDMD des entreprises

Glencore



Société diversifiée, Glencore est l'une des plus importantes entreprises d'exploitation de ressources naturelles au monde. Elle figure parmi les principaux producteurs et négociants de plus de 90 produits de base. L'entreprise possède plus de 150 établissements d'exploitation minière, métallurgique, pétrolière et agricole. Les établissements canadiens de Glencore adhèrent à l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) depuis 2004. Voici les installations qui ont adopté l'initiative :

- Glencore Copper :
 - Fonderie Horne, Rouyn-Noranda, Québec
 - Affinerie CCR (Canadian Copper Refinery), Montréal-Est, Québec
- Glencore Nickel :
 - Établissement de Sudbury Integrated Nickel Operations (INO), Sudbury, Ontario
 - Mine Raglan, région du Nunavik, Québec
- Glencore Zinc :
 - Fonderie Brunswick, Bathurst, Nouveau-Brunswick
 - Établissement de Kidd Operations, Timmins, Ontario
 - Affinerie Affinerie CEZinc, Valleyfield, Québec
 - Mine de Matagami, Québec (adoption en 2017)

Le développement durable, qui est au cœur de la stratégie et des activités commerciales de Glencore, exige une grande mobilisation des communautés d'intérêts. L'entreprise doit également assurer la plus grande vigilance en matière d'intendance environnementale, de responsabilité sociale, de gouvernance d'entreprise et de reddition de comptes, tout en assurant aux actionnaires des gains supérieurs.

RÉSULTATS VDMD 2016

Cette année, le rendement de tous les établissements de Glencore a fait l'objet d'une vérification externe, à l'exception de l'affinerie Affinerie CEZinc et de la mine de Matagami. Depuis le début de 2017, l'affinerie Affinerie CEZinc connaît un conflit de travail, qui a empêché la réalisation d'une vérification externe. Les résultats de cet établissement (ci-dessous) découlent de l'auto-évaluation de 2015. L'affinerie fera l'objet d'une vérification externe en 2018. La mine de Matagami en est encore à l'étape de mise en œuvre progressive de l'initiative VDMD. Dans les prochains rapports d'étape VDMD, l'établissement présentera les résultats de son auto-évaluation et de la vérification externe.

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

Tous les établissements de Glencore ont atteint au moins un niveau A pour tous les indicateurs en lien avec le protocole VDMD de relations avec les Autochtones et les collectivités. La fonderie Horne, la mine Raglan, l'établissement de Kidd Operations et la fonderie Brunswick ont obtenu une cote AAA pour les quatre indicateurs du protocole. En 2016, l'AMC a souligné le rendement de Glencore sur le plan de la mobilisation communautaire en lui remettant le prix VDMD en engagement communautaire pour l'initiative de partenariats communautaires de l'établissement de Kidd Operations. Cette année, la mine Raglan était en lice pour le prix VDMD en engagement communautaire 2017 pour son programme Tamatumani, une initiative d'enrichissement des compétences qui a contribué à la formation et à l'embauche de centaines de Nunavimmiuts.

PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

Glencore présente des rapports de rendement pour Glencore Copper, Glencore Nickel et Glencore Zinc ainsi que pour chacun de ses établissements participants. Les résultats généraux de Glencore pour le protocole VDMD de planification de la gestion de crises et des communications sont positifs. Seuls quelques domaines restent à améliorer. Glencore Copper a respecté toutes les exigences de l'indicateur 1 du protocole, mais seulement quelques-unes des indicateurs 2 et 3. Glencore Nickel a respecté toutes les exigences des indicateurs 1 et 3, mais seulement quelques-unes de l'indicateur 2. Glencore Zinc a respecté toutes les exigences des indicateurs 1 et 2, mais seulement quelques-unes de l'indicateur 3. Les établissements de l'entreprise ont respecté tous les critères des trois indicateurs du protocole.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Sur le plan de la santé et sécurité, les résultats de l'entreprise sont également bons. Tous ses établissements ont atteint au moins le niveau A pour les cinq indicateurs du protocole VDMD de santé et sécurité.

GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

Dans ce domaine, les résultats de Glencore restent bons; chaque établissement participant a au moins atteint le niveau A. La fonderie Horne, la mine Raglan et l'établissement de Kidd Operations ont tous obtenu une cote AAA pour les cinq indicateurs du protocole VDMD de gestion des résidus miniers. Glencore veille à ce que ses établissements respectent les critères de ce protocole révisé.

GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

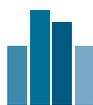
Les résultats dans ce domaine sont probants. Seuls quelques aspects restent à améliorer. L'affinerie CCR et la fonderie Horne tentent d'améliorer leur rendement relatif à ce protocole et ainsi d'atteindre le niveau A pour les trois indicateurs. L'affinerie Affinerie CEZinc et l'établissement de Kidd Operations ont atteint au moins le niveau A, et la mine Raglan, l'établissement de Sudbury Integrated Nickel Operations et la fonderie Brunswick ont obtenu la cote AAA.

GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

Tous les établissements de Glencore ont atteint au moins le niveau A quant au protocole VDMD de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES, à l'exception de la fonderie Horne, de l'établissement de Sudbury Integrated Nickel Operations et de l'affinerie Affinerie CEZinc, qui ont obtenu la cote B pour l'indicateur 3. Pour obtenir la cote A, un établissement doit montrer qu'il a atteint ses objectifs de rendement en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES au cours de l'année évaluée. En 2017, les établissements de Glencore s'efforceront d'atteindre les objectifs fixés. En 2016, l'AMC a souligné la détermination de l'entreprise à réduire son empreinte carbone en décernant un prix VDMD en excellence environnementale à la mine Raglan pour son éolienne (de 120 mètres de hauteur) et son installation de stockage.

🔗 Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.glencore.com (en anglais seulement).





Résultats VDMD pour 2016

Glencore Copper



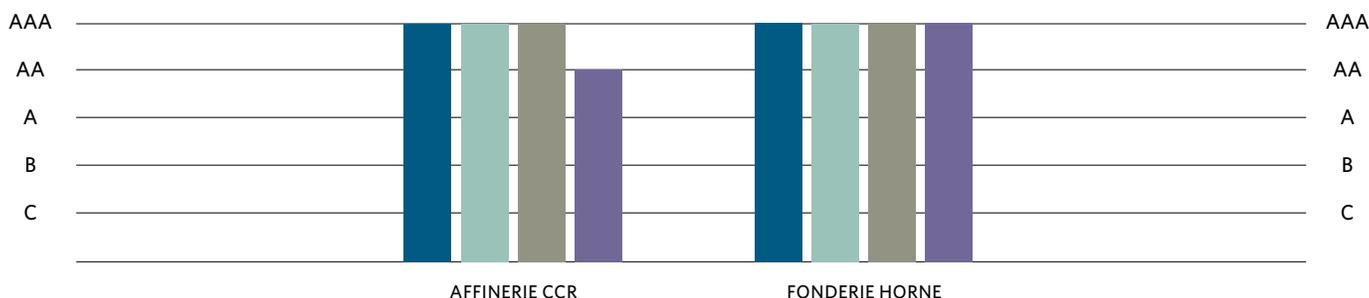
Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
GLENCORE COPPER	✓	✗	✓
AFFINERIE CCR	✓	✓	✓
FONDERIE HORNE	✓	✓	✓



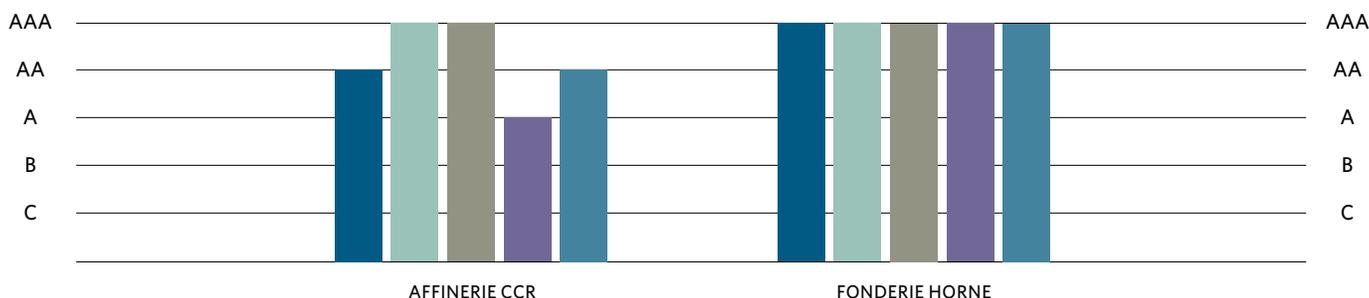
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

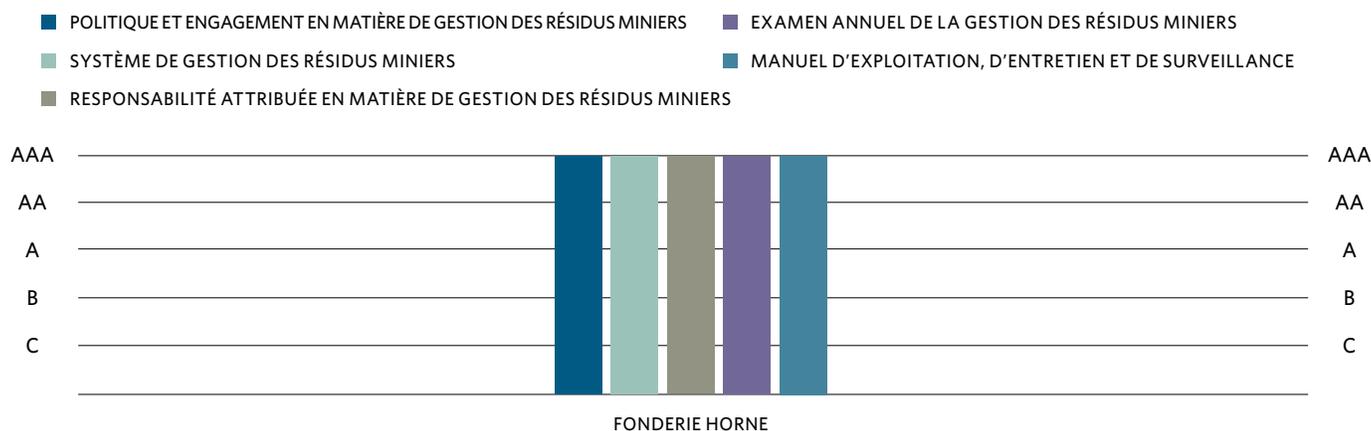
- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT



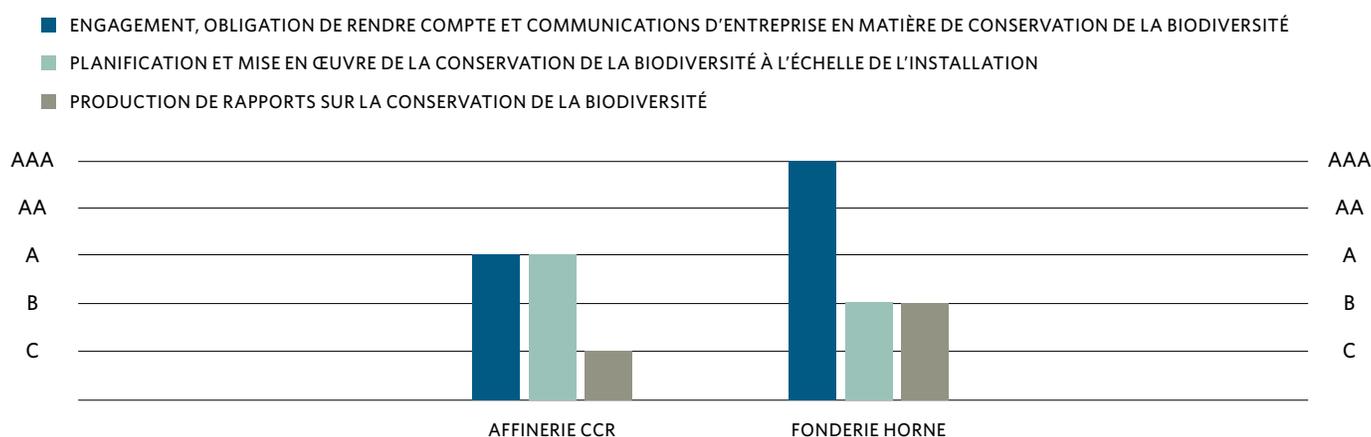
Résultats vérifiés
à l'externe



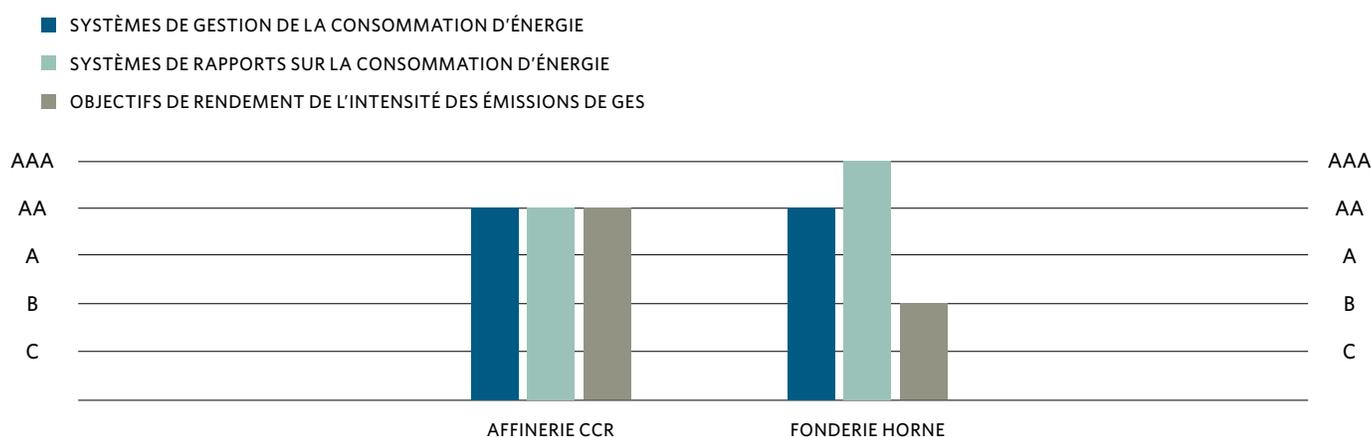
Évaluation de la gestion des résidus miniers



Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

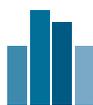


Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES



Résultats vérifiés à l'externe





Résultats VDMD pour 2016

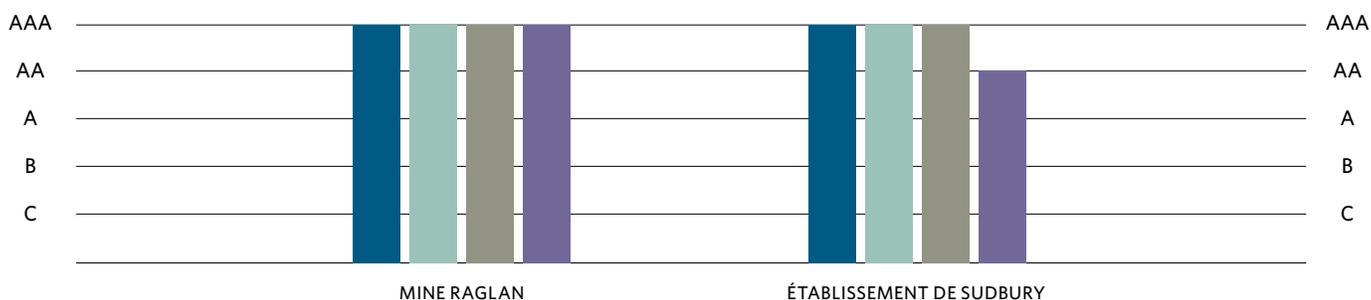
Glencore Nickel

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
GLENCORE NICKEL	✓	✗	✓
MINE RAGLAN	✓	✓	✓
ÉTABLISSEMENT DE SUDBURY	✓	✓	✓

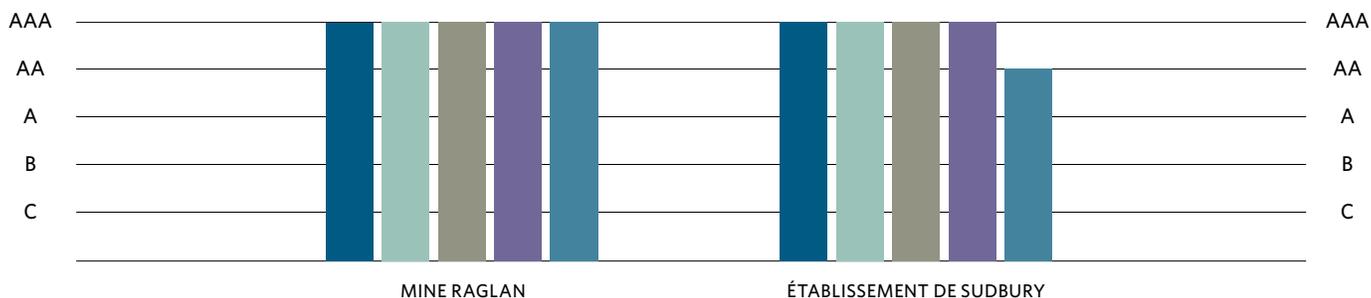
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT

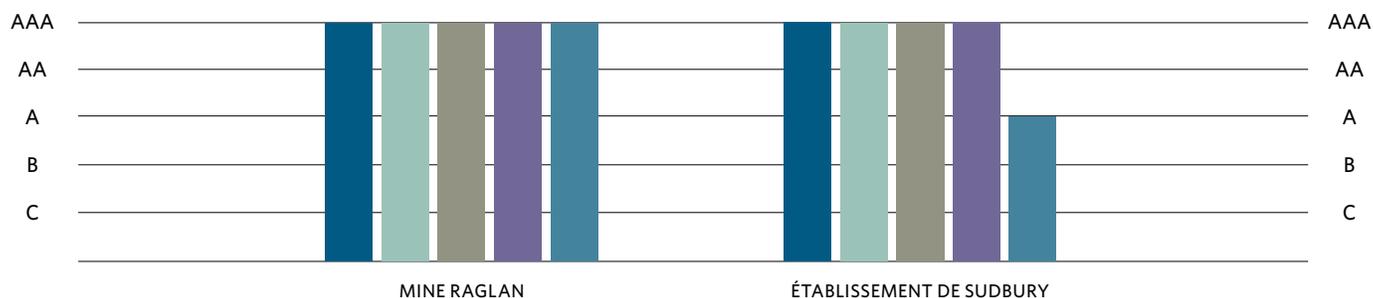


Résultats vérifiés à l'externe



Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE



Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



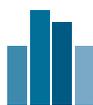
Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



Résultats vérifiés
à l'externe





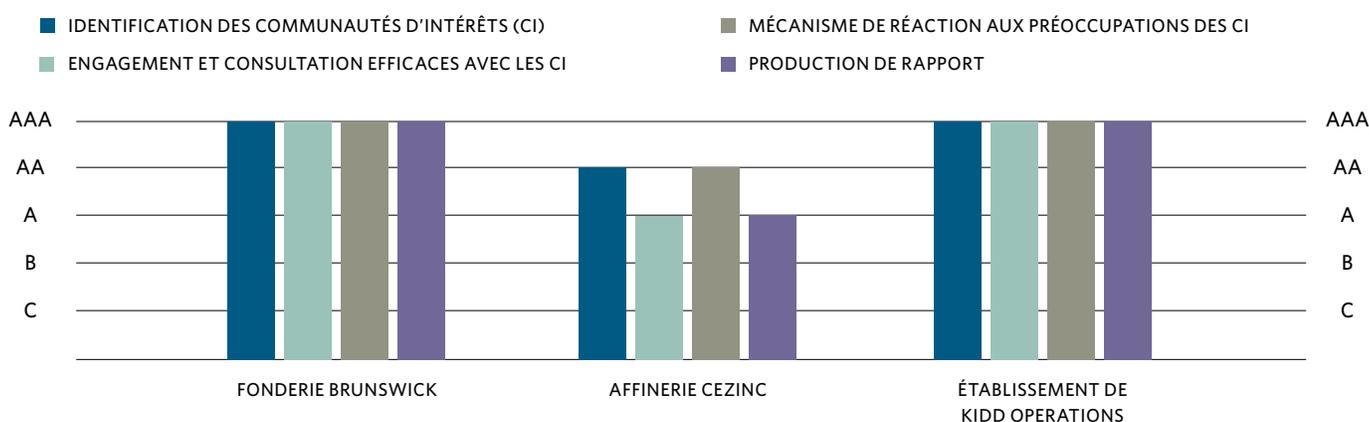
Résultats VDMD pour 2016

Glencore Zinc

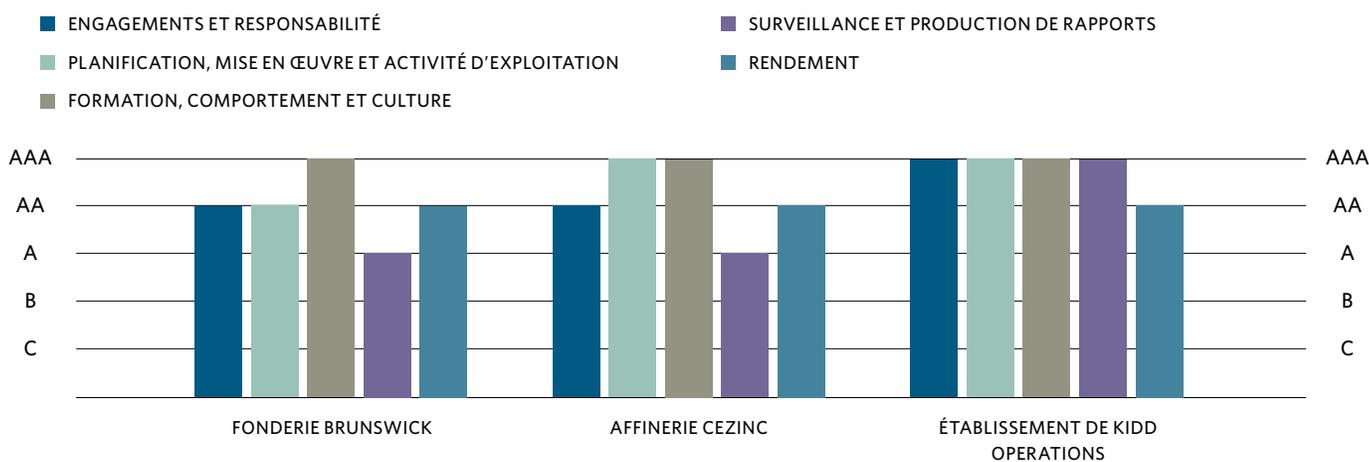
Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
GLENCORE ZINC	✓	✓	✓
FONDERIE BRUNSWICK	✓	✓	✓
AFFINERIE CEZINC	✓	✓	✓
ÉTABLISSEMENT DE KIDD OPERATIONS	✓	✓	✓

Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités



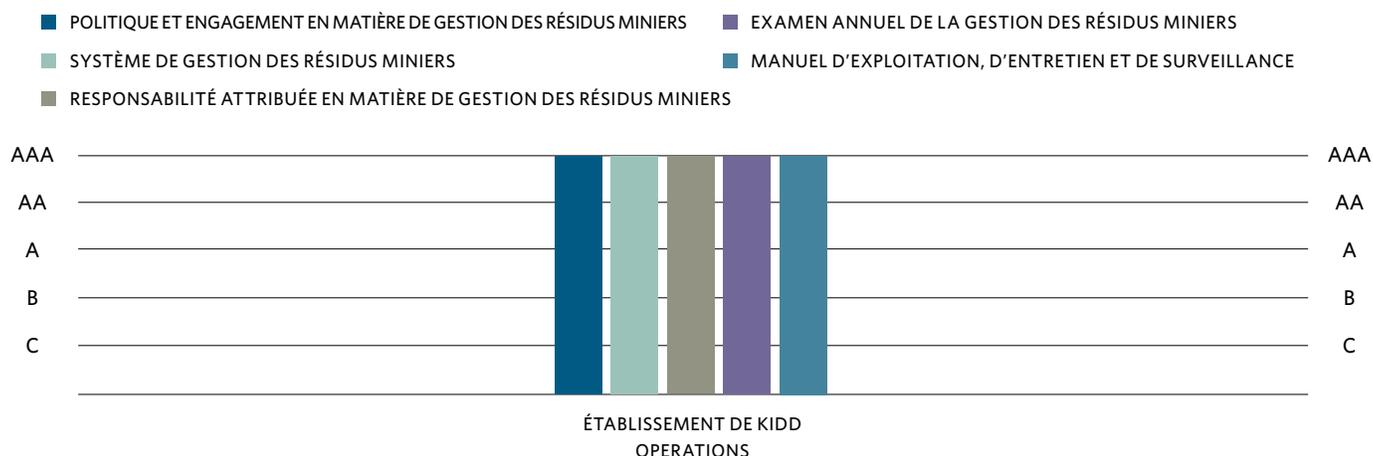
Évaluation de la santé et sécurité



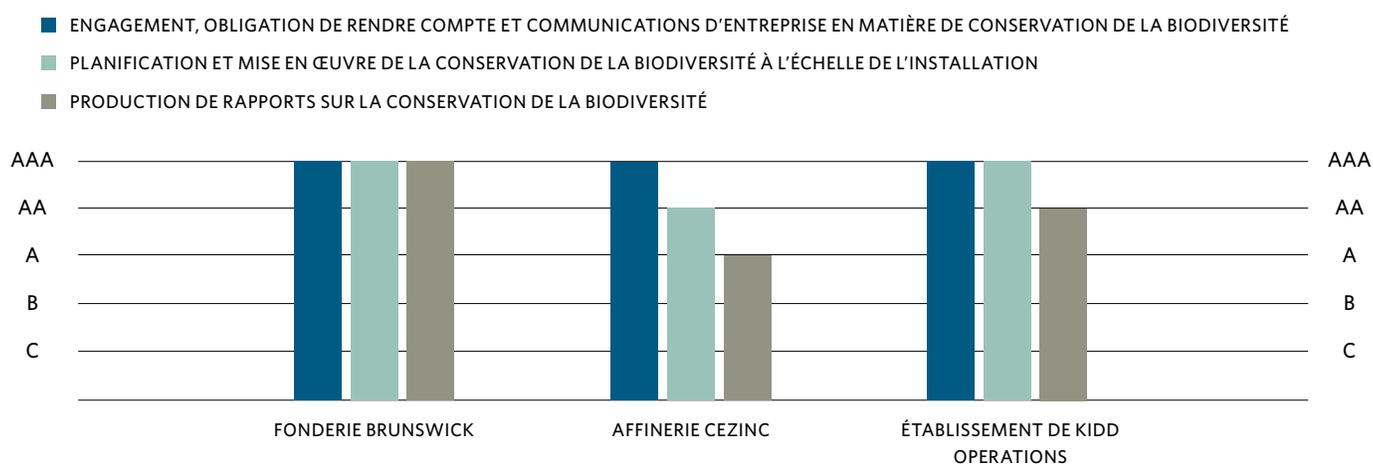
Résultats vérifiés à l'externe



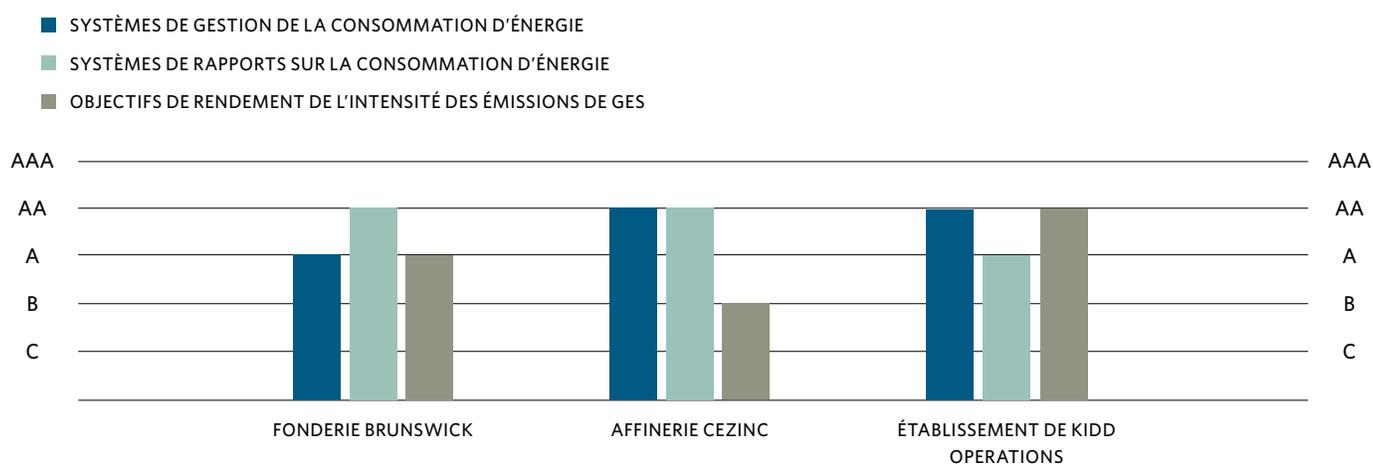
Évaluation de la gestion des résidus miniers



Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES



Résultats vérifiés à l'externe



Rendement VDMD des entreprises

Hudbay Minerals Inc.



Hudbay est une société minière intégrée qui produit du concentré de cuivre (contenant du cuivre, de l'or et de l'argent) et du zinc. Son siège social se trouve à Toronto, et elle est inscrite aux Bourses de Toronto, de New York et de Lima sous le symbole boursier « HBM ». Hudbay exploite des mines au Manitoba et dans la région de Cuzco au Pérou et dirige un projet de développement en Arizona.

Les prix des produits de base fluctuent. Ainsi, la demande a été faible et les prix ont été bas pendant la plus grande partie de 2016. C'est la nature du secteur minier. À titre d'entreprise, Hudbay se concentre sur ce qu'elle peut influencer – efficacité, durabilité et productivité – afin d'être en bonne position lorsque le vent tourne. C'est la nature d'Hudbay.

À ses débuts, en 1927, Hudbay était active au Manitoba, et l'Amérique du Nord était son principal marché. Aujourd'hui, l'entreprise est présente à l'échelle internationale et évolue sur le marché mondial.

Ce rapport présente le rendement dans le cadre de l'initiative VDMD pour les établissements d'exploitation de Flin Flon et de Snow Lake, au Manitoba. L'unité fonctionnelle du Manitoba a conservé une cote de niveau A ou d'un niveau supérieur pour l'ensemble des indicateurs de l'initiative VDMD (et continue de satisfaire aux exigences de planification en matière de gestion de crises et des communications).

L'évaluation de 2016 a été effectuée à la mine Constancia, au Pérou. Les résultats sont inclus dans les données agrégées publiées dans le présent rapport d'étape VDMD. Les résultats détaillés par installation seront divulgués pour le rendement de 2017 de la mine Constancia.

Le fait que l'entreprise ait obtenu la certification Bronze dans le cadre du programme Progressive Aboriginal Relations (PAR) du Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA) valide les résultats d'Hudbay relativement au protocole de relations avec les Autochtones et les collectivités de l'initiative VDMD.

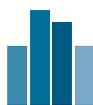
Pour obtenir davantage de détails à propos du programme PAR, veuillez consulter le rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) publié sur le site Web de l'entreprise.

Hudbay a continué de travailler à son programme de gouvernance en matière de résidus en 2016, en partie pour répondre aux changements anticipés au *protocole de gestion des résidus de l'initiative VDMD* et aux documents de référence de l'AMC en matière de gestion des résidus.

Hudbay prévoit qu'en 2017, ses résultats de rendement de l'initiative VDMD seront de nouveau maintenus à l'unité fonctionnelle du Manitoba et que la mine Constancia obtiendra une cote de niveau A ou d'un niveau supérieur.

🔗 [Pour en savoir plus, consultez le site www.hudbayminerals.com](http://www.hudbayminerals.com) (en anglais et en espagnol seulement).





Résultats VDMD pour 2016

Hudbay Minerals Inc.



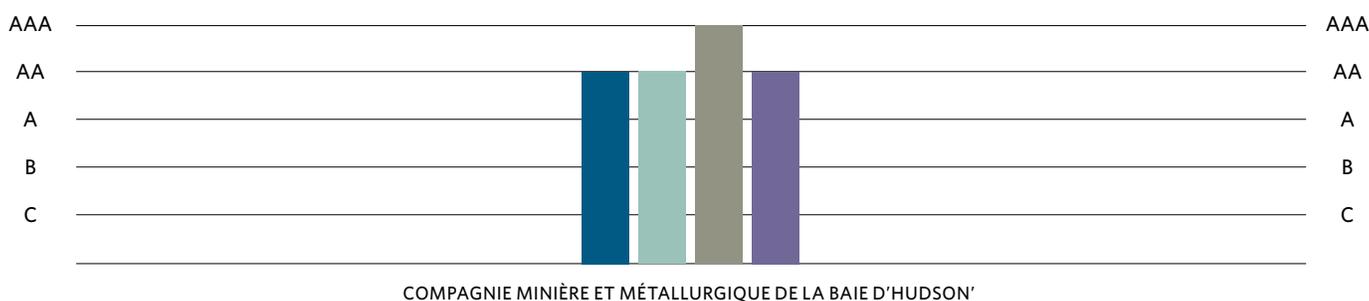
Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
HUDBAY MINERALS INC	✓	✓	✓
COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE LA BAIE D'HUDSON'	✓	✓	✓



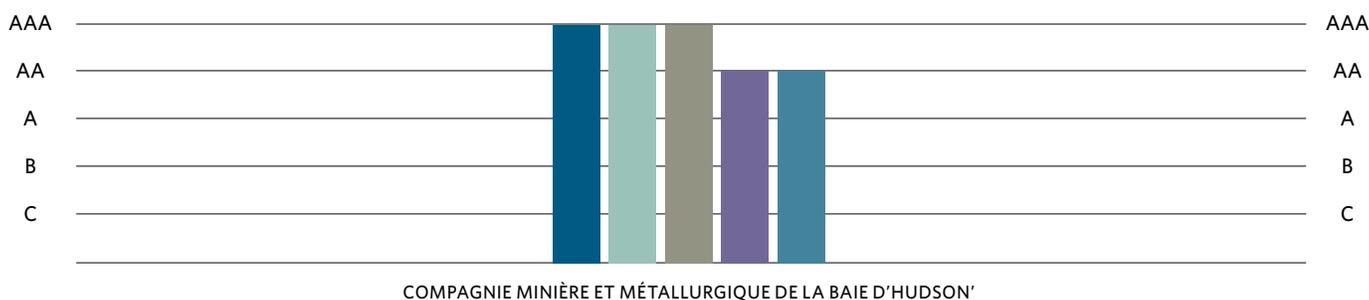
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT

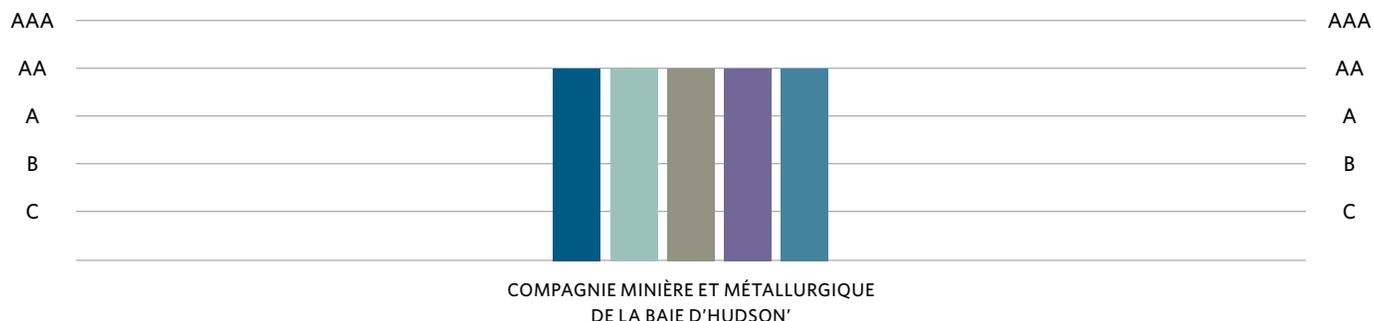


Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018.



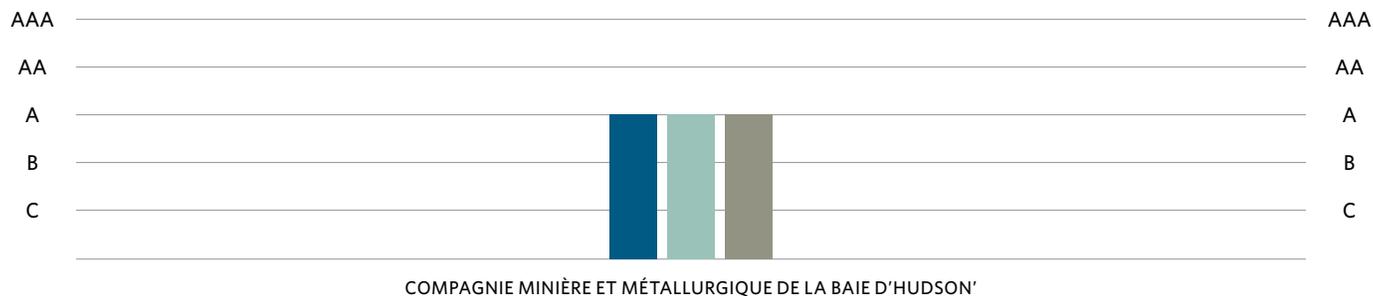
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE



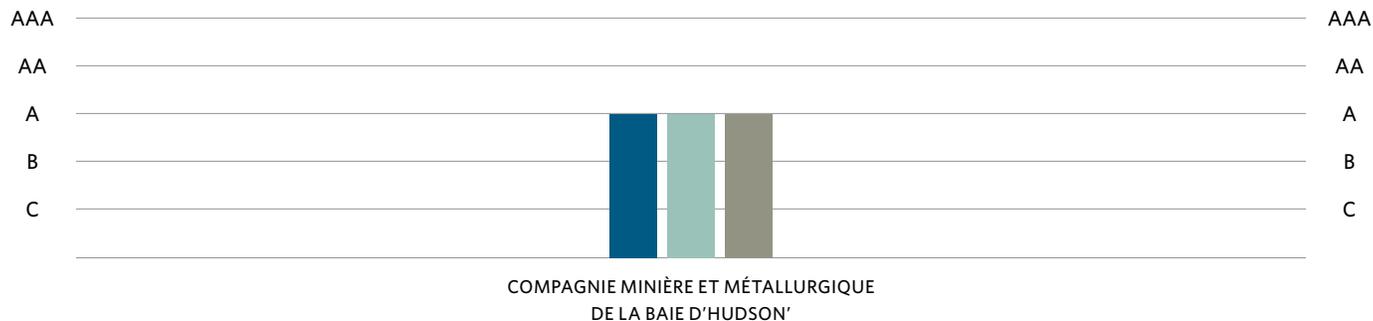
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

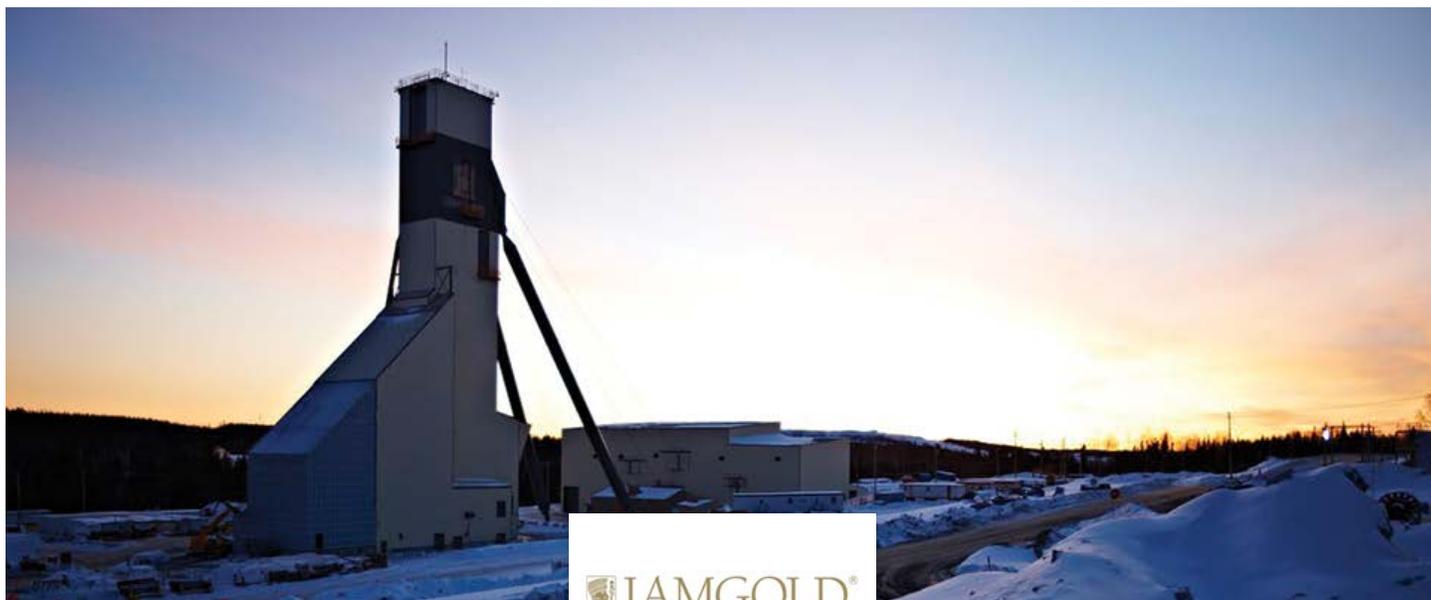


Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018.



Rendement VDMD des entreprises

IAMGOLD Corporation



IAMGOLD est une société minière de taille intermédiaire qui exploite quatre mines d'or sur trois continents. Elle détient de solides actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest, en plus de mener des projets de développement et d'exploration et d'évaluer constamment les possibilités d'acquisitions rentables qui se présentent. IAMGOLD occupe une solide position financière, assure une gestion continue et possède une expertise opérationnelle.

Pour concrétiser sa vision, soit ne causer aucun dommage, IAMGOLD apporte un niveau élevé de sécurité et de responsabilité environnementale et sociale dans des régions qui n'avaient jamais connu l'exploration et l'exploitation minières modernes. Pour la société, s'allier avec ses employés comme avec les communautés et pays où elle est établie en vue de bâtir un avenir sain, sécuritaire et durable représente une juste visée et une excellente pratique commerciale. L'initiative VDMD est fortement intégrée aux pratiques d'exploitation et à la quête d'excellence d'IAMGOLD.

Au fil des ans, IAMGOLD a continuellement accentué la mise en application des protocoles VDMD. En 2015, une vérification externe du rendement d'IAMGOLD selon les critères VDMD a été effectuée pour l'année 2014 et a fait la preuve d'une amélioration d'ensemble par rapport à l'année précédente. L'entreprise a continué en 2016 de présenter des résultats qui adhèrent aux critères de niveau A ou les surpassent pour les six protocoles VDMD dans les trois sites d'IAMGOLD exploités par leurs propriétaires : Westwood, Rosebel et Essakane.

La mine Westwood est située au Québec et a entamé la production commerciale en 2014. IAMGOLD inclut cette mine dans ses rapports VDMD depuis 2009. La mine Westwood a réduit au minimum son empreinte environnementale globale : elle limite à cette fin la superficie des terres nouvellement dégradées en utilisant la mine à ciel ouvert du site Doyon pour stocker les résidus miniers. Elle utilise également une partie des infrastructures de l'ancienne mine à de nouvelles fins.

En 2017, les mines de Rosebel et d'Essakane ont été sélectionnées comme finalistes pour les prix d'excellence VDMD, qui récompensent le leadership quant aux pratiques minières durables grâce à des approches novatrices en matière de protection environnementale et d'engagement communautaire.

Essakane travaille sans relâche à renforcer les capacités au moyen de plusieurs projets et initiatives au sein des communautés d'accueil au Burkina Faso. Par exemple, un programme de soutien alimentaire vise à renforcer la résilience des populations vulnérables vivant à proximité de la mine. La communauté et une ONG locale ont travaillé de concert à l'élaboration de ce programme qui vise à réduire la pauvreté des personnes et des familles, et à améliorer la sécurité alimentaire à long terme.

Essakane a également mis en œuvre des projets environnementaux novateurs qui ont produit d'importants avantages pour les communautés à proximité de la mine. Par exemple, IAMGOLD a lancé une initiative en 2014 visant à progressivement réhabiliter des stériles. Dès le départ, la communauté, le gouvernement et les organismes de développement ont été consultés et ont encouragé la mise en œuvre de l'initiative. L'emplacement propose désormais du pâturage pour l'élevage d'animaux, ce qui pourrait améliorer les ressources alimentaires et financières des communautés situées à proximité.

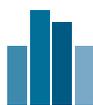
La mine de Rosebel d'IAMGOLD est un chef de file de l'énergie solaire au Suriname en raison de la construction d'un grand panneau solaire de 5 mégawatts et de projets plus modestes visant à appuyer les communautés locales.

En 2012, IAMGOLD a fait l'acquisition du projet « Côté Gold » dans le nord-est de l'Ontario. Les installations sont situées dans les cantons de Chester et de Neville du district de Sudbury. Une fois les autorisations environnementales des gouvernements fédéral et provincial reçues, IAMGOLD poursuivra l'évaluation du potentiel que représente la construction et l'exploitation d'une nouvelle mine d'or à ciel ouvert sur la propriété. Si le projet passe aux phases de construction et d'exploration, la société l'ajoutera à ses rapports VDMD.

🔗 Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.IAMGOLD.com.



La mine de Westwood d'IAMGOLD utilise l'installation à ciel ouvert de l'ancienne mine Doyon pour le stockage des résidus et des déchets miniers.



Résultats VDMD pour 2016

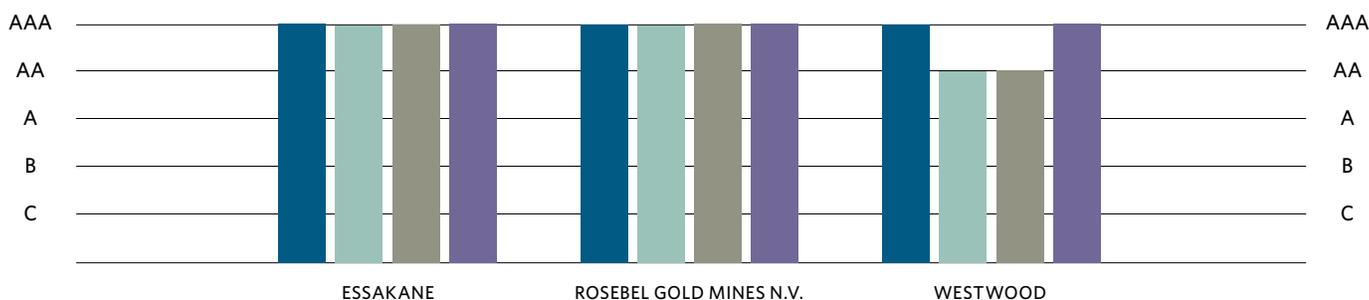
IAMGOLD Corporation

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
IAMGOLD CORPORATION	✓	✓	✗
ESSAKANE	✓	✓	✓
ROSEBEL GOLD MINES N.V.	✓	✓	✓
WESTWOOD	✓	✓	✓

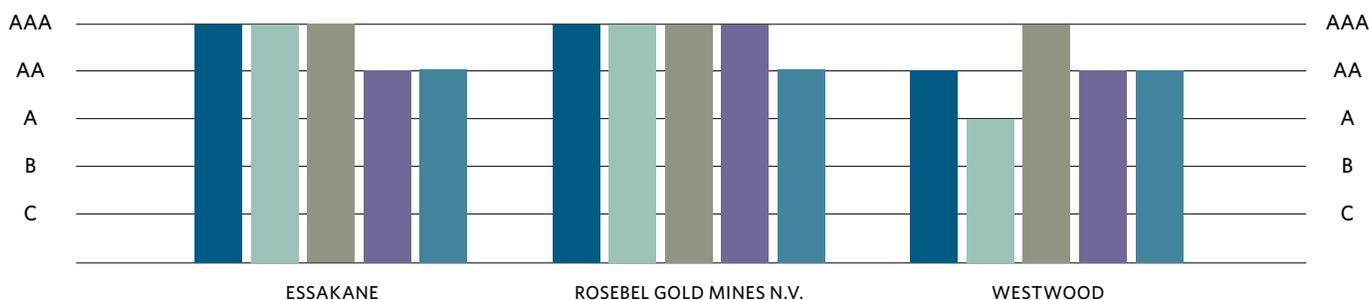
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

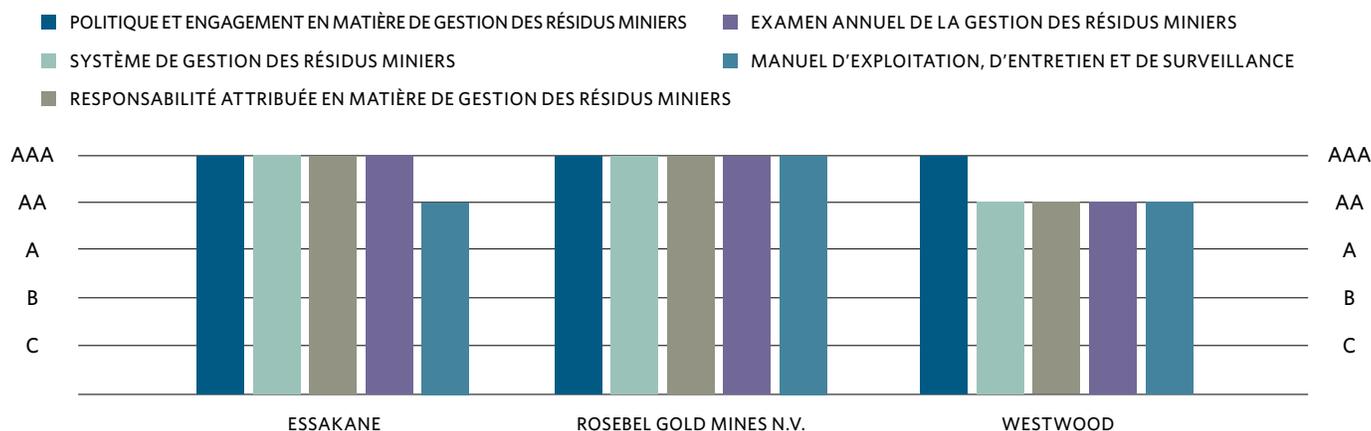
- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



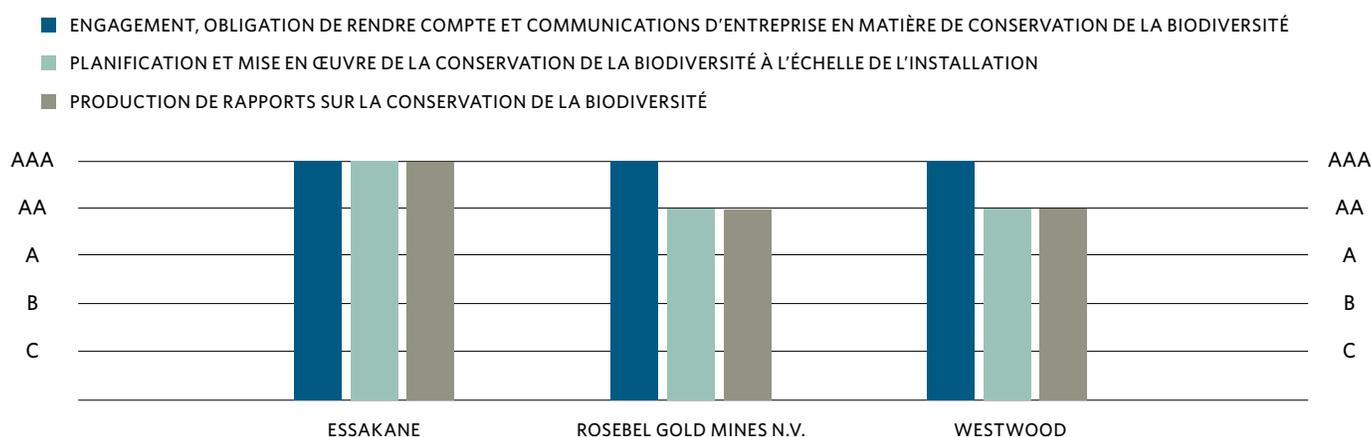
Self-assessed results; last external verification: 2014; next external verification: 2017.



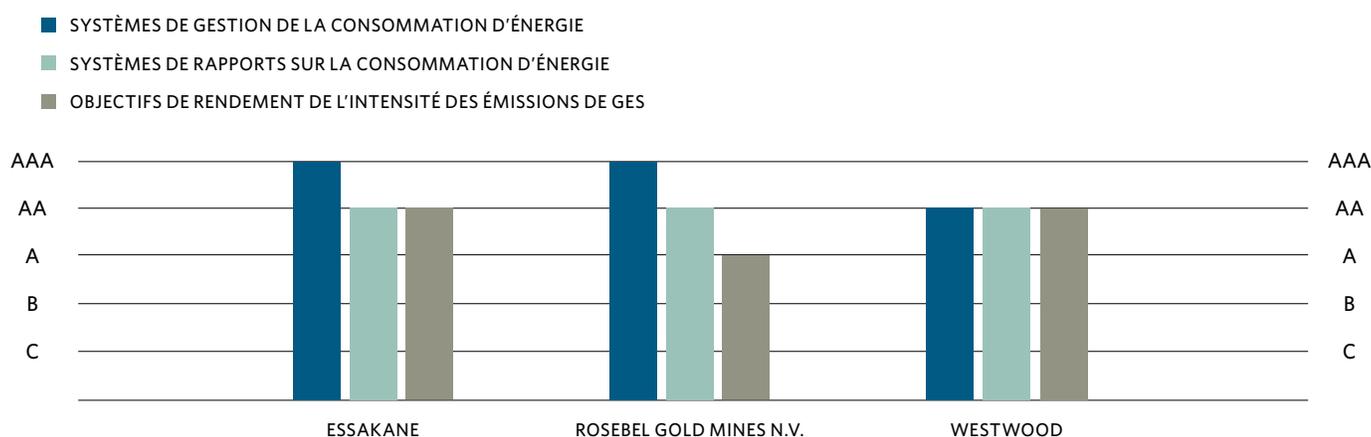
Évaluation de la gestion des résidus miniers



Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES



Self-assessed results; last external verification: 2014; next external verification: 2017.



Rendement VDMD des entreprises

Imperial Metals Corporation



Imperial Metals Corporation (Imperial) est une société minière de la Colombie-Britannique qui se spécialise dans l'acquisition, l'exploration, l'aménagement et l'exploitation de mines de métaux précieux et de base. Imperial possède trois exploitations minières en Colombie-Britannique qui produisent du cuivre et de l'or ainsi que de l'argent et du molybdène comme sous-produits. Le portefeuille d'Imperial comprend la mine Red Chris (participation de 100 %), la mine du mont Polley (participation de 100 %), la mine Huckleberry (participation de 50 %, partenaire non exploitant; établissement en cours de maintenance et de surveillance), la mine de Ruddock Creek (participation de 50 %) et la mine Sterling (participation de 100 %), au Nevada.

MINE DU MONT POLLEY

La Mine du mont Polley Mining Corporation (MPMC) exploite la mine de cuivre et d'or à ciel ouvert du mont Polley et des installations souterraines en pleine croissance. Cet établissement est situé dans le centre-sud de la Colombie-Britannique.

Après une période de maintenance et de surveillance (d'août 2014 à juillet 2015), la mine du mont Polley a recommencé à fonctionner partiellement en août 2015 et à plein régime en juin 2016.

Relations avec les Autochtones et les collectivités

La mine du mont Polley se trouve sur le territoire traditionnel des bandes indiennes de Soda Creek (Première Nation Xat'sül) et de Williams Lake. La MPMC a conclu des accords de participation avec ces deux bandes, les premiers à être signés par une société minière de la Colombie-Britannique concernant une friche industrielle. Facteur essentiel des réussites de la mine du mont Polley, la solide relation entre la MPMC et les Premières Nations lui a également permis d'obtenir des résultats VDMD élevés quant au *protocole de relations avec les Autochtones et les collectivités*.

Gestion des résidus miniers

En ce qui a trait à la gestion des résidus miniers, la MPMC a maintenu sa cote A pour tous les indicateurs du protocole. L'établissement revoit actuellement son système de gestion des résidus miniers pour qu'il respecte les exigences de la cote A associées au *protocole VDMD de gestion des résidus miniers* et aux documents de référence connexes.

Santé et sécurité

Le système de gestion de la santé et la sécurité de MPMC est majoritairement conforme au *protocole VDMD de santé et de sécurité*. L'établissement a au moins obtenu une cote A pour les cinq indicateurs de pour ce protocole.

Gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES

MPMC fait état de ses résultats quant aux exigences liées aux GES, autant à l'échelon provincial (obligatoire) que fédéral (volontaire). L'intégration de systèmes de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES dans ses activités représente un nouveau domaine d'intervention pour MPMC. Ainsi, puisque la société doit s'adapter à cette nouveauté et qu'elle n'a pas établi d'objectifs de rendement quant à la consommation d'énergie et aux émissions de GES, la société n'a obtenu qu'une cote C pour ce protocole.

Planification de la gestion de crises et des communications

Pour l'instant, MPMC n'a pas officialisé de plans de gestion des crises pour l'entreprise ni ses installations. Elle n'a pas non plus déterminé les responsabilités propres aux parties. Cependant, des plans d'intervention en cas d'urgence ou d'incident grave quant aux résidus miniers dans la mine sont en place et sont régulièrement mis à l'épreuve. La société a lancé la première étape de conception d'un plan de gestion des crises.

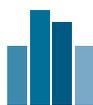
Gestion de la conservation de la biodiversité

MPMC est déterminé à assurer une gestion de la conservation de la biodiversité. La société a travaillé étroitement avec les groupes autochtones, les communautés d'intérêts, l'industrie, le gouvernement et la communauté scientifique pour mettre en œuvre des initiatives en la matière à la mine du mont Polley. Cependant, ces dernières ne sont pas suffisantes pour améliorer sa cote quant à l'indicateur VDMD.

🔗 Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.imperialmetals.com (en anglais seulement).



Camion de la mine Mont Polley d'Imperial Metals.



Résultats VDMD pour 2016

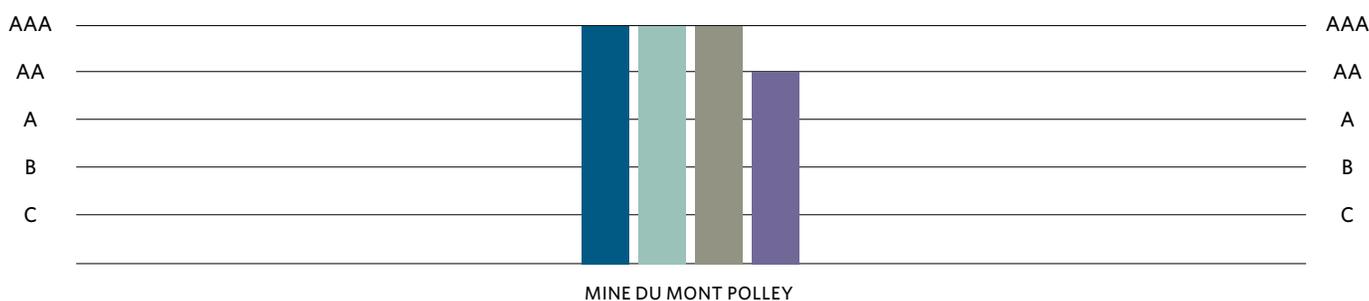
Imperial Metals Corporation

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
IMPERIAL METALS CORPORATION	×	×	×
MINE DU MONT POLLEY	×	×	×

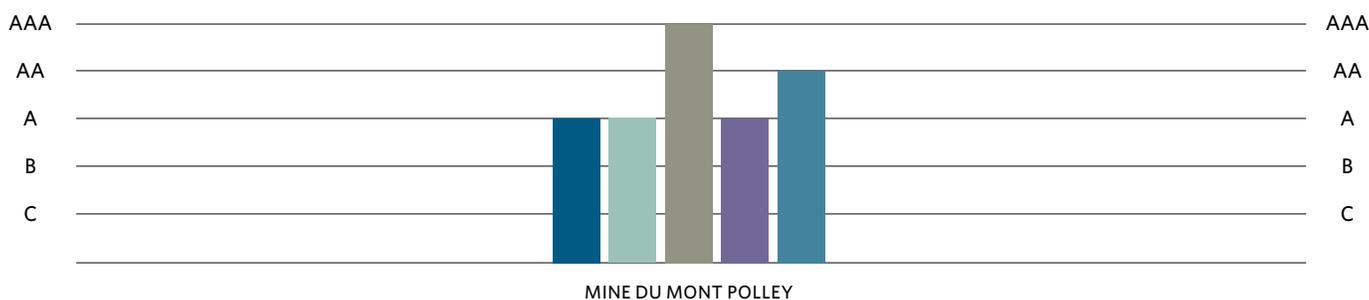
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE

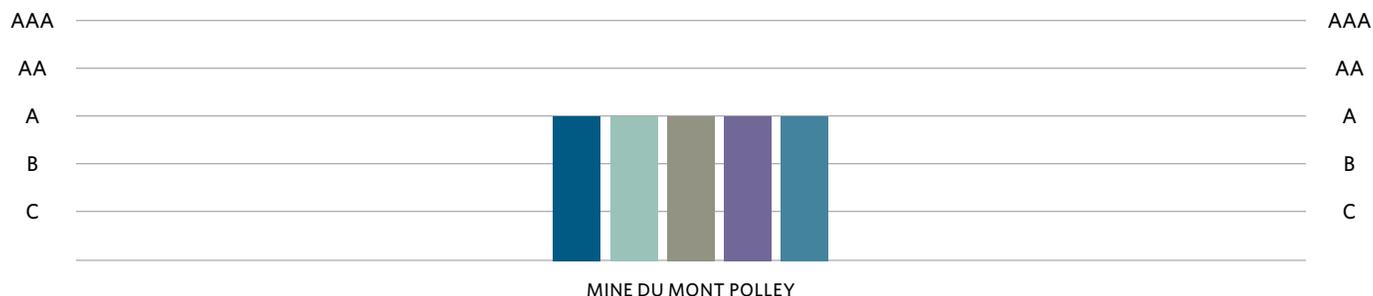


Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018.



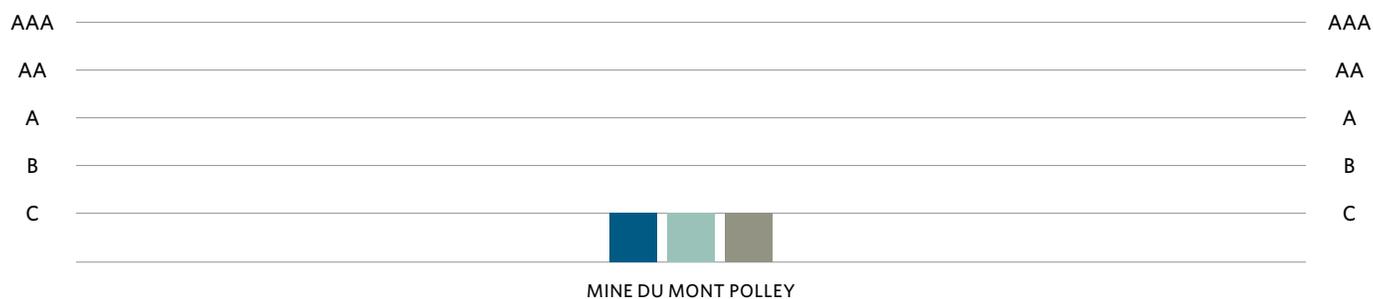
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE



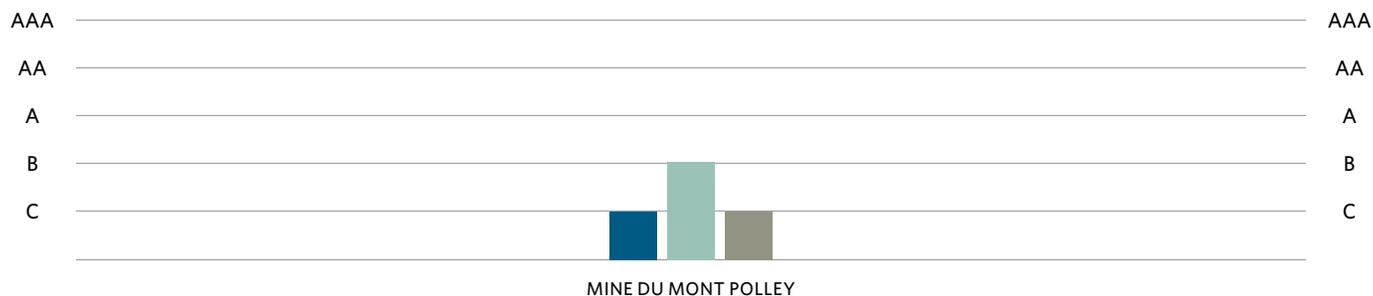
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

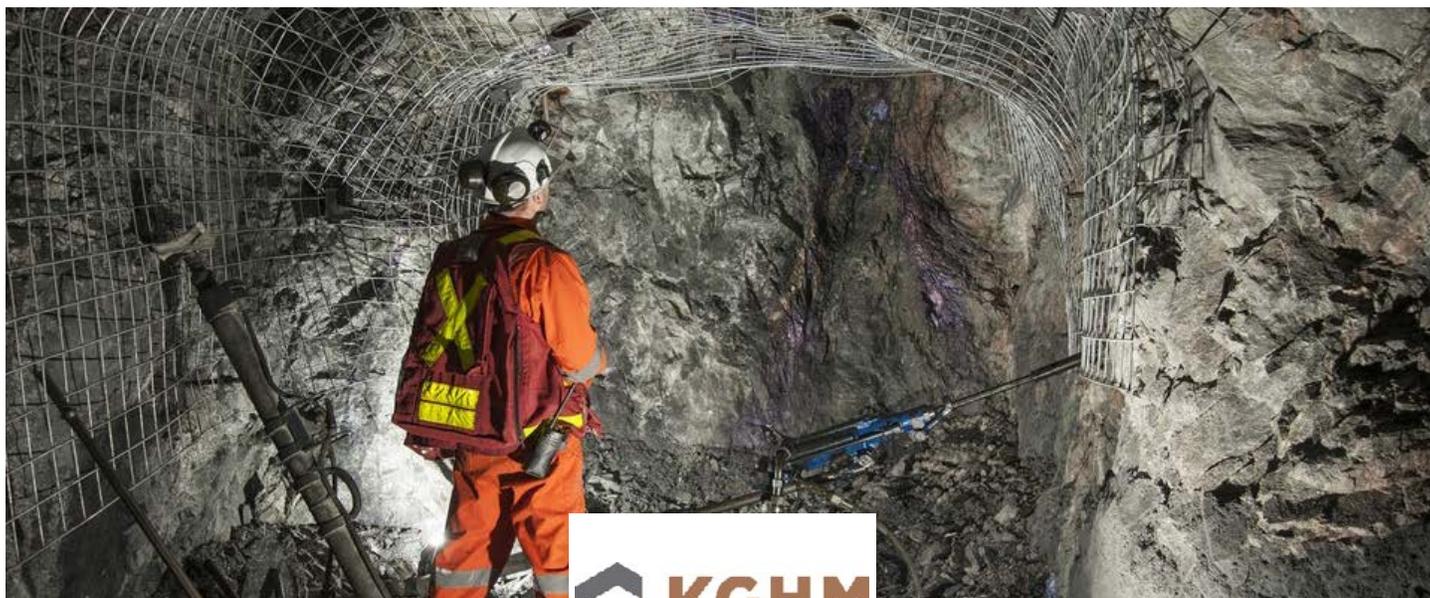


Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018.



Rendement VDMD des entreprises

KGHM International Ltd.



KGHM Polska Miedz S.A. est une société minière novatrice menant des activités diversifiées à l'échelle mondiale. Son siège social est établi à Lubin, en Pologne. Elle emploie 33 000 personnes dans le monde. KGHM figure parmi les principaux producteurs de cuivre et d'argent. L'entreprise mène des activités géologiques, minières et métallurgiques avancées depuis plus de 55 ans. Elle possède un portefeuille de projets miniers diversifiés sur le plan géographique. En effet, elle compte des installations sur trois continents : Europe, Amérique du Nord et Amérique du Sud. KGHM International Ltd. (KGHMI) est une filiale exclusive de KGHM Polska Miedz S.A. Elle est établie à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Les actifs d'exploitation de KGHMI (qu'elle possède par l'intermédiaire de ses filiales) sont situés au Canada (Morrison), aux États-Unis (Robinson et Carlota) et au Chili (Franke et Sierra Gorda, coentreprise dont elle possède 55 %). Les projets Ajax et Victoria (Canada), ainsi que Sierra Gorda Oxide (Chili) comptent parmi ses projets d'exploration.

KGHM s'engage à soutenir le développement durable, et ce, de la phase d'exploration jusqu'à la fermeture et au versement des frais d'indemnisation. Au début de l'année 2017, le groupe KGHM a publié une stratégie révisée pour la période s'étendant de 2017 à 2021 et offrant une perspective jusqu'en 2040. Cette stratégie prévoit l'élaboration d'un système viable à long terme axé sur l'utilisation optimale, efficiente et rationnelle des ressources naturelles. KGHM favorisera la croissance en mettant en œuvre des actions dans trois secteurs d'importance clés du développement durable :

- **Technologie et économie** : Sécurité des employés et efficacité économique rationnelle soutenues par des technologies de pointe.
- **Écologie** : Réduction au minimum des incidences négatives sur l'environnement naturel.
- **Communauté** : Coopération et partenariats avec les communautés d'intérêts locales.

Les activités de KGHM sont menées conformément aux normes les plus élevées et aux règlements applicables. L'entreprise s'est jointe à l'Association minière du Canada (AMC) à la fin de l'année 2013. L'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) est menée aux installations de Sudbury, qui comprennent la mine Morrisson et le projet Victoria. En 2016, le groupe KGHM a adopté une stratégie de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dont les objectifs respectent la cadre de VDMD. Cette stratégie permettra l'intégration de l'initiative VDMD aux actifs d'exploitation de KGHMI qui se trouvent à l'extérieur du Canada. Même si KGHM reconnaît volontiers qu'elle peut toujours faire mieux, elle est très fière des progrès réalisés en vue d'obtenir le niveau A ou un niveau supérieur pour 13 des 15 indicateurs applicables aux installations de Sudbury. Comme les installations de Sudbury ne comportent pas de bassin de décantation des résidus miniers, elles ne peuvent pas faire l'objet d'une auto-évaluation par rapport au *protocole de gestion des résidus miniers de l'initiative VDMD*.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

KGHMI a élaboré un nouveau plan stratégique SSE (santé, sécurité et environnement) en 2016. Ce plan est axé sur la réduction au minimum des risques opérationnels grâce au développement et à la mise en œuvre d'un système de gestion SSE intégré. Élaboré en 2016, le système de gestion SSE est mis en œuvre en 2017. Il sert de norme pour le site existant et les projets de systèmes de gestion SSE, et de modèle pour les sites qui ne possèdent pas encore un tel système. La gestion du risque est au centre de cette initiative. Les sites et les projets font l'objet d'une évaluation plus systématique des risques de SSE que ce qui est exigé par les règlements applicables.

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

L'entreprise reconnaît l'importance d'établir des relations constructives avec les Autochtones et les divers intervenants. Au fil des années, KGHMI a mis sur pied différents programmes officiels pour maintenir le dialogue avec les communautés d'intérêts. Ce dialogue est important pour garder la confiance, cerner les occasions de partager la valeur et améliorer les résultats des relations entre l'entreprise et les Autochtones et les collectivités. L'identification des intervenants, l'établissement des priorités et l'engagement conséquent pour les installations de Sudbury et le projet Ajax s'appuient sur le protocole de relations avec les Autochtones et les collectivités et la trousse d'outils de développement communautaire du Conseil international des mines et métaux. L'entreprise s'engage à communiquer en toute transparence son rendement par différents réseaux, y compris dans les rapports annuels sur la durabilité préparés conformément à la Global Reporting Initiative (GRI 4.0) et au Cadre de référence international portant sur le reporting intégré. Les rapports sont publiés sur le site Web de l'entreprise.

GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

Les installations de Sudbury ont développé un système officiel de gestion de la consommation d'énergie et des émissions. Bien que les installations aient atteint le même niveau de réduction de l'intensité de la consommation globale d'énergie et de la production de CO₂ que l'année précédente, les objectifs n'ont pas été atteints. En 2017, des objectifs plus réalistes seront établis afin de stimuler l'efficacité.

GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

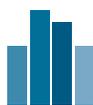
En 2016, KGHMI a procédé à une révision de sa politique environnementale afin de démontrer l'engagement de la haute direction en matière de gestion de la conservation de la biodiversité. Aussi, un plan de gestion de la conservation de la biodiversité a été mis en œuvre à l'échelle des installations. Les installations de Sudbury ont établi des partenariats continus aux niveaux régional, provincial et national pour ce domaine de gestion. Par exemple, le partenariat établi avec la Ville du Grand Sudbury pour le programme de restauration des terres dans le cadre duquel les tapis forestiers des sites de Victoria et de Podolsky ont été offerts afin d'être utilisés comme source de semence dans les régions de faible biodiversité.

PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

Malgré les efforts déployés par KGHMI, certaines crises sont inévitables. En effet, certaines crises sont provoquées par des événements externes et en dépit de la meilleure volonté d'anticipation et de prévention de l'entreprise. La planification de la gestion de crises est donc un élément essentiel de la gestion de l'exploitation pour KGHMI. En 2016, KGHMI a révisé ses plans de gestion de crises à l'échelle de l'entreprise et des installations. En 2017, elle procédera aux tests des plans et des systèmes de communication connexes pour en évaluer l'efficacité et s'assurer que les membres du personnel clés comprennent bien les processus établis. Ces mesures amélioreront considérablement le rendement de l'entreprise et des installations, conformément au *protocole de planification de la gestion de crises et des communications de l'initiative VDMD*.

🔗 Pour en savoir plus, consultez le site kghm.com/en/sustainable-development (en anglais seulement).





Résultats VDMD pour 2016

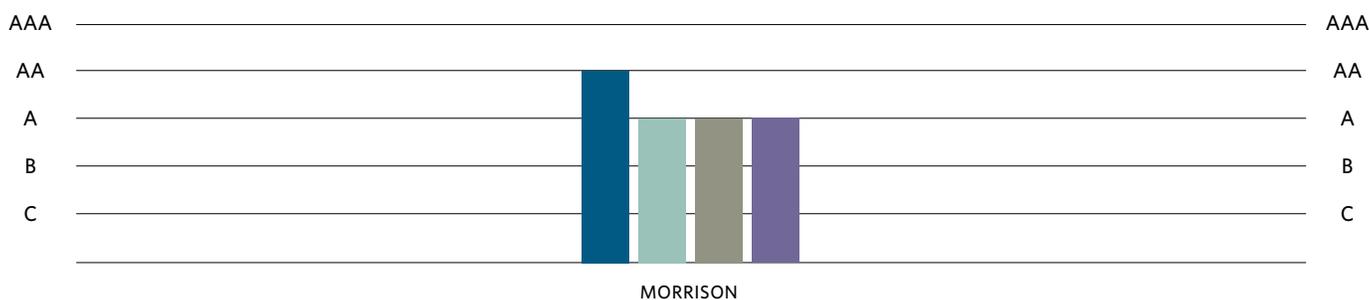
KGHM International Ltd.

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
KGHM INTERNATIONAL LTD.	×	×	×
MORRISON	×	×	×

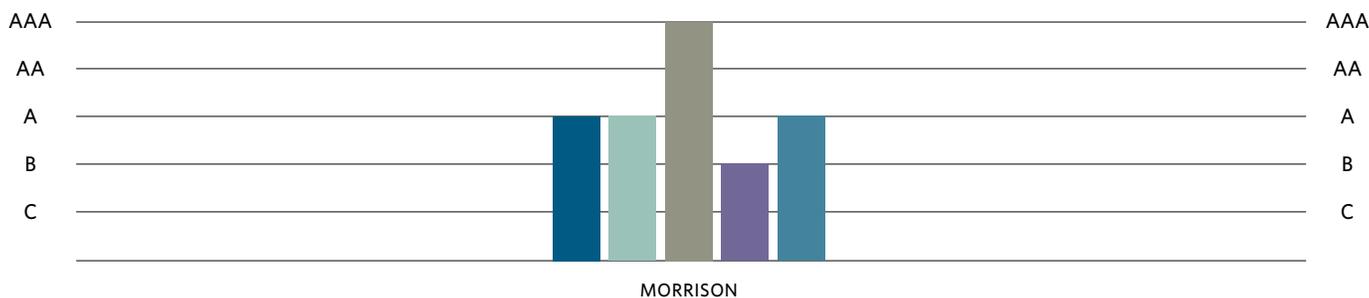
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE

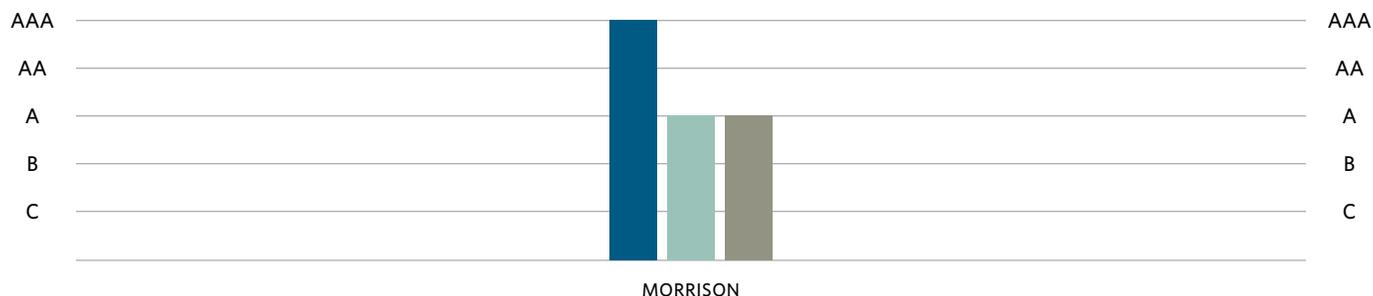


Résultats d'une auto-évaluation; prochaine vérification externe : 2018.



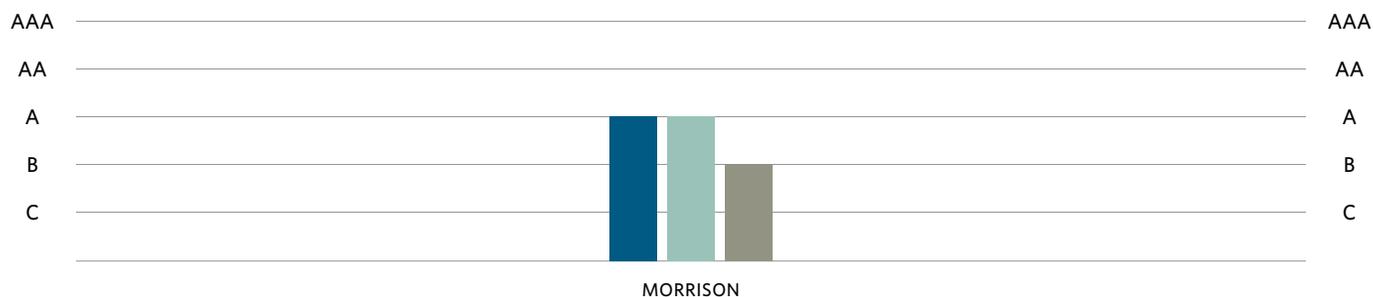
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

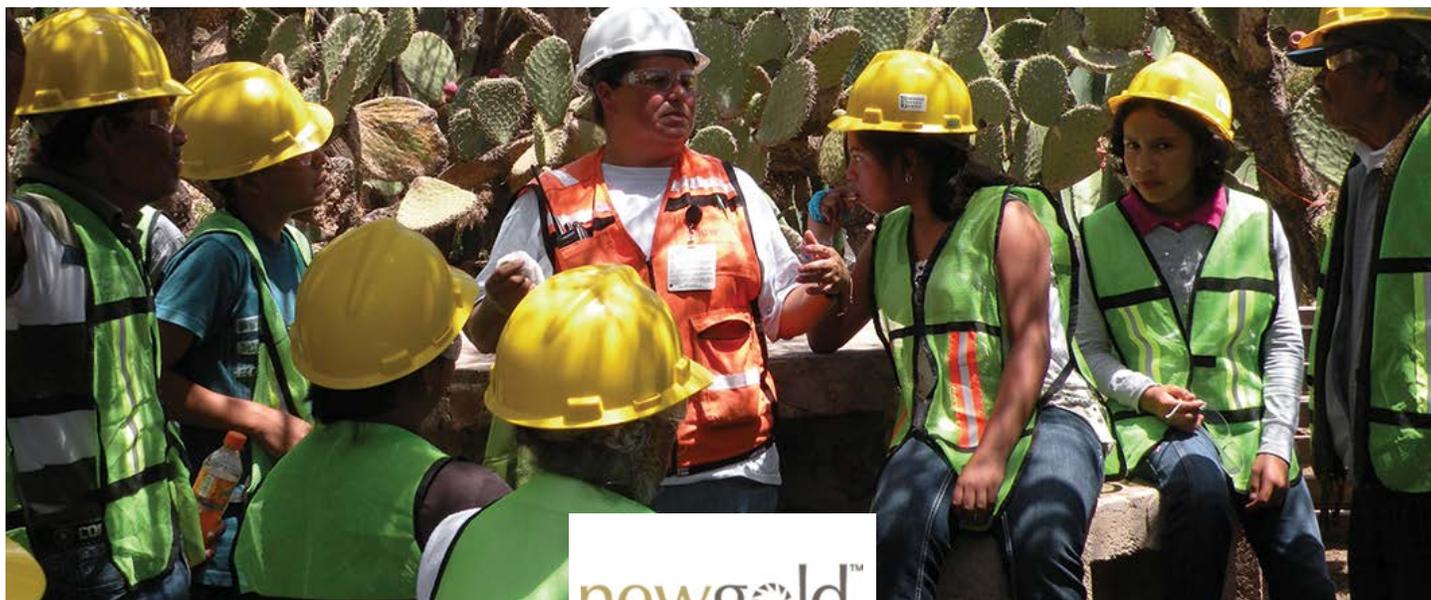


Résultats d'une auto-évaluation; prochaine vérification externe : 2018.



Rendement VDMD des entreprises

New Gold Inc.



New Gold est un producteur aurifère de taille intermédiaire qui exploite des mines au Canada (New Afton), aux États-Unis (Mesquite), en Australie (Peak) et au Mexique (Mine de Cerro San Pedro). Par ailleurs, les principaux projets d'exploration de propriété exclusive de la société sont ceux de Rainy River et Blackwater, tous deux situés au Canada.

New Gold prône l'excellence en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Elle considère que sa capacité à apporter une contribution favorable et durable dans ses communautés d'accueil est un facteur essentiel de productivité et de rentabilité de ses activités. New Gold favorise le développement durable en s'assurant de comprendre l'incidence de ses activités sur les communautés et l'environnement, puis en s'efforçant de l'atténuer. Cette approche est mise en pratique tout au long du cycle de vie de la mine, de l'exploration préliminaire à l'exploitation, jusqu'au démantèlement et à la fermeture.

New Gold est déterminée à jouer un rôle bénéfique dans le secteur minier. La société est membre du Conseil mondial de l'or, de l'organisation Business for Social Responsibility, de l'Association minière du Canada, de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, de l'Ontario Mining Association (Association minière de l'Ontario) et de la Mining Association of British Columbia (l'Association minière de la Colombie-Britannique). Elle est également membre de la Chambre minière mexicaine, de la Chambre de commerce du Canada au Mexique et de l'American Exploration and Mining Association des États-Unis.

New Gold s'engage à atteindre le plus haut niveau de rendement possible en matière de sécurité, de protection environnementale et de développement durable. Cet engagement pousse New Gold à relever les normes, protocoles et indicateurs de rendement qui aident ses employés à atteindre ces objectifs. Par conséquent, l'entreprise a adopté des normes telles que le Code international de gestion du cyanure et les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies quant aux droits de la personne, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. New Gold a également obtenu la certification ISO 14001 pour la gestion environnementale de deux de ses quatre installations et respecte les directives de la Global Reporting Initiative et du Carbon Disclosure Project en vue de s'assurer que ses communautés d'intérêts reçoivent de l'information pertinente.

Elle a intégré les exigences de l'initiative VDMD dans ses normes en matière d'environnement, d'engagement communautaire et de gestion du développement. En vertu de ces normes, New Gold se conforme aux principes de l'initiative VDMD dans toutes ses activités, au Canada comme à l'étranger.

La mine New Afton a adopté les protocoles de l'initiative VDMD avec enthousiasme en plus de mettre en œuvre la norme ISO 14001 pendant la phase d'aménagement, celle de mise en service et celle de production, en juillet 2012. Ce rapport est le quatrième rapport annuel de New Afton.

Cette année, dans le but de démontrer son engagement continu à la transparence et à la mise en œuvre de l'initiative VDMD, et bien que la société n'était pas obligée de le faire, New Gold a fait vérifier ses résultats par une source externe. Elle a décidé de faire valider que des progrès avaient bien été accomplis dans des domaines importants pour ses communautés locales et ses partenaires des Premières Nations.

Managed Process Consulting Inc. a produit le rapport de vérification pour la mine de Cerro San Pedro, dans lequel les résultats VDMD présentés par l'établissement ont été évalués selon les indicateurs de rendement prévus par l'initiative. La portée de cette vérification comprenait les processus de vérification de l'entreprise pour les protocoles de l'initiative VDMD en matière de : gestion des résidus miniers, gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES, gestion de la conservation de la biodiversité, relations avec les Autochtones et les collectivités, santé et la sécurité et planification de la gestion de crises et des communications. L'examen a été effectué conformément aux normes généralement reconnues et comprenait principalement des entrevues, des analyses de données et toute information pertinente pour évaluer la conformité de l'entreprise aux indicateurs de rendement de l'initiative VDMD.

Les résultats de New Gold en 2016 indiquent une amélioration continue par rapport aux résultats de 2015. Les progrès ont notamment été importants en matière de gestion des résidus miniers, un domaine d'intérêt primordial pour les voisins de la mine et ses partenaires des Premières Nations. L'entreprise a également maintenu ou amélioré ses résultats par rapport aux protocoles VDMD en matière de gestion de la conservation de la biodiversité, de relations avec les Autochtones et les collectivités et de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES.

La mine New Afton a accueilli sa première réunion du comité indépendant d'évaluation de la gestion des résidus miniers au sein de New Gold. Ce groupe est formé d'experts en génie géotechnique, en hydrologie et en géochimie. Il offre un mécanisme supplémentaire d'examen par les pairs et de surveillance des installations de gestion des résidus miniers de l'établissement. Cette diligence accrue assure que les structures sont sécuritaires et que les risques sont compris, étudiés et atténués.

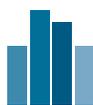
Pour satisfaire aux exigences liées au protocole VDMD de relations avec les Autochtones et les collectivités, la mine New Afton est parvenue à établir des ententes de partenariat avec la bande de Skeetchestn et la Première Nation Tk'emlúps te Secwépemc. Elle a également obtenu plusieurs prix dans le domaine, tels que le Mining and Sustainability Award 2011 de la Mining Association of British Columbia (l'Association minière de la Colombie-Britannique), le prix 2012 décerné à une entreprise pour son soutien aux entreprises autochtones, et le prix 2013 pour la diversité des ressources humaines dans l'industrie minière en Colombie-Britannique. En 2016, la mine a atteint son objectif d'atteindre le niveau AA ou AAA pour tous les indicateurs de rendement liés au protocole VDMD de relations avec les Autochtones et les collectivités.

En 2013, la mine a réalisé des progrès considérables vers la concrétisation de sa vision portant sur une gestion de l'énergie durable. Au début de l'année 2014, la mine New Afton est devenue la première en Amérique du Nord à obtenir la certification ISO 50001 pour ses systèmes de gestion énergétique. Durant l'année 2015, grâce à son système de gestion, l'établissement a réussi à réduire sa consommation d'énergie, ce qui lui a permis de réaliser des économies, mais aussi de diminuer ses émissions de GES. La mine prévoit réaliser d'autres économies dans un proche avenir.

En 2015, toutes les exploitations de New Gold (canadiennes et étrangères) ont été évaluées en fonction des protocoles.

🔗 Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.newgold.com (en anglais seulement).





Résultats VDMD pour 2016

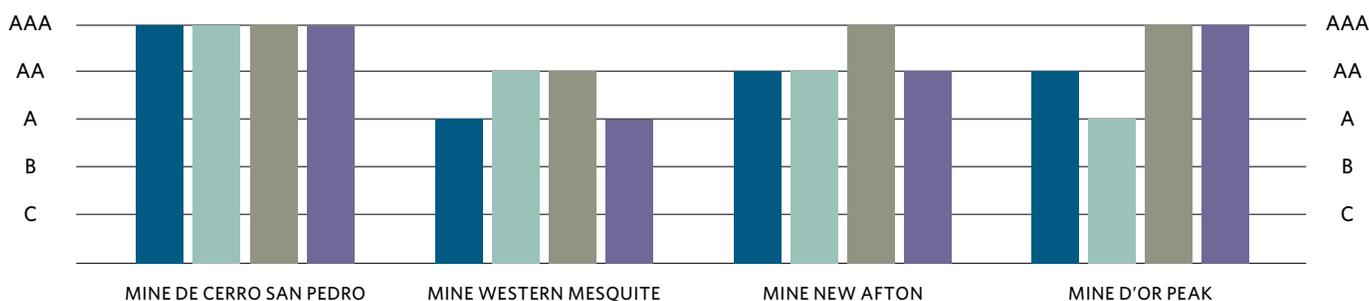
New Gold Inc.

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
NEW GOLD INC.	✓	✓	✓
MINE NEW AFTON	✓	✓	✓
MINE DE CERRO SAN PEDRO	✓	✓	✓
MINE D'OR PEAK	✓	✓	✓
MINE WESTERN MESQUITE	✓	×	×

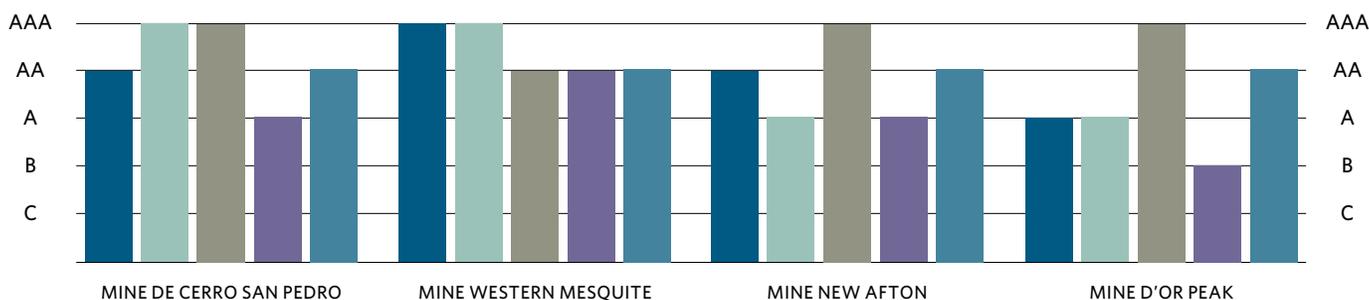
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT

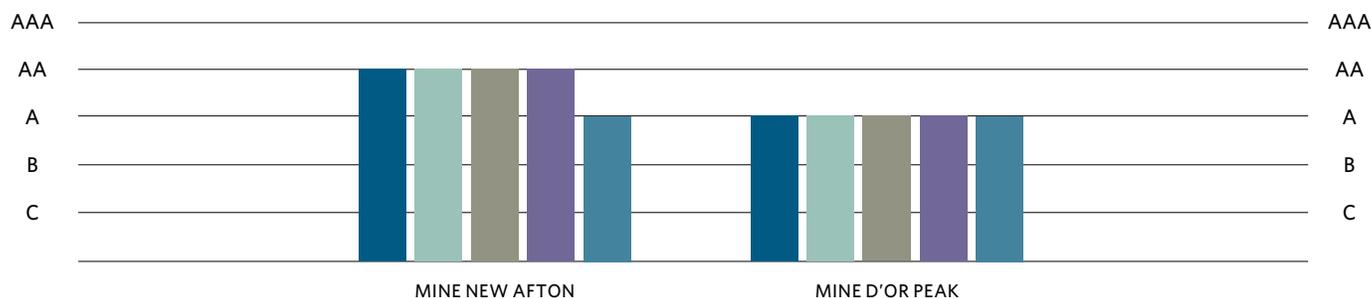


New Gold fait vérifier ses établissements par une source externe selon une rotation. En 2016, la mine de Cerro San Pedro a fait l'objet d'une vérification externe. En 2015, la mine New Afton et ses bureaux ont été vérifiés par une source externe. Les résultats de la mine d'or Peak et de la mine Mesquite Western proviennent d'une auto-évaluation.



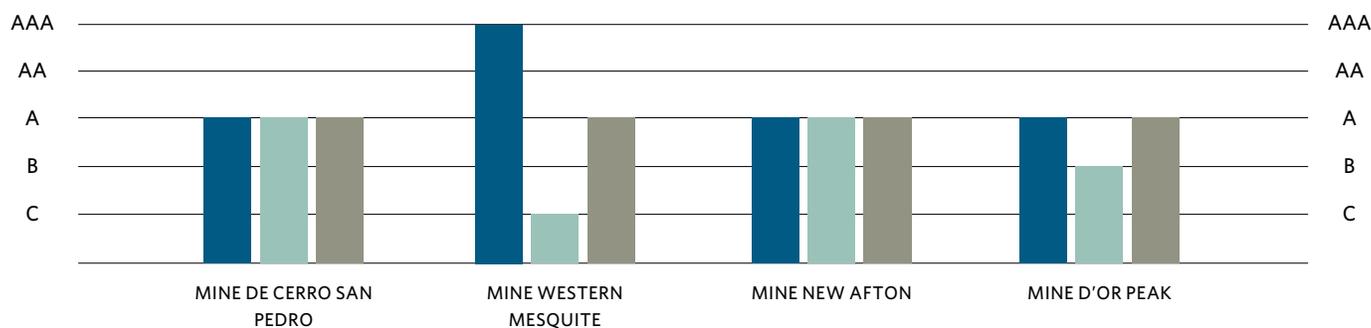
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS



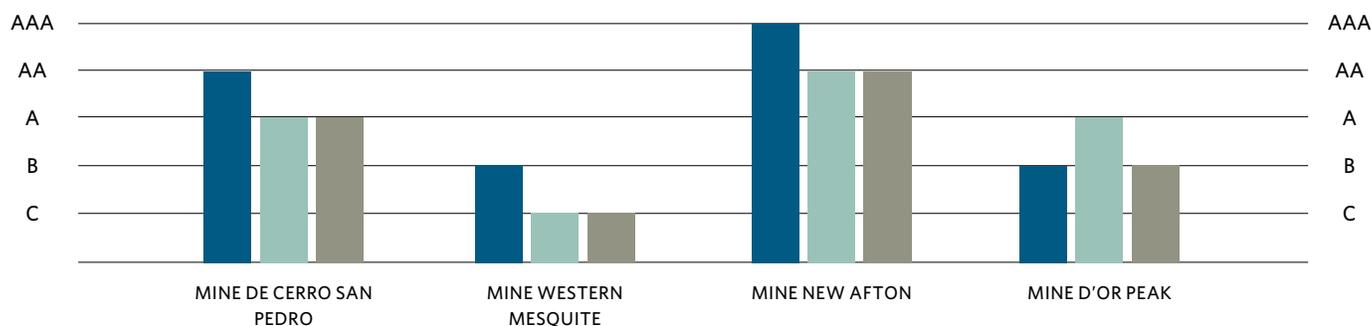
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



New Gold fait vérifier ses établissements par une source externe selon une rotation. En 2016, la mine de Cerro San Pedro a fait l'objet d'une vérification externe. En 2015, la mine New Afton et ses bureaux ont été vérifiés par une source externe. Les résultats de la mine d'or Peak et de la mine Mesquite Western proviennent d'une auto-évaluation.



Rendement VDMD des entreprises

Nyrstar



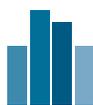
Œuvrant dans l'extraction de métaux multiples, Nyrstar est une société minière multinationale de premier plan sur les marchés du zinc et du plomb, et elle gagne présentement de l'importance dans d'autres marchés de métaux de base et de métaux précieux. Elle emploie environ 4 200 personnes et possède des mines, des fonderies et d'autres établissements sur les continents américain, australien et européen. Ses établissements comprennent deux mines au Canada : Myra Falls, en Colombie-Britannique, et Langlois au Québec. Son siège social se trouve à Zurich, en Suisse.

Pour Nyrstar, la durabilité est un élément important du succès commercial. L'entreprise s'engage à collaborer avec ses intervenants en vue de favoriser une amélioration continue du rendement en matière de santé, sécurité, environnement et communauté (SSEC). Le plan directeur de gestion de SSEC du groupe Nyrstar régit toutes les activités de SSEC et établit une approche uniformisée pour la gestion des risques sur les sites de Nyrstar. Le plan directeur est harmonisé aux normes ISO 14001 et OHSAS 18001, et bon nombre des sites de Nyrstar possèdent les homologations qui s'y rattachent. Les protocoles VDMD aident les établissements de Nyrstar au Canada à contrôler d'importants risques et processus liés à la sécurité, la santé et l'environnement, et les exigences de l'initiative VDMD sont intégrées aux systèmes de gestion SSEC sur place.

Les établissements de Myra Falls et Langlois se sont joints à Nyrstar en 2011 lors de l'acquisition de Breakwater Resources. La mine Myra Falls de Nyrstar est une mine souterraine de métaux de base située sur l'île de Vancouver, à 90 kilomètres au sud-ouest de la rivière Campbell. L'emplacement de la mine à l'intérieur du parc provincial Strathcona présente des défis uniques, et il est d'autant plus important de mettre en œuvre de solides programmes de gestion environnementale et communautaire. Le site de Myra Falls est en mode de maintenance et surveillance depuis 2015. Comme le programme VDMD ne s'applique qu'aux établissements en activité, la publication du rendement VDMD de Myra Falls reprendra lorsque la production recommencera. D'ici là, la mine travaille à résoudre les problèmes relevés lors de son auto-évaluation initiale.

La mine Langlois se trouve dans le nord-ouest du Québec, près de la ville de Lebel-Sur-Quévillon. Après une période de maintenance et surveillance, la mine a repris sa production commerciale en 2012 et rapporte publiquement ses résultats de l'initiative VDMD depuis 2015. Les résultats des auto-évaluations de 2015 et de 2016 ont révélé plusieurs occasions d'amélioration dans les domaines de la gestion des crises, de la santé et sécurité et des systèmes de gestion environnementale et communautaire. L'entreprise saisit ces occasions en établissant des plans d'actions prioritaires, en donnant de la formation et en faisant d'autres efforts pour renforcer le rendement en SSEC sur le site.

🔗 Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.nyrstar.com (en anglais seulement).



Résultats VDMD pour 2016

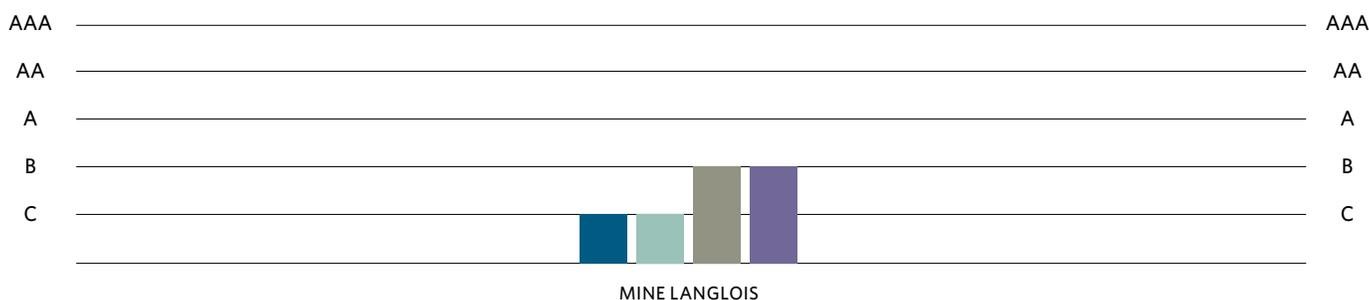
Nyrstar

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
NYRSTAR	×	×	×
MINE LANGLOIS	×	×	×

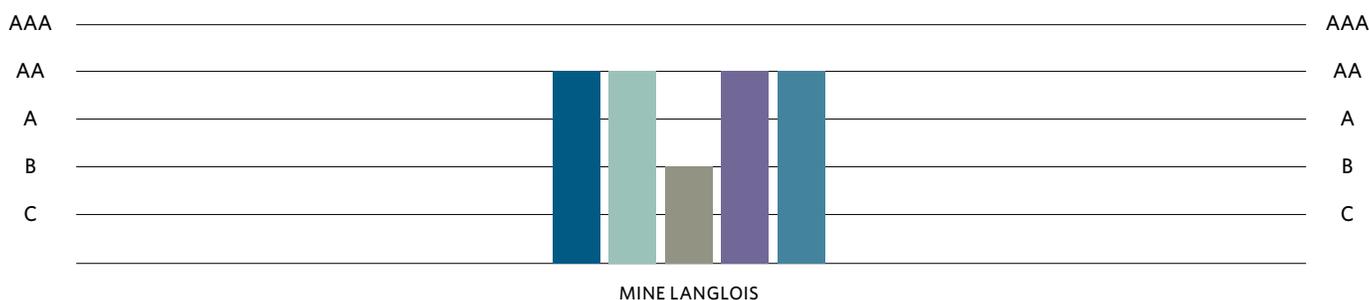
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE

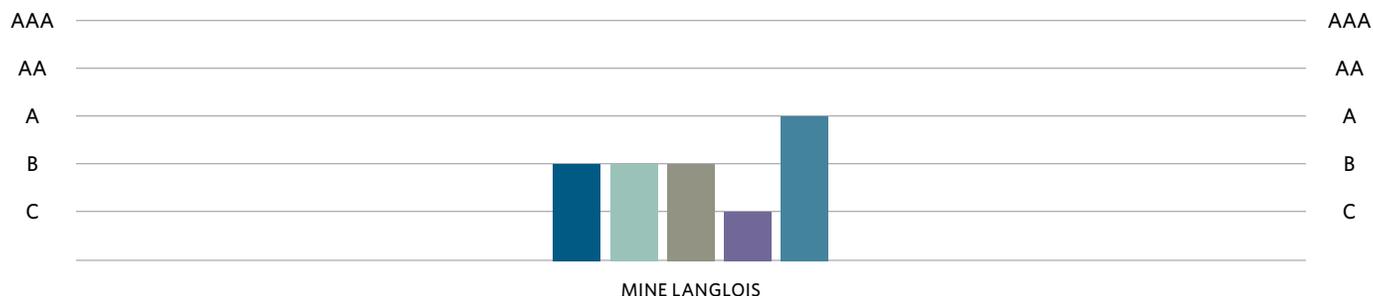


Résultats d'une auto-évaluation. Le rendement de la mine Langlois de Nyrstar devait faire l'objet d'une vérification externe en 2016. Toutefois, la vérification externe a été remise à 2017.



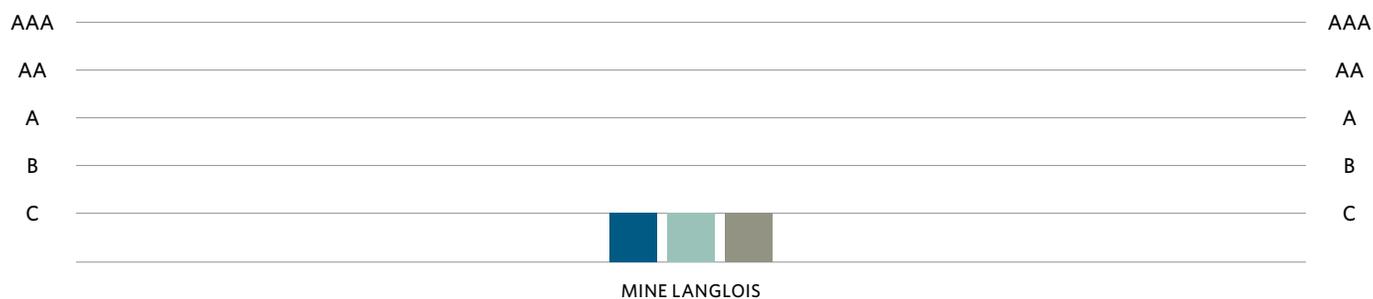
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS



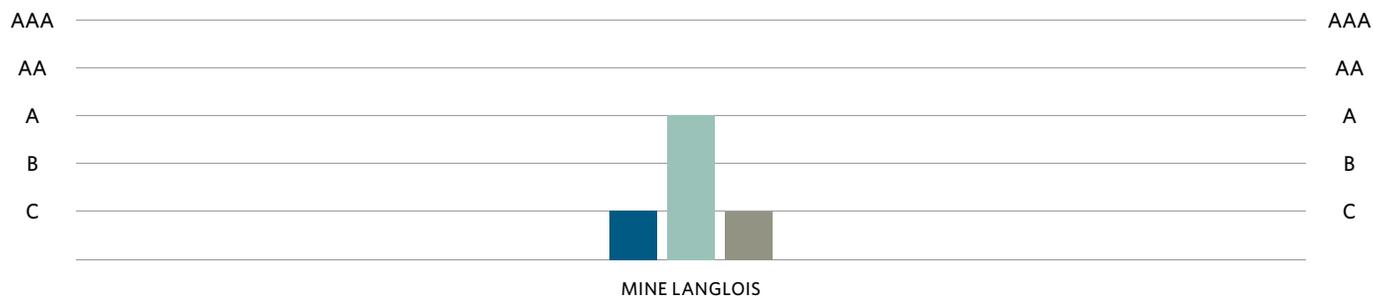
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

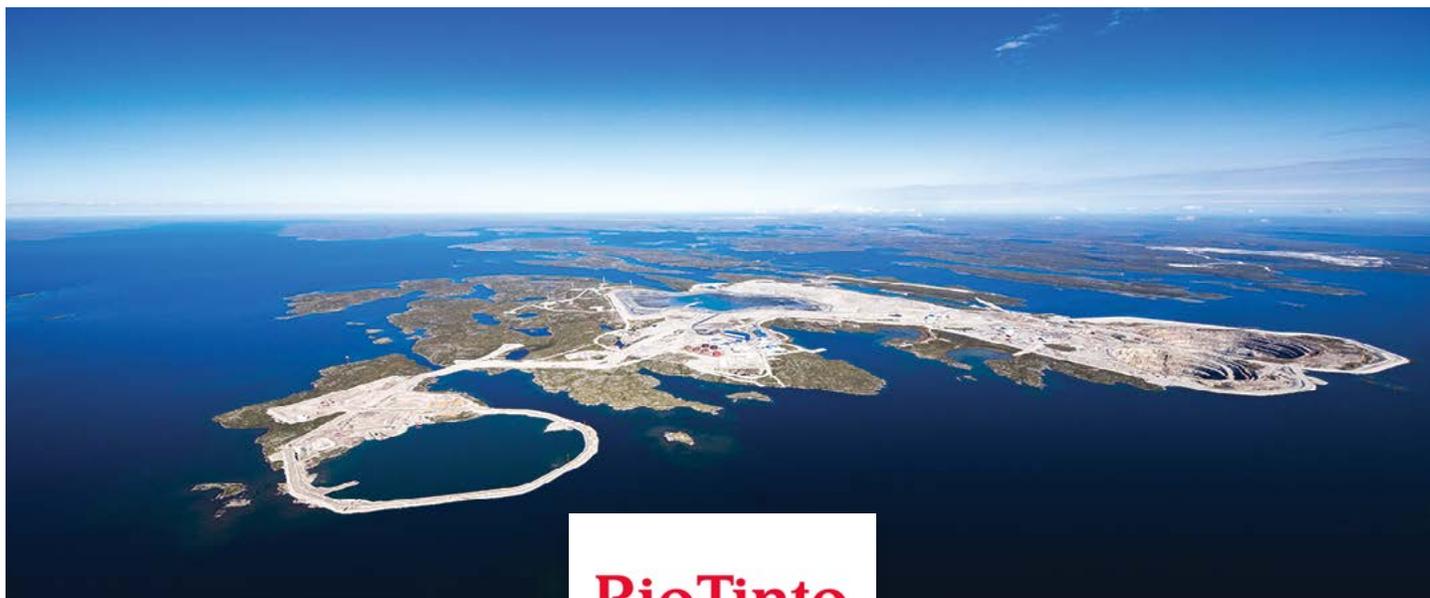


Résultats d'une auto-évaluation. Le rendement de la mine Langlois de Nyrstar devait faire l'objet d'une vérification externe en 2016. Toutefois, la vérification externe a été remise à 2017.



Rendement VDMD des entreprises

Rio Tinto



Rio Tinto est un important groupe minier qui se concentre sur l'exploration ainsi que l'extraction et le traitement des ressources minérales de la Terre. En tant que pionnier de l'industrie minière et métallurgique, Rio Tinto produit des matériaux essentiels au progrès humain : l'aluminium, le cuivre, le diamant, l'or, le minerai de fer, le charbon, l'uranium et plusieurs minéraux industriels, comme le dioxyde de titane. La société est active partout dans le monde, notamment en Australie et au Canada. Rio Tinto possède aussi des établissements importants aux États-Unis, en Asie, en Europe, en Afrique et en Amérique du Sud.

Le siège social du groupe minier Rio Tinto est établi au Royaume-Uni. Le groupe comprend Rio Tinto plc, société cotée aux bourses de Londres et de New York, et Rio Tinto Limited, cotée à l'Australian Securities Exchange.

Au Canada, Rio Tinto exploite 35 sites dans sept régions distinctes et emploie environ 15 000 personnes dans tout le pays. La société a surtout investi dans la santé et la sécurité, le rendement environnemental, le progrès technologique et le soutien au développement des collectivités. Les établissements canadiens de la société qui participent actuellement à l'initiative VDMD sont : la Compagnie minière IOC (IOC), la mine de diamants Diavik et Rio Tinto Fer et Titane (RTFT).

- IOC est l'un des principaux fournisseurs canadiens de boulettes et de concentré de minerai de fer pour des clients partout dans le monde. Avec une main-d'œuvre de 2 500 personnes, IOC est le principal employeur du secteur privé à Terre-Neuve-et-Labrador. IOC est une coentreprise de Rio Tinto, Mitsubishi et de la Labrador Iron Ore Royalty Corporation. La Compagnie dirige une mine, un concentrateur et une usine de bouletage situés à Labrador City ainsi que des installations portuaires à Sept-Îles (Québec). Elle exploite également un chemin de fer de 418 kilomètres qui relie la mine au port.
- Pour maintenir son engagement en matière d'intendance environnementale, IOC a mis en place des programmes de restauration de ses parcs de résidus miniers et de suppression de poussière de mine de même que de surveillance de la qualité de l'air. La collaboration avec les communautés fait partie intégrante de la culture d'IOC.

En 2016, IOC s'est jointe aux établissements de Rio Tinto de partout dans le monde afin de faire connaître le programme de gestion du risque et de sensibiliser l'ensemble du milieu de travail, y compris les employés à tous les échelons.

En 2016, les employés et les parties prenantes principales ont largement contribué à faire réduire encore davantage les coûts et augmenter la productivité, ce qui a jeté les bases d'une croissance future. Au début de l'année 2017, IOC a annoncé le lancement du projet de Wabush 3 qui permettra de prolonger la durée de vie de la mine.

- La mine de diamants Diavik située dans les Territoires du Nord-Ouest est une coentreprise de Rio Tinto (60 %) et de Dominion Diamond Corporation (40 %). La mine Diavik a commencé sa production en 2003. Chaque année, elle produit six à sept millions de carats de diamants blancs de qualité gemme, principalement de grande taille. Elle est reconnue pour ses efforts et sa détermination à offrir des avantages socioéconomiques aux communautés autochtones de la région depuis 17 ans. Depuis 2000, la mine Diavik a dépensé 5,2 milliards de dollars auprès d'entreprises du Nord, soit 72 % de la somme totale des dépenses de la société. La moitié des dépenses pour le Nord ont été faites dans le but de soutenir les entreprises autochtones du Nord et leurs coentreprises.

En 2016, la mine Diavik comptait 1 187 employés, dont 557 issus de la population nordique et 233 Autochtones du Nord.

En 2016, la mine Diavik a accueilli 31 stagiaires : 21 étudiants autochtones du Nord et 10 étudiants non autochtones de communautés locales. Diavik, qui maintient de solides relations avec ses partenaires communautaires, s'est engagée à soutenir le développement économique durable des communautés autochtones et nordiques, tout en se concentrant sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants de la région. À cette fin, elle apporte un soutien continu aux entreprises locales et demeure engagée envers l'innovation et la formation. En mai 2016, la mine Diavik a annoncé avoir franchi la barre des 100 millions de carats de diamants bruts depuis son ouverture en 2003, un jalon important dans l'histoire de la production de la mine. En 2016, Diavik a continué de se concentrer sur la construction de son quatrième gisement de minerai, le gisement A21, ainsi que sur la planification de fermeture en cours avec les intervenants communautaires.

- En propriété exclusive de Rio Tinto, RTFT exploite un important dépôt d'ilménite à la mine Lac Tio, près de Havre-Saint-Pierre. RTFT compte parmi les plus grands producteurs de matières premières pour l'industrie du dioxyde de titane en plus d'être un chef de file en production de fer, d'acier et de poudres métalliques de haute qualité. En activité au Québec depuis 65 ans, elle a développé une méthode pour extraire le fer de l'ilménite. En 2016, RTFT employait environ 230 personnes à Havre-Saint-Pierre.

En 2016, RTFT s'est efforcée de renforcer sa relation avec ses partenaires autochtones à Havre-Saint-Pierre. Les activités de la mine et du complexe métallurgique demeurent centrées sur la santé et la sécurité, selon leur plan directeur de gestion du risque. RTFT continue d'investir dans des projets qui visent principalement à améliorer le rendement environnemental et ses pratiques de gestion. En 2016, RTFT a amélioré son système de traitement des effluents liquides grâce à un nouveau plan de gestion des eaux et s'est fixé un objectif volontaire, celui de réduire la concentration en nickel dans le bassin hydrographique du lac Petit-Pas.

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

L'engagement envers les collectivités fait partie intégrante de la culture de Rio Tinto. La société continue de renforcer son partenariat avec les peuples autochtones par des investissements stratégiques dans les communautés où elle est établie. En 2014, Rio Tinto a offert une contribution d'un million de dollars sur cinq ans à Indspire afin de créer le prix Rio Tinto pour les élèves autochtones, qui soutient les personnes souhaitant entreprendre des études postsecondaires. Il s'agit de la plus grande contribution offerte par une société d'extraction minière et de métallurgie au plus important organisme autochtone à vocation éducative au Canada. Grâce au partenariat entre Rio Tinto et Indspire, qui entame sa troisième année, plus de 1 300 étudiants des communautés d'intérêts de la société ont pu bénéficier de bourses.

IOC s'allie à des communautés de Labrador Ouest et de Sept-Îles depuis plus de cinquante ans. Rio Tinto croit fermement à l'importance de créer et d'entretenir des relations significatives avec les groupes autochtones, et cette volonté se reflète dans ses excellents résultats en matière de relations avec les intervenants. En 2016, malgré l'interruption des investissements communautaires et alors que la société et les communautés locales travaillaient ensemble pour surmonter le ralentissement économique, IOC a trouvé d'autres moyens de soutenir les groupes communautaires par diverses contributions en nature et partenariats. En 2017, le programme d'investissement communautaire a été rétabli. IOC a renforcé ses relations avec les communautés d'intérêts grâce à un engagement continu auprès du groupe de travail régional et conseil consultatif de la communauté. Elle a ainsi contribué à assurer une gestion adéquate de la situation économique changeante dans la région de Labrador Ouest. Les installations d'IOC à Labrador City ont déclaré une cote de niveau AAA pour tous les indicateurs, et celles de Sept-Îles ont obtenu une cote de niveau B pour la détermination des CI, la mobilisation des CI et le dialogue avec celles-ci, et une cote de niveau AA pour les mécanismes d'intervention auprès des CI et la production de rapports.

La mine de diamants Diavik se considère comme une invitée sur une terre qu'occupent les Autochtones depuis des siècles. Au cours des dernières années, Diavik a renouvelé ses ententes de participation officielles avec ses cinq partenaires communautaires. Ces renouvellements à long terme assurent aux Autochtones du Nord qu'ils pourront continuer à profiter d'occasions de formation, d'emploi et d'affaires avec Diavik. Depuis la mise en place de l'initiative VDMD, la mine Diavik ne manque jamais de déclarer une cote de niveau A ou plus au protocole des relations avec les Autochtones et les collectivités.

En 2016, RTFT a déployé des efforts pour solidifier son engagement envers ses communautés d'intérêts, y compris les partenaires autochtones à proximité de la mine. Malgré la conjoncture économique en 2016, RTFT a maintenu son engagement d'investir dans la communauté, ce qui a contribué à atténuer les effets du ralentissement de l'industrie sur les collectivités. RTFT s'est auto-évaluée au moins au niveau A pour les indicateurs 1, 2 et 4, mais pas pour l'indicateur 3 correspondant aux mécanismes d'intervention auprès des CI. Au cours des sept dernières années, RTFT a travaillé sans relâche à créer des relations de travail positives et productives avec les communautés autochtones à proximité de ses installations minières. Les résultats issus de ces relations sont présentés dans les premières évaluations de l'initiative VDMD ayant fait l'objet d'une vérification externe à Havre-Saint-Pierre. RTFT a déclaré une cote de niveau AAA pour la détermination des CI, la mobilisation des CI et le dialogue avec celles-ci, une cote de niveau AA pour les mécanismes d'intervention auprès des CI et une cote de niveau A pour la production de rapports.

PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

Rio Tinto répond aux exigences du protocole de gestion de crises et des communications à l'échelle de la société, ainsi que dans toutes ses installations, y compris celles de Labrador City, de Sept-Îles, de Havre-Saint-Pierre et de Diavik.

GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

La gestion responsable des résidus miniers est une priorité pour Rio Tinto. Par exemple, suite aux incidents liés aux résidus miniers au mont Polley et à la mine Samarco, Rio Tinto a renforcé le contrôle des résidus. Elle a notamment vérifié l'intégrité de toutes ses installations de résidus miniers et a sérieusement revu ses normes en matière de résidus pour s'assurer qu'elles étaient à jour et conformes aux normes mondiales. Rio Tinto a également travaillé en étroite collaboration avec les autres sociétés du secteur au sein du Groupe de travail sur les résidus de l'AMC et du Conseil international des mines et métaux pour s'assurer de partager une plateforme commune et d'appliquer une gestion des résidus uniforme au sein de l'industrie. En 2016, la société a reçu une cote de niveau AAA pour tous les indicateurs, à l'exception de l'indicateur de révision annuelle de la gestion des résidus pour les établissements d'IOC. Diavik a également maintenu de bons résultats en matière de gestion des résidus au fil des ans. Cette année, elle a atteint le niveau A pour les cinq indicateurs. (Havre-Saint-Pierre ne possède pas d'installations de résidus miniers sur son site.)

GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

Rio Tinto maintient de bons résultats pour ses pratiques de gestion de l'énergie et des émissions de GES. En 2016, Labrador City et Sept-Îles ont obtenu une cote de niveau AA pour deux des trois indicateurs de ce protocole. Diavik a obtenu la cote de niveau AAA pour l'indicateur 1 et la cote AA pour les indicateurs 2 et 3. En 2016, le parc éolien de la mine de Diavik, qui compte quatre turbines et génère 9,2 MW, a atteint 52 % pendant sa crête de production d'électricité (soit la moitié des besoins énergétiques de la mine), a généré 14,3 MW par heure et a compensé pour l'équivalent de 3,4 millions de litres de diesel. Rio Tinto reste déterminée à gérer l'énergie de façon responsable et continue d'explorer les occasions d'améliorer son rendement dans ce domaine.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

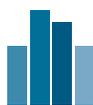
La santé et la sécurité des employés sont prioritaires à tous les établissements de Rio Tinto. La société a entrepris plusieurs initiatives pour informer et sensibiliser ses employés. En 2016, le programme de gestion du risque a été mis en place dans tous les établissements de la société, y compris au Canada. L'engagement de Rio Tinto envers la sécurité se reflète dans ses résultats VDMD de cette année, qui sont excellents pour les quatre indicateurs de ce protocole. Cependant, des améliorations mineures devront être apportées dans certains domaines de la formation et de la production de rapports à Havre-Saint-Pierre.

GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La stratégie d'entreprise de Rio Tinto sur la biodiversité régit tous ses systèmes de gestion de la biodiversité. Les établissements s'efforcent de déployer la stratégie de Rio Tinto et d'informer le personnel des exigences du protocole VDMD.

📄 Pour de plus amples renseignements, visitez www.riotinto.com/canada-10512-fr.aspx.





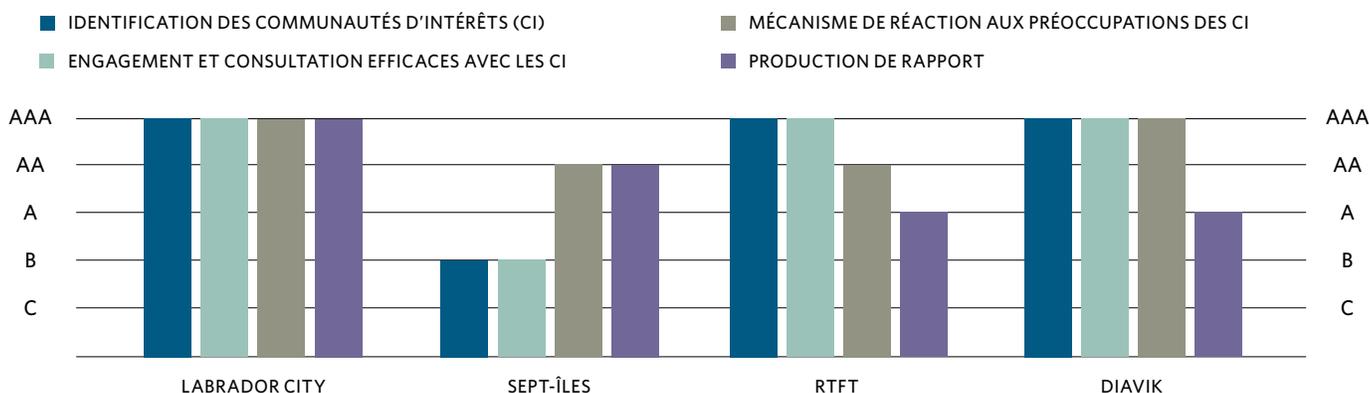
Résultats VDMD pour 2016

Rio Tinto

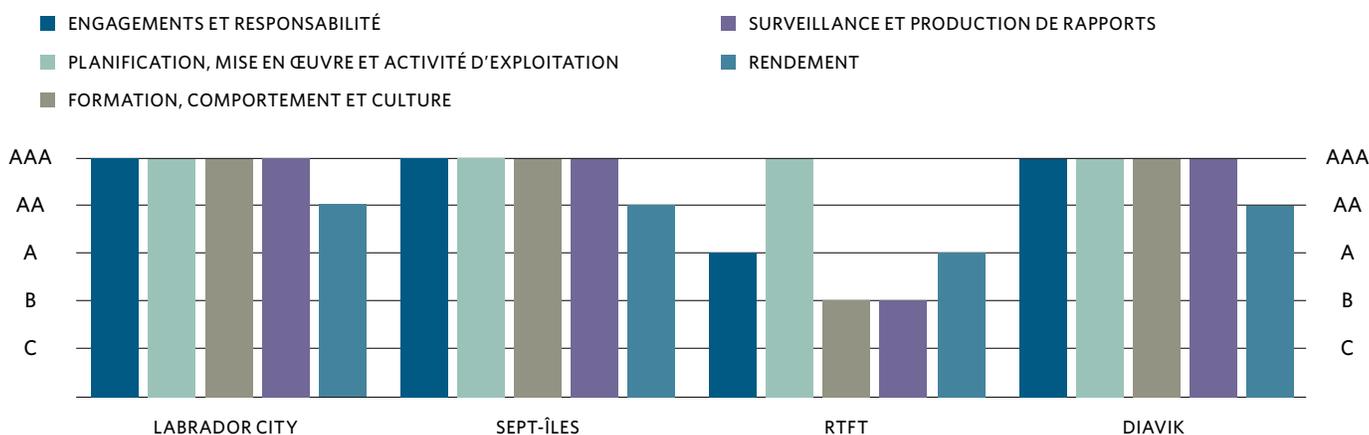
Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
RIO TINTO	✓	✓	✓
LABRADOR CITY	✓	✓	✓
SEPT-ÎLES	✓	✓	✓
RTFT	✓	✓	✓
DIAMIK	✓	✓	✓

Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités



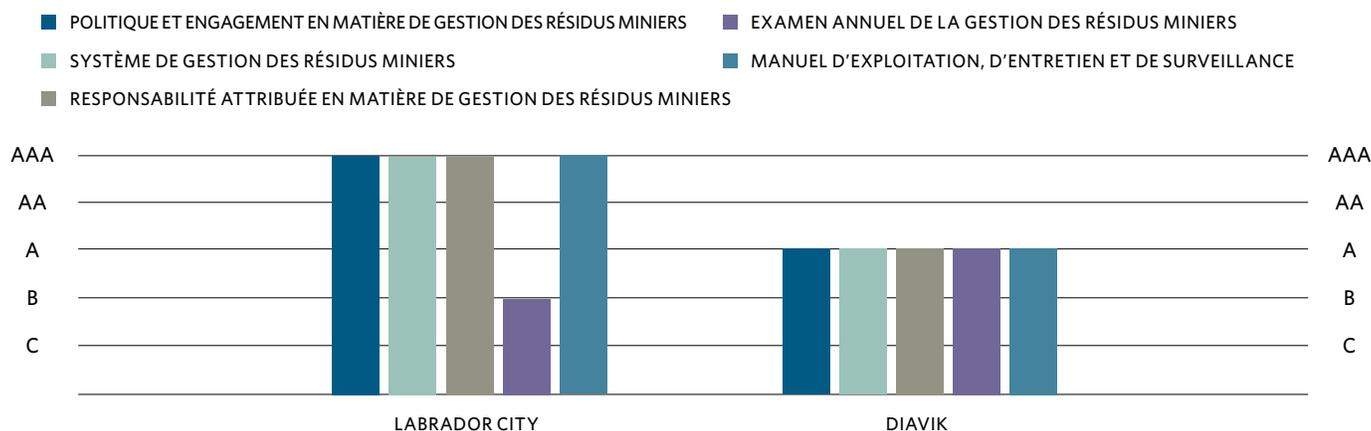
Évaluation de la santé et sécurité



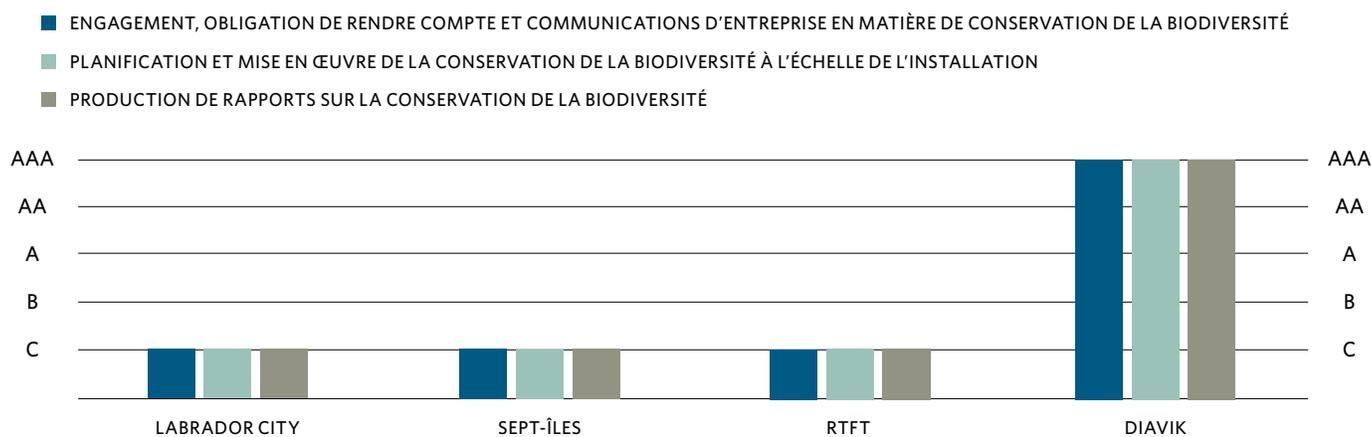
Résultats vérifiés à l'externe



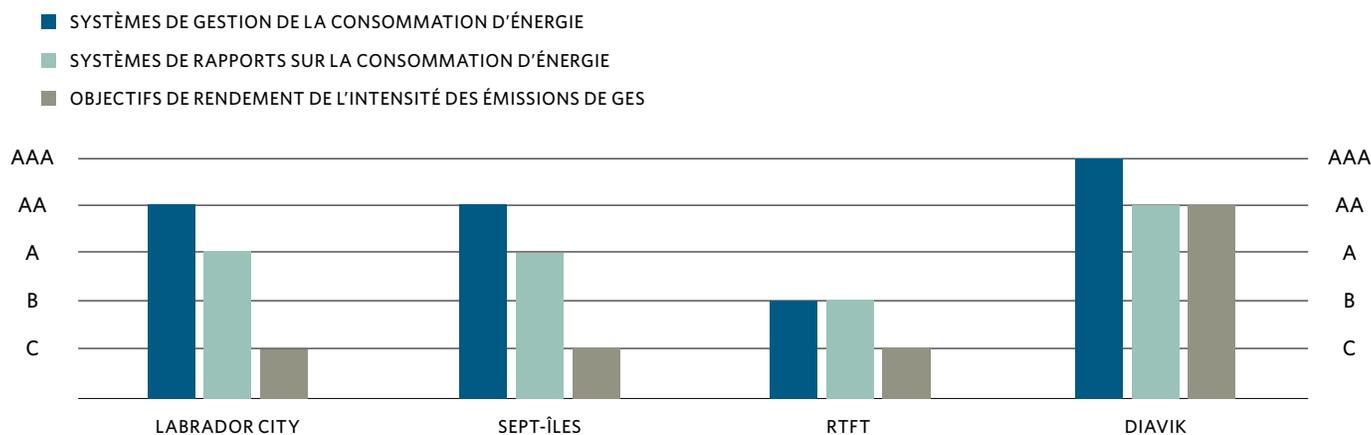
Évaluation de la gestion des résidus miniers



Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES



Résultats vérifiés à l'externe



Rendement VDMD des entreprises

Suncor Énergie



Suncor Énergie, la plus importante société énergétique intégrée au Canada, récupère, près de Fort McMurray, en Alberta, le bitume des sables pétrolifères pour le transformer en charge d'alimentation prête pour le raffinage et en diesel. La société occupe en outre l'une des plus importantes positions dans le secteur des sables bitumineux et s'engage à veiller à la sécurité et à la rentabilité du processus de production, en plus d'agir à titre de chef de file de la croissance, de l'innovation technique et de la durabilité environnementale.

Les résultats de l'initiative VDMD 2016 de la société ont été examinés à l'interne et correspondaient largement aux résultats de vérification externe de 2015.

PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

Suncor a rempli toutes les exigences de ce protocole et continue de satisfaire aux trois indicateurs.

GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

Suncor a conservé la cote de niveau AAA pour les deux indicateurs liés aux systèmes de gestion et de déclaration de la consommation d'énergie et des émissions de GES, et aux systèmes de production de rapports. Par contre, comme les objectifs de rendement en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES de 2016 n'ont pas été satisfaits, Suncor a obtenu la cote B pour cet indicateur (elle avait obtenu la cote A en 2015). Cette situation s'explique notamment par la cessation complète et imprévue des activités en raison des feux de forêt de Fort McMurray en 2016.

GESTION DES RÉSIDUS

Depuis quelques années, les bassins de décantation des résidus de sables bitumineux font l'objet d'une surveillance accrue de la part du public.

Suncor a travaillé sans relâche pour assurer la conformité au protocole de gestion des résidus miniers VDMD et atteindre le niveau AAA pour l'ensemble des protocoles. Des efforts continuent d'être déployés pour assurer que l'entreprise maintienne un haut niveau de conformité lorsque les lignes directrices, les règlements et les attentes des intervenants seront revus afin d'intégrer les recommandations découlant des récents incidents qui ont marqué l'industrie.

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

Suncor obtient régulièrement de bons résultats dans ce domaine (niveau AAA pour tous les indicateurs), car les relations externes ont toujours constitué un élément clé de son permis social d'exploitation. Elle examine régulièrement ses communautés d'intérêts (y compris plusieurs collectivités autochtones), ainsi que ses interactions avec ces dernières. Les communautés d'intérêts ont un droit de regard important sur la façon dont l'entreprise mène ses affaires. En outre, son succès dépend de la confiance et du consentement des résidents des communautés dans lesquelles elle exerce ses activités.

Le cadre de travail de Suncor quant aux relations avec les intervenants souligne son engagement à collaborer, à faire preuve de transparence et à respecter tous les points de vue. Ce cadre guide l'entreprise dans le développement de relations à long terme avec ceux touchés par ses activités, y compris les employés, les membres des collectivités, les actionnaires, les clients, les organismes et les gouvernements.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La sécurité est un aspect essentiel des opérations de Suncor. L'entreprise a obtenu un rendement en matière de sécurité qui répond à toutes les exigences requises pour obtenir une cote de niveau AAA pour les indicateurs 1 à 4 et une cote de niveau AA pour l'indicateur 5 (rendement), en raison d'un accident mortel survenu en 2014.

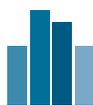
GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La gestion de la conservation de la biodiversité est un élément clé des plans de fermeture de Suncor et a été relevée parmi les difficultés qui doivent être gérées dans le cadre du processus de gestion des difficultés stratégiques de l'entreprise. Grâce à l'engagement continu de Suncor en matière de biodiversité, l'établissement a été en mesure de maintenir sa cote cette année, et d'atteindre le niveau AAA pour les trois indicateurs.

🔗 Pour de plus amples renseignements, consultez le site www.suncor.com.



Projet de remise en état des tourbières Nikanotee de Suncor Énergie, près de Fort McMurray, en Alberta.



Résultats VDMD pour 2016

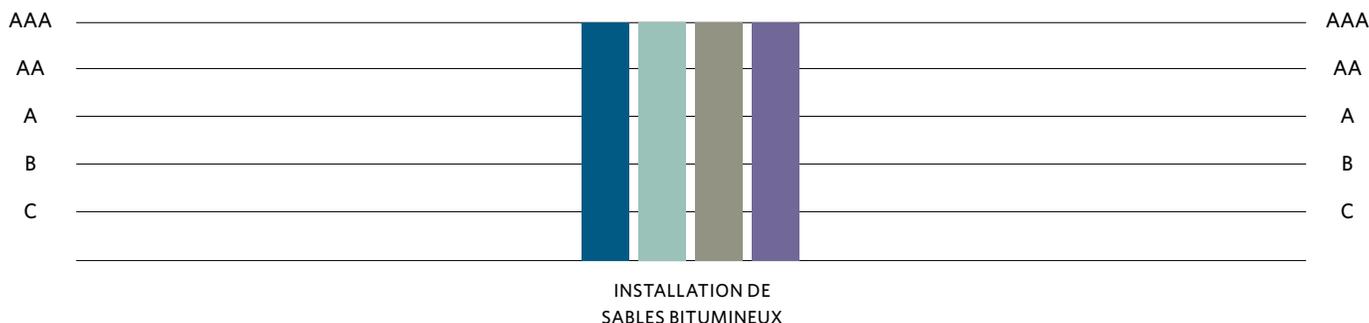
Suncor Énergie

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
INSTALLATION DE SABLES BITUMINEUX	✓	✓	✓

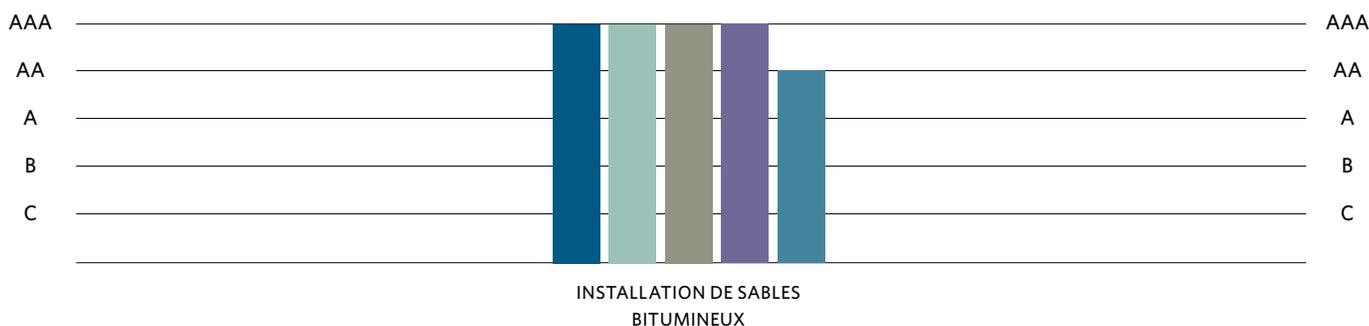
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE

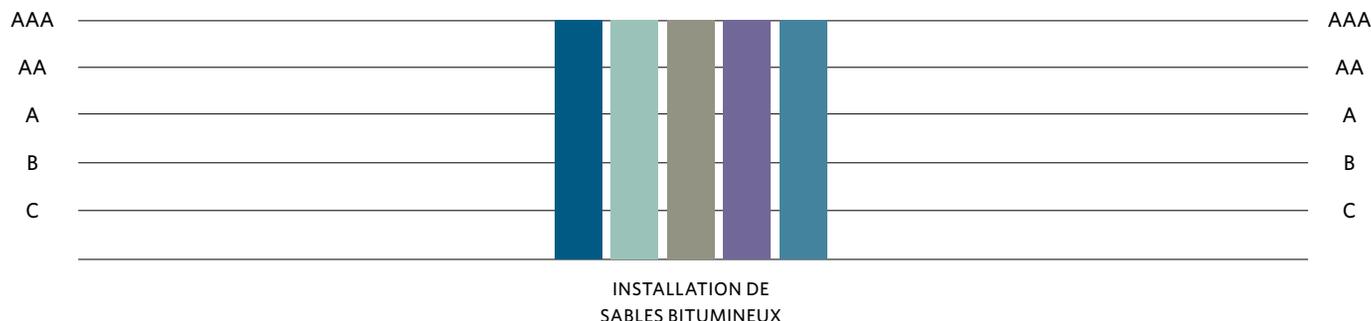


Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018.



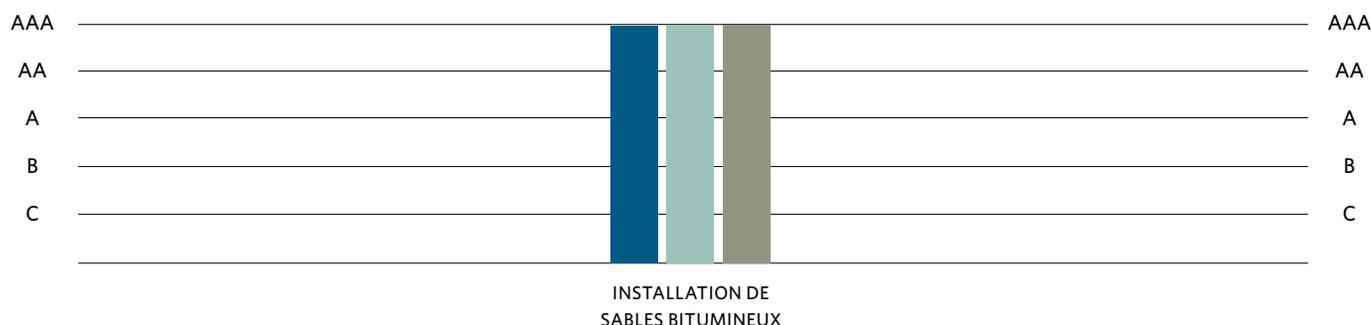
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE



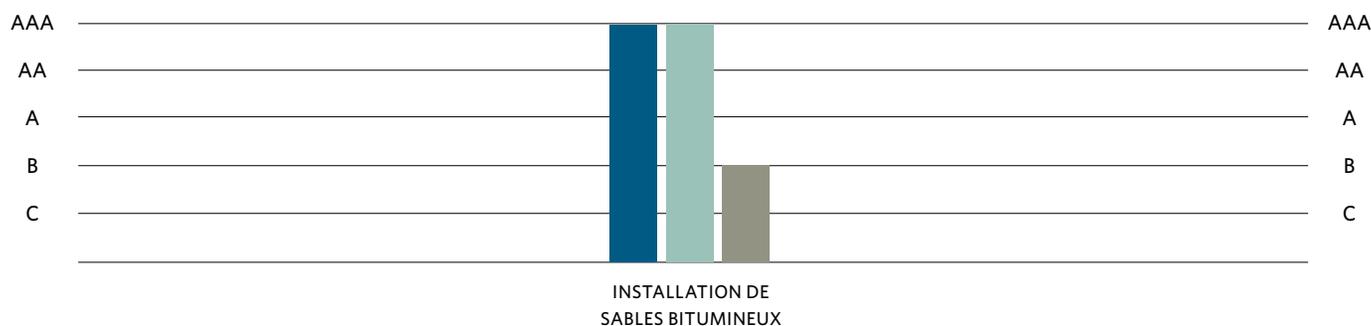
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2015; prochaine vérification externe : 2018.



Rendement VDMD des entreprises

Syncrude Canada ltée



Depuis plus de 50 ans, l'engagement de Syncrude envers le développement responsable se reflète dans son soutien aux collectivités locales, l'amélioration continue de son rendement environnemental et l'importance accordée à un milieu de travail sécuritaire, sain et respectueux.

La société exploite des mines de sables bitumineux technologiquement avancées, des installations d'extraction et de valorisation ainsi que des usines de services à ses deux sites au nord de Fort McMurray, en Alberta. Sa capacité de production actuelle se chiffre à 350 000 barils par jour de pétrole brut léger de haute qualité à faible teneur en soufre.

La culture d'innovation est à l'origine de nombreuses avancées dans l'ensemble de l'organisation. La société a d'ailleurs investi récemment plus de 3 milliards de dollars dans des procédés de traitement des résidus, la remise en état avec des tourbières basses et la réduction des émissions atmosphériques. Syncrude figure toujours dans la liste des 50 entreprises investissant le plus d'argent en recherche et développement au Canada et collabore avec des partenaires de l'industrie au sein de l'Alliance pour l'innovation dans les sables bitumineux.

Les résultats d'auto-évaluation VDMD de Syncrude pour 2016 ont fait l'objet d'une vérification externe. Voici quelques faits saillants :

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

Ayant atteint le niveau AAA dans tous les domaines, Syncrude figure parmi les plus grands employeurs de Canadiens autochtones et a dépensé à ce jour plus de 2,5 milliards de dollars dans des entreprises détenues par des Autochtones. La société s'est engagée auprès du Conseil canadien pour le commerce autochtone et des organismes Indigenous Works et Indspire pour favoriser l'inclusion des Autochtones à l'échelle nationale. Elle a obtenu cinq fois le plus haut niveau de certification du programme Progressive Aboriginal Relations (PAR) pour ses relations avec les Autochtones.

GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Syncrude a atteint le niveau AAA pour les trois indicateurs. La gestion de la biodiversité de la société comprend des programmes complets d'évaluation, de surveillance et de déclaration ayant pour objectif d'éliminer ou de réduire au minimum les effets négatifs sur la nature et la faune. L'engagement de Syncrude envers les pratiques de remise en état a permis de réhabiliter jusqu'à ce jour plus de 3 500 hectares de terrain dégradé par les activités minières.

PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

Syncrude a répondu « oui » à tous les indicateurs. Elle mène régulièrement des exercices d'intervention, y compris des exercices en salle et sur place, afin de s'assurer que tout le personnel est formé et évalué adéquatement. Des plans préliminaires sont dressés pour tous les risques de niveau moyen ou élevé, et des porte-parole sont formés et nommés par l'entreprise.

GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

Les systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de GES ainsi que les méthodes de production de rapports de Syncrude ont tous reçu des cotes de niveau AAA. En raison de problèmes de fiabilité affectant l'usine de valorisation et des niveaux de production moins élevés que prévu, l'entreprise a atteint ses cibles seulement une fois aux cours des quatre dernières années. Elle obtient ainsi une cote de niveau A pour l'indicateur des objectifs de réduction.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Syncrude s'est classée au niveau AAA pour les quatre indicateurs, et au niveau AA pour l'indicateur de rendement. Elle a pris l'engagement de protéger et de promouvoir la sécurité et le bien-être des employés, des entrepreneurs, des collectivités et de l'environnement. Avec l'intégration d'approches de gestion de calibre mondial, comme le système de prévention des dommages Loss Prevention System (LPS), la culture de la sécurité est omniprésente dans ses activités.

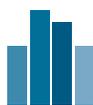
GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

Syncrude a obtenu une cote de niveau A dans tous les domaines, preuve de son engagement envers la gestion responsable de ses parcs à résidus miniers. L'examen a confirmé que la présence des activités qui appuient cet engagement, comme le soutien de la haute direction, la définition des responsabilités, la dotation budgétaire, les bilans annuels et les systèmes de production de rapports officiels. L'entreprise désire procéder à une évaluation externe formelle pour améliorer les résultats de ce protocole.

🔗 Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.synocrude.ca (en anglais seulement).



Travailleuse à l'exploitation des sables bitumineux de Synocrude, près de Fort McMurray, en Alberta.



Résultats VDMD pour 2016

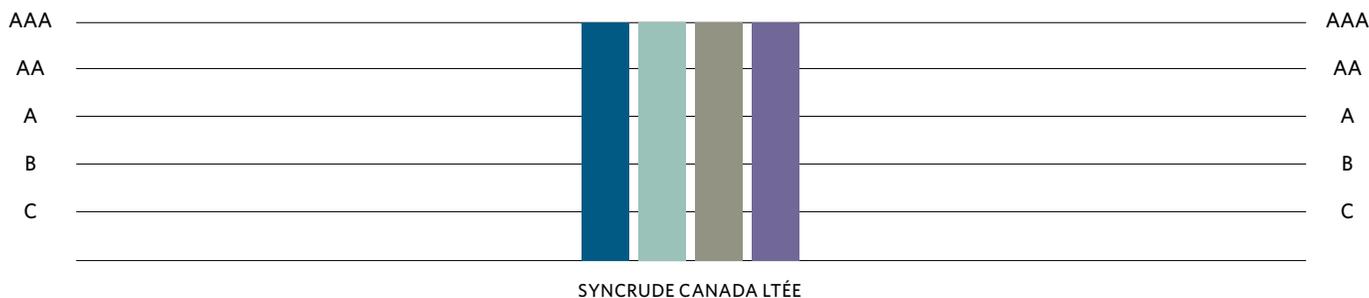
Syncrude Canada ltée

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
SYNCRUDE CANADA LTÉE	✓	✓	✓

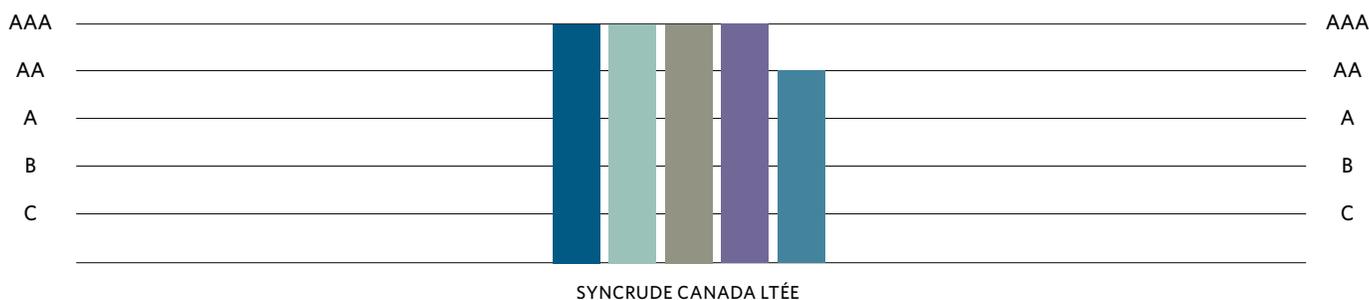
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE

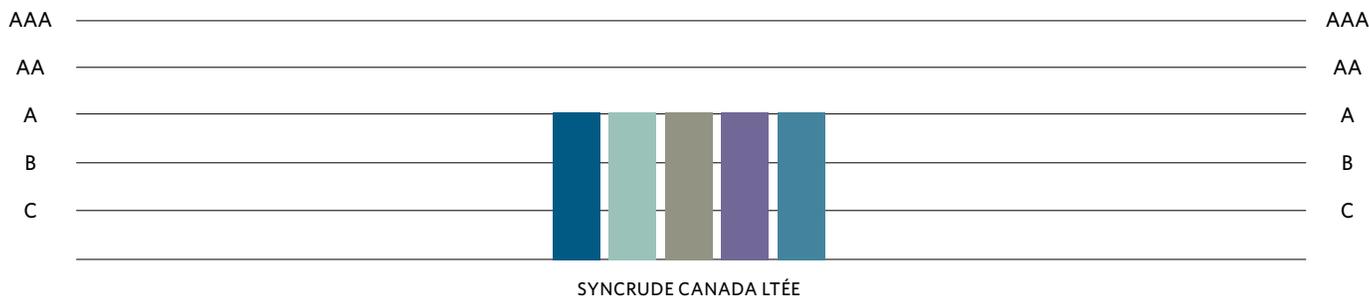


Résultats vérifiés à l'externe



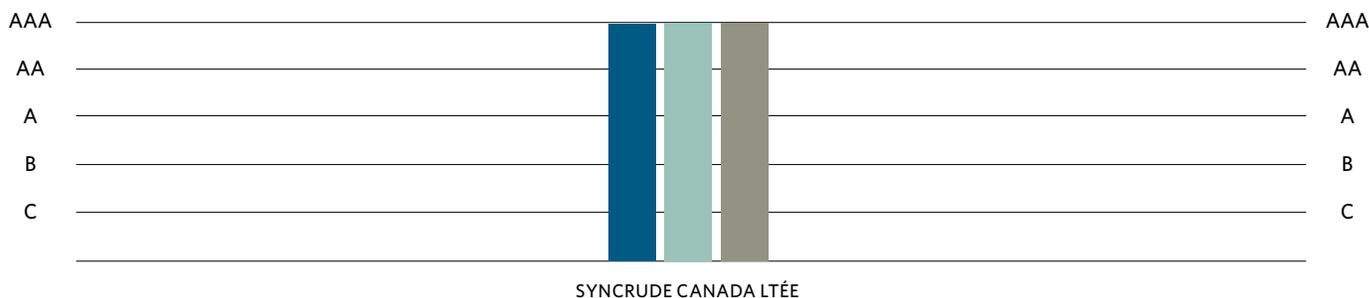
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS



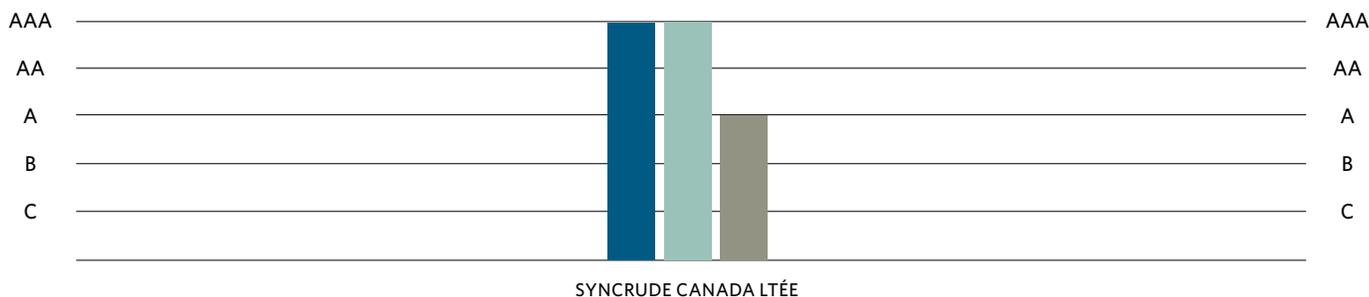
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

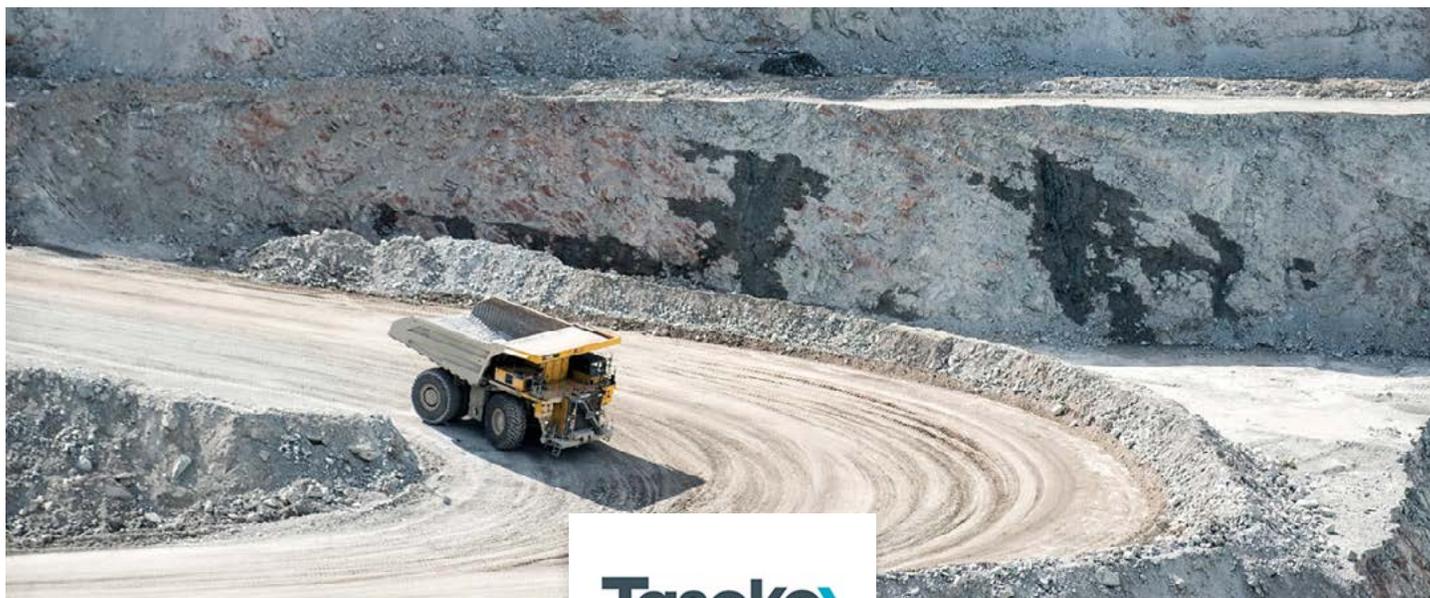


Résultats vérifiés
à l'externe



Rendement VDMD des entreprises

Taseko Mines ltée



Taseko est une société minière qui exploite et développe des mines en Amérique du Nord. Son siège social se situe à Vancouver, en Colombie-Britannique. Elle détient 75 % de la mine Gibraltar, la deuxième plus grande mine de cuivre et de molybdène au pays, et elle l'exploite également. Son projet de niobium Aley (nord de la Colombie-Britannique), son projet d'or Harmony, sur l'île Graham (côte Ouest de la Colombie-Britannique), et son projet d'or et de cuivre New Prosperity (région centrale de la Colombie-Britannique) sont tous à un stade avancé et forment un portefeuille de produits minéraux diversifié.

En 2016, l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis a émis le dernier permis requis pour la construction et l'exploitation des installations d'essai de la phase 1 du projet de cuivre Florence, en Arizona. Ces installations d'essai complètes serviront à optimiser le procédé de récupération de cuivre in situ ainsi qu'à démontrer l'intégrité environnementale et la fiabilité de ce procédé.

Taseko souscrit aux principes d'amélioration continue de la protection de la santé humaine et de la gérance de l'environnement. Pour respecter cet engagement, elle se conforme à des politiques d'entreprise qui définissent la conduite de tous ses employés en matière de pratiques environnementales, de santé et de sécurité et de relations avec les Autochtones. La mine Gibraltar s'est dotée d'une politique environnementale et d'un système de gestion connexe en vue d'adhérer à des normes élevées qui satisfont aux exigences de l'initiative VDMD.

En 2016, les activités ont réussi à atteindre une cote de niveau A ou supérieur pour tous les indicateurs de l'initiative VDMD.

Le détail des résultats VDMD de Taseko pour 2016 et de ses programmes d'amélioration continue est présenté ci-dessous.

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

Les relations avec les Autochtones et les communautés sont demeurées exceptionnelles en 2016. Taseko a maintenu ses cotes AAA pour l'identification des communautés d'intérêts, l'interaction efficace et le dialogue avec celles-ci, de même que ses mécanismes d'intervention connexe. Le système StakeTracker^{MC} a continué de faciliter l'identification des communautés d'intérêts et la tenue de dossiers, en plus d'avoir été particulièrement utile pour le suivi des commentaires des intervenants lors des rencontres. Ces commentaires ont servi de base à l'élaboration et à la mise en œuvre conjointes de programmes de surveillance environnementale.

Un mécanisme de rétroaction de la part des communautés d'intérêts quant à la communication des résultats, utilisé pendant les rencontres avec les communautés d'intérêts et dans l'infolettre à l'intention de la population, a aidé Taseko à obtenir une cote de niveau A pour la production de rapports. La société maintient son engagement envers l'amélioration continue par des initiatives éducatives auprès des Premières Nations et des marchés d'approvisionnement dans la région de Cariboo-Chilcotin.

GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La gestion de la conservation de la biodiversité est un élément clé des activités à la mine Gibraltar. Taseko met en place des programmes de remise en état de la mine et de surveillance de l'utilisation des zones réhabilitées par les animaux (avec des caméras à détection de mouvement en 2016) ainsi que d'importantes initiatives d'engagement avec les communautés d'intérêts. L'engagement est souvent axé sur l'emploi d'aliments du pays et la santé du saumon, qui oriente la surveillance de la biodiversité et les plans de gestion des eaux et qui indique les espèces indigènes à inclure dans les programmes de plantation.

Le plan de conservation de la diversité biologique de Taseko est intégré aux programmes qui ont déjà été mis en œuvre à la mine. Il englobe aussi les nouvelles initiatives avec les Premières Nations et les groupes de protection environnementale de la région qui soutiennent la conservation de la biodiversité. Taseko a réussi à faire des liens clairs entre le plan et les progrès de la remise en état en atteignant des objectifs liés à l'utilisation finale des terres. Le programme comprend des objectifs concrets concernant la biodiversité dans le système de gestion environnementale de Gibraltar. Les initiatives portant sur la biodiversité biologique sont rapportées publiquement dans des infolettres, des articles de journaux et un rapport annuel envoyé directement aux Premières Nations et à la bibliothèque municipale. Taseko a ainsi obtenu une cote de niveau A pour tous les indicateurs de ce niveau.

PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

Toutes les exigences de ce protocole de l'initiative VDMD ont été respectées au siège social et à la mine Gibraltar. En 2016, l'équipe de gestion de crises du projet de cuivre Florence a été intégrée au système de gestion des crises de l'entreprise.

GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

Le rendement de la mine Gibraltar en matière de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES est demeuré excellent en 2016 et a respecté la cible annuelle, avec une économie de 79 000 kilowattheures grâce à l'emploi de technologies plus efficaces dans l'agitateur. Gibraltar a également respecté ses cibles de consommation d'énergie pendant les trois dernières années. L'évaluation de tous les indicateurs associés à la gestion de la consommation énergétique et des émissions de GES s'est traduite par une cote de niveau A, reflétant la présence d'un système officiel de gestion à l'usine, d'une équipe de gestion énergétique avec des rôles et des responsabilités bien définis et d'un rigoureux système de gestion des données surveillant la consommation d'énergie et les émissions.

De plus, tous les employés de la mine Gibraltar sont sensibilisés à la consommation d'énergie au moyen de cyberformations obligatoires, et les opérateurs clés dans les zones énergivores reçoivent un encadrement supplémentaire. La mine fait aussi la promotion d'un programme de sensibilisation portant sur la marche au ralenti auprès de ses employés afin de diminuer la consommation de diesel. Taseko fournit des données sur la consommation d'énergie et les émissions de GES dans le cadre de divers programmes gouvernementaux de déclaration des GES. Sur son site Web, elle indique également les objectifs de consommation annuelle d'énergie de Gibraltar et les programmes d'efficacité énergétique en place.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La santé et la sécurité ont toujours été une priorité pour Taseko et la mine Gibraltar : *Rien n'est plus important pour l'entreprise que la santé, la sécurité et le bien-être de ses travailleurs et de leur famille.*

En reconnaissance de cet engagement et des résultats qui en découlent, Taseko a reçu le prix provincial de rendement en matière de sécurité John Ash décerné par le ministère britanno-colombien de l'Énergie et des Mines, en 2014, 2015 et 2016. Cette distinction souligne l'excellence d'une exploitation de Colombie-Britannique ayant obtenu la fréquence d'accidents avec perte de temps la plus basse pour un million d'heures de travail.

En 2016, Taseko a obtenu les résultats suivants pour ces indicateurs : niveau AA pour la politique, l'engagement et l'obligation de rendre compte ainsi que le rendement en sécurité; niveau AAA pour la formation, le comportement et la culture; et niveau A pour la planification, la mise en œuvre et l'opération, ainsi que la surveillance et la déclaration. La politique de Taseko en matière de santé et de sécurité, ainsi que les statistiques de temps perdu pour les trois dernières années sont accessibles à tous sur le site Internet de l'entreprise.

GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

La gestion responsable des résidus est une priorité pour la mine Gibraltar et, en 2016, elle a maintenu une cote de niveau AA pour les cinq indicateurs. Les résultats d'une vérification interne du parc à résidus miniers réalisée en 2013 sont demeurés valides pour 2016. Les cotes de la mine pour sa politique et son engagement, ses systèmes de gestion, les responsabilités et la reddition de comptes, les processus de participation des communautés d'intérêts, ainsi que ses manuels d'exploitation, d'entretien et de surveillance sont demeurées les mêmes ou se sont améliorées. Tous les indicateurs et le rendement en gestion des résidus ont été analysés et confirmés pendant la rencontre annuelle de gestion des résidus de 2016.

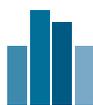
Taseko est déterminée à satisfaire aux exigences des guides de gestion des résidus de l'AMC, et elle a pris activement part au groupe de travail sur les résidus de l'AMC pour collaborer à l'intégration des recommandations du groupe de travail indépendant à l'initiative VDMD.

La promesse de Taseko est de contribuer à la réalisation du potentiel collectif et, conséquemment, de promouvoir la participation de la population. Les commentaires et les préoccupations peuvent être transmis par courriel à l'adresse communityfeedback@tasekomines.com.

🔗 Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.tasekomines.com/our-commitment/environment (en anglais seulement).



Travailleurs entrant dans la mine Gibraltar de Taseko près du lac Williams, en Colombie-Britannique.



Résultats VDMD pour 2016

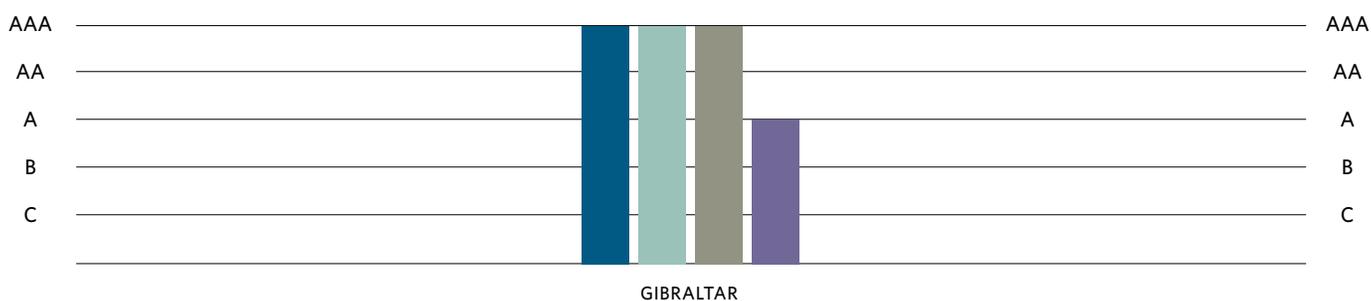
Taseko Mines ltée

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
GIBRALTAR	✓	✓	✓
TASEKO MINES LTÉE	✓	✓	✓

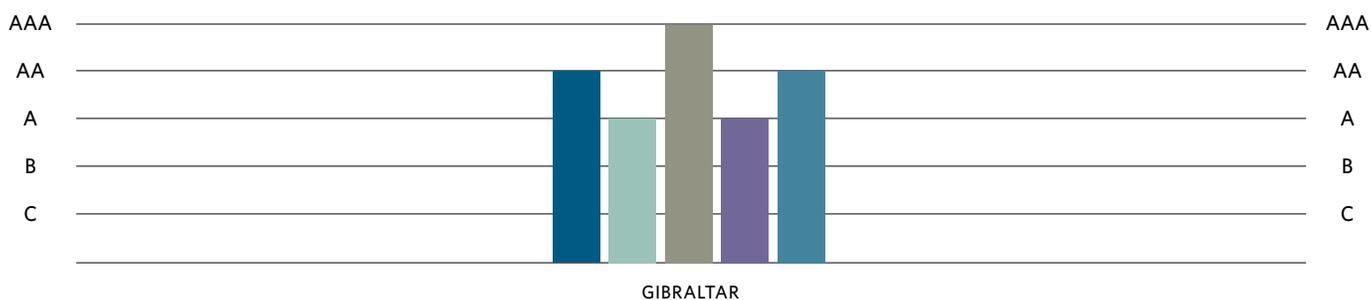
Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



Évaluation de la santé et sécurité

- ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉ
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE

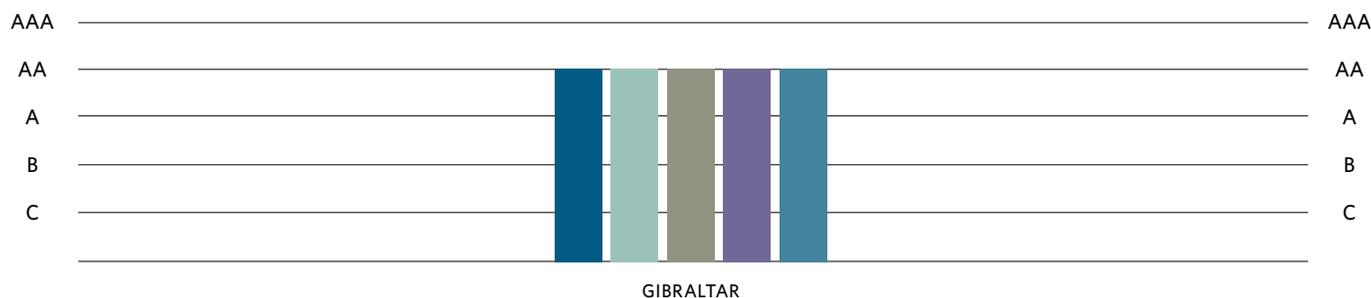


Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2014; prochaine vérification externe : 2017.



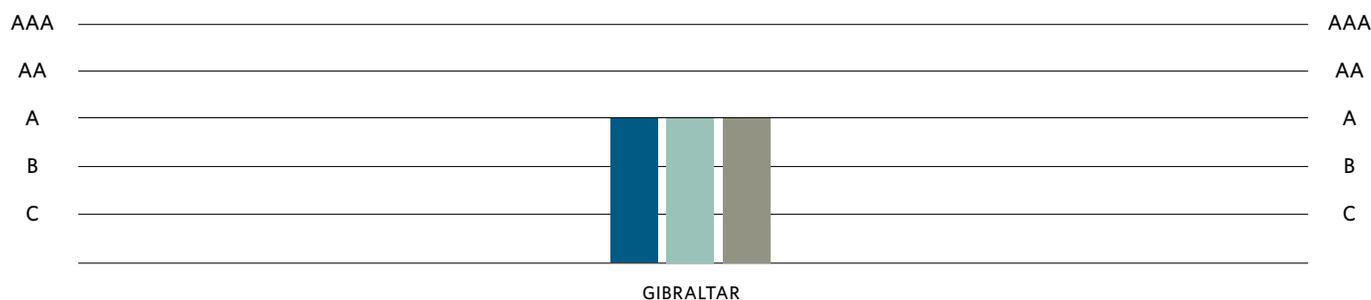
Évaluation de la gestion des résidus miniers

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE



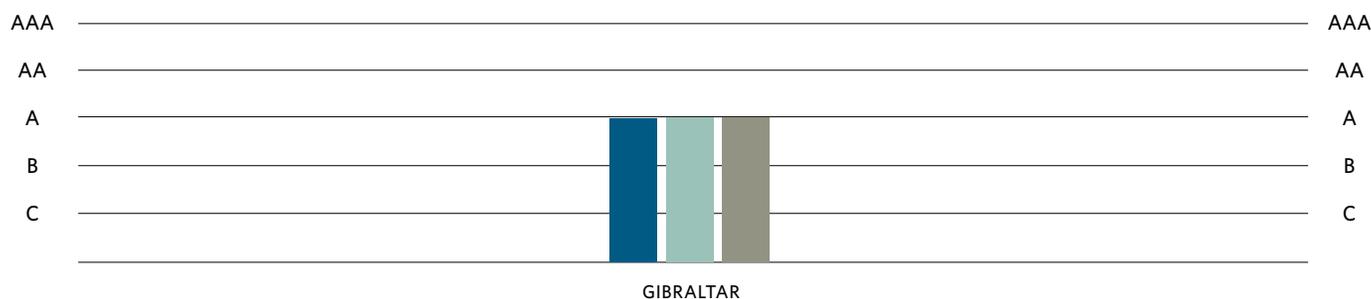
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

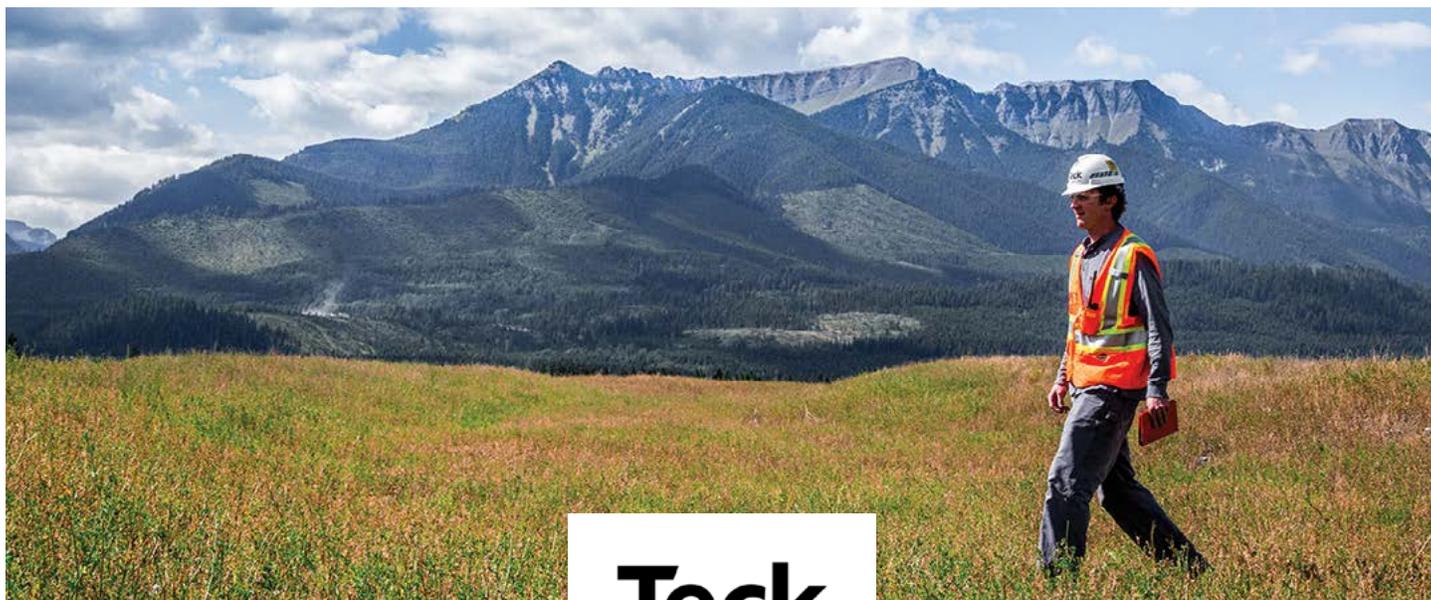


Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2014; prochaine vérification externe : 2017.



Rendement VDMD des entreprises

Ressources Teck Limitée



Teck

Teck est une société minière diversifiée et déterminée à mener ses activités de façon responsable. Ses unités fonctionnelles sont axées sur le cuivre, le charbon métallurgique, le zinc et l'énergie. Son siège social se trouve à Vancouver, en Colombie-Britannique. Elle est propriétaire, exclusivement ou en partie, de 12 mines en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, ainsi que d'un grand complexe métallurgique au Canada. Teck possède de l'expertise dans un éventail d'activités en lien avec l'exploration, le développement, l'extraction minière et le traitement des minerais, la fusion et l'affinage, la sécurité, la protection environnementale, les pratiques de gestion éthiques, le recyclage et la recherche.

RÉSULTATS DE L'INITIATIVE VDMD

Toutes les exploitations de Teck mettent en œuvre l'initiative VDMD, et toutes ses installations canadiennes en publient les résultats. Teck possède notamment les installations de Highland Valley Copper et de Trail en Colombie-Britannique et six installations de charbon métallurgique en Colombie-Britannique et en Alberta : Cardinal River, Coal Mountain, Elkview, Fording River, Greenhills et Line Creek.

En 2016, trois de ces installations (Cardinal River, Greenhills et Trail) ont fait l'objet d'un processus de vérification dans le cadre de l'initiative VDMD. Ce processus comportait une vérification externe effectuée par PwC ou une vérification interne effectuée par Teck. Les examens visaient à évaluer les résultats de rendement rapportés de Teck pour l'année se terminant le 31 décembre 2016 par rapport aux exigences des indicateurs de rendement de l'initiative VDMD. Les vérifications ont confirmé que les trois sites ont obtenu la cote AAA pour tous les indicateurs et tous les protocoles. Ainsi, les installations de Cardinal River, de Greenhills et de Trail se sont toutes qualifiées pour un Prix du leadership VDMD.

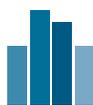
Dans l'ensemble, Teck a obtenu de très bons résultats en 2016, et l'entreprise a atteint un haut niveau de rendement dans les six protocoles de l'initiative VDMD. Les huit exploitations canadiennes de Teck ont obtenu la cote AAA pour l'ensemble des indicateurs des protocoles *Gestion du maintien de la biodiversité*, *Gestion de l'énergie et des émissions de GES*, et *Relations avec les Autochtones et les collectivités*.

Le rendement de Teck relativement à l'initiative VDMD est intégré à son approche globale du développement durable et responsable des ressources. Grâce à sa stratégie en matière de durabilité, Teck a ciblé les six secteurs qui présentent les occasions et les défis les plus importants : la communauté, les gens, l'eau, la biodiversité, l'énergie et le changement climatique, et l'air. Teck a établi des objectifs et des cibles à court et à long terme (soit pour 2020 et 2030) pour chacun de ces secteurs afin d'améliorer continuellement le rendement et d'évaluer ses progrès, qui sont signalés dans son rapport annuel sur la durabilité.

🔗 Pour de plus amples renseignements, consultez le site www.teck.com/responsibility (en anglais seulement).



Camion de roulage à l'établissement Fording River de Teck Resources dans le sud-est de la Colombie-Britannique.



Résultats VDMD pour 2016

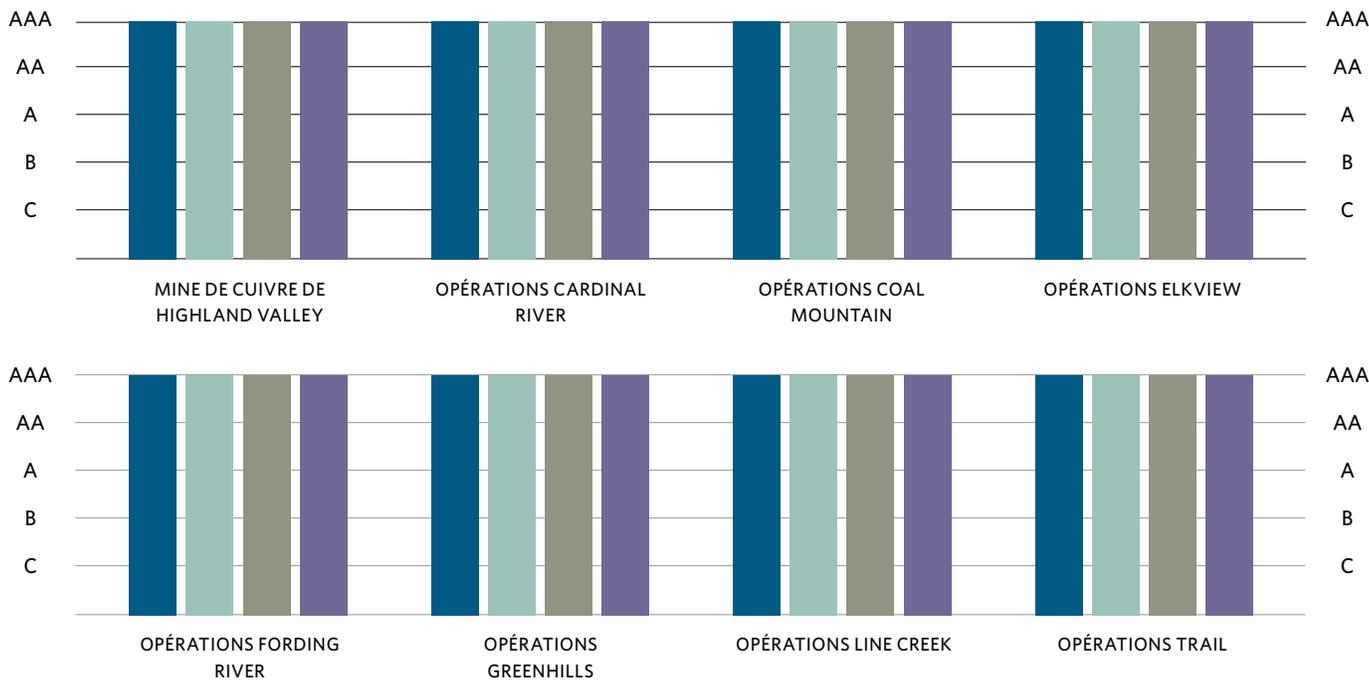
Ressources Teck Limitée

Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
MINE DE CUIVRE DE HIGHLAND VALLEY	✓	✓	✓
OPÉRATIONS CARDINAL RIVER	✓	✓	✓
OPÉRATIONS COAL MOUNTAIN	✓	✓	✗
OPÉRATIONS ELKVIEW	✓	✓	✓
OPÉRATIONS FORDING RIVER	✓	✓	✗
OPÉRATIONS GREENHILLS	✓	✓	✓
OPÉRATIONS LINE CREEK	✓	✓	✓
OPÉRATIONS TRAIL	✓	✓	✓
RESSOURCES TECK LIMITÉE	✓	✓	✓

Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

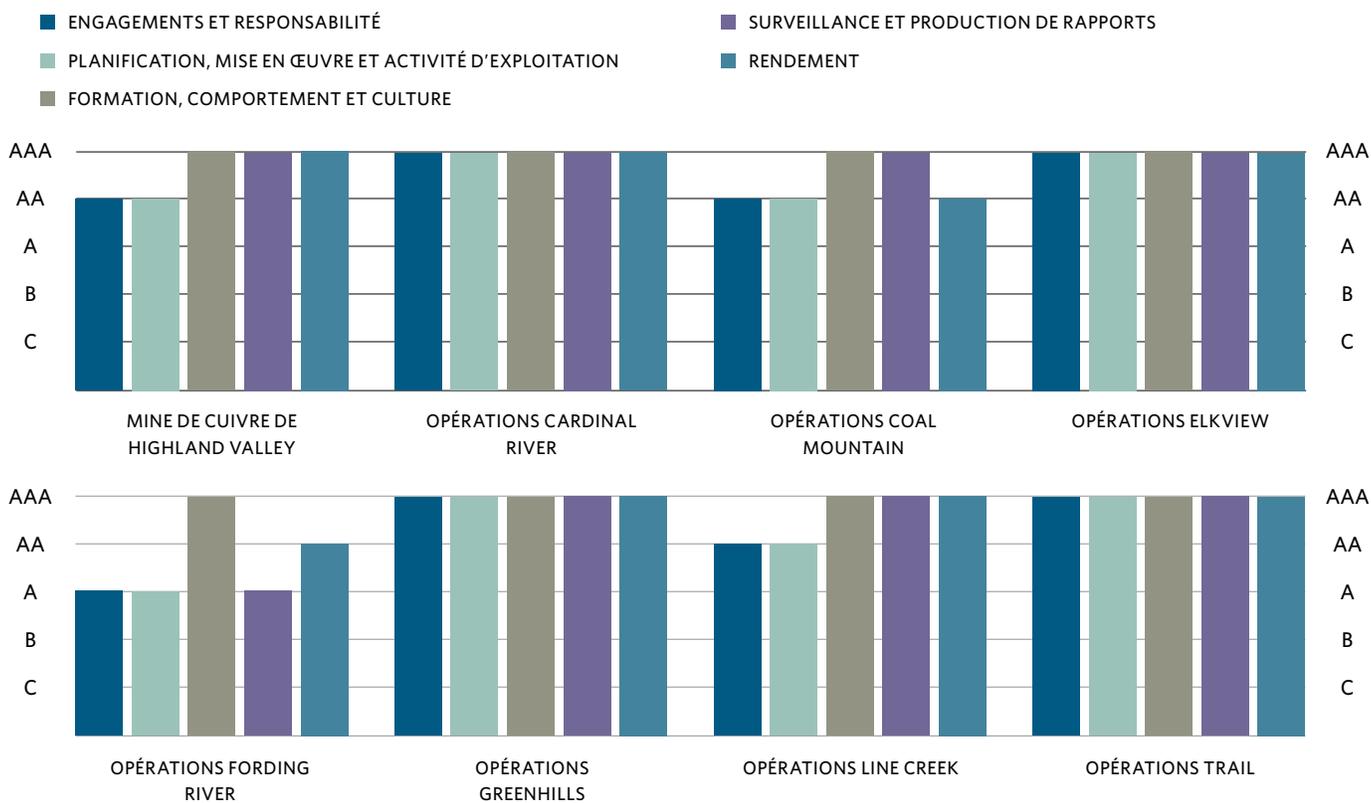
- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



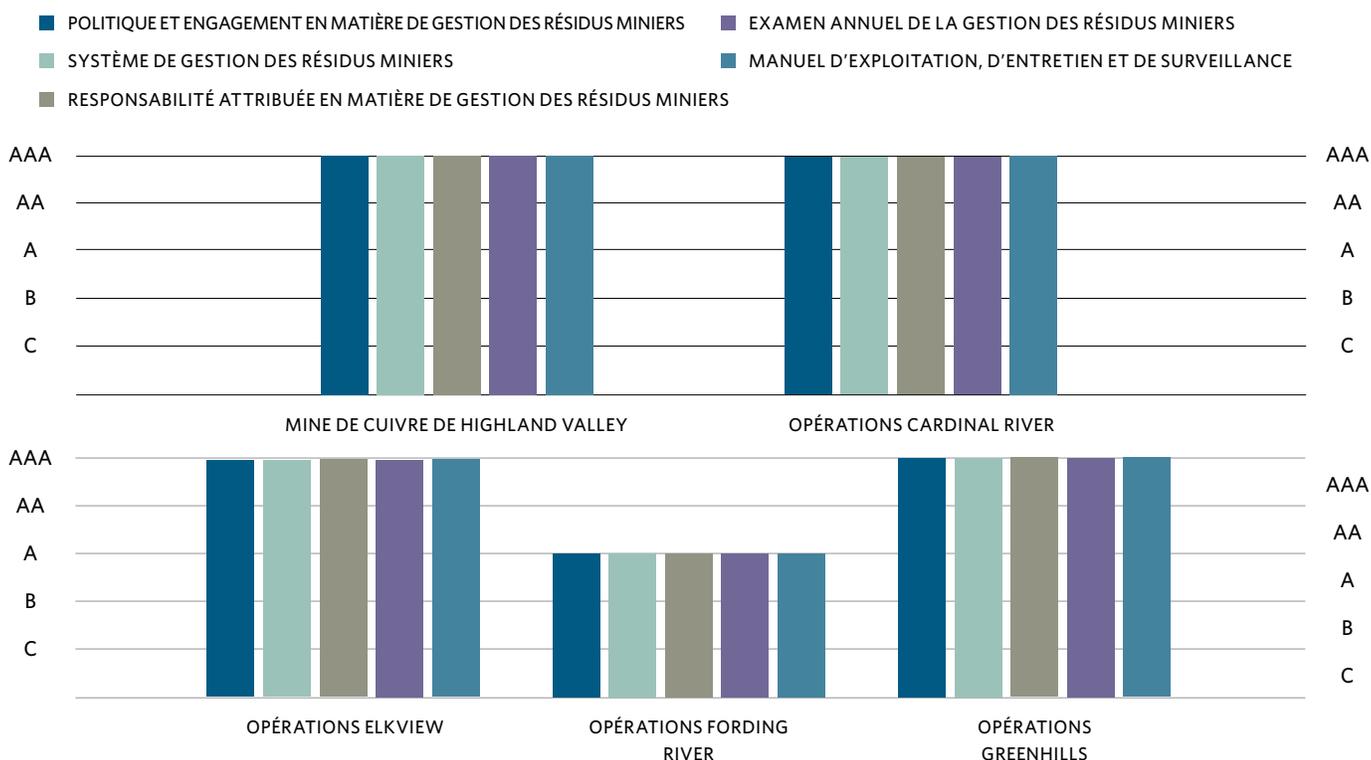
*En 2016, les installations de Trail, de Greenhills et de Cardinal ont fait l'objet d'une vérification externe.



Évaluation de la santé et sécurité



Évaluation de la gestion des résidus miniers

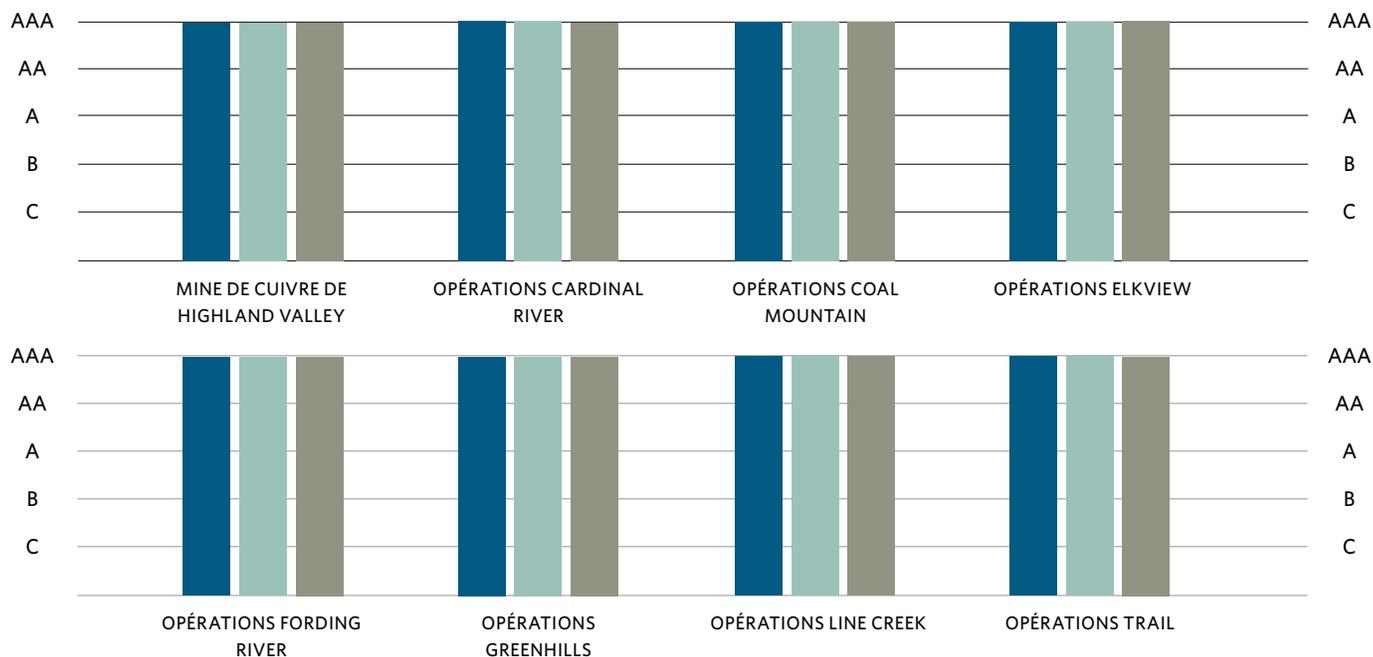


*En 2016, les installations de Trail, de Greenhills et de Cardinal ont fait l'objet d'une vérification externe.



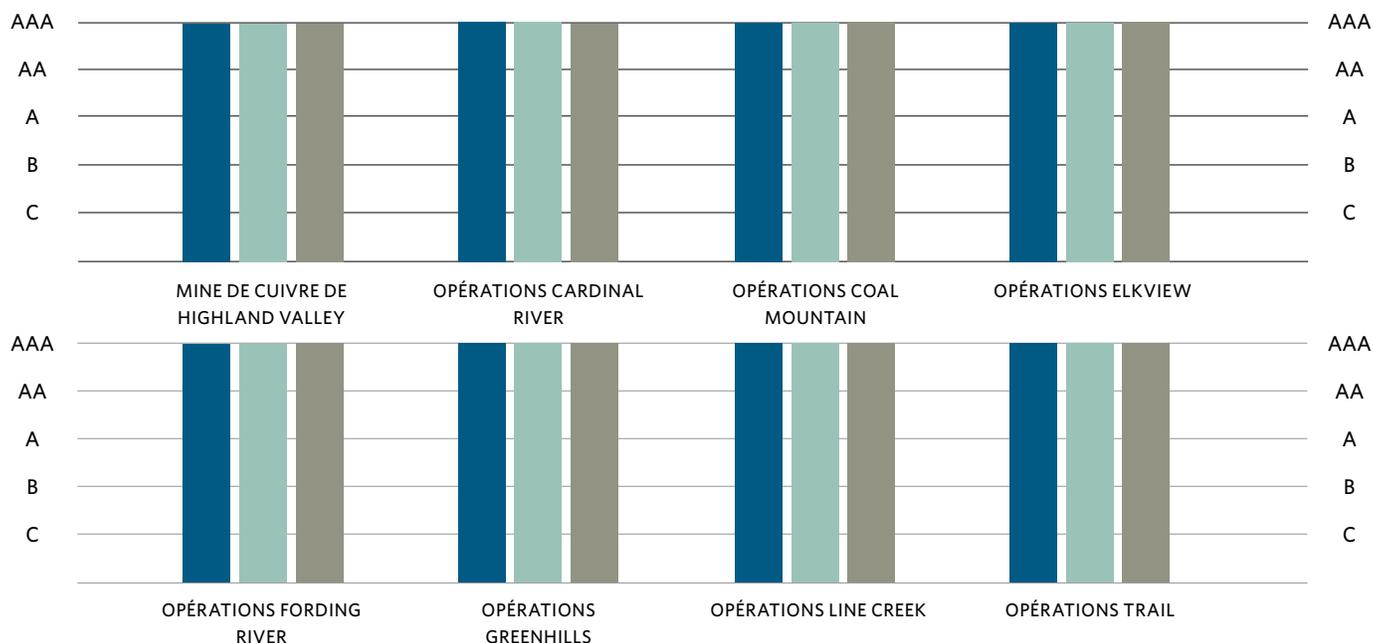
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



*En 2016, les installations de Trail, de Greenhills et de Cardinal ont fait l'objet d'une vérification externe.



Rendement VDMD des entreprises

Vale



Vale est un joueur de premier plan à l'échelle mondiale dans l'exploitation durable des ressources naturelles, et une des sociétés minières les plus diversifiées et importantes au monde. La division des métaux communs de Vale, dont le siège social est à Toronto, est un des plus grands producteurs de nickel de l'industrie.

En activité au Canada depuis plus de 100 ans, l'entreprise compte sur plus de 5 000 employés. Son objectif est de poursuivre sa croissance de manière profitable, tout en exploitant des installations sécuritaires et respectueuses de l'environnement qui adhèrent à des principes de développement durable. L'entreprise est déterminée à atteindre ou à surpasser les objectifs de l'initiative VDMD (Vers le développement minier durable) de l'AMC. Elle est ravie de présenter le présent sommaire de son rendement 2016.

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

Dans ses relations avec les communautés autochtones, Vale croit fermement aux principes suivants : communication ouverte et transparente, mobilisation respectueuse concernant les inquiétudes et les problèmes et reddition de comptes responsable auprès des intervenants. Dans chacun de ses établissements canadiens, Vale se fait une fierté d'entretenir ses relations avec les Autochtones et les collectivités et de mettre en œuvre ses programmes de gestion de manière à répondre aux attentes de l'initiative VDMD tout en s'adaptant aux exigences de l'emplacement et des communautés à proximité. Ses établissements de Thompson, de Sudbury et de Voisey's Bay ont tous obtenu une cote AAA pour tous les indicateurs *du protocole VDMD de relations avec les Autochtones et les collectivités*. L'affinerie de Port Colborne a obtenu une cote AAA pour les trois premiers indicateurs et une cote A pour l'indicateur 4. De plus, l'établissement de Voisey's Bay s'est vu remettre un *prix VDMD en engagement communautaire* pour son programme d'expédition hivernale, qui perturbe minimalement les modes de vie autochtones traditionnels et permet aux résidents de traverser la voie d'expédition de la société en toute sécurité.

À Sudbury, Vale a collaboré avec les communautés métisses et des Premières Nations de la région pour déterminer les droits issus de traités et en matière de terres traditionnelles qui pourraient être touchés par ses activités.

La société forme ses employés sur la mobilisation, le dialogue et les cultures et acquiert du savoir autochtone traditionnel pour prendre ses décisions et améliorer ses pratiques, notamment en matière de surveillance environnementale. Dans l'établissement de Voisey's Bay, le processus d'identification des communautés d'intérêts comprenait de vastes consultations des collectivités à propos de l'évaluation environnementale du projet de mine et de concentrateur ainsi que la négociation d'ententes sur les répercussions et les avantages distincts avec les Innus et les Inuits. Au cours de 2016, dans la municipalité de Long Harbour Mount Arlington Heights, où Vale exploite une nouvelle usine de traitement de nickel et un port, un comité de liaison auprès de la communauté a assuré le lien entre la société et les résidents une fois par trimestre. Un autre comité de liaison communique régulièrement avec les intervenants du milieu local de la pêche et de l'aquaculture. De plus, Vale s'efforce de soutenir les programmes nationaux qui servent les communautés où elle mène ses activités, dont Compétences Canada, la Fondation ACT (Advanced Coronary Treatment – soins avancés en urgence coronarienne) et l'organisme Fil de vie.

GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

En général, Vale continue d'améliorer son rendement quant au *protocole VDMD de gestion de la consommation d'énergie et des émissions de GES* (gaz à effet de serre). Tous ses établissements ont au moins obtenu la cote A pour tous les indicateurs, à l'exception de l'établissement de Thompson (résultat inférieur à la cote A pour deux indicateurs) et de celui de Sudbury (résultat inférieur à la cote A pour un indicateur). À l'échelle mondiale, Vale s'engage à réduire ses émissions de GES prévues de 5 % d'ici 2020 (objectif de carbone).

GESTION DES RÉSIDUS MINIERES

Dans son établissement de Sudbury, Vale maintient sa cote AAA pour tous les indicateurs associés au *protocole VDMD de gestion des résidus miniers* grâce aux travaux effectués par le conseil indépendant d'examen de la gestion des résidus miniers. L'entreprise a revu ses politiques de gestion des résidus miniers en collaboration avec les communautés d'intérêts, et la haute direction a approuvé et mis en place ces politiques en respectant le budget. Les établissements de Vale au Manitoba et à Terre-Neuve-et-Labrador ont maintenu leur rendement quant au *protocole VDMD de gestion des résidus miniers*, obtenant une cote A ou une cote supérieure pour tous les indicateurs.

PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

Tous les établissements ainsi que les bureaux administratifs de Vale ont respecté les exigences du *protocole VDMD de la planification de la gestion de crises et des communications*. La planification et la préparation associées à la gestion de crises sont deux composantes cruciales des activités de gestion des risques de Vale. Les équipes de gestion de crises de Vale sont bien formées et prêtes à répondre aux urgences internes et à venir en aide aux communautés dans la mesure du possible. Une mise à l'épreuve des systèmes de gestion des crises a été effectuée à tous les établissements.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

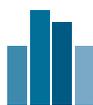
Pour Vale, la vie importe plus que tout, et la société est déterminée à incarner cette valeur fondamentale. Pour preuve, tous ses établissements ont encore une fois obtenu un rendement élevé quant au *protocole VDMD de santé et sécurité*. Toutes les exploitations minières de Vale ont obtenu la cote AAA pour l'indicateur 3 et tous ses établissements ont au moins obtenu la cote AA pour l'indicateur 5. Pour une troisième année consécutive, la gestion du risque assurée à la mine de Vale de Voisey's Bay a valu à l'entreprise le trophée national John T. Ryan (catégorie des mines sélectionnées) pour le plus faible nombre de blessures entraînant une perte de temps au cours de l'année précédente. La mine de Voisey's Bay n'a enregistré aucune blessure entraînant une perte de temps en 2016. En 2017, Vale s'est engagé à soutenir l'organisme de bienfaisance Fil de vie à l'échelle nationale pendant trois années supplémentaires. Celui-ci fait la promotion de la santé et sécurité en milieu de travail et aide les familles touchées par les décès, les blessures et les maladies survenus au travail.

BIODIVERSITÉ

Vale respecte toujours son engagement à améliorer continuellement son rendement quant au *protocole VDMD de gestion de la conservation de la biodiversité*. Les établissements de Vale à Port Colborne, Voisey's Bay et Long Harbour ont obtenu au moins la cote A. L'établissement de Thompson a obtenu une cote inférieure au niveau A pour trois indicateurs et celui de Sudbury a obtenu une cote inférieure à A pour deux indicateurs. Les projets de protection de la biodiversité de Vale montrent à quel point la société accorde de la valeur à la planète. Par exemple, la société soutient le programme de pose de colliers sur les caribous des bois du Manitoba, le Vale Living with Lakes Centre (centre Vale d'étude des lacs) et la réalisation d'études poussées sur la biodiversité dans la région de Voisey's Bay.

🔗 Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.vale.com/canada (en anglais seulement).





Résultats VDMD pour 2016

Vale



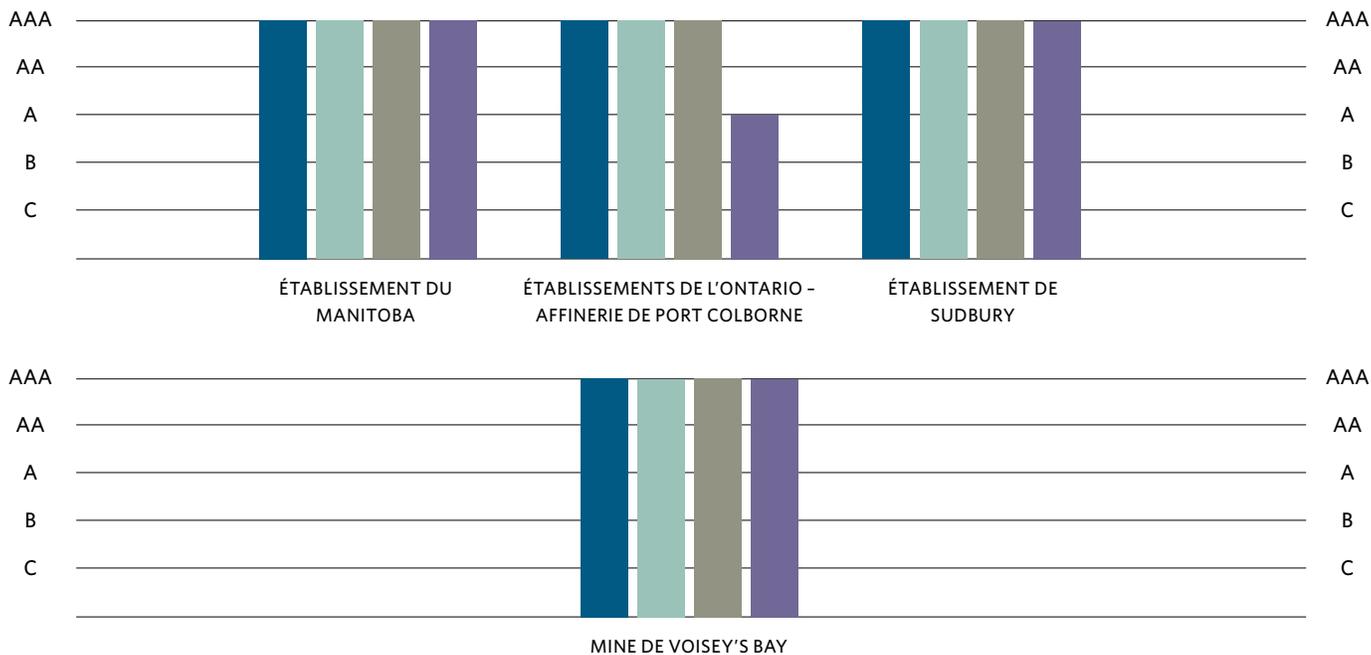
Évaluation de la planification de crises et des communications

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
ÉTABLISSEMENT DU MANITOBA	✓	✓	✓
AFFINERIE DE PORT COLBORNE	✓	✓	✓
ÉTABLISSEMENT DE SUDBURY	✓	✓	✓
SIÈGE SOCIAL	✓	✓	✓
MINE DE VOISEY'S BAY	✓	✓	✓



Évaluation des relations avec les autochtones et les collectivités

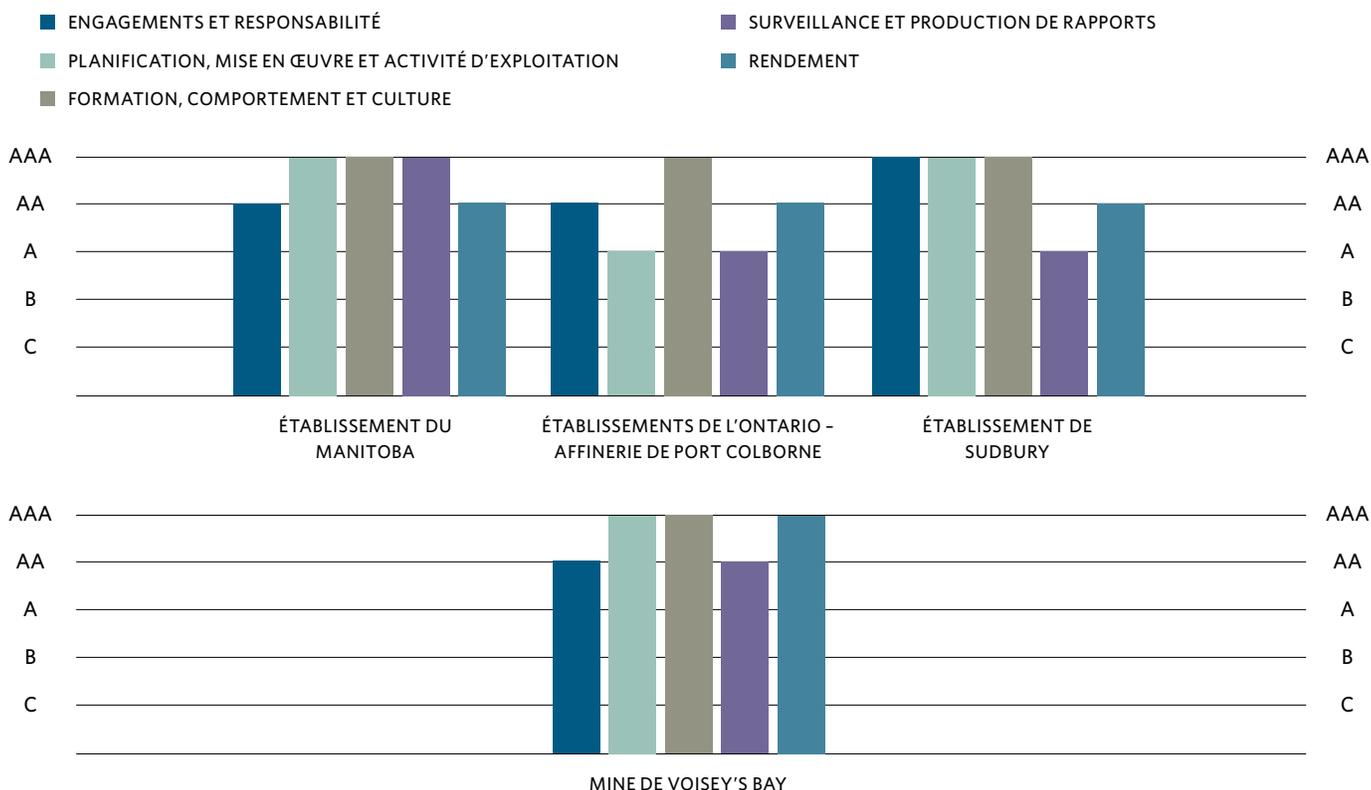
- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORT



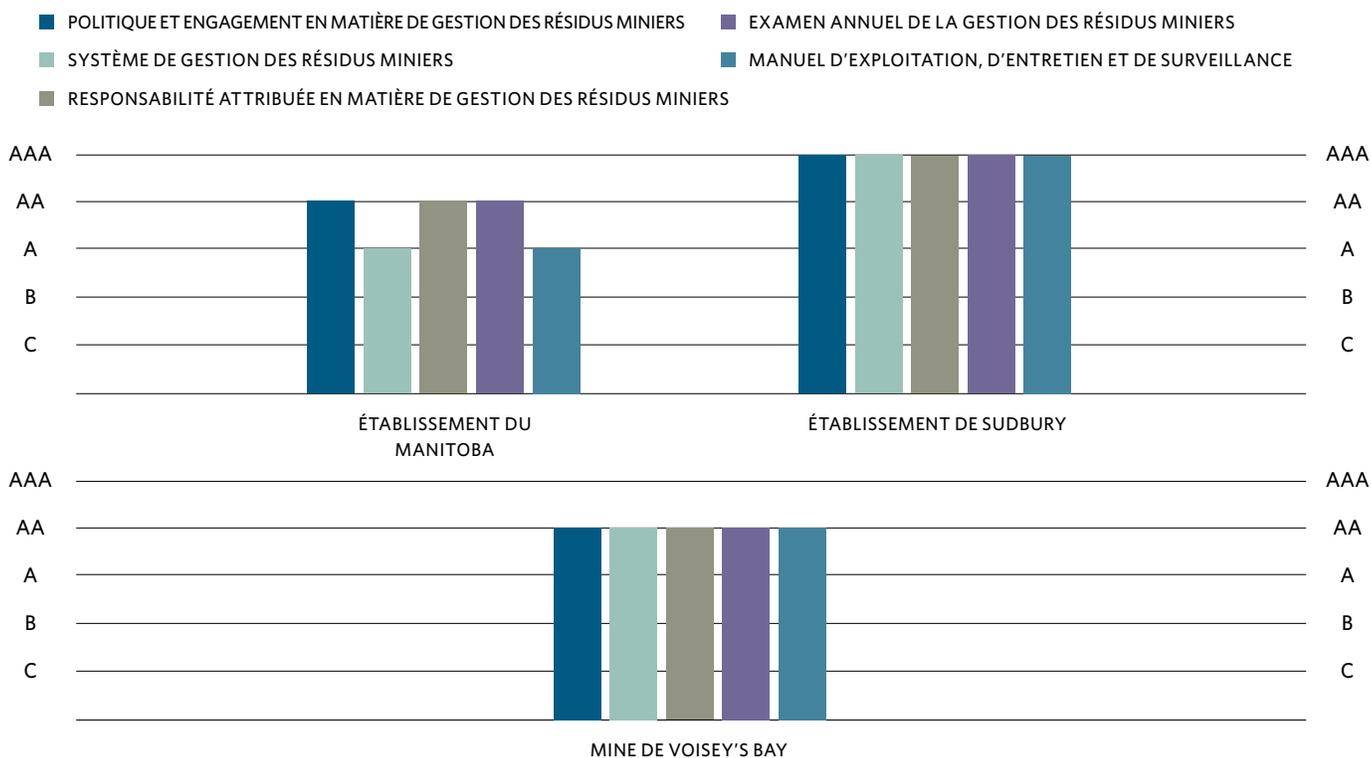
Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2016; prochaine vérification externe : 2019.



Évaluation de la santé et sécurité



Évaluation de la gestion des résidus miniers

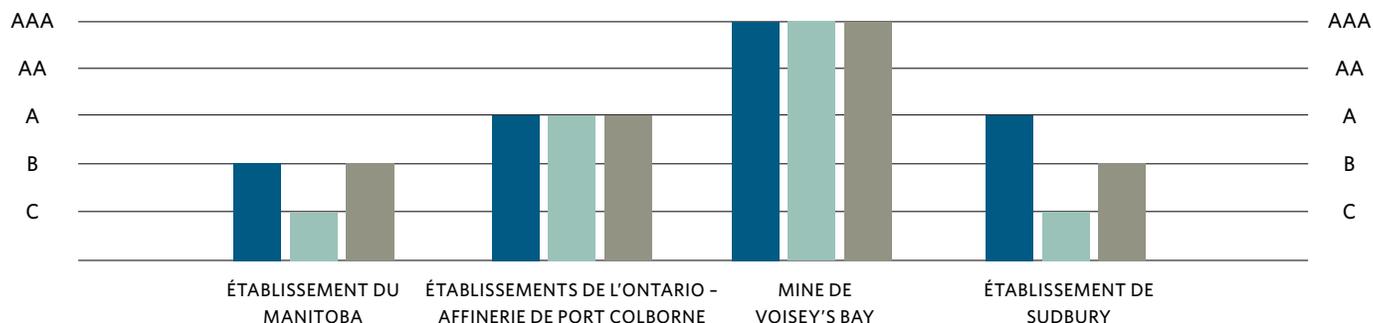


Résultats d'une auto-évaluation; dernière vérification externe : 2016; prochaine vérification externe : 2019.



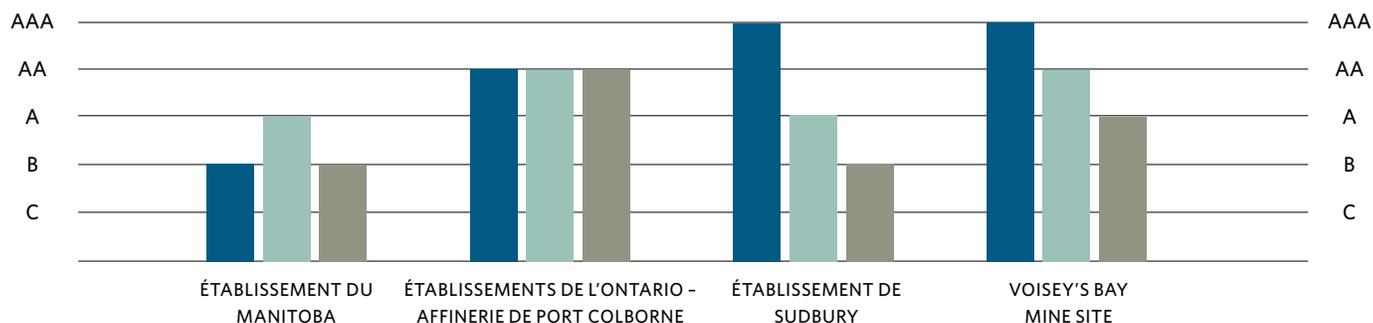
Évaluation de la gestion de la conservation de la biodiversité

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Évaluation de la gestion de l'énergie et des émissions de GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





The Mining Association | L'association minière
of Canada | du Canada

www.mining.ca

 [@theminingstory](https://twitter.com/theminingstory)